TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 625 — 44 PAGES — JEUDI 29 MARS 1979

LA GUERRE EN OUGANDA

**Le président Nyerere a rejeté un ultimatum du colonel Kadhafi**

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# La croissance sera ralentie et l'inflation accélérée pour les pays utilisateurs de pétrole

*Au lendemain de la hausse supplémentaire d'au moins 9 % du prix du pétrole décidée à Genève par les pays de l'OPEP, les nations utilisatrices font leurs comptes. Les balances commerciales subiront un déficit important (de l'ordre de 7 à 8 milliards de dollars pour les pays de l'O.C.D.E.) ; la hausse des prix sera aggravée d'environ 1 %, compte tenu des effets indirects de l'opération ; la croissance diminuera en moyenne de 0,3 %.*

*Pour l'instant, les Etats-Unis et les Neuf n'ont envisagé aucune contre-attaque.*

La nouvelle hausse du prix du pétrole frappera d'autant plus les pays industriels que la majorité d'entre eux n'ont pas pu — ou voulu — tirer les conséquences de la crise de 1973.

L'effet classique de cette nouvelle ponction va donc être à la fois une aggravation du déficit des balances commerciales des pays consommateurs, une accélération des hausses de prix, et un ralentissement de l'activité économique en Occident.

L'impact en sera évidemment variable selon le degré de dépendance et les capacités de réponse des différents Etats. Une nation comme l'Allemagne fédérale, qui s'était organisée pour « payer » la facture pétrolière par des exportations supplémentaires, est *a priori* mieux placée pour faire face à la nouvelle situation.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 38.)

## Dernier avertissement

Pour la seconde fois en moins de trente mois, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se retrouve divisée. Des bruts de qualité proche, iraniens et saoudiens, seront vendus, dans les semaines qui viennent, avec plus de 1 dollar de différence. Pour un syndicat d'intérêts qui se préoccupe d'abord de la fixation de prix communs, c'est un échec, même s'il se produit à l'occasion d'une hausse qui gonflera les ressources des pays membres.

Comme en 1977, après la conférence de Doha, cette scission profite aux pays industrialisés. La hausse décidée à Genève apparaîtra en effet aux yeux de beaucoup comme modérée, si l'on se souvient que certaines cargaisons marginales ont été achetées récemment jusqu'à 25 dollars le baril sur le marché libre (au lieu des 14,54 dollars du prix officiel applicable le 1er avril prochain). Mais la situation est loin d'être identique. Dans les premiers mois de 1977, l'offre excédait la demande : il fut donc facile à l'Arabie Saoudite, en maintenant une production élevée, d'entrer en concurrence directe avec ses voisins du Golfe et de les obliger ainsi à aligner leurs prix.

Aujourd'hui, à en croire le scénario pessimiste établi le 1er mars par l'Agence internationale de l'énergie, il manque chaque jour, dans le monde occidental, 2 millions de barils de pétrole pour faire face à la demande.

Le brut saoudien est donc recherché parce que moins cher ; mais l'Arabie ne pourra à elle seule empêcher d'autres membres de l'OPEP d'imposer des « primes de marchés ». Il faut donc en priorité réduire le déficit des livraisons dont souffrent les pays consommateurs.

Cheikh Yamani, qui avait averti l'Occident dès le mois de décembre des risques que faisait peser sur son approvisionnement pétrolier la révolution iranienne, a de nouveau été très clair mardi : « Si les pays industrialisés ne prennent pas très rapidement des mesures pour réduire leur consommation, ils doivent s'attendre à une hausse des prix en juin. » Il y a là comme un appel à l'aide.

L'Arabie Saoudite est en effet bien seule désormais pour prôner la modération à l'intérieur de l'OPEP. Elle a certes obtenu à Genève, en plus de l'appui des toujours fidèles Emirats arabes unis, un certain soutien de l'Irak, inquiet comme elle de l'évolution iranienne et plus encore des problèmes kurdes. Mais l'Iran, second producteur potentiel de l'Organisation, est passé résolument du côté des pays « haussiers », ce qui ne laisse pas d'inquiéter les utilisateurs sur ce qui se passera lors des conférences futures.

Le ministre saoudien semble persuadé que les pays consommateurs, au premier rang desquels les Etats-Unis, sont capables d'économiser plus que les 2 millions de barils par jour préconisés par l'Agence internationale de l'énergie, voire de faire réapparaître avant la fin de l'année un léger surplus sur le marché.

Le président Carter présentera dans quelques jours une nouvelle politique énergétique, qui sera sans doute déterminante à cet égard. Car si les pays industrialisés ne s'aident pas eux-mêmes, l'Arabie Saoudite pourra s'interroger. En refusant d'appliquer les « surprix » que permettrait l'état du marché, comme en continuant de produire du pétrole en quantités bien supérieures à la couverture de ses besoins économiques, le royaume wahabite fait un véritable cadeau à l'Occident. Or les princes saoudiens pourraient, un jour, se demander quelle récompense ils obtiennent de leur indéfectible attachement à Washington, alors que les Etats-Unis se sont montrés un allié peu sûr à Téhéran.

L'Europe ne fait pas meilleure figure au demeurant. Les Neuf ont été, mardi, incapables d'une réaction commune efficace. Ils se donnent un bon mois pour réfléchir... N'est-ce pas perdre un temps précieux, après l'avertissement de Cheikh Yamani ?

# La majorité perd la présidence de plusieurs conseils généraux

## • La Meurthe-et-Moselle va au P.C.
## • L'U.D.F. enlève le Calvados au R.P.R.

Après leur renouvellement à la faveur des scrutins des 18 et 25 mars, les conseils généraux des départements de métropole (à l'exception de Paris) et d'outre-mer se réunissaient mercredi 28 mars pour élire leur président. Les scrutins intervenus mercredi matin ont consacré plusieurs changements de présidence au profit de l'opposition : dans la Côte-d'Or (P.S.), l'Indre (P.S.), la Haute-Saône (divers gauche) et la Saône-et-Loire (P.S.).

Le cas le plus étonnant parce que non prévu est celui de la Meurthe-et-Moselle où la présidence échoit à un communiste, bien que la gauche soit minoritaire, à la suite du vote blanc de deux conseillers de la majorité. Le président du conseil sortant, M. Boileau, U.D.F., avait été battu dans son canton.

Parmi les autres changements, il convient de noter celui qui est intervenu au sein de la majorité dans le Calvados, où M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a battu le président sortant, M. Bisson, député R.P.R. Cette nouvelle péripétie de la concurrence interne à la majorité n'améliorera pas les rapports entre le R.P.R. et l'U.D.F. — (Lire page 44.)

*AU JOUR LE JOUR*

## SEMAILLES

*Alors qu'un attentat à la bombe fait vingt-six blessés dans un restaurant universitaire israélite à Paris, on apprend que le doyen du centre hospitalier universitaire Cochin s'est proclamé « fasciste et raciste parce qu'élitiste », avant d'être invité à démissionner.*

*On constate une fois de plus que la douce France, « terre du gai savoir, de l'harmonie spirituelle et de la liberté », n'est pourtant pas épargnée par les semailles de la haine, de la violence et de l'intolérance, en un temps où les progrès de la technique n'ont décidément pas entraîné les progrès de l'âme.*

BERNARD CHAPUIS.

# De la mer trop Rouge au golfe qui n'est plus Persique

**Entre la mer Rouge, qui commence à mériter son nom depuis que les Soviétiques sont installés en Ethiopie et à Aden, et le golfe qu'on a liberté, depuis la chute du chah, de ne plus nommer Persique, s'étend une vaste péninsule, paradis des nomades, devenue en un rien de temps, grâce au pétrole, l'un des principaux centres mondiaux de la puissance.**

**De retour d'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis, André Fontaine décrit l'évolution de ces deux pays soumis depuis peu au triple choc des événements d'Iran, du conflit des deux Yémens et de la paix égypto-israélienne.**

## I. — Les champignons du désert

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Ryad. — Vous arrivez pour la première fois à Rome, à Athènes, à New-York, à Moscou, et même à Pékin, vous n'êtes qu'à moitié surpris : la photo, le cinéma, la télévision, des cohortes de touristes vous ont précédés et préparés. Rouges, bleus ou verts, des guides ont étoilé pour vous les tableaux et les sculptures des musées, énuméré les monuments « à voir absolument » et les restaurants qui méritent le détour. Sur l'Arabie Saoudite, le voyageur non-musulman — car, pour les fidèles du Prophète, il y a toute la tradition orale du *Hadj*, du pèlerinage aux sources sacrées de l'Islam — ne dispose guère que de quelques idées toutes faites : pétrole, désert, harems, voleurs à qui l'on coupe la main. Au sortir de l'avion, à la nuit tombée, à Jeddah, sur la mer Rouge, porte de La Mecque, il cherche donc des images pour se repérer.

Les premières ne déçoivent pas sa soif de dépaysement. Les femmes, peu nombreuses, voilées de noir, comme pour un enterrement d'autrefois, semblent n'être là que pour servir de repoussoir aux hommes, drapés dans l'éclat de leurs impeccables robes blanches, tantôt massifs, tantôt d'une troublante minceur, copieusement moustachus sinon barbus, le chef recouvert d'un voile blanc, brodé parfois, retenu par le double cordon noir de l'*agal*, ou encore du *kefieh* rouge et blanc cher à Yasser Arafat. Mais, une fois les bagages fouillés — attentivement, — le temps qu'on vous ai dit que cet aérodrome, déjà important est ridiculement petit et qu'on en construit un autre, à marches forcées, à quelque 20 kilomètres de là, vous êtes de retour dans la région parisienne : voici tout de suite une autoroute, annoncée par le panneau bleu de rigueur, et, la bordant, des grands ensembles de quinze étages qui seront habités dans quelques semaines. Ils sont, pour une bonne part, l'œuvre de constructeurs français dont les grues gigantesques portent orgueilleusement les noms familiers.

Toute la ville, en fait, est un chantier. Il faut se hâter d'aller voir, autour du Bazar, les quelques maisons anciennes aux façades ouvragées et aux balcons de palmier qui subsistent encore, car la civilisation du béton a prononcé leur condamnation à mort à brève échéance. Malgré les toboggans et les larges boulevards, les voitures, innombrables — l'essence est à 1,20 F les cinq litres et il n'y a pas l'ombre de transports en commun, — doivent se tailler un chemin à coups d'avertisseur. Les bosses dont la plupart des carrosseries sont ornées disent les risques pris par les conducteurs.

(Lire la suite page 4.)



# La santé de M. Leonid Brejnev fait l'objet de spéculations après le report de la visite de M. Giscard d'Estaing

*Le report du voyage officiel que M. Giscard d'Estaing devait effectuer en U.R.S.S. du 29 au 31 mars est sans doute dû à un « refroidissement » de M. Brejnev, laisse-t-on entendre à Moscou.*

*Rien dans les relations bilatérales ne permet en tout cas de penser que cet incident est dû à un geste de mauvaise humeur des autorités soviétiques. Mardi 27 mars, quelques heures avant l'annonce du report de la visite du président de la République, l'U.R.S.S. a, au contraire, signé un contrat significatif avec la France : c'est une entreprise française qui livrera à l'agence Tass l'ordinateur que le président Carter avait interdit à une firme américaine de livrer pour protester contre la condamnation de plusieurs dissidents soviétiques.*

*Le voyage de M. Giscard d'Estaing aura lieu en principe dans trois semaines, mais les dates exactes restent à préciser. Ce contretemps relance bien sûr les spéculations sur la santé du secrétaire général et sur son éventuelle succession.*

(Lire page 10 l'article de DANIEL VERNET.)

# Un entretien avec M. Couve de Murville

## • Les élections européennes raniment une querelle intérieure
## • Le R.P.R. doit demeurer vigilant

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, député R.P.R. de Paris, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, évoque dans cet entretien le rôle du président des Etats-Unis, « *un héritier qui arrive au mauvais moment* », et la politique étrangère de la France, « *qui n'a pas les mains libres dans le domaine économique* ».

Il estime que les élections européennes ont ranimé une querelle intérieure et souhaite que le R.P.R. « *demeure vigilant* ». Approuvant les orientations générales de l'action économique de M. Barre, il critique cependant certaines de ses modalités. Enfin, il se prononce sur le rôle de la majorité, et il reconnaît qu'un malaise existe au R.P.R.

*« La politique étrangère du général de Gaulle était tournée vers la détente entre l'Est et l'Ouest. N'avez-vous pas l'impression que, depuis 1974, le président de la République a tendance à privilégier les relations de la France avec le bloc atlantique ? Dans l'affirmative, y voyez-vous un danger ?*

— De Gaulle avait été l'initiateur de la détente, au grand scandale d'abord de la plupart, mais bientôt suivi par l'ensemble des Occidentaux, à commencer par les Etats-Unis. Il s'agissait de mettre un terme à la guerre froide, que ne justifiait plus l'acceptation par tous du *statu quo* européen. Il s'agissait aussi d'alléger la pesanteur des blocs, donc de faciliter à la France la poursuite d'une politique étrangère qui serait la sienne. Nul n'a, depuis, remis en cause cette orientation fondamentale. Beaucoup est naturellement affaire de style : depuis 1969, les choses sont devenues bien différentes. Beaucoup aussi dépend de l'état dans lequel se trouve le pays : pour conduire une vraie politique, il faut avoir les mains libres dans le domaine économique. Depuis que sévit la crise mondiale, la France n'a pas su, ou pas voulu, consentir les efforts nécessaires pour lui permettre de demeurer au premier rang au côté de la République fédérale. C'est la raison profonde des inquiétudes et des complexes qui se manifestent de toute part.

*— Dans l'équilibre diplomatique mondial, que pensez-vous du rôle que jouent actuellement les Etats-Unis et plus précisément des initiatives du président Carter ?*

— C'est devenu un peu partout un aimable jeu de société que de tourner en dérision le président Carter. Je pense pour ma part que nous pouvons laisser aux citoyens américains le soin de juger leurs dirigeants : à nous de prendre en charge les nôtres.

» Au surplus, Carter est avant tout un héritier qui arrive au mauvais moment. Cet héritage lui interdit de se lancer dans des expéditions militaires, car le traumatisme de la guerre du Vietnam n'est pas guéri aux Etats-Unis. Voilà au moins ce qui explique leur prudence en Afrique. Du côté de la Russie, il suit la politique de détente de Nixon et continue la course aux SALT. Le même Nixon lui avait montré la voie de la reconnaissance de la Chine. En Iran, le malheur de Carter est d'assister impuissant à l'effondrement d'une politique poursuivie par son pays pendant vingt-cinq ans et qui n'était pas réaliste. Enfin, s'agissant du Moyen-Orient, quand on pense à Kissinger et à Carter, le phénomène de mimétisme est impressionnant.

*Propos recueillis par*
ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

Lire page 15

LES TROIS PEURS
par PHILIPPE BOUCHER

UN ÉCRIVAIN SOVIÉTIQUE DE SIBÉRIE

# Raspoutine à Paris

*« Mon nom est typiquement sibérien »*, sourit Raspoutine — Valentin Grigorievitch Raspoutine, — qu'on ne doit pas confondre avec son célèbre homonyme. *« Il y avait même deux villages des bords du fleuve Angara qui portaient ce nom ; mais l'un d'eux a disparu quand on a construit le barrage... »*

Raspoutine, quarante-deux ans, né à Oust-Ouda, dans la région d'Irkoutsk, est un des écrivains soviétiques de la nouvelle génération les plus connus dans son pays. Un « best-seller » !... A l'occasion de la parution en France de son dernier roman, *l'Adieu à l'île*, il est venu quatre jours à Paris, pour la première fois. D'Irkoutsk, une des plus grandes villes de Sibérie, à 5 000 kilomètres à l'est de Mosou, à plus de quatre-vingts heures de la capitale soviétique par le Transsibérien. C'est là qu'il vit, qu'il a toujours vécu, avec sa famille, ses deux enfants.

On a de la peine à imaginer ce que doit être le dépaysement, le trouble profond qu'on éprouve à passer ainsi d'un monde dans un autre et pas seulement à cause des sept heures de décalage horaire entre Irkoutsk et Paris : vêtu de neuf, il est arrivé de l'hiver, passant sans transition de moins 30 degrés au printemps parisien, sautant de la pénurie socialiste à la consommation capitaliste, n'en revenant pas d'être passé pour quelques dizaines d'heures de l'autre côté du miroir. Aura-t-il eu le temps comme il le désirait tant, d'aller sur la tombe de Bounine (1) à Sainte-Geneviève-des-Bois ?...

La tête ronde, le cheveu court bien peigné, l'œil vif et malin, son apparente timidité ne l'empêche pas de s'exprimer sans équivoque et sans grandiloquence, d'expliquer avec clarté son immense tendresse pour sa Sibérie.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 18.)

(1) Ivan Bounine (1870-1953). Ecrivain russe émigré en 1920, dont un choix d'œuvres furent rééditées à partir de 1961 à Moscou. Prix Nobel 1933.

Le Monde

# idées

## UNIVERSITÉS

# Diplômes nationaux et établissements concurrents

par JEAN VINCENS (*)

LORS de la convention des entreprises organisée récemment à Paris (1), le premier ministre se serait prononcé pour la suppression des diplômes nationaux d'enseignement supérieur. La nouvelle aurait déclenché, il y a peu d'années, un torrent de motions indignées. Car le caractère national des diplômes est pour beaucoup de mes collègues un des piliers majeurs de l'édifice universitaire.

Délivrer un diplôme national, c'est participer au culte de la Grande Similitude et de la Sainte Homogénéité. C'est affirmer que la licence d'une spécialité donnée est la même du Nord au Sud et de Paris à la province. Que la grandeur de notre tâche est de participer à cette délivrance une et multiple, par laquelle se trouve effectivement libéré l'heureux diplômé, mais aussi le non moins heureux professeur, dont la responsabilité disparaît lorsqu'il a attribué le diplôme. Que celui-ci ne soit pas monnayable sur le marché du travail ? Ce n'est plus le problème d'une université particulière puisque le diplôme est national. Si problème il y a, la solution, à l'évidence, ne peut être que... nationale.

Si les diplômes nationaux ne servaient qu'à garantir la quiétude des enseignants, leur suppression se justifierait aisément. Mais leur rôle est beaucoup plus large et semble imposer leur maintien. Deux conceptions du diplôme national doivent être distinguées, l'une formelle, l'autre instrumentale.

*La conception formelle* revient à dire qu'un diplôme national est celui qui fait l'objet d'une réglementation nationale, ayant les caractéristiques suivantes : 1) le contenu de la formation est en majeure partie le même quel que soit l'établissement où elle est organisée ; 2) les conditions d'attribution du diplôme national, notamment la nature et la forme des épreuves, sont soumises à des règles générales ; 3) le niveau de difficulté est censé être approximativement le même partout ; 4) l'organisation de la filière, et donc l'autorisation de délivrer le diplôme, est soumise à une habilitation par le ministère des universités. Enfin, la filière est organisée dans plusieurs universités.

Ainsi conçu, le diplôme national se distingue clairement du diplôme d'université organisé par chaque établissement, éventuellement sans avoir besoin d'autorisation de l'autorité centrale.

Cette conception (et cette définition) formelle entraîne deux conséquences. La première est que la dénomination nationale est un label de qualité, un gage de sérieux, un moyen pour chaque université de se faire connaître ; la seconde que le ministère, lorsqu'il habilite une université à organiser une filière nationale, lui accorde des moyens financiers pour le faire.

### Egalisation et différenciation

*La conception instrumentale* du diplôme national s'appuie, elle, sur les fonctions remplies par les diplômes pour l'accès aux emplois.

Certains diplômes ont une fonction d'égalisation et d'unification. C'est le cas de ceux qui donnent accès à des professions dont l'exercice est subordonné par la loi à la possession d'un titre qui doit garantir la compétence. L'unité du territoire français et la liberté d'établissement des citoyens en tout point de ce territoire impliquent une réglementation nationale du diplôme, qui permet à celui qui le détient, d'exercer sa profession n'importe où, quel que soit l'établissement qui lui a conféré ce diplôme. Un second cas est celui de la fonction publique. Lorsque l'Etat-employeur exige que les candidats à un concours de recrutement possèdent un diplôme donné, il doit s'assurer que tous les citoyens se trouveront placés dans des conditions relativement identiques s'ils veulent tenter d'obtenir ce diplôme. L'égalité d'accès des citoyens à la fonction publique exige une certaine dissémination des lieux de formation et une homogénéité suffisante de ces formations. Dès lors un diplôme qui doit remplir cette fonction égalisatrice tend à devenir un diplôme national. Il doit être soumis à une réglementation nationale pour unifier les conditions d'accès à certains emplois.

Mais les diplômes ont aussi une fonction différenciatrice. Les conditions d'accès aux emplois du secteur privé et des entreprises publiques sont définies par les employeurs, qui cherchent à sélectionner le plus aisément possible des candidats de bonne qualité. Le diplôme est un filtre qui permet de délimiter une sous-population de candidats, au sein de laquelle l'employeur estime avoir de fortes chances de trouver un grand nombre d'individus pourvus des qualités qu'il désire. Tout employeur cherche à simplifier la sélection et à réduire l'incertitude qui lui est attachée. C'est pourquoi il a tendance à accueillir favorablement un classement des diplômes dans lequel il a confiance.

Si un diplôme est délivré par de nombreux établissements, et si le nombre annuel de diplômés d'une spécialité est élevé, beaucoup d'employeurs souhaiteront une information plus précise, un filtre plus sélectif. Ils estimeront que le diplôme, par lui-même, ne donne pas assez d'indications sur ceux qui le possèdent. Ils auront tendance à demander un classement des établissements qui délivrent ce diplôme, ce qui est une façon de ne pas croire à la vertu homogénéisante de la réglementation nationale. Un tel classement est à coup sûr utile aux employeurs et précieux pour les diplômés qui sortent des établissements placés en tête de liste. Il a de l'intérêt aussi pour les jeunes qui doivent choisir une formation puisqu'il peut aider à tenter ses chances à bon escient. Naturellement, les diplômés qui viennent des établissements situés en queue de classement en subissent les conséquences.

Les modes usuels de sélection, en vue du recrutement, développent la fonction différenciatrice des diplômes et des établissements de formation. Les choses sont très avancées pour les établissements qui destinent leurs diplômés au secteur privé : écoles d'ingénieurs, écoles de gestion, ainsi que certaines maîtrises délivrées par les universités. Dans celles-ci, la fonction différenciatrice conduit ainsi à refuser une partie des contraintes des diplômes nationaux. Car l'uniformité et la différenciation ne s'accordent évidemment pas.

La contradiction latente entre les deux fonctions des diplomes a longtemps été assez faiblement ressentie dans la plupart des universités. Essentiellement parce que la grande majorité des diplômes remplissaient une fonction égalisatrice : les possesseurs de ces diplômes allaient surtout vers les professions libérales et l'administration. Mais, aujourd'hui, les universités ont, dans l'ensemble, accru leur pénétration dans le secteur privé. La proportion de diplômés qui y trouvent des emplois augmente, et cela d'autant plus que l'administration recrute moins que naguère.

Supprimer ou alléger fortement la réglementation nationale des diplômes aurait pour but de développer la fonction différenciatrice de ces derniers. Par conséquent, d'inciter les universités à se concurrencer davantage. Mais cela n'aurait d'effet que si les universités avaient intérêt à cette concurrence. Le désir de prestige et le souci de servir au mieux les étudiants et la science sont des stimulants non négligeables, mais ils agissent aussi bien dans le cadre de la réglementation nationale. De sorte que le gouvernement devrait trouver un moyen plus direct et plus spécifique de susciter cette émulation. Il en possède un : puisque l'habilitation à délivrer un diplôme national s'accompagne d'une attribution de crédits quasi uniforme pour une filière donnée, quel que soit l'établissement auquel l'habilitation est accordée, il suffit de supprimer le caractère national de ce diplôme pour se donner la possibilité d'édicter de nouvelles règles d'attribution des moyens financiers. Par exemple, associer la subvention de l'Etat à l'obtention d'autres ressources, y compris les droits d'inscription.

Un autre système consiste à verser aux universités une subvention par étudiant ou par filière, uniforme mais insuffisante, pour les inciter à trouver le complément indispensable par la concurrence. Tout cela paraît logique si l'objectif majeur est de tourner les universités vers les débouchés offerts par des employeurs libres de définir leurs critères de recrutement comme ils l'entendent. Vraisemblablement, cette incitation à la concurrence pousserait à une sélection accrue et à un *numerus clausus* rigoureux.

Mais la fonction égalisatrice des diplômes ne peut être oubliée. Même si la part des emplois salariés du secteur privé et semi-public s'accroît, le débouché initial ne disparaîtra pas. De sorte que la contradiction et le conflit entre les deux fonctions des diplômes paraissent grandir. Si le maintien du système des diplômes nationaux gêne le développement de la fonction différenciatrice, son abandon aurait des conséquences profondes sur l'accomplissement de la fonction égalisatrice.

Puisque les motifs très forts qui avaient conduit à créer une réglementation nationale pour permettre aux universités d'assurer convenablement la fonction égalisatrice des diplômes sont encore valables, le maintien de l'essentiel du système s'impose. Le souci très profond d'améliorer le fonctionnement des universités n'exige pas une rupture aussi brutale avec des principes essentiels. La recherche d'un nouvel équilibre entre les deux fonctions des diplômes est indispensable. Cet équilibre doit faciliter une rénovation des universités. Mais le maintien des diplômes nationaux paraît un meilleur moyen d'y arriver que leur suppression.

(*) Professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse.

(1) *Le Monde* du 16 décembre 1978.

# Pour des écoles a-normales...

par GILLES FERRY (*)

LA contribution de l'Université à la formation des instituteurs a été évoquée régulièrement depuis l'ouverture des pourparlers entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants. C'est un principe qui paraît admis, mais la nature de cette contribution n'a pas été précisée. On sait seulement que l'Université pourrait être concernée par une certification que l'on voudrait « universitaire », et par la présence de représentants de l'Université dans un conseil de perfectionnement regroupant tous les formateurs intervenant dans les écoles normales transformées en centres de formation.

Peut-on espérer que les formules vers lesquelles on tend ne fixeront pas de manière uniforme et définitive les contenus et les modalités de cette coopération ?

Il faut d'abord savoir si la participation de l'Université serait recherchée comme une caution ou comme une ouverture du champ de formation.

Dans une première perspective, il s'agit d'améliorer l'indice des instituteurs dans la grille de la fonction publique. Une certification universitaire en donnerait le moyen. A la limite, l'intervention de l'Université se limiterait à une signature au bas d'un procès-verbal d'examen, comme pour le baccalauréat. Un examen qui serait dit universitaire, soit parce qu'il contient un DEUG spécifique, soit parce qu'il procurerait l'équivalence du DEUG.

Deuxième perspective : on vise à revaloriser, non plus seulement l'indice et la rémunération des instituteurs, mais leur statut socio-professionnel en conférant à la formation même le label universitaire. Pour cela, on fait appel à des enseignants universitaires qui assurent épisodiquement des conférences ou des séminaires, comme c'est aujourd'hui le cas dans certaines écoles normales.

Dans les deux cas, l'Université ne fait guère plus que fournir une caution aux centres de formation pour rehausser leur prestige, pense-t-on, et... cultiver le sien. Quels bénéfices pour les élèves-instituteurs et pour l'enseignement qu'ils sont appelés à dispenser ? Sur quels critères les interventions ponctuelles de l'Université (ou plutôt les prestations personnelles de quelques universitaires) seraient-elles jugées plus valables que les apports des formateurs du centre ? Et pour l'Université, cette forme de collaboration qui n'implique aucun engagement et ne suppose aucun changement dans ses pratiques habituelles, l'intérêt est faible.

Il en va tout autrement si la participation de l'Université correspond à un projet d'ouverture. C'est une troisième perspective, dans laquelle la notion même de « centre de formation » est à redéfinir. Tout centre de formation fait bénéficier ses élèves d'un groupe d'appartenance, d'un encadrement permanent, d'une infrastructure et de ressources pédagogiques appropriées. Mais ces avantages sont contrebalancés par des inconvénients : un collectif risque toujours de se replier sur lui-même, et le conformisme s'installe quand l'institution de formation n'est autre que l'institution employeuse. Le centre de formation peut échapper à ces inconvénients s'il se conçoit comme un lieu de réflexions et d'expériences susceptibles de se poursuivre dans ses murs et en dehors. Le champ élargi de la formation implique alors la collaboration de formateurs du centre avec plusieurs partenaires, non seulement les U.E.R. de linguistique, de mathématiques, de sciences de l'éducation, etc., mais aussi les écoles, les services administratifs, les institutions parascolaires. Avec chacune de ces instances, des projets pourraient être élaborés, éventuellement des conventions correspondant à des objectifs précis et limités dans le temps. Dans un agencement de ce type, l'Université n'apparaîtrait pas comme le temple du savoir, dispensant un enseignement « supérieur », mais comme le lieu spécifique de certaines démarches : interrogations critiques, approfondissements théoriques, initiation aux problématiques et aux méthodologies de la recherche.

Selon quelles modalités ? On peut en imaginer plusieurs : acquisition par les élèves-instituteurs d'unités de valeur capitalisables à l'Université même, participation à des travaux de recherche « tutoring » de mémoires, coopération d'enseignants universitaires et de formateurs du centre pour l'animation de certaines « unités de formation »... Aucune de ces modalités n'est à exclure, ni à privilégier. Bien au contraire, les formules sont à mettre au point localement par les parties intéressées, en fonction des ressources propres, de la position géographique, du projet de formation négocié avec les élèves-instituteurs. Ce qui importerait, c'est que dès la création des centres de formation, soit avant tout instituée une *structure de coopération* dotée d'une large capacité instituante, que soit reconnu le droit à la différence, à l'initiative de telle sorte que chaque centre soit une école a-normale.

Cette orientation ne concerne pas seulement la formation initiale des instituteurs. Si la question est d'actualité, elle ne doit pas faire oublier l'importance première de la formation de tous les enseignants en cours d'emploi et l'intérêt qu'il y aurait à s'acheminer vers un tronc commun de la formation pour toutes les catégories.

(*) Professeur à l'université de Paris X - Nanterre.

## UN LIVRE DE RENÉ RÉMOND

# « La Règle et le Consentement »

LORSQUE le 22 mars 1970, René Rémond quitta la salle du conseil de la faculté des lettres de Nanterre, sans avoir pu obtenir la majorité des deux tiers qu'il souhaitait pour être élu doyen, il se trouva nez à nez avec une troupe de journalistes du monde entier, parmi lesquels des représentants des télévisions suédoises et japonaises... C'est qu'à cette époque ce qui se passait à Nanterre faisait frémir les salles de rédaction. Nanterre, comme Berkeley, ou Berlin, était un des symboles de la contestation qui enflammait les campus depuis quelques années.

En 1976, lorsque le même René Rémond, parvenu au terme de son mandat de président de l'université de Nanterre, céda la place à son successeur, Jean-Maurice Verdier, cela fit à peine quelques lignes dans les rubriques spécialisées des journaux.

Entre ces deux dates, il y a la décroissance progressive du mouvement étudiant, qui s'est définitivement consumé avec la longue grève suicidaire de 1976. Il y a, en sens inverse, le patient mouvement de reconstruction des universités françaises autour des institutions créées par la loi d'orientation de 1968. C'est cette reconstruction que relate, dans ce livre, René Rémond, qui en fut l'un des artisans sur le terrain, puisqu'il dirigea de 1968 à 1976, successivement le département d'histoire, la faculté des lettres puis l'université de Nanterre.

L'histoire de cette résurrection — le mot n'est pas trop fort si l'on se souvient de l'état de décomposition où se trouvait Nanterre après 68 — tient dans les deux mots qui font le titre de l'ouvrage : *la Règle* — c'est-à-dire la mise en place patiente d'institutions, mais aussi de modes de relations entre les individus et les groupes qui composent l'université — et *le Consentement* — c'est-à-dire le rassemblement progressif et volontaire des esprits et des énergies autour des nouvelles structures. La règle, parce qu'il fallait donner une armature et un code à cette société éclatée ; le consentement, parce que rien, dans la collectivité d'intellectuels qu'est une université, ne peut s'obtenir par la contrainte : on ne peut avoir recours qu'à la conviction — même face à la violence.

Le chapitre consacré au traitement de la violence par les seules armes de la persuasion est l'un des plus forts et des plus actuels de ce livre. René Rémond répond, avec des exemples et des témoignages précis, à tous ceux qui sont si prompts à penser qu' « il n'y a qu'à faire donner la police » pour liquider la contestation. La contestation, estime René Rémond, est un problème politique (tout comme la délinquance est un problème social) et doit donc être traitée en termes politiques. La répression n'est jamais une solution. De la part d'un homme qui a eu, plus souvent qu'à son tour, à affronter la violence physique et surtout psychologique (qui n'est pas la moins pénible), la leçon vaut d'être méditée.

Propos bien optimistes, dira-t-on. René Rémond, en effet, ne craint pas d'afficher cette vertu de plus en plus rare — en particulier chez les universitaires — qu'est l'optimisme. Alors qu'on entend de partout s'élever gémissements et récriminations, il ne craint pas de dire que les choses peuvent toujours s'arranger pourvu qu'on en ait la volonté et qu'aucune situation n'est désespérée. Il a en particulier une confiance inébranlable dans les vertus de la loi et de l'élection. Pour lui, il n'y a pas de meilleur remède pour dénouer une crise — même apparemment inextricable — que d'appeler les gens à voter. Même si elle peut se comprendre de la part d'un historien, spécialiste de la science politique et de l'analyse électorale, cette foi républicaine appliquée à la réalité universitaire a, à première vue, quelque chose d'incongru. Enseignants et étudiants semblent le plus souvent se soucier comme d'une guigne de tout ce qui a trait au gouvernement de leur université et considèrent les délibérations des conseils comme des parlotes interminables et inutiles...

Mais René Rémond fait partie de cette génération d'universitaires, « *enfants de mai 68* », qui croient dans les principes d'autonomie des universités, de participation et de pluridisciplinarité sur lesquels repose la loi d'orientation et qui se sont jetés à fond dans la bataille pour les appliquer.

### Pour quoi faire ?

Dix ans après, l'enthousiasme qui habitait les premiers bâtisseurs des universités nouvelles est-il intact ? Ce n'est pas sûr. Si René Rémond ne tarit pas d'éloges sur les ministres qui ont succédé à Edgar Faure — Olivier Guichard, Joseph Fontanet et Jean-Pierre Soisson — qui, avec des styles différents, ont respecté fidèlement l'esprit de la loi d'orientation, il exécute en quelques phrases sèches l'actuel ministre des universités, à qui il reproche d'avoir délibérément tourné le dos à cette politique.

Si, malgré ces interrogations sur l'avenir, on se laisse gagner par le caractère tonique de ce livre qui est une apologie du réalisme et du mouvement, une question vient pourtant à l'esprit : certes, les institutions nouvelles se sont mises en place, les présidents d'université ont présidé, les conseils ont délibéré, les étudiants et les enseignants ont voté... Mais qu'est-ce que tout cela a changé ? En quoi cette gigantesque machinerie a contribué à modifier l'enseignement, la vie des étudiants ? En bref, que fait-on dans ces universités autonomes et cogérées ? Et à Nanterre en particulier ? Emporté dans le tourbillon du président, on perd de vue l'universitaire. Et lorsque René Rémond écrit : « *C'est grâce à l'autonomie que les universités ont plus fait, au cours des années 1970, pour créer, innover, s'ouvrir à la société et à leur temps, diversifier leurs activités, que durant les deux ou trois générations précédentes* », on ne demande qu'à le croire sur parole, mais on aimerait quand même en savoir plus sur toutes ces innovations, ces créations et ces ouvertures.

Les universités n'ont pas péri en 68. Grâce à des universitaires courageux et entreprenants comme René Rémond, elles ont été remises sur pied et fonctionnent sur des bases nouvelles. Mais que veut-on en faire ? C'est une question dont la société française ne paraît guère se soucier et qui n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement du professeur Raymond Barre...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ Fayard, 488 pages, 65 francs.

Le Monde

# étranger

## LE TRAITÉ DE PAIX ÉGYPTO-ISRAÉLIEN ET SES RÉPERCUSSIONS

**La signature du traité israélo-égyptien continue de susciter de violentes réactions dans le monde arabe. Selon des chiffres officiels, un million d'Irakiens ont défilé dans les rues de Bagdad mardi, cinq cent mille Syriens dans les artères de la ville de Damas. D'importantes manifestations ont d'autre part eu lieu dans plusieurs villes d'Iran, notamment à Téhéran, Qom, Tabriz et Oroumieh.**

**L'ambassade d'Egypte à Téhéran a été occupée, puis évacuée par des étudiants. A Dacca, capitale du Bangladesh, une quarantaine d'étudiants palestiniens armés ont pris en otage l'ambassadeur d'Egypte, avant de le libérer sur l'intervention des autorités.**

**En Algérie, le F.L.N. a organisé mardi dans les principales villes des réunions pour « dénoncer l'une des plus grandes trahisons que la nation arabe ait jamais connue ». Tenant une conférence de presse à Alger, le général égyptien Chazli, chef de l'état-major lors de la guerre d'octobre 1973, qui s'est depuis élevé contre le régime, a déclaré que « la première étape d'un règlement au Proche-Orient passe par l'élimination du président Sadate ». Il a fait état, à ce propos, d'un « profond malaise dans l'armée égyptienne ».**

**● AU VATICAN, « l'Osservatore Romano » écrit que le traité israélo-égyptien constitue une « grande espérance », mais qu'il subsiste une série de problèmes immédiats à régler, notamment celui des droits palestiniens. « Ce n'est pas encore le dénouement complet d'un drame ancien », ajoute le quotidien.**

**● A PEKIN, Chine nouvelle se montre satisfaite de la signature du traité israélo-égyptien et attribue la division du camp arabe aux « manœuvres soviétiques ».**

**● A PARIS, l'ambassadeur de Libye, M. Achour Gargoum, dans une interview à l'A.F.P., estime que l'accord de Washington « ouvre la voie à une agression » contre son pays, car la Libye « du fait de la défection égyptienne, est devenue un « pays du champ de bataille ».**

**De son côté, le représentant de l'O.L.P., M. Ibrahim Souss, a déclaré : « Nous voulons une paix globale, négociée, acceptée par toutes les parties, mais non une paix imposée. »**

**Le bureau exécutif du parti socialiste français a « salué » mardi la conclusion de la paix entre l'Egypte et Israël, et a réaffirmé sa « condamnation de toute forme de terrorisme ». En revanche, l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.), se prononce pour un « règlement global comportant l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés » et la reconnaissance réciproque d'Israël et de l'O.L.P.**

## LE CAIRE : malaise et irritation populaires à la perspective d'accueillir M. Begin

De notre correspondant

Le Caire. — Dans la nuit de lundi à mardi 27 mars qui a suivi la signature du traité de paix, certaines autorités, ayant sans doute entendu des radios étrangères constater le manque apparent d'enthousiasme dans les rues de la capitale égyptienne, ont cru bien faire en organisant un feu d'artifice impromptu. Après minuit, les fusées colorées se sont mises à crépiter sur le Nil entre l'obélisque de Tanis et l'hôtel Hilton, réveillant les touristes, mais ne drainant aucune foule vers la corniche. Gerbes d'étincelles à n'en plus finir pour une métropole endormie et des quais déserts : la première nuit de vraie paix depuis trente ans en Egypte aura eu l'aspect d'une farce surréaliste.

Mardi soir, en revanche, les multitudes cairotes, notamment celles qui campent autour de la mosquée Sidna Al Hussein à l'occasion de la grande fête populaire célébrée chaque année en souvenir d'un petit-fils de Mahomet, ont pu voir un nouveau feu d'artifice, tiré cette fois du haut du Moqattam, montagne tabulaire dominant la ville.

Au Caire, les édiles ont commencé à préparer *« l'accueil historique »* qui sera réservé, le vendredi 30 mars, au raïs. Des colombes en plâtre se sont posées en masse autour du monument au Khédive Ismaïl, sur la place de la Libération. Des portraits géants du raïs en grand uniforme sont installés aux carrefours, ainsi que des banderoles exaltant *« la paix offerte aux mères des victimes de guerre »* ou appelant la protection divine sur *« les faiseurs de paix »*.

Jusqu'au retour de M. Sadate, les mosquées resteront illuminées, tandis que le pape Chenouda III, des coptes orthodoxes, a ordonné des prières pour le raïs dans les églises. Mardi, la majorité des Egyptiens sachant lire ont passé une bonne partie de la journée penchés sur les journaux décrivant la paix. Beaucoup ont constaté : *« Ce qu'il faut retenir, c'est que maintenant nous serons tranquilles et nous pourrons nous consacrer à nos propres problèmes. »* Toutefois, la nouvelle qui a nourri le plus les conversations dans les quartiers populaires, mardi, n'a été ni la paix ni la décision du Caire de « geler » sa participation aux activités de la Ligue arabe, ni celle de suspendre les relations aériennes avec Damas, Bagdad, Amman et Aden, mais la prise en otage de l'ambassadeur d'Egypte à Dacca. Le sang nationaliste de bon nombre d'Egyptiens n'a fait qu'un tour et a ravivé l'aigreur à l'égard des Palestiniens. Un peu comme les Espagnols au temps du caudillo, les Egyptiens, même lorsqu'ils sont loin d'être des soutiens inconditionnels du régime, ont tendance à serrer les rangs autour du gouvernement dès que leur pays est la cible d'opposants étrangers.

Malgré la propagande insinuante des intégristes islamiques, il n'y a pas pour le moment en Egypte de réaction de rejet à l'égard du traité. Seule la prochaine venue au Caire de M. Begin, *« l'homme à la méchante figure »*, comme l'appellent aussi bien les employés de banque que les revendeuses de cigarettes, continue de susciter de plus en plus l'irritation de l'homme de la rue.

### L'opposition de la gauche

Le seul parti légal, qui rejette d'une manière claire et officielle les accords, est le Rassemblement progressiste de M. Khaled Mohieddine, ancien *« officier libre »* de la révolution de 1952. Ce mouvement, qui regroupe marxistes, nassériens de gauche, religieux réformistes, a diffusé, mardi, une longue déclaration invitant le Parlement à ne pas ratifier *« une paix américaine hostile aux droits des Arabes »* et les citoyens à *« boycotter toute présence israélienne en Egypte, qu'elle soit diplomatique, culturelle, économique ou touristique »*. (Le parti nationaliste du Wafd avait agi de même à l'égard des Britanniques dans les années trente.)

Aux yeux de la direction du Rassemblement progressiste, qui comprend notamment un ancien ministre du plan de M. Sadate, M. Ismaïl Sabri Abdallah, le traité de Washington est *« un accord de guerre et non pas de paix »*. Il *« limite la souveraineté égyptienne dans le golfe d'Akaba (...), prive le pays de la libre disposition de son pétrole au Sinaï (...), crée un noyau défensif en faveur des intérêts américains en Afrique et au Proche-Orient, noyau appelé à remplacer le défunt CENTO »*. (Pacte dont la chute du chah a entraîné la disparition.) La gauche légale égyptienne ne rend toutefois responsable du traité que les Etats-Unis. Elle conclut : *« Camp David a signifié l'abandon de Jérusalem, et Washington celui des Palestiniens. (...) Nous refusons ce traité. »*

Réduit par le pouvoir à ne s'exprimer que dans un bulletin ronéotypé, n'ayant accès ni à la radiotélévision ni aux journaux nationaux, ne disposant que de deux députés au Parlement, le courant marxiste-nassérien n'a guère d'espoir de pouvoir défendre ses thèses devant l'opinion. En revanche, et cela paraît à l'heure actuelle retenir toute l'attention des responsables du maintien de l'ordre, un rapprochement tactique serait en train de s'ébaucher entre des jeunes communisants, lassés du « légalisme » du rassemblement progressiste, et des extrémistes musulmans. Le récent incendie qui a détruit l'un des plus anciens sanctuaires chrétiens 25-26 mars) s'étant avéré d'origine criminelle, des policiers en armes ont pris position autour des églises à travers tout le pays. *« Gare aux bombes dans les mosquées, maintenant »*, a lancé un mauvais esprit.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A LA CONFÉRENCE ARABE DE BAGDAD

## M. Yasser Arafat propose des mesures contre les États-Unis pour « frapper le serpent à la tête »

La conférence de Bagdad des ministres arabes des affaires étrangères et de l'économie, destinée à examiner les sanctions contre l'Egypte, qui a tenu deux séances le mardi soir 27 mars, a repris ses travaux, mercredi, pour examiner deux « documents de travail ». Le premier a été présenté par la Syrie et l'Irak ; le second devait être rédigé par un comité formé de ministres de sept membres de la conférence (Irak, Syrie, Arabie Saoudite, Jordanie, l'Etat des émirats arabes unis, l'Algérie, l'O.L.P.). Tous les Etats arabes sont présents à la conférence hormis, bien entendu, l'Egypte et, selon les informations dont on disposait ce mercredi en fin de matinée, le Soudan et Oman.

Le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, après une diatribe contre Washington, a demandé aux participants de décréter un boycottage pétrolier, de rompre toutes relations commerciales et de retirer tous leurs fonds des Etats-Unis. *« Il faut frapper la tête du serpent, et non sa queue »*, s'est-il exclamé, avant d'insinuer que la résistance palestinienne n'hésiterait pas à frapper les régimes arabes qui ne se montreraient pas suffisamment sévères pour l'Amérique. *« Croyez-moi, messieurs, nous avons les moyens de faire appliquer notre volonté »*, a-t-il déclaré.

Le ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, le prince Saoud, a écouté sans broncher l'intervention du dirigeant palestinien, qu'il s'est seulement abstenu d'applaudir.

### Des « dirigeants hypocrites »

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Saddoun Hammadi, a aussitôt déclaré que la proposition de M. Arafat était *« digne d'être incluse dans l'ordre du jour de la conférence »*.

Dans un discours aussi violent que celui du président de l'O.L.P., le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, a déclaré que son pays *« combattra jusqu'au bout tous ceux qui s'allient à Sadate »*. Il a estimé *« indispensable »* une position arabe *« unique »* et non *« une position déclarée et une autre secrète »*.

Il a exigé que toutes les sanctions qui avaient été décidées au sommet de Bagdad en novembre soient mises en œuvre. Il faut *« prouver que ces résolutions ne sont pas qu'un chiffon de papier »*, a-t-il affirmé. Le vice-président irakien a encore déclaré : *« Il convient de considérer tout Etat qui ne s'engage pas à appliquer réellement et sincèrement les résolutions de ce sommet comme l'allié de Sadate et de ce fait du sionisme, et de le traiter en conséquence. »*

Le président libyen Kadhafi avait adressé, mardi 27 mars, un message aux chefs d'Etats arabes dénonçant les *« dirigeants arabes hypocrites »* qui sont *« la véritable cause de la trahison de Sadate qu'ils ont largement financé »*.

Notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, nous indique que l'Arabie Saoudite a demandé à la Tunisie d'accueillir le siège de la Ligue arabe dont le retrait du Caire doit être décidé à Bagdad. La Tunisie a réservé sa réponse, mais on croit savoir qu'elle serait plutôt favorable au projet, à condition qu'un « consensus » se dégage dans le monde arabe. Avant la signature du traité de Washington, la Tunisie ne souhaitait pas heurter de front le président Sadate.



## LE DÉSACCORD SUR JÉRUSALEM-EST

De notre correspondant

Jérusalem. — Lors des négociations sur l'autonomie qui doivent commencer, en principe, un mois après la ratification du traité, la définition du mot Cisjordanie (en anglais West Bank, rive occidentale du Jourdain) sera l'un des tout premiers sujets de discussions et l'un des plus épineux, à tel point que ce pourrait être d'emblée la pierre d'achoppement dans cette nouvelle et très incertaine phase du processus de paix.

Ce n'est pas simple affaire de vocabulaire. Cette question essentielle reste pour le moment en suspens puisque les signataires du traité, égyptien et américain, d'une part, et israélien d'autre part, ont pour ce mot des définitions radicalement contradictoires. Dans la lettre jointe au traité à propos de la mise en place du régime d'autonomie, un post-scriptum apparemment anodin a été glissé à la demande des Israéliens : *« Dans chaque paragraphe où est employé le terme West Bank, celui-ci sera compris par le gouvernement d'Israël comme désignant la Judée et la Samarie (Cisjordanie). »* Tout le problème du statut de Jérusalem est contenu dans ces deux lignes qui sont une parfaite *« base de désaccord »*. La précision signifie, en effet, qu'Israël conserve sa terminologie qui exclut Jérusalem de la Cisjordanie.

L'ensemble de l'agglomération de Jérusalem — qui s'étend administrativement dans un rayon d'au moins une demi-douzaine de kilomètres autour du centre — a été déclaré « réunifié » au lendemain de la guerre de six jours. Le rattachement à Israël de la vieille ville et de toute la partie arabe, anciennement sous contrôle jordanien, a été proclamé unilatéralement en juin 1967.

Alors que les gouvernements américain et égyptien estiment que Jérusalem-Est (la ville arabe) fait partie de la Cisjordanie, M. Begin, soutenu par la quasi-totalité des partis israéliens, reste inflexible. Devant la Knesset, le 20 mars, il déclarait une fois de plus : *« Jérusalem réunifiée est la capitale éternelle d'Israël et ne sera jamais redivisée. »* Il a encore fait allusion à cette affirmation à Washington, lundi, au moment même où il apposait sa signature au bas du traité. Cela veut dire dans l'immédiat que, selon les Israéliens, l'autonomie ne s'appliquera pas aux habitants de Jérusalem-Est, que ces derniers ne pourront avoir de représentants aux prochaines négociations et que près de quatre-vingt mille électeurs ne pourront participer à la désignation du conseil administratif autonome. — F. C.

*Devant des parlementaires américains*

## MM. Sadate et Begin dénoncent la politique de Moscou au Proche-Orient

Washington *(A.F.P.)*. — Au lendemain de la signature, lundi 26 mars, du traité israélo-égyptien, le président égyptien et le premier ministre israélien ont pris la parole successivement devant des membres du Congrès.

Le président Sadate a demandé aux Etats-Unis d'*« user de leur influence pour modérer l'opposition des Israéliens »* aux positions de l'Egypte concernant l'avenir des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. *« Nous avons l'intention d'honorer chaque mot des documents signés lundi »*, a déclaré M. Sadate.

Il a, d'autre part, lancé un appel à la coopération des Etats-Unis pour reconstruire en Egypte une infrastructure militaire devenue *« désuète »*. *« L'Egypte occupe une position stratégique unique et a des responsabilités spéciales dans le monde arabe »*, a-t-il rappelé. *« Nous ne voulons pas que les Etats-Unis se comportent en gendarme au Proche-Orient*, a-t-il ajouté. *Et nous ne voulons pas non plus jouer ce rôle. »*

Le raïs a réaffirmé la position égyptienne sur Jérusalem : conseil municipal mixte composé d'Israéliens et d'Arabes, en rappelant que le droit des Arabes et des musulmans du monde entier de venir prier à Jérusalem ne pouvait être dénié.

De son côté, le premier ministre israélien a fait appel à l'aide américaine devant les principaux membres du Sénat, puis de la Chambre des représentants. Au Congrès, M. Begin a déclaré qu'Israël faisait face à une coalition arabe composée de la Syrie, de l'Irak, de la Jordanie, et même de l'Arabie Saoudite, et a évoqué la menace de voir ces pays devenir *« des dépôts d'armes »* soviétiques.

Devant les sénateurs, M. Begin a présenté son pays comme la seule démocratie du Proche-Orient et mis en garde contre une influence soviétique croissante. Les récents combats entre les deux Yémens ont été, selon M. Begin, un *« test soviétique de la détermination de l'Occident »*.

D'autre part le président Sadate a donné, mardi à Washington, sa première conférence de presse réservée aux seuls journalistes israéliens, et retransmise par la télévision de Jérusalem.

Le président, avant de répondre aux questions, a tenu à rendre hommage aux *« mères israéliennes qui ont soutenu les efforts de paix depuis ma visite à Jérusalem »*.

Sur le problème palestinien, M. Sadate a déclaré : *« Je considère le traité que nous venons de signer non pas comme un premier pas, mais comme la pierre angulaire d'un règlement global au Proche-Orient. Or le problème palestinien est le cœur de tout le problème, et aucun règlement global ne pourra être obtenu tant qu'il n'aura pas trouvé sa solution. »*

*« L'Egypte*, a-t-il ajouté, *a toujours eu le sentiment de ses responsabilités, de ses engagements envers les pays arabes, quelle que soit l'attitude de ces derniers envers elle. En ce qui concerne les Palestiniens, et en particulier l'O.L.P. — malgré ses menaces à mon égard et l'attaque de mon ambassade à Dacca — je dois rappeler que ce sont des hommes désespérés. Je n'approuve pas leurs abus. Mais un moment viendra où, comme les autres Etats arabes, ils entendront mon appel, viendront à El-Arich, et commenceront à négocier. »*

Interrogé sur l'attitude de l'Union soviétique envers le traité israélo-égyptien, il a dit : *« L'U.R.S.S. voudra toujours chercher où établir une atmosphère de « ni paix ni guerre », qui lui permet de pêcher en eau trouble. »*

M. Sadate a précisé encore que l'ambassade égyptienne en Israël, qui sera ouverte dans dix mois, sera établie à Tel-Aviv et non à Jérusalem, et que les pourparlers sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, qui doivent commencer dans un mois avec la participation des Etats-Unis, se tiendront soit à El-Arich, le chef-lieu du Sinaï du Nord (qui dans deux mois redeviendra égyptien), soit à Beersheba, dans le Neguev.

### SÉSAME, OUVRE-TOI...

**Tel-Aviv (A.F.P.). — La première commande de produits égyptiens, ouvrant l'ère des relations commerciales entre Israël et l'Egypte, a été passée le mardi 27 mars par l'intermédiaire d'une firme en Europe.**

**Il s'agit de 50 kilos de graines de sésame importées par un hôtelier de Tel-Aviv. Le sésame est utilisé dans la fabrication de pâtisseries orientales pour lesquelles Arabes et Israéliens ont une passion identique.**

# PROCHE-ORIENT

## De la mer trop Rouge

*(Suite de la première page.)*

Comme on ne peut pas tout faire à la fois, personne, apparemment, ne s'est encore occupé de débarrasser les trottoirs, les places et les terrains vagues des carcasses de voitures des monceaux de détritus et gravats en tout genre qui sont le prix de la frénésie de bouger, de consommer, *de bâtir. Il y a une fortune à* ramasser pour celui qui s'en chargera : il paraît qu'un Italien est sur l'affaire. En direction de la mer et du quartier des ambassades, qui devront bientôt déménager vers l'austère Ryad, la capitale, à 600 kilomètres de là, le spectacle devient surréaliste. Il faudrait trouver un mot qui désigne un gros, un très gros multiple d'esplanade, pour décrire le gigantesque espace, plat comme la main, gris comme le désert, où achève de s'édifier, face au palais royal flambant neuf, la Jeddah de la fin du siècle. Pour donner au paysage un cachet fellinien — qui a bien pu le lui demander ? — un sculpteur audacieux a posé sur des socles de ciment des assemblages de tôle rouillée, parfaitement hétéroclites, parfaitement incongrus sur cette terre de l'arabesque et du minaret.

Deux hautes cheminées, en fond de tableau, signalent la présence d'une des unités mixtes — centrale thermique-usine de dessalement de l'eau de mer — construites pour pourvoir aux besoins d'une cité que le soleil assoiffe d'un bout de l'année à l'autre. Pour l'électricité, malgré la prolifération des conditionneurs d'air, le problème est résolu. Pour l'eau, dont le prix de revient est bien supérieur à celui de l'essence, le délai d'un an dont parlent les autorités pourrait être difficile à tenir. Jeddah, comme les autres agglomérations du royaume, se développe à toute vitesse. Rien ne pourrait mieux symboliser la croissance de ces villes-champignons que les énormes châteaux d'eau, en forme précisément de champignons, brillamment éclairés le soir, qui dominent leur horizon.

### Un islam exclusif

Dès à présent, en effet, l'Arabie Saoudite, vouée depuis toujours au nomadisme, est devenue un pays à large prédominance urbaine, quitte pour les Bédouins reconvertis en citadins à retrouver, dès qu'ils ont un moment libre, le chemin du désert et la tente. Mais la route qu'ils empruntent est asphaltée et ils emportent dans leur voiture la télévision à transistors qui fait ici fortune. Ceux qui sont restés nomades n'ont d'ailleurs pas pour autant échappé au vent de la modernisation. Assujettis comme tout le monde à la sécurité sociale, ils disposent eux aussi de récepteurs portatifs de télévision. Au bord de leurs campements oblongs, brun foncé rayé de blanc, la camionnette « pick-up » Datsun ou Toyota a le plus souvent remplacé le chameau. Dans les Emirats arabes unis, sur l'autoroute d'Abu Dhabi à Al Ain, nous verrons même une chamelle et son petit installés tant bien que mal à l'arrière d'un de ces engins.

Ce qui est vrai de Jeddah l'est aussi en un sens de Ryad, dont on a peine à imaginer, tant est sec le décor désertique sur lequel elle a été plaquée, que son nom signifie « jardin » et que son sous-sol recèle de l'eau en abondance. Il faut apercevoir, dans le quartier du Bazar, la forteresse de pisé, à l'aspect typiquement saharien, qu'Ibn Séoud y fit construire il y a un demi-siècle seulement, ou se rendre dans l'oasis toute proche de Dir'iyah, dont les maisons d'ocre, pour la plupart en ruines, ruissellent de lumière sous le ciel bleu, pour mesurer à quel point le pétrole et la volonté d'une famille ont transformé le pays. Mais Ryad, à bien des égards, a devancé Jeddah : ici, pas de monceaux de débris, de rues au tracé problématique, partout de larges boulevards bordés d'immeubles solides qui pourraient se trouver dans n'importe quel pays chaud ayant du bien, c'est le cas de le dire, au soleil, n'étalent les cent minarets qui rappellent à ceux qui seraient tentés de l'oublier qu'on est ici en terre d'islam et d'islam très exclusif. Ne parlons pas des juifs ou des athées : ils n'ont guère de chance d'entrer en Arabie Saoudite s'ils

هكذا من الاصل

ROCHE-ORIENT

e la mer trop Roug

Un islam exclusif

S LA PAIX.





# au golfe qui n'est plus Persique

confessent leur conviction sur leur demande de visa. Mais il y a de 120 000 à 140 000 catholiques parmi les travailleurs immigrés et aussi pas mal de protestants. Sans doute disposent-ils de quelques aumôniers de fait. Mais ils n'ont pas droit à une seule église. Il paraît que le pape a l'intention d'entreprendre des démarches auprès des autorités saoudiennes ; il y a déjà eu des contacts : le cardinal Pignedoli avait été reçu par le roi Fayçal, en avril 1974, pour parler des Lieux saints de Jérusalem.

Tâche difficile. On n'est pas ici dans la Fédération voisine des Emirats dont le président, Cheikh Zayed, a laissé construire des églises catholiques et protestantes et déclaré, paraît-il, qu'il attachait plus d'importance au fait de prier qu'à l'identité du Dieu que l'on priait. Les événements d'Iran n'ont fait qu'encourager encore un peu plus un mouvement intégriste qui s'autorise du fait que le roi est gardien des Lieux saints de l'islam et qui entend bien tout faire pour empêcher la modernisation technique de remettre en cause la personnalité de l'homme musulman.

Le royaume se fait gloire d'être seul au monde à avoir comme constitution le seul Coran, dont radio et télévision diffusent constamment les préceptes, et comme seul code juridique la *Sharia*, la loi de l'islam. L'appel du muezzin découpe la journée de chacun, faisant se fermer à chaque fois les rideaux de fer des magasins du Bazar. La vente d'alcool est fermement interdite, bien qu'il soit de notoriété publique que le whisky coule par caisses au domicile de grands personnages. Certains vont, paraît-il, jusqu'à faire don au transporteur du camion dans lequel il les a acheminées à très grands risques. Il n'existe aucune salle de cinéma publique, même si, vidéo et magnétoscope aidant, des quantités de films, y compris du porno, passent sur les écrans des récepteurs privés.

Quant au statut de la femme, il ferait se pâmer d'aise le cher ayatollah Khomeiny : spécialement pendant la période du jeûne du Ramadan, la police religieuse a toute licence pour convaincre de se revoiler, à coups de badine, les impudentes qui se permettent de faire leurs courses au Bazar le visage découvert. Pas question, même pour une épouse d'ambassadeur étranger, de conduire une voiture : on prétend que des dames qui ne peuvent s'en passer se déguisent en homme, de temps à autre, le soir venu, et vont prendre le volant en compagnie de leur époux, dans quelque coin reculé, bravant la police. Celles qui tromperaient leur seigneur et maître risqueraient plus encore : la lapidation à mort de la femme adultère et de son partenaire se pratique encore. Chacun des assistants, au cours de la sinistre cérémonie qui se déroule le vendredi devant la grande mosquée, est tenu, au sens propre du terme, de leur jeter la pierre. Mais il faut pour cela que quatre témoins aient constaté la matérialité du crime, ce qui limite la fréquence des exécutions : moins d'une par an, nous a-t-on assuré. En revanche, un violeur a été tout récemment décapité au sabre sur cette même place où il arrive encore, à l'occasion, qu'on tranche la main d'un voleur invétéré.

Il est vrai que maintenant un tiers des filles fréquentent l'école et que l'on compte quelques milliers d'étudiantes : mais la ségrégation est absolue dans tous les cycles d'enseignement, quitte pour les jeunes filles, dans le supérieur, à suivre sur un circuit de télévision fermé les cours qu'un professeur mâle donne à leurs camarades du sexe fort. Et ces progrès demeurent lents. Les professions auxquelles peuvent accéder les femmes sont extrêmement limitées : enseignement, puériculture, certains services sociaux. Il n'y a pas de secrétaires ou d'hôtesses de nationalité saoudienne, et la première femme médecin formée dans le royaume ne sortira que dans quelques mois de l'Université. Quelques femmes qui ont vécu à l'étranger sont très évoluées et leurs maris sont fiers de faire constater aux amis de passage leur charme et leur esprit. Mais c'est là l'exception : la *ségrégation*, pour ne pas dire la claustration, des femmes demeure la règle, même si la polygamie est en voie de disparition.

## Les Emirats plus tolérants

Cette situation ne va-t-elle pas évoluer ? Dans la Fédération des Emirats, où la foi islamique n'est pas moindre, et où la vie publique reste dominée, comme en Arabie Saoudite, par le pouvoir héréditaire des chefs de grandes tribus, la tolérance est sensiblement plus grande. Toutes les filles vont à l'école, et le tiers des effectifs de la toute neuve université d'Al Ain, la seule de la fédération, est composé de jeunes personnes uniformément vêtues d'une longue robe sombre très Légion d'honneur. Elles suivent leurs propres cours. Mais, dans cette même université, ce sont des femmes, égyptiennes en général, qui s'occupent de la bibliothèque. Le voile, d'ailleurs assez rarement porté, ne dissimule plus la beauté féminine : d'une finesse arachnéenne, surchargé à la hauteur du nez et du menton d'un bande de tissu d'or sombre, il donne aux yeux les plus innocents la même saveur pécheresse qu'une cheville entrevue sous les froufrous au temps des équipages. L'alcool est vendu sans restriction dans les hôtels pour étrangers, et le nombre des boîtes de bière vides qui jonchent les plages de l'Emirat de Fardjah, soumis à la courtoise autorité d'un jeune homme de vingt-neuf ans, anglophone et diplômé d'agriculture de l'université du Caire, en dit plus qu'un long discours sur la facilité qu'il y a à s'en procurer.

Il est vrai que, en Arabie Saoudite même, l'atmosphère de l'agglomération Damman - Dharhan, sur le Golfe, au centre de l'empire pétrolier de l'Aramco, est déjà singulièrement différente de celle de la capitale. Un jeune homme, très vif, à qui nous avons eu affaire, se promenait en jeans. *« Jamais je ne pourrais circuler à Ryad dans cette tenue »*, nous a-t-il dit aussitôt.

A l'université du pétrole, véritable palais, d'un luxe, d'un confort, d'un équipement inouïs, dont les vastes structures, mêlant l'arc islamique et l'inspiration la plus moderne, dominent la ville comme un château fort, tous les cours sont donnés en anglais. On sent l'Amérique à peine moins présente, ici, que le Coran. Quant au Bazar, c'est, comme dans les Emirats, le domaine des Indiens et des Pakistanais : dhottis, saris, cheveux huilés, nuques graciles, fragrances des lourdes épices, éclat des tissus pendus aux devantures, on se croirait à Bombay plus qu'en terre arabique.

L'Arabie Saoudite comme la Fédération des Emirats, pays peu peuplés soudain à la tête de ressources prodigieuses, étaient en effet loin de disposer, en quantité et en qualité, des populations nécessaires pour exploiter ces richesses. D'où, dans les deux cas, une invasion fantastique de gens venus de toutes parts, Arabes, bien sûr, et notamment Libanais, Palestiniens, Egyptiens, Yéménites, mais aussi Européens, Américains, et plus encore Asiatiques : car aux émigrés du sous-continent indien déjà signalés, il faut ajouter les Iraniens, les Philippins, les natifs de Singapour ou de la Malaisie, et, principalement en Arabie Saoudite, les Coréens : ceux-ci sont quelque trente mille, peut-être plus, costauds, efficaces, précis, traçant des autoroutes dans le désert à la vitesse de l'éclair, et si disciplinés que chacun vous assure, dans le tuyau de l'oreille, qu'il s'agit en réalité de soldats.

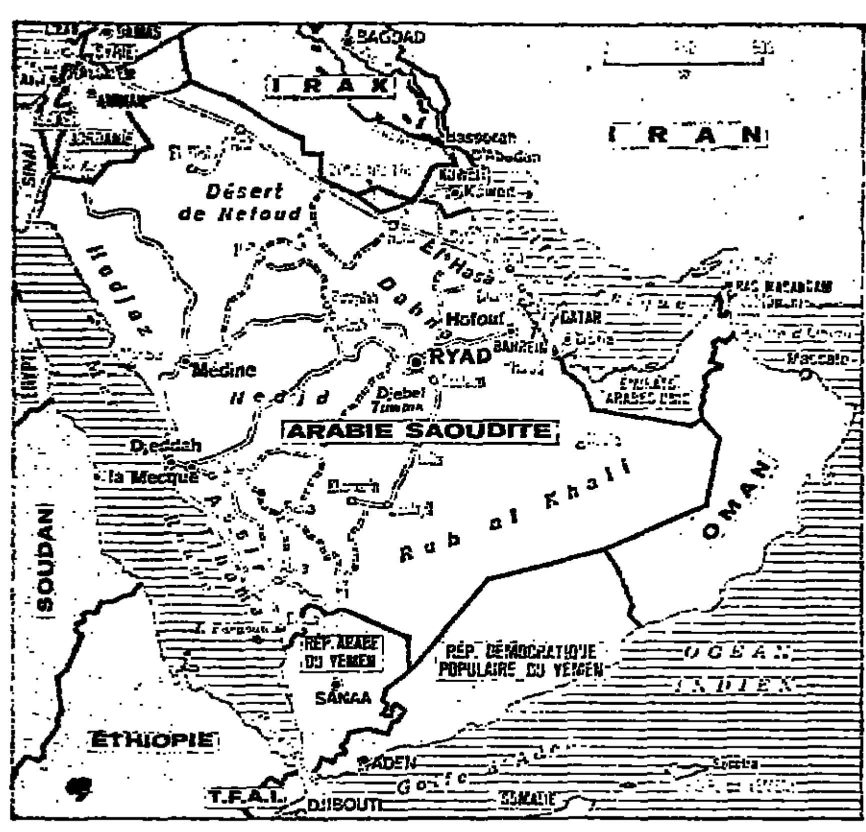
La société saoudienne se sentirait-elle menacée au point de devoir faire appel à des mercenaires camouflés ? Les dirigeants affichent une confiance totale dans l'attachement des populations à leur foi et à leurs traditions. Mais la censure est féroce et, à l'occasion, comme la plupart des censures, débile. Nous avons vu, sur la couverture d'un numéro du *Point*, une tache noire de la dimension d'une pièce de cinq francs : il s'agissait de dissimuler la photo, minuscule, d'un groupe d'hommes nus, vus de dos, sur le point d'être exécutés, extraite d'*Holocauste*... La télévision, la presse écrite sont d'un très grand conformisme. L'extrême prudence des propos échangés dans les soirées entre amis suggère la présence discrète, mais efficace, d'une surveillance de leur bon esprit.

Il serait surprenant que, parmi les étudiants ou les hommes d'affaires qui rentrent de l'étranger, il n'y en ait pas qui rêvent d'une vie plus libre, que parmi les centaines de milliers de travailleurs étrangers, dont beaucoup viennent de pays progressistes, il n'y en ait pas qui soient porteurs d'idées subversives. Il est bien vrai que, comme on ne cesse de le répéter, il n'y a rien dans le Coran qui interdise le progrès matériel, mais enfin il n'est pas nécessaire d'être marxiste pour savoir qu'il existe un rapport indiscutable entre l'infrastructure et la superstructure, et se demander si les institutions d'une aristocratie nomadique peuvent survivre sans s'adapter à un développement économique rapide. Surtout dans un pays dont le sol recèle un trésor ô combien ! convoité et quand s'accumulent, à sa périphérie, les nuages révélateurs des batailles toutes proches.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

**Objectif : l'indépendance**











# PROCHE-ORIENT

## Liban

## Le mandat de la force arabe de dissuasion est renouvelé pour une ultime période de trois mois

De notre correspondant

Beyrouth. — Le conseil de la Ligue arabe a décidé, au cours de sa session ordinaire tenue, à la fin de la semaine dernière, à Mogadiscio (Somalie), de renouveler, pour trois mois seulement, le mandat de la FAD (Force arabe de dissuasion), qui vient à expiration le 27 avril. Les Etats finançant ces troupes — l'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar et l'Etat des Emirats arabes unis — ont fait savoir qu'ils cesseront d'assumer les frais de leur présence au Liban au terme du nouveau mandat.

Après le retrait successif des contingents yéménite, soudanais et saoudien, il ne reste plus au sein de la FAD que cinq cents soldats de l'Etat des Emirats arabes unis pour trente mille Syriens. En pratique, la FAD est donc devenue une force exclusivement syrienne.

Après la décision prise à Mogadiscio, le gouvernement de Beyrouth se trouve devant le choix suivant : hâter la reconstruction de l'armée, de manière qu'elle puisse prendre la relève, ou substituer aux résolutions du sommet de Ryad, qui créa la FAD en octobre 1976, un accord avec Damas en vertu duquel les troupes syriennes resteraient au Liban en tant que telles, et non plus dans le cadre d'une force interarabe. Le Front libanais (chrétiens) est favorable à la première solution et espère que le compte à rebours du départ des militaires syriens est commencé. Le « Mouvement national » et les autres partis proches de Damas appuient la seconde formule.

Au Sud-Liban, la tension ne cesse de monter depuis deux jours. Des duels d'artillerie opposent quotidiennement par-dessus la tête de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) les milices chrétiennes aux forces palestino-progressistes. L'aviation israélienne survole plusieurs fois par jour cette région, et, mardi encore, l'artillerie de l'Etat hébreu et celle des milices ont bombardé les camps palestiniens de Rachidieh et la localité limitrophe de Ras-El-Aïn, ainsi que le village de Bar-Echite. Ces tirs n'ont pas fait de victimes. — *(Intérim.)*

## Iran

## Les combats se poursuivent au Turkménistan

Téhéran *(Reuter)*. — Pour la troisième journée consécutive, des combat se poursuivaient le mercredi 28 mars à Gombad-A-Kavous, au Turménistan iranien, près de la frontière soviétique. Tous les accès routiers à la ville sont bloqués. L'électricité est coupée depuis trois jours et les boulangeries sont fermées.

Les forces du gouvernement central, aidées par des miliciens non turkmènes, contrôlent toutefois les points névralgiques de cette agglomération de quatre-vingt mille âmes.

L'ayatollah Taleghani, qui a négocié l'arrêt des combats à Sanandaj, capitale du Kurdistan, a invité mardi soir les Turkmènes à déposer les armes et à faire preuve de patience. Une délégation du gouvernement a été dépêchée sur place.

L'ayatollah a souligné que le conflit était d' « *ordre social* ». Depuis la révolution, les Turkmènes ont pris le contrôle de vastes étendues de terres agricoles, dont ils affirment avoir été dépouillés par la monarchie, qui les avait revendues à des « *étrangers* ». — *(Reuter.)*




## BIBLIOGRAPHIE

## IRAN : la révolution au nom de Dieu

### *de Claire Brière et Pierre Blanchet*

La révolution iranienne a ébloui, avant de les décevoir, beaucoup de ceux qui l'avaient attendue et espérée. Aujourd'hui, il arrive qu'elle les révolte. Sursaut contre l'Etat tortionnaire, cette révolution envoie des hommes devant les pelotons d'exécution au terme de procès bâclés que l'ayatollah Khomeiny lui-même a tolérés avant de céder aux objurgations de son premier ministre et de tenter d'y mettre fin. Cette flambée émancipatrice s'éparpille en flammèches d'intolérance. Le voile pour les femmes, le bâillon pour les journalistes, l'opprobre pour les mal-pensants... Comment en est-on venu là ?

Pour mieux comprendre cette évolution déroutante, Claire Brière et Pierre Blanchet, au terme d'un long reportage en Iran pour *Libération* publient un livre serein et lumineux. Ils y analysent les causes, immédiates et profondes, de la « *réaction brutale à un projet de civilisation imposé par le chah et encouragé par l'Occident* ». La grandiloquente prosopopée de Cyrus, roi Achéménide, a apostrophé par son « *successeur* » — « *Moi-Même le shahinschah de l'Iran de la part de mon Peuple* » — ce morceau de Malraux réécrit par Sacha Guitry — ouvre l'ouvrage et en donne le ton. Le délire mégalomane de Persepolis est, en effet, l'une des clés de la révolution iranienne.

« *Au nom de Dieu* » un peuple s'est insurgé contre une entreprise au premier chef sacrilège. La révolution islamique ne peut être comprise qu'à partir de cette rébellion : elle explique la haine presque surhumaine de l'ayatollah Khomeiny contre l' « usurpateur », son refus absolu de composer qui fit échouer — peut-être pour le malheur des Iraniens — la tentative de M. Bakhtiar, l'importance démesurée accordée à ces allégeances symboliques à l'Eternel que sont le voile des femmes ou le châtiment traditionnel des « pécheurs ». Mais le chiisme, religion dont la geste est la torture injuste d'Hussayn, cité dont le prince est un martyr, est par essence rebelle au pouvoir. Les auteurs le montrent dans des pages éclairantes Révolution « *dont le cœur est un cimetière* » et qui fut scandée par une succession haletante de jours de deuil jusqu'au paroxysme final.

« *Le malheur de nos adversaires, c'est qu'ils nous sous-estiment* », disait le chah, illustrant le malentendu fondamental que le livre s'applique à élucider Sa « *révolution blanche* » se proposait, selon le monarque lui-même, « *d'entreprendre une réforme agraire sans précédent, d'engager le processus d'industrialisation et de débarrasser l'Iran des tutelles étrangères* » Programme fondé sur une armée américanisée jusqu'à l'absurde, une industrie aux folles ambitions et une agriculture méprisée. « *Le prestige sans le tout-à-l'égout* », seule forme qu'ait pris le rêve impérial « *d'une sorte de Japon flottant sur une mer de pétrole* ».

A la caricature d'Occident, la révolution iranienne a répliqué par une flambée d'intégrisme lui aussi caricatural et désormais redoutable Les droits de l'homme ne se divisant pas, les retrouvailles sanglantes d'un pays avec son passé, son identité, sa religion, ne justifient en rien les excès auxquels M. Bazargan tente de mettre un terme. C'est en cela que la tentative de lecture des événements par Michel Foucault, qui clôt le livre, paraît contestable. « *Gare à celui qui n'est pas conforme... d'où peut-être en Europe les réticences que l'on sait...* » C'est une belle litote pour une tentation et une tentative bel et bien totalitaires et que la gauche et les laïques iraniens prennent comme telles. Mais ce livre permet de comprendre, sans jamais la suivre dans ses dévoiements, la sainte colère de l'Iran.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ Iran : *La Révolution au nom de Dieu*, de Claire Brière et Pierre Blanchet, coll. « L'histoire immédiate », éd. du Seuil, 240 p., 45 F.

# L'ATTENTAT DE LA RUE DE MÉDICIS A PARIS

## Anti-israélien ou antisémite ?

La violente explosion criminelle qui a détruit partiellement, mardi 27 mars, à 12 h. 30, le foyer-restaurant israélite du 5, rue de Médicis, à Paris, dans le sixième arrondissement (nos dernières éditions), a blessé trente-trois personnes. Six d'entre elles ont été hospitalisées, dont trois dans un état grave. M. Alain Tarab a eu l'artère jugulaire tranchée. Un autre étudiant a dû subir une opération à l'œil (sans énucléation). Deux, enfin, sont atteints de traumatisme crânien. Une dizaine de blessés, moins gravement touchés, ont dû subir des examens de contrôle des tympans.

Près de cent personnes se trouvaient dans le restaurant universitaire au moment de l'explosion. Une terrasse fermée de verre et de bois, située devant la salle de restaurant, et la partie proche de la porte de cette salle, ont été dévastées par la déflagration d'un engin vraisemblablement placé au-dessus de la porte d'entrée. Ont été épargnés ou seulement très légèrement atteints les étudiants qui se trouvaient dans le fond du restaurant. La puissance de l'explosion, qualifiée de « moyenne » par les artificiers de la préfecture de police, a cependant soufflé les vitrines des deux magasins situés de part et d'autre du foyer-restaurant.

Quels qu'aient été les buts de l'attentat, son résultat est ressenti autant comme une manifestation d'antisémitisme que comme une action anti-israélienne. Cogéré par le centre régional des œuvres universitaires et scolaires et par une association communautaire à but non lucratif, le Foyer des étudiants israélites, le foyer-restaurant de la rue de Médicis est le seul à servir, à Paris, de la cuisine strictement casher. Il est donc fréquenté presque exclusivement par des étudiants israélites. Les responsables du foyer ont insisté, aussitôt après l'attentat, sur l'absence totale d'activités politiques pouvant expliquer le geste criminel qui venait de détruire le foyer.

C'est cependant dans un contexte immédiat plus « politique » que raciste que prend place l'attentat, au lendemain de la signature du traité de paix israélo-égyptien. Une heure après l'explosion, un correspondant anonyme, prétendant parler au nom d'un « *collectif autonome d'intervention contre la présence sioniste en France et contre le traité de paix* » israélo-égyptien, a revendiqué l'attentat. Dans la soirée du 27 mars, une non moins mystérieuse « *Union pour une Palestine libre et démocratique* » a téléphoné au *Monde* pour revendiquer aussi l'« *action entreprise ce matin à Paris en représailles contre l'omniprésence sioniste en France comme en Europe et contre la trahison du président Sadate. Nous incitons la nation française à lutter avec nous pour l'anéantissement des sionistes.* »

La manifestation spontanée d'un groupe d'étudiants juifs, qui scandaient, une heure après l'attentat, des slogans hostiles aux Palestiniens et l'habituel « *Israël vaincra* » devant le foyer-restaurant dévasté, plaçaient aussi le débat sur le terrain politique.

Mais l'émotion et les réactions suscitées par l'attentat ont aussi une tout autre origine : c'est la première fois, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, que des personnes et des biens juifs sont frappés et atteints en même temps. Les récents incendies des synagogues de Drancy et de Fontenay-aux-Roses, les attentats contre le mouvement de jeunes Bétar ou la Fédération des sociétés juives de France en 1978, les attentats commis contre les magasins appartenant à des israélites à Bordeaux, le 27 février, et, tout récemment, avenue de l'Opéra à Paris (*le Monde* du 28 mars), n'avaient fait aucune victime. Dégâts matériels et manifestations graphiques sur les murs des synagogues étaient jusqu'alors les seules manifestations patentes ou soupçonnables d'un antisémitisme que l'attentat de la rue de Médicis souligne de façon tragique. Tel est le sens des réactions et témoignages qu'on lira d'autre part. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et l'Union des étudiants de France (UNEF) appelaient à un rassemblement de protestation, ce mercredi 28 mars, à 12 h. 30, devant les lieux de l'attentat. — M. K.

### D'ÊTRE JUIFS

Faut-il attendre de connaître les auteurs d'un attentat pour s'en émouvoir et de savoir leur orientation « politique » pour orienter son indignation ? Ce serait supposer qu'une tuerie peut être juste.

Il n'y a pas, de la haine verbale à la haine en actes, de différence de nature, seulement une différence de degré. L'antisémitisme latent de la société française est vérifié chaque jour. Des universitaires le justifient. Des journaux l'entretiennent, des organisations extrémistes en font le soubassement — inavoué — de leur méprisable idéologie. Quitte à s'indigner parmi les premiers quand des violences contre les biens et contre les personnes mettent en pratique leurs théories, quand leurs propos prennent corps.

Mardi soir, sur le trottoir de la rue de Médicis balayée par une pluie glaciale et jonchée des débris de l'attentat, les badauds cherchaient à comprendre. Ils avaient conscience du tragique décalage entre l'enjeu de la paix au Proche-Orient et le spectacle dérisoire de ces dégâts. La liste des blessés circulait de main en main, anxieusement consultée. Blessés d'être juifs.

Br. F.

## DES RÉACTIONS UNANIMES

● *L'Association de solidarité franco-arabe « condamne vigoureusement les auteurs d'actes terroristes dont la provocation apparaît clairement. Elle stigmatise toute forme de violence raciste en France d'où qu'elle vienne dont des victimes civiles subissent les conséquences. (...) L'Association (...) ne saurait tolérer que des extrémistes inconscients profitent du désarroi provoqué par les événements du Proche-Orient pour exciter les passions et inciter à de nouvelles violences inadmissibles* ».

● *Le bureau de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris* nous a déclaré, peu après l'explosion de la rue Médicis, condamner « *avec la plus grande vigueur le crime odieux commis contre un foyer israélite à Paris aujourd'hui. Cette action raciste ne peut qu'être l'œuvre d'éléments antisémites qui veulent exploiter la conjoncture politique actuelle au Proche-Orient. Et si aujourd'hui un tel acte est commis contre un foyer israélite, demain il sera commis avec les mêmes intentions contre un foyer arabe. L'O.L.P. tient à exprimer sa profonde tristesse aux familles des victimes blessées ainsi que son soutien moral* ».

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (M.R.A.P.) dénonce « *le plus grave attentat antisémite depuis la Libération* ». « *Cette provocation*, poursuit le M.R.A.P., *s'inscrit dans le contexte inquiétant des violences multipliées et de l'escalade du racisme. Il ne suffit pas de s'indigner devant les images atroces d'Holocauste montrant l'ultime aboutissement de la terreur raciste. Il faut, dès leur apparition, juguler toutes les formes de racisme, toutes les atteintes aux droits, aux libertés et à la sécurité des gens si l'on veut réellement stopper l'engrenage de la haine et de la honte.* » Pour réclamer « *des mesures efficaces* », le M.R.A.P. appelait à un rassemblement sur les lieux de l'attentat, ce mercredi 28 mars, à 12 h. 30.

● *La Ligue internationale contre l'antisémitisme* (LICA) s'interroge: « *Les pouvoirs publics vont-ils tolérer que l'on choisisse notre capitale pour mutiler la colombe de la paix ?* ». Elle remarque d'autre part : « *Alors que le gouvernement français recevait officiellement le vice-président du conseil des ministres de la République syrienne, un membre de sa délégation appelait les pays arabes à l'élimination physique du président égyptien Sadate.* »

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (C.R.I.F.) : « *La communauté juive de France est bouleversée. (...) Sans préjuger des résultats de l'enquête en cours, le C.R.I.F. dénonce avec force les actes extrémistes antisémites sous prétexte d'antisionisme qui tendent à se multiplier en France.* »

● *M. Daniel Kahn, secrétaire politique de l'Union des étudiants juifs de France : « Après Drancy, le Bétar et une longue liste d'autres exactions, les mains criminelles s'attaquent désormais aux étudiants juifs. A la paix signée hier ces meurtriers répondent par la mort. Sous le couvert d'antisionisme, c'est bien d'un antisémitisme virulent qu'ils font preuve.* »

● *Plusieurs organisations d'étudiants* ont protesté. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) estime que l'attentat « *de type raciste et fascisant s'ajoute aux nombreuses provocations orchestrées dans les universités par les soi-disant groupes autonomes* ». L'UNEF - Unité syndicale condamne « *cet acte criminel qui ne peut que nuire aux intérêts des peuples* ». L'Union nationale interuniversitaire (UNI) « *flétrit les auteurs de ce forfait inqualifiable* ».

### Dans les partis

● *Le parti républicain : « Si les attentats au Proche-Orient sont l'expression sanglante de la haine fratricide, ceux commis à l'étranger et, notamment, celui d'aujourd'hui à Paris, revêtent le sinistre visage du racisme. (...) Il est trop facile de profiter d'un pays de liberté comme la France pour agir aveuglément au mépris des lois et de la dignité humaine.* »

● M. Jean Poperen, secrétaire national du parti socialiste : « *Comme on pouvait le craindre, après tant de campagnes racistes de ces derniers mois, voilà que le hideux antisémitisme frappe à nouveau en plein Paris. L'active vigilance des défenseurs des droits de l'homme et de la paix ne fut jamais plus nécessaire.* »

● *Le Parti des forces nouvelles* (P.F.N.), extrême droite) : « *Après les émeutes de vendredi dernier à Paris, cet attentat prouve que notre pays glisse de plus en plus dans un processus de terrorisme à l'italienne.* » Le P.F.N. demande « *que les organisations terrorristes étrangères qui ont pignon sur rue en France soient mises hors la loi* ».

● *Pour le Front national*, l'explosion de la rue Médicis « *prouve à quel point la situation se dégrade à Paris où l'insécurité se développe grâce au laxisme gouvernemental et à la reconnaissance par le gouvernement français d'organisations terroristes étrangères sur notre territoire* ». Le Front national réclame « *une fois de plus l'expulsion des terroristes étrangers et la mise en place, par des moyens énergiques, d'un plan de sécurité contre les subversifs et leurs alliés* ».

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, qui s'est rendu, mardi après-midi, au chevet des victimes à l'hôpital Cochin, a dénoncé « *ce geste aveugle et lâche* ». « *Quelle que soit la sensibilité de chacun devant le drame du Proche-Orient (...) nous supplions les uns et les autres de comprendre que rien ne sera résolu par la violence.* »

### UN COMMENTAIRE DE « LIBÉRATION »

Le quotidien *Libération* du mercredi 28 mars écrit : « *Une provocation visant à discréditer toute espèce de critique de la politique américano-israélo-égyptienne n'est pas à exclure. Mais elle reste à prouver. La seule certitude qu'on puisse avoir, c'est de vivre à côté de cons dangereux.* »

### Dans un foyer d'étudiants juifs

## « Bientôt une nouvelle Nuit de cristal ? »

C'est l'un des foyers d'étudiants juifs de Paris. Son directeur préfère que son nom ne soit pas mentionné, ni son adresse, on ne sait jamais. Mardi 27, lorsque la nouvelle de l'attentat a été connue, il a demandé au commissariat du quartier à être protégé. Depuis le début de l'après-midi, deux gardiens de la paix font les cent pas sur le boulevard. Machinalement.

Passé la porte de verre, les regards se font plus soupçonneux. Courtoisement mais fermement, les étrangers sont priés de montrer leur carte d'identité. Tous le font de bonne grâce :

A la cafétéria, au sous-sol, chacun est conscient que l'explosion aurait pu se produire ici-même. Que la bombe aurait pu être déposée là, derrière ce meuble ou cette porte. Sous la lumière du néon, les dîneurs ont déployé les journaux qui parlent de l'attentat, *le Monde* et *France-Soir*. Un étudiant s'inquiète de la suite à donner à l'événement. *On le rassure. Dans une salle du* premier étage, le collectif des étudiants *juifs*, qui groupe des comités de plusieurs universités parisiennes, délibère. Tout à l'heure, il décidera de se rendre au chevet des blessés et de préparer, pour plus tard, une riposte « *appropriée* ».

Pour l'instant, tout le monde attend le journal de 20 heures. Debout en arc de cercle devant le téléviseur, garçons et filles accueillent dans un silence épais les nouvelles du Proche-Orient. Rien ne trahit leur pensée, si ce n'est une certaine gravité.

Lorsque apparaissent les photos de l'attentat, les visages se tendent. Des quolibets accueillent la « condamnation » de M Ibrahim Souss, le représentant de l'O.L.P. à Paris. Chacun redoute d'apercevoir un visage ami sur les images qui défilent. D'entendre prononcer le nom d'un proche.

Véhément, un étudiant explique que c'est un restaurant universitaire « laïc » qui a été visé. Pas le siège d'un mouvement sioniste. Il y voit le signe d'un attentat raciste plutôt que politique. « *La volonté de tuer était manifeste. On n'avait pas vu cela depuis l'occupation* », assure quelqu'un.

Tous soulignent l'inquiétante résurgence du « nazisme » : les synagogues barbouillées d'inscriptions antisémites, l'affaire Faurisson, la profession de foi fasciste du professeur Maurer (*le Monde* du 28 mars). « *On commence à nier l'holocauste, puis on en vient à tuer. En 1933, tout le monde a mésestimé le danger. On sait ce qu'il en est advenu. A quand une Nuit de cristal à Paris ?* » (1).

L'après-midi, quatre d'entre eux, portant la kippa, ont été pourchassés par des étudiants, du centre universitaire de la rue d'Assas, croient-ils. Ils n'ont dû leur salut qu'à la fuite jusqu'à un commissariat. Les plus insouciants, visiblement, commencent à prendre peur. Trop c'est trop.

S'ils paraissent partagés sur la responsabilité directe des Palestiniens, tous critiquent la tolérance dont fait preuve, à leurs yeux, le gouvernement à l'égard des groupes d'extrême droite. Il faut sévir avant qu'il soit trop tard : « *Le peuple juif en a assez de recevoir des faire-part de décès.* »

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Nuit du 9 au 10 novembre 1938, au cours de laquelle les militants hitlériens se livrèrent à un vaste pogrom dans toute l'Allemagne.

## *Libres opinions*

### Contre la normalisation de la violence

par MAREK HALTER (*)

MARDI, midi et demi, en plein Paris, face au jardin du Luxembourg, une bombe éclate dans un restaurant universitaire juif. Vingt-six personnes sont blessées. Certaines gravement. Je me trouve là. Je vois la terrasse *vitrée pulvérisée par l'explosion*, des jeunes gens et des jeunes filles ensanglantés se rouler de douleur sur le sol jonché de gravats. J'entends leurs cris. J'aperçois, parmi les tables renversées, un garçon prier, une calotte sur la tête.

Cent images, mille images, un million d'images défilent dans ma tête.

Comment communiquer, comment transmettre la mémoire ?

Voici donc, après les meurtres individuels, les agressions contre les biens et les associations antiracistes, pour la première fois en France depuis l'occupation, qu'une organisation s'attaque à un groupe anonyme d'hommes et de femmes uniquement parce qu'ils sont juifs. Et cela pour tuer.

Qu'importe la justification du meurtre, qu'importe qu'il soit revendiqué au nom de la gauche ou de la droite, expliqué par telle ou telle idéologie, exécuté par des désespérés ou des inconscients ; il faut que l'on se dise : toute idée qui a besoin de morts d'hommes est une idée fasciste.

Allons-nous accepter la normalisation de la violence et le fascisme dans notre vie quotidienne ?

N'est-ce pas là une occasion pour tous les démocrates, pour tous les antifascistes de descendre dans la rue, avant que la bête ne s'y installe ?

*Ecrivain.





# AMÉRIQUES

## Brésil

### Un accord syndicats-employeurs met fin à la grève des métallos de Sao Paulo

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La grève des métallos de la ceinture industrielle de Sao-Paulo a pris fin le mardi 27 mars, après quatorze jours d'arrêt de travail, sur un accord entre les syndicats des métallurgistes et leurs employeurs. Lors d'une assemblée générale qui a réuni de cinquante mille à soixante mille travailleurs à Sao-Bernardo, le président, démis du syndicat, M. Luis Inacio Da Silva, qui continue à assumer la direction *de facto* du mouvement, a réussi à faire entériner l'accord par la base.

M. Luis Inacio Da Silva en a révélé les points essentiels. Les trois syndicats qui avaient fait l'objet d'une « intervention » du gouvernement verront leur situation « normalisée » dans un délai de quarante-cinq jours — ce qui laisse supposer que les dirigeants destitués réintégreront leurs postes. Les jours de grève seront payés, selon des modalités à déterminer. Enfin, les parties se sont mises d'accord sur le problème salarial : l'ultime chiffre d'augmentation proposé par les employeurs (en l'occurrence 63 %) aurait été accepté par les syndicats — à condition que n'en soit pas décomptée une augmentation qui avait été accordée à la suite d'une grève en mai dernier. En échange, les travailleurs reprendront immédiatement le travail.

Les syndicats étaient désireux d'aboutir à un accord avant que le mouvement de grève ne s'essouffle — compte tenu de la destitution des directions syndicales. Les employeurs, de leur côté, ne cachaient plus leur préoccupation devant le préjudice économique causé par une paralysie de deux semaines. Quant au gouvernement, il était, lui aussi, désireux de mettre fin à une crise qui, quelques jours après son entrée en fonction, risquait de provoquer une radicalisation politique dans la région de Sao-Paulo — déjà l'une des plus difficiles à contrôler du pays.

Le bilan de la grève est favorable aux dirigeants syndicaux, et plus particulièrement à M. Luis Inacio Da Silva. Démis officiellement de son poste, il n'en a pas moins prouvé qu'il doit un élément indispensable à la solution de la crise. Il s'affirme pour autant (et le mouvement syndical de Sao-Paulo avec lui) comme un interlocuteur avec lequel le gouvernement devra compter, au moment où il s'apprête à mettre en œuvre une stratégie économique de lutte contre l'inflation qui risque d'avoir de sérieuses retombées sociales. — Th. M.

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● PLUSIEURS FEDERATIONS DE LA C.F.D.T. ET LE « FORUM POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN ARGENTINE » ont diffusé, au cours d'une conférence de presse, réunie à Paris, à l'occasion du troisième anniversaire du coup d'Etat militaire dans ce pays, une liste de plus de deux mille travailleurs emprisonnés ou disparus. Les orateurs ont présenté le texte du recours qu'ils adressent au gouvernement de Buenos-Aires afin que soit reconnu le droit d'*habeas corpus* en faveur des syndicalistes détenus — fondant leur requête sur la Constitution argentine et la déclaration universelle des droits de l'homme. Les intervenants ont souligné que, dans leur majorité, les victimes de la répression sont des « travailleurs militants syndicaux ». Ils ont exigé la libération des citoyens détenus administratifs (« à la disposition du pouvoir exécutif »). Ils réclament du ministère de l'intérieur des informations sur les disparus et les personnes « séquestrées par des forces de sécurité ».

## Chine

● LA CHINE ET L'UNION SOVIETIQUE sont parvenues à un accord sur plusieurs questions au cours de la vingt-et-unième réunion des négociations sur la navigation fluviale frontalière, a indiqué, mardi 27 mars, Chine nouvelle. L'agence ne précise pas sur quels points ont porté les accords. — *(A.F.P.)*

## Grande-Bretagne

● LES DEUX CENT CINQUANTE MILLE MINEURS BRITANNIQUES ont accepté, mardi 27 mars, l'offre d'augmentation salariale annuelle de 9 % présentée par le National Coal Board, la direction des charbonnages. Cet accord, accepté par près de 68 % des votants, permettra en fait, avec les primes de rendement, de dépasser les 15 %. Les mineurs souhaitaient à l'origine une hausse de l'ordre de 40 %.

## Mozambique

● LE MOUVEMENT D'OPPOSITION AU REGIME DE MAPUTO — Résistance nationale du Mozambique — a revendiqué la destruction des réservoirs d'essence du port de Beira (*le Monde* daté 25-26 mars) et annoncé « *d'autres opérations* », dans un communiqué lu, mardi 27 mars, sur les ondes de « *Radio Afrique libre* » émettant « *quelque part en Afrique australe* ». Le communiqué affirme que l'attaque a été l'œuvre d'un de ses commandos et marque le début d'une campagne destinée à renverser le régime du président Samora Machel. — *(A.F.P.)*



## Nicaragua

● LES TROIS TENDANCES DU FRONT SANDINISTE DE LIBERATION NATIONALE (F.S.L.N.) du Nicaragua ont annoncé leur fusion « *en un seul organisme, sous une seule direction et avec une stratégie unique* », indique un communiqué publié le 26 mars dans le quotidien *la Nacion* de San-José de Costa-Rica. Le communiqué, daté du Nicaragua, a été signé par trois dirigeants de chaque tendance du F.S.L.N., qui font partie désormais d'une direction nationale collégiale de neuf membres. Le Front sandiniste se divisait jusqu'à présent en trois tendances dites de la Guerre populaire prolongée (G.P.P.), les « Terceristas » ou tendance insurrectionnelle, et la tendance Prolétaire. — *(A.F.P.)*

## Pakistan

● L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ISLAMABAD a fait, samedi 24 mars, auprès des autorités pakistanaises, une démarche au nom des pays membres de la Communauté européenne afin que, pour des raisons humanitaires, M. Bhutto ne soit pas exécuté. Les représentants de tous les pays arabes au Pakistan devaient faire une demande dans le même sens, indique l'A.F.P. L'ancien premier ministre s'est vu retirer tous ses effets personnels, dimanche 25 mars. Aucun membre de la famille du condamné n'introduira un recours en grâce. En revanche, les avocats multiplient les démarches pour obtenir un sursis d'exécution de la sentence. Il n'est pas exclu, d'autre part, précise *The Guardian*, que le parti populaire pakistanais, la formation de M. Bhutto — qui se réunira les 20 et 30 mars à Islamabad — présente au chef de l'Etat une demande de clémence.

## Rhodésie

● LES RELATIONS ENTRE SALISBURY ET PRETORIA. — Au cours d'une interview, diffusée lundi 26 mars par la télévision rhodésienne, l'évêque Abel Muzorewa, considéré comme le vainqueur probable des élections du 20 avril, a déclaré qu'il était partisan d'une politique économique « *pragmatique* » et du maintien de liens étroits avec l'Afrique du Sud. Il a estimé que le cas du Malawi fournissait un « *bon exemple* » de ce que pourraient être les relations de Salisbury avec Pretoria. — *(Reuter.)*

## Sénégal

● TROIS FORMATIONS POLITIQUES SE RECLAMANT DU MARXISME-LENINISME ont fusionné, lundi 26 mars à Dakar, au sein du Parti africain de l'indépendance (PAI), l'une des quatre formations politiques sénégalaises légales, en publiant un « *manifeste des marxistes sénégalais* ». Ce document a été élaboré par le PAI, en accord avec la Ligue démocratique sénégalaise marxiste et est présenté comme « *une plate-forme de lutte préconisant la création d'un Etat révolutionnaire ouvrier et paysan dirigé par la classe ouvrière* ». — *(Reuter.)*

# ASIE

LA VISITE DU GÉNÉRAL KRIANGSAK EN U.R.S.S.

## *Moscou n'a pas obtenu de la Thaïlande une condamnation de Pékin*

**Le ministère vietnamien des affaires étrangères a réaffirmé mardi 27 mars que les négociations avec Pékin pourraient commencer dès le lendemain du jour où les troupes chinoises se seront retirées ; Hanoï précise que les Chinois se trouvent encore en « onze points du territoire qui étaient administrés par le Vietnam avant le 17 février » ; le 23 mars, les Chinois occupaient encore « trente points ». Pour sa part, Pékin a menacé d'une « punition doublement sévère » les Vietnamiens si ces derniers « continuaient de façon durable leurs provocations et incursions armées en territoire chinois ».**

**D'autre part, le représentant chinois aux Nations unies a, dans une lettre adressée lundi au Conseil de sécurité, porté pour la première fois le « dossier laotien » devant l'organisation internationale. Cette lettre déclare qu'un retrait vietnamien du Laos permettra d' « éliminer la cause profonde de la tension dans cette région ». — (A.F.P.)**

De notre correspondant

Moscou. — Bien qu'elle ait été prévue bien avant le conflit sino-vietnamien, la visite en Union soviétique du général Kriangsak Chamanand, premier ministre de Thaïlande, pouvait apparaître comme un succès diplomatique de Moscou, dans la lutte qui l'oppose à Pékin. En fait, cette visite de sept jours, qui s'est achevée le mardi 27 mars par la publication d'un communiqué, a confirmé la volonté de la Thaïlande de rester neutre dans le conflit qui met aux prises, en Asie du Sud-Est, l'U.R.S.S., la Chine et leurs protégés respectifs. M. Kriangsak, qui a rencontré MM. Brejnev, Kossyguine et Gromyko, est resté sur ses positions, malgré les bonnes paroles prodiguées par ses interlocuteurs. Le communiqué indique que les entretiens ont eu lieu dans une atmosphère de « *franchise et de compréhension mutuelle* ».

Il n'empêche que les divergences demeurent sur les sujets concernant directement l'Asie du Sud-Est. Le communiqué ne comporte aucune condamnation de l'attaque chinoise contre le Vietnam, que les Soviétiques avaient, par exemple, obtenue des Indiens. Certes, Moscou et Bangkok se déclarent préoccupés par « *la tension qui persiste en Asie du Sud-Est* », et soucieux « *de trouver d'urgence une solution pacifique et équitable pour restaurer la paix et la stabilité dans la région* ». Mais le général Kriangsak n'a laissé aucun doute que, dans son esprit, cette phrase s'appliquait tant au Vietnam qu'à la Chine.

D. V.

## Afghanistan

### M. HAFIZULLAH AMIN EST CHARGÉ DE FORMER UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Hafizullah Amin, qui était jusqu'à présent vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, a été nommé chef du gouvernement, a annoncé mardi 27 mars Radio-Kaboul. Cette décision a été prise mardi au cours d'une réunion extraordinaire du Conseil de la révolution présidé par le chef de l'Etat, M. Nur Mohamed Taraki. « *Jusqu'à la formation du nouveau gouvernement, tous les ministres et membres du Conseil révolutionnaire conserveront leur fonction* », a ajouté la radio.

[M. Amin était déjà l'homme fort à Kaboul depuis un certain temps. Sa nomination à la tête du gouvernement ne fait que confirmer l'ascendant qu'il exerce sur la vie politique depuis le coup d'Etat d'avril 1978. La radio continue cependant de donner le titre habituel de « leader bien-aimé du peuple » au président Taraki. Il faudra attendre la publication de la liste du gouvernement — pour la formation duquel M. Amin a reçu des pouvoirs étendus — pour mesurer le degré d'influence de ce dernier et de ses partisans, à un moment où le régime doit faire face à une révolte des mouvements religieux.]

# AFRIQUE

## LA GUERRE EN OUGANDA

# Le président tanzanien Nyerere a rejeté un ultimatum du colonel Kadhafi

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le président Nyerere a déclaré, mardi 27 mars, qu'il venait de rejeter un ultimatum du colonel Kadhafi lui donnant vingt-quatre heures pour s'engager à retirer les forces tanzaniennes d'Ouganda, faute de quoi la Libye entrerait dans la guerre au côté du maréchal Amin et n'hésiterait pas, s'il le fallait, à porter les combats en territoire tanzanien. Dans un message radiodiffusé à la nation, le chef d'Etat tanzanien a dit qu'il ne se laisserait pas *« intimider »* par cette *« menace »*, transmise le matin-même par un envoyé libyen.

*Le président a rappelé que*, à ses yeux, *« deux guerres » se* poursuivaient en Ouganda. La première, à laquelle participent des Tanzaniens dans le sud du pays, est le *« prolongement »* de l'attaque ougandaise contre la Tanzanie en octobre dernier. La seconde, menée par des insurgés ougandais plus au nord, est une *« guerre de libération »*.

M. Yusuf Lule, élu lundi 26 mars président du conseil exécutif du Front national de libération de l'Ouganda (*le Monde* du 28 mars), a donné des précisions sur la situation. Selon le président du F.N.L.O., qui dirige désormais la lutte contre le maréchal Idi Amin Dada, les *« zones libérées »* s'étendent entre la frontière tanzanienne et les villes de Masaka et de Mbarara, dans le sud de l'Ouganda. Au nord de ces deux agglomérations, il a situé les zones actuelles de *« combats »*.

Les onze membres du conseil exécutif du F.N.L.O., a-t-il précisé, doivent s'installer *« très prochainement »* à Makasa afin d'administrer les *« zones libérées »*, qui regroupent le quart de la population ougandaise dans une région agricole assez riche. Les affaires militaires du F.N.L.O. ont été confiées à M. Paul Mwanga, qui dirigeait auparavant de Londres un mouvement d'exilés, l'Uganda Action Group. La direction des opérations serait revenue au lieutenant-colonel Tito Okello, ancien officier, réfugié en Tanzanie depuis sept ans.

A la suite du discours du président Nyerere, l'inconnue demeure l'attitude de la Libye. L'aéroport international d'Entebbe a été rouvert mardi aux vols d'Uganda Airlines, mais pas encore au trafic international, et le pays demeure soumis à un couvre-feu nocturne, ce qui pourrait faciliter, le cas échéant, l'établissement d'un pont aérien avec la Libye. Il reste à voir de quelles forces le colonel Kadhafi pourrait disposer pour remettre en selle un protégé ougandais qui semble perdre peu à peu le contrôle de la situation.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



Maroc

# Formation du nouveau gouvernement et du « Conseil national de sécurité »

De notre correspondant

Rabat. — L'annonce presque simultanée, le 27 mars, de la composition du nouveau gouvernement et de celle du conseil national de sécurité (c'est désormais son appellation officielle) a donné lieu à une innovation dans la vie politique marocaine, sinon dans les institutions. Le fait politique important se situe non pas au niveau du gouvernement (assez peu différent du précédent), mais à celui du conseil national de sécurité. Ce dernier concrétise l'unanimité nationale autour du roi Hassan II, face à a « situation de guerre » résultant, a indiqué le souverain dans son message au Parlement (*le Monde* du 10 mars), de la création, de l'organisation, de l'équipement et de l'installation par l'Algérie sur son territoire, *« aux frontières du nôtre, de véritables forces armées à seule fin de nous attaquer »*.

Le choix, au sein du conseil, de représentants de *« toutes les tendances politiques organisées »* a permis de réunir les délégués du Rassemblement national des indépendants (R.N.I.), de l'Istiqlal, de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S., communiste), du Mouvement populaire et du Mouvement populaire démocratique (issu d'une scission du précédent).

Des dirigeants y siègent : M. Ahmed Osman, président du R.N.I. (premier ministre jusqu'à la semaine dernière) ; M[e] Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P. ; M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S. Jamais un représentant du communisme marocain n'a été associé d'aussi près à l'élaboration de la politique du palais royal. La décision ultime relève, il est vrai, du roi seul. Mais il pourra, s'il en était besoin, s'appuyer sur un concensus.

L'article 35 de la Constitution habilite le souverain à proclamer l'état d'exception *« lorsque l'intégrité du territoire nationale est menacée »*, — donc à mettre en sommeil le Parlement et à stopper le fonctionnement des institutions constitutionnelles. Or, en l'occurrence, Hassan II n'a pas eu recours à cette faculté. Il a préféré, au contraire, dans le plein exercice des institutions, provoquer un rassemblement national en faisant appel à toutes les familles politiques.

D'autre part, au gouvernement, deux dirigeants — M[e] M'hamed Boucetta secrétaire général de l'Istiqlal, et M. Mahjoubi Aherdane, secrétaire général du Mouvement populaire — ont conservé leur poste de ministre d'Etat, le premier aux affaires étrangères, le second aux P. et T. Si l'on considère que le premier ministre, M[e] Maati Bouabid, participe au gouvernement, certes *« à titre personnel »*, mais qu'il conserve des liens, ne serait-ce qu'amicaux, avec l'Union nationale des forces populaires, on peut en conclure qu'aucun homme politique en vue n'est aujourd'hui à l'écart des décisions nationales.

Jamais cette situation ne s'est produite depuis l'indépendance. Elle n'implique pas nécessairement un accord parfait sur le plan diplomatique, économique et social. Mais la défense du pays restant la loi suprême, et l'engagement de tous au conseil national de sécurité étant l'expression d'une *« volonté patriotique »*, il n'est pas impossible que ce conseil puisse par ses options et ses vœux infléchir certains engagements du gouvernement.

Ce dernier garde à peu de chose près la physionomie du gouvernement sortant de M. Osman. Il continue à privilégier la coalition du Rassemblement national des indépendants (dix sièges), de l'Istiqlal (huit sièges) et du Mouvement populaire (quatre sièges). La plupart de ses ministres se retrouvent aux mêmes postes, ou bien ont permuté, ou bien ont reçu une promotion. Quelques hommes nouveaux apparaissent, tel M. Abdelwahed Belakziz, jeune doyen de la faculté de droit de Rabat, nommé ministre de l'information.

Parmi les personnalités sans appartenance politique, la nomination de M. Driss Basri au poste-clé du ministère de l'intérieur a été remarquée. Agé de quarante et un ans, maître de conférences à la faculté de droit de Rabat, d'un tempérament énergique, M. Driss Basri est également chargé de la défense du territoire. A ce titre, il est l'homme-charnière appelé à jouer un rôle essentiel entre le gouvernement et le conseil national de sécurité.

LOUIS GRAVIER.



## Le cabinet

*Premier ministre et ministre de la justice* : M. Maati Bouabid.

*Ministre d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération* : M. M'hamed Boucetta (secrétaire général de l'Istiqlal, gauche traditionaliste).

*Ministre d'Etat aux P. et T.* : M. Mahjoubi Aherdane (secrétaire général du Mouvement populaire centriste).

*Ministre d'Etat aux affaires culturelles* : M. M'hamed Bahnini (sans étiquette).

*Equipement et promotion nationale* : M. M'hamed Douiri (Istiqlal).

*Affaires islamiques* : M. Ahmed Ramzi (indépendant).

*Ministre chargé des relations avec le Parlement* : M. Haddou Chiguer (indépendant).

*Agriculture et réforme agraire* : M. Abdellatif Ghissassi (indépendant).

*Intérieur* : M. Driss Basri (sans étiquette).

*Finances* : M. Abdelkamel Reghaye (indépendant).

*Education nationale et formation des cadres* : M. Azzeddine Laraki (Istiqlal).

*Travail et formation professionnelle* : M. Arsalane El-Jadidi (indépendant).

*Jeunesse et sport* : M. Abdelhafid Kadir (Istiqlal).

*Affaires sociales et artisanat* : M. Abdellah Gharnit (indépendant).

*Habitat et aménagement du territoire* : M. Abbes El Fassi (Istiqlal).

*Affaires administratives* : M Mansouri Benali (Mouvement populaire).

*Transports* : M. Mohand Ounnacer (Mouvement populaire).

*Santé* : M. Rahal Rahhali (Mouvement populaire).

*Energie et ressources minières* : M. Moussa Saadi (indépendant).

*Commerce et industrie* : M. Azzeddine Guessous (sans étiquette).

*Tourisme* : M. Abdeslam Znined (indépendant).

*Information* : M. Abdelwahed Belakziz (sans étiquette).

*Ministre délégué auprès du premier ministre* : M. Abdellatif Jaouahiri.

*Secrétaire général du gouvernement* : M. Abbès El-Kaissi (sans étiquette).

SECRETAIRES D'ETAT :

*Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan et du développement régional* : M. Taleb Bencheikh (indépendant).

*Affaires étrangères* : M. Abderrahmane Baddou (Istiqlal).

*Enseignement supérieur et recherche scientifique* : M. Saïd Belbachir (Istiqlal).

*Formation des cadres* : M. Abdelhaq Tazi (Istiqlal).

*Affaires sahariennes* : M. Khalil Henna Ould Errachid (indépendant, originaire du Sahara).

## LE CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ

Formé de dix personnalités représentant toutes les tendances *du Parlement, le Conseil national* de sécurité a la composition suivante :

— *Rassemblement national des indépendants* : MM. Ahmed Osman (ancien premier ministre) et Dey Ould Sidi Baba (président du Parlement) ;

— *Istiqlal* : MM. Hachmi Filali (vice-président du Parlement) et Abdelkrim Ghlab (directeur du quotidien *Al-Alam* et porte-parole de son parti au Parlement) ;

— *Union socialiste des forces populaires* : M[e] Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P., et M. Abdelwahad Radi (porte-parole de l'Union au Parlement) ;

— *Mouvement populaire* : MM. Mohamed Haddou Abarkach et Mohamed Khattabi (députés) ;

— *Parti du progrès et du socialisme* : M. Ali Yata, député et secrétaire général de ce mouvement ;

— *Mouvement populaire démocratique constitutionnel* : M. Achour Bekkay (député).

## LA HAVANE FOURNIT UNE AIDE MÉDICALE AU POLISARIO

La Havane (*Reuter*). — Dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration d'un hôpital, à Cienfuegos, M. Fidel Castro a déclaré que Cuba fournissait une aide médicale à une vingtaine de pays, essentiellement africains, ainsi qu'au Front Polisario, a indiqué mardi 27 mars le quotidien *Gramma*. Selon le chef de l'Etat, 2 340 personnes, dont 1 167 médecins et dentistes, 635 infirmières et 535 techniciens sont actuellement en mission dans des pays étrangers.

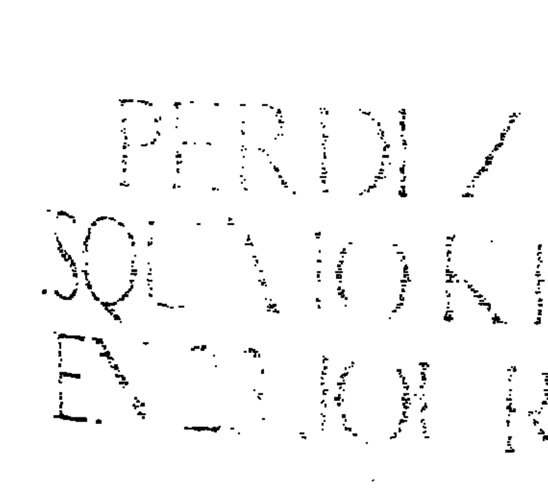
L'assistance médicale est fournie gratuitement aux pays les plus pauvres, alors que ceux qui en ont la possibilité contribuent à son financement. Selon M. Fidel Castro, cette aide n'est pas seulement bénéfique pour les populations, mais aussi pour le personnel médical, qui acquiert ainsi sur le terrain *« une expérience, du prestige et des qualités humaines »*. Il a ajouté que Cuba disposait de 14 640 médecins.

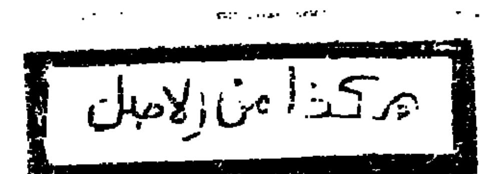
Outre le Front Polisario, les pays suivants reçoivent une aide médicale : l'Angola, le Congo, l'Ethiopie, la Guinée-Bissau, le Bénin, le Cap-Vert, la République de Guinée, la Guinée-Equatoriale, la Guyana, l'Irak, la Jamaïque, la Libye, le Mali, le Mozambique, Sao-Tome, la Tanzanie, le Yémen du Sud et le Vietnam.











هكذا من الأصل



# EUROPE

## Roumanie

### Bien que ses fondateurs aient été probablement arrêtés

# Le Syndicat libre compte de nouveaux membres

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les principaux fondateurs du Syndicat libre des travailleurs de Roumanie, dont la création avait été annoncée au début du mois à Paris par l'écrivain roumain exilé Paul Goma, ont-ils été arrêtés ? Plusieurs indices parvenus ces jours derniers de Bucarest le laissent penser. Ce qui est sûr en tout cas c'est que deux des animateurs les plus connus du groupe, MM. Ionel Cana, médecin, et Gheorghe Brasoveanu, n'ont plus été vus par leurs amis depuis le 7 mars et qu'il est impossible depuis la même date de les contacter de l'étranger.

Les inquiétudes qu'éprouvent leurs amis sur le sort de MM. Cana et Brasoveanu et des autres membres du Syndicat libre sont renforcées par le climat de répression qui, selon divers témoignages, paraît s'être installé depuis le début de l'année en Roumanie et frapperait aussi bien les milieux intellectuels, religieux qu'ouvriers. On tient notamment pour certaine l'arrestation récente de M. Emil Riman, directeur du théâtre municipal de Bucarest, accusé d'homosexualité, et celle d'un professeur de littérature allemande, M. Aurel State, lequel a déjà à son actif dix-huit ans de prison et de camp.

M. Ceausescu a lui-même reconnu l'existence, actuellement, de certaines difficultés d'ordre intérieur. Dans une interview à un journal néerlandais, publiée le 20 mars, il a certes nié qu'il y ait des opposants à sa politique, ajoutant toutefois *« sauf peut-être ceux qui ont déjà trahi le pays ou qui seraient prêts à le faire de nouveau pour un plat de lentilles »*. C'est une expression qu'affectionne particulièrement le secrétaire général du P.C. et qu'il a déjà utilisée dans le passé quand se sont révélées des résistances au régime.

Moins connue que celle qui se développe depuis de nombreuses années en U.R.S.S., en Pologne ou en Tchécoslovaquie, la contestation en Roumanie est réelle. Elle aurait même tendance à prendre de l'extension en dépit de la sévérité qui caractérise toujours dans ce pays la *« dictature du prolétariat »*. L'une de ses premières manifestations avait été en 1977 le mouvement pour les droits de l'homme, lancé par l'écrivain Paul Goma. Les autorités n'avaient pu à l'époque venir à bout de ce mouvement — qui avait en très peu de temps recueilli plusieurs centaines d'adhésions — qu'en expulsant à l'étranger la plupart des signataires.

### Un comité pour la liberté de conscience

Pendant l'été de la même année, une grève éclata parmi les mineurs de la vallée du Jiu, montrant que le mécontentement s'exprimait aussi dans le monde ouvrier. Cette affaire réglée, le pouvoir dut faire face à la fin de 1977 et l'année suivante à un autre type d'agitation, celle de l'importante minorité hongroise de Transylvanie. Le printemps 1978 vit ensuite un réveil d'activité parmi des chrétiens engagés appartenant à différents cultes. C'est le moment où le prêtre orthodoxe Gheorghe Calciu, qui a été arrêté le 10 mars dernier (*le Monde* du 22 mars), fut suspendu de ses fonctions de professeur au séminaire théologique de Bucarest.

C'est celui aussi où fut créé, par vingt-huit personnes pour la plupart des baptistes, un comité chrétien pour la défense des droits religieux et de la liberté de conscience. Ses principaux animateurs sont MM. Pavel Nicolescu et Dimitri Ianculevic. Ce comité, qui a beaucoup fait ces derniers mois pour que soit connue la répression dans ces milieux, réclame notamment dans un programme en vingt-quatre points un statut pour l'Eglise catholique romaine, la levée de l'interdiction qui frappe depuis 1948 l'Eglise uniate de rite catholique grec, l'autorisation de la secte adventiste, la fin de la censure, des persécutions et des discriminations, en particulier dans le travail.

Ce dernier aspect, secondaire dans l'activité du comité chrétien, est au centre des préoccupations des fondateurs du Syndicat libre des travailleurs, dernier en date des groupes contestataires connus. Fort d'une vingtaine de membres au départ, il en compterait aujourd'hui au moins une soixantaine. Des adhérents se sont fait connaître dans plusieurs villes du pays et notamment, outre à Bucarest, à Turnu-Severin, Tirgu-Mures, Caransebes, Sighisoara, Oradea, Ploiesti et Constantsa.

Se référant au pacte international sur les droits civiques et politiques et au pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels, ratifiés par la Roumanie en octobre 1974, les animateurs du Syndicat libre se proposent de lutter en premier lieu pour le respect des droits des citoyens dans les rapports du travail ; ils dénoncent le chômage, notamment pour raison politique, proposent l'intégration dans le réseau commercial général des magasins réservés aux membres du parti, et réclament un contrôle de l'activité financière de l'Etat par le peuple. Ils terminent leur manifeste en déclarant : *« Il est possible que nous, fondateurs du Syndicat libre des travailleurs de Roumanie, soyons écrasés, détruits moralement et physiquement par un appareil de répression perfectionné. Nous déclarons d'avance nul, car obtenu par la* force et la répression, tout désaveu *par l'un quelconque d'entre nous des principes énoncés ci-dessus. »*

MANUEL LUCBERT.

DEMENTI. — Dans la liste des fondateurs d'un Syndicat libre des travailleurs roumains (*le Monde* du 7 mars), nous avions cité, parmi d'autres, M. Gugu. M. Niculae Gugu, cal. Victoriei 89, Bucarest I, nous écrit pour nous dire que, lui, n'en fait pas partie.



## Portugal

# L'avenir du gouvernement dépend largement de l'évolution en cours au parti social-démocrate

De notre correspondant

**Lisbonne. — Mardi 27 mars, le premier ministre portugais, M. Mota Pinto, a présenté sa démission au président de la République. Le général Eanes ne l'a pas acceptée. Le gouvernement devra donc saisir le Parlement, dans les plus brefs délais, de deux nouveaux projets de budget et de plan pour 1979. D'après M. Mota Pinto, ils ne seront pas très différents de ceux rejetés la semaine dernière par une faible majorité de la Chambre.**

La balle est donc, à nouveau, dans le camp des partis. Seuls, en effet, les communistes, l'unique représentant de l'Union démocratique et populaire (extrême gauche) et les députés amis de l'ancien ministre socialiste de l'agriculture, désormais indépendant, M. Lopes Cardoso, se sont clairement prononcés contre le budget. Les socialistes, eux, se sont abstenus, ainsi que la moitié environ des députés du parti social-démocrate. Contrairement à la consigne donnée par M. Sa Carneiro, quarante et un parlementaires du P.S.D. avaient quitté l'hémicycle avant le vote, alors que cinq autres se joignaient aux députés du Centre démocratique et social (C.D.S.) appuyant les deux projets. Pour ce qui concerne le plan, les votes ont été identiques, sauf pour ce qui est du P.S. qui l'a refusé.

Les deux plus grands partis politiques portugais, le P.S. et le P.S.D., ont justifié leur attitude en faisant des objections d'ordre technique, mais des raisons politiques ont, sans aucun doute, influencé le vote des socialistes et des sociaux-démocrates.

En s'abstenant dans le vote du budget, le P.S. comptait, faute d'alternative, prolonger la vie du gouvernement : en votant contre le plan — projet moins important, — le parti de M. Soares donnait satisfaction à sa base qui, trois semaines auparavant, avait manifesté en congrès une très forte animosité à l'égard du cabinet de M. Mota Pinto.

Plus compliquée est la situation chez les sociaux-démocrates. Une campagne habile du P.C., encouragée discrètement par le P.S., a fait passer l'actuel gouvernement pour très proche des positions politiques de M. Sa Carneiro. Situation évidemment délicate pour un parti qui, définissant sa stratégie en fonction des prochaines élections, ne peut pas apparaître compromis par les mesures impopulaires qui ont été prises, notamment dans le domaine de l'information et de la réforme agraire.

Ces considérations n'ont cependant pas paru suffisant à M. Sa Carneiro, qui n'a pas voulu provoquer le refus du budget et du plan, et compliquer ainsi l'avenir du gouvernement. De toute évidence, il espérait s'entendre avec le P.S., ce qui aurait permis à ces deux formations de contrôler le choix du successeur de M. Mota Pinto.

Ambitieux, M. Sa Carneiro cherche à s'imposer dans la vie politique portugaise, soit en suscitant un rapprochement P.-S.-P.S.D., où il s'assurerait une position d'hégémonie, soit en s'attaquant directement au général Eanes. Tantôt il adopte un langage social-démocrate, tantôt un comportement « poujadiste », essayant de rassembler derrière lui toute la droite portugaise. Il l'avait déjà fait en 1977.

Le même scénario paraît se reproduire. Après la crise qui l'a atteint l'été dernier, le P.S. semble reprendre un peu de terrain auprès de son électorat de 1976. Des dirigeants socialistes affirment en outre que le P.S. *« n'est pas condamné à nouer des alliances à droite »*. De son côté, M. Mario Soares annonce que la politique d'alliance du parti ne sera pas définie avant les nouvelles élections. Il s'insurge aussi contre toute tentative faite pour isoler le P.C. Ainsi, l'alliance P.S.-P.S.D. donnée pour inévitable au début de l'année, est, désormais, problématique.

M. Sa Carneiro a senti le danger. Il a changé brusquement de stratégie, s'attaquant au gouvernement pour mieux viser le président de la République.

### Les difficultés du P.S.D.

Ainsi, au lendemain de la démission du secrétaire d'Etat à la réorganisation agricole, accusé par toute la gauche de vouloir détruire la réforme agraire, le P.S.D. a dénoncé le général Eanes qui — sous la pression du P.S., du P.C. et de la tendance de gauche du conseil de la révolution — serait à l'origine de l'événement. De vieilles accusations selon lesquelles le général Eanes s'apprêterait à imposer un *« présidentialisme de gauche »* sont reprises par les dirigeants sociaux-démocrates. Ils invoquent la mission confiée au lieutenant-colonel Melo Antunes, actuellement en voyage en Zambie, en Tanzanie et au Mozambique, comme représentant personnel du président de la République.

Ils critiquent, en outre, la visite officielle d'une semaine que le chef de l'Etat portugais vient de faire à trois pays de l'Europe de l'Est : la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie. Or ce voyage était prévu depuis longtemps. Il devait avoir lieu en octobre, mais le projet avait été ajourné en raison du rejet par le Parlement du programme de gouvernement de M. Nobre da Costa. Qu'importe ! Pour les sociaux-démocrates, le général Eanes rechercherait du côté des pays socialistes un appui pour sa politique au Portugal !

Quel élément nouveau pourrait intervenir, à l'Assemblée de la République, lors des prochains débats sur le budget et le plan ? Communistes et centristes du C.D.S. maintiendront très probablement leurs positions respectivement hostiles et favorables. Le P.S., quant à lui, pourrait-il modifier sa position d'abstention, au cas, par exemple, où un remaniement ministériel satisferait certaines de ses prétentions ? Un vote favorable des socialistes entraînerait, au sein du parti, des conséquences que M. Soares voudra sans doute éviter.

Toute l'attention se tourne, en conséquence, vers le groupe parlementaire social-démocrate, où une scission paraît se préciser. Les députés du P.S.D. qui ont refusé de participer au vote ou qui ont voté en faveur du gouvernement s'interrogent. *« L'heure est arrivée de ne plus suivre les orientations dictées par l'entêtement de certains chefs politiques »*, a estimé M. Sousa Franco, ancien président de la commission politique du P.S.D., et un des animateurs du groupe des députés « insoumis ». Le conseil national et le conseil de discipline du P.S.D. vont étudier le problème, quelques exclusions sont déjà prévues.

En même temps, le mouvement des « indépendants » s'organise. Réunies à Lisbonne le 26 mars, plusieurs personnalités politiques, comme M. Seabra, qui a quitté le P.S.D. en décembre 1975, et M. Godinho, membre du P.S., mais en rupture avec son parti, ont annoncé leur intention de *« rassembler tous les citoyens indépendants dans un large courant d'opinion qui puisse exprimer les désirs profonds des Portugais »*. MM. Barreto et Mederas Ferreira, anciens ministres socialistes, respectivement de l'agriculture et des affaires étrangères, ne seraient pas étrangers à cette initiative. Celle-ci se renforcerait avec l'apport des parlementaires sociaux-démocrates opposés à M. Sa Carneiro.

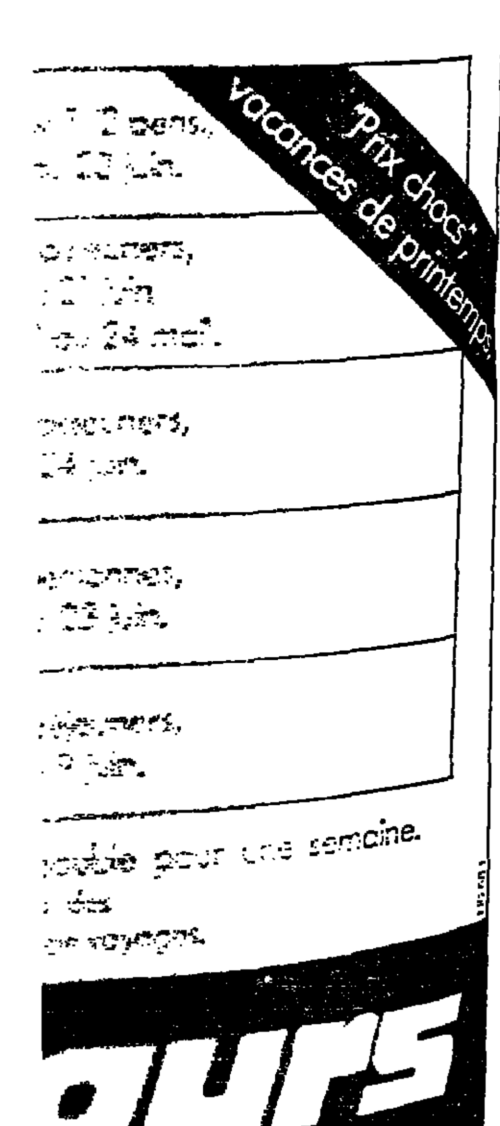
Les socialistes suivent avec curiosité l'évolution de la situation. Une scission au sein du P.S.D. donnerait au P.S. la possibilité d'occuper l'espace social-démocrate au Portugal. A la présidence de la République, l'intérêt n'est pas moindre : *« Lorsque le P.S.D. ou le P.S. s'attaque au général Eanes, c'est l'autre de ces deux partis qui prend sa défense »*, dit-on à Belém.

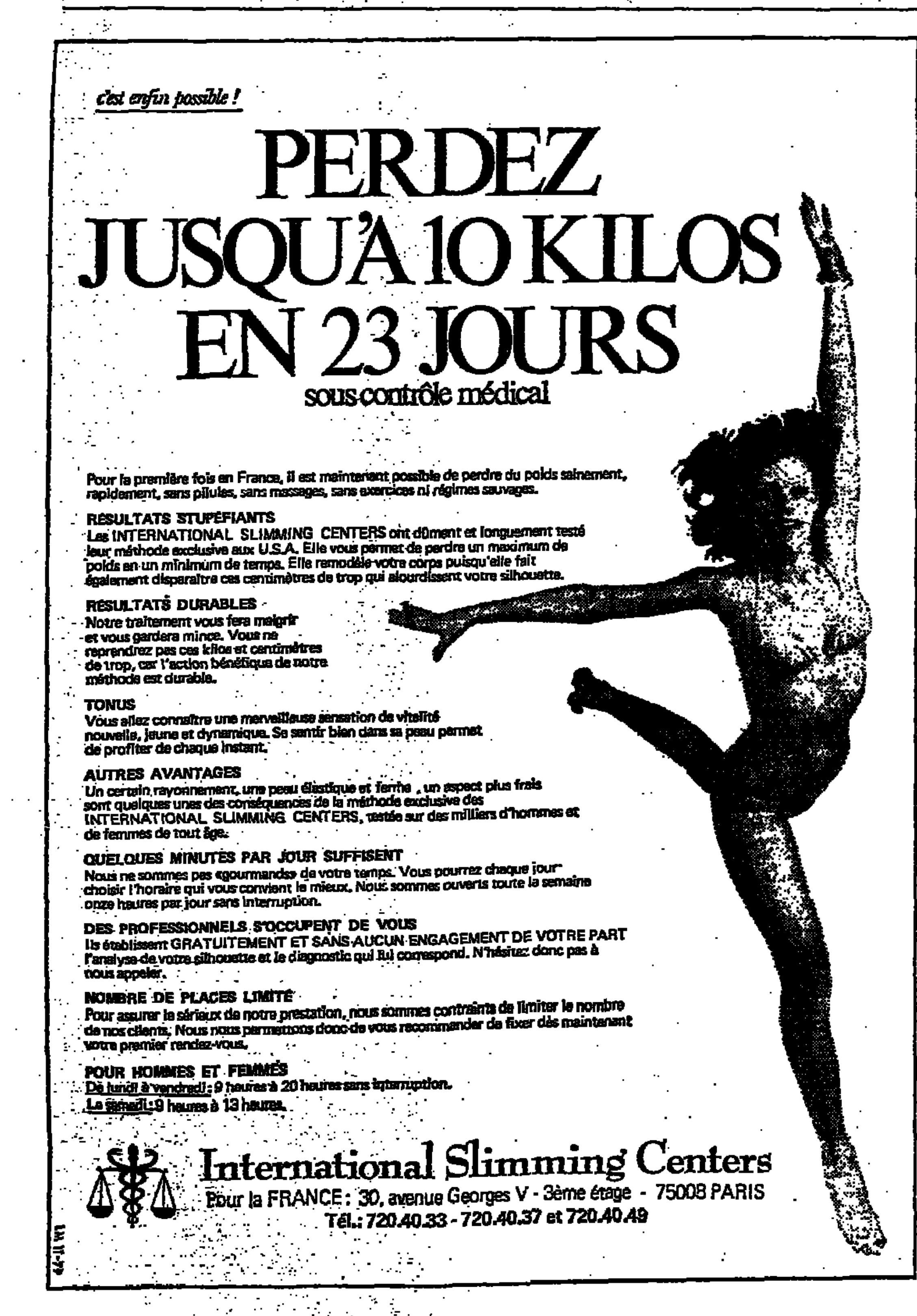
JOSE REBELO.

## République fédérale d'Allemagne

● M. SADATE fera une visite à Bonn les 29 et 30 mars. Les entretiens entre le chef d'Etat égyptien et le chancelier Schmidt porteront principalement sur la contribution de la R.F.A. au Fonds d'aide occidentale en faveur de l'Egypte et d'Israël. — (A.F.P.)








# EUROPE

## Union soviétique

## Le report de la visite de M. Giscard d'Estaing est attribué officieusement à un « refroidissement » de M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — Aucune information précise n'a été donnée à Moscou sur les raisons qui ont provoqué l'ajournement de la visite du président de la République. Les journaux de ce mercredi 28 mars publient seulement en première page le communiqué commun franco-soviétique diffusé mardi soir à Paris et à Moscou et qui a été lu à la fin du journal télévisé : *« D'un commun accord, les autorités françaises et soviétiques ont décidé que la visite officielle de travail que M. Valéry Giscard d'Estaing devait effectuer en Union soviétique à partir du 29 mars est reportée de trois semaines. Les dates exactes seront annoncées plus tard. »*

Il est certain cependant que la décision a été prise à la demande des Soviétiques, pratiquement au dernier moment (les journalistes accompagnant le président devaient quitter Paris ce mercredi matin). Officieusement, on dit que M. Brejnev souffre d'un « refroidissement », ce qui ne serait pas la première fois, mais le délai de trois semaines fixé pour la visite laisse à penser qu'il pourrait être plus gravement malade. M. Giscard d'Estaing, qui avait déjà dû repousser son voyage en Roumanie pour des raisons météorologiques, n'a pas de chance avec ses visites en U.R.S.S. Lors de la précédente, en octobre 1975, plusieurs entretiens avec M. Brejnev avaient été repoussés à la suite d'un « *refroidissement* » du secrétaire général.

Cet ajournement ne va pas manquer de relancer les spéculations sur l'état de santé de M. Brejnev. On comprend, à la lumière de ce nouvel incident, pourquoi les Soviétiques insisteraient beaucoup auprès des Américains pour que l'éventuelle rencontre Brejnev-Carter ait lieu sinon à Moscou, du moins dans une capitale européenne, ce qui éviterait au chef de l'Etat et du parti les fatigues d'un voyage outre-Atlantique et la curiosité d'une presse moins discrète que la presse soviétique sur l'état de santé des hommes politiques.

La dernière apparition publique de M. Brejnev remonte à la semaine dernière. Le 22 mars, il a reçu le premier ministre thaïlandais en visite en U.R.S.S. Ses activités ont été relativement nombreuses au cours des derniers mois et, contrairement aux autres années, il n'a pas pris de vacances d'hiver, se limitant à un cours séjour à Sotchi, au retour d'une visite en Bulgarie. Sa dernière disparition prolongée date de plus d'un an.

L'échéance de trois semaines fixée pour la visite de M. Giscard d'Estaing pourra-t-elle être respectée ? C'est d'autant moins certain que, dans la semaine ainsi envisagée, doit avoir lieu le 18 avril la réunion constitutive du Soviet suprême issu des élections du 4 mars, qui devrait elle-même être précédée par la session plénière du comité central. Une semaine qui promet donc d'être fatigante pour un convalescent.

### Pas de divergences politiques avec Paris

Quelle que soit la gravité de l'affection dont souffre M. Brejnev, tout laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'une « grippe diplomatique » et qu'aucune divergence politique fondamentale n'est à l'origine de l'ajournement. La visite de M. Giscard d'Estaing à Moscou se présentait plutôt sous des auspices favorables. Les documents politiques étaient pratiquement prêts et les drigeants soviétiques avaient tout intérêt, au lendemain de la guerre sino-vietnamienne et de l'aggravation du conflit sino-soviétique, de souligner l'« *exemple positif* » donné au monde entier par la France et l'U.R.S.S., de réaffirmer leur attachement à la détenet et de condamner l'« *hégémonisme* » de Pékin devant le président français. Nul doute qu'ils voulaient aussi mettre une nouvelle fois en garde les Occidentaux contre toute livraison aux Chinois d'armes et de technologies avancées.

La presse soviétique avait publié des articles élogieux sur les relations entre les deux pays, évitant même les reportages critiques sur la situation économique et sociale qui sont là d'ordinaire pour montrer que la solidarité du mouvement ouvrier international n'est pas un vain mot. Les seuls trouble-fête étaient une nouvelle fois « *certains* » journalistes français qui « *mènent une campagne antisoviétique* » et — reproche plus nouveau — les maisons d'édition bourgeoises qui « *publient régulièrement des livres contenant des calomnies sur l'U.R.S.S.* ».

Les Soviétiques avaient même fait des « gestes » dans le domaine économique pour manifester leur bonne volonté avec la signature du contrat pour la livraison d'un ordinateur qui pourrait être suivie dans un bref *délai par d'autres encore*. Dans ces conditions, il est inévitable que l'ajournement du sommet Brejnev-Giscard suscite des hypothèses sur l'éventuelle succession du secrétaire général. Il sera intéressant d'observer dans les prochains jours si le renforcement au sein du bureau politique du P.C. soviétique du groupe des « brejnéviens » survenu lors du plénum de novembre du comité central, a bouleversé la hiérarchie ou si l'intérim se passe dans les mêmes conditions que précédemment. M. Kirilenko, le numéro deux officiel, s'occupe en général des affaires du parti tandis qu'une espèce de triumvirat composé de MM. Souslov, Kossyguine et Gromyko suit la politique générale et reçoit notamment les délégations étrangères.

On pense, bien sûr, au rôle que pourrait jouer M. Constantin Tchernenko, protégé du secrétaire général, dont l'ascension très rapide dans la direction du parti a attiré l'attention des observateurs. M. Tchernenko a été encore poussé en avant en janvier lors du voyage de M. Brejnev en Bulgarie. Tass était allée jusqu'à annoncer que « *MM. Brejnev et Tchernenko était partis pour Sofia* », les plaçant ainsi pratiquement sur le même plan. M. Jivkov, premier secrétaire du parti communiste bulgare, avait prononcé l'éloge de M. Tchernenko et souhaité que, « *quel que soit le poste qu'il occupe à l'avenir, il trouve lui aussi, suivant l'exemple de M. Brejnev, du temps pour la Bulgarie* ». Au retour, cependant, le ton avait changé. M. Tchernenko n'était plus placé au même niveau que M. Brejnex et, contrairement à tout le rituel soviétique, le comité d'accueil était beaucoup plus restreint qu'au départ. Cela laisse supposer que les pairs de M. Tchernenko au sein du bureau politique n'avaient pas été ravis des honneurs dont il avait été comblé.

DANIEL VERNET.

### Malade, mais de quoi ?

*A soixante-douze ans, M Brejnev est un homme fatigué, s'exprimant avec difficulté, entendant mal, capable de travailler seulement quelques heures par jour. C'est tout ce qu'on peut avancer avec certitude sur l'état de santé du secrétaire général du P.C. soviétique, dont les « maladies » sont au centre d'innombrables rumeurs moscovites depuis au moins une dizaine d'années.*

*Tous les témoignages dont on dispose concordent : dans ses conversations avec les dirigeants occidentaux (ses interlocuteurs des pays socialistes ne bavardent guère), le secrétaire général participe de moins en moins à la discussion et se contente souvent de lire un texte préparé à l'avance et tapé sur des machines à gros caractères. Depuis quelque temps, M. Brejnev porte à l'oreille une prothèse auditive, et son élocution, qui n'a jamais été parfaite, ne cesse de se dégrader au point que les traducteurs ont parfois du mal à saisir ses propos. Son attention se relâche ; il lui est arrivé à plusieurs reprises, dans des discours officiels, de « sauter » un feuillet de son texte sans même s'en apercevoir. Gros mangeur il y a quelques années encore, le chef de l'Etat soviétique semble avoir aussi les plus grandes difficultés à mastiquer. Interrogé récemment sur ce qu'il aimerait voir au menu d'un dîner officiel, il a répondu à la grande surprise de son interlocuteur occidental :* « Une petite soupe de légumes, de la purée et une compote... »

*A plusieurs reprises, M. Brejnev a été contraint de reporter d'importants rendez-vous et a disparu pour des périodes de plusieurs semaines : tel fut notamment le cas au début de 1975, après l'annulation du voyage que le secrétaire général aurait dû effectuer en Egypte. Quelques mois plus tard, au sommet d'Helsinki, M. Brejnev avait paru très fatigué à la plupart des dirigeants occidentaux présents. Les interlocuteurs français de M. Brejnev avaient eu la même impression en juin 1977, lorsque le secrétaire général s'était rendu en France. Au cours de son voyage à Bonn, en 1978, remis à plusieurs reprises à la demande des Soviétiques, les dirigeants ouest-allemands avaient aussi été étonnés par le manque de « forme » de M. Brejnev. Un peu avant, en décembre 1977, il n'avait même pas participé à la session traditionnelle du Soviet suprême, ce qui constitue une grave entorse à toutes les traditions.*

*Les spéculations sur les maladies de M. Brejnev sont aussi nombreuses que détaillées. Du côté soviétique, on n'a toujours parlé (officieusement) que de « refroidissements ». Le secrétaire général a cependant confié à M. Brandt qu'il avait été opéré en 1975 de la mâchoire. Certaines sources ont alors parlé d'un cancer ; d'autres d'un simple problème de dentier... On dit aussi que le secrétaire général porte maintenant un stimulateur cardiaque, et on rappelle qu'il a eu un infarctus en 1961, alors qu'il était président du présidium du Soviet suprême.*

*Seule certitude donc : la santé de M Brejnev ne cesse de se dégrader depuis plusieurs années. Mais cela ne signifie pas qu'il faille s'attendre forcément soit à une évolution brusque, soit à son remplacement rapide, bien qu'il ait de plus en plus de mal à remplir ses fonctions. M. Brejnev n'est ni Staline ni Khrouchtchev : il a toujours pris soin de partager le pouvoir avec ceux qui l'entourent et ne constitue qu'une pièce — maîtresse sans doute, mais pas unique — de la pyramide du pouvoir soviétique. L'équilibre de cet édifice est pour le moins délicat. C'est sans doute pourquoi même les rivaux de M. Brejnev n'ont pas intérêt actuellement à le compromettre.*

JACQUES AMALRIC.

● TROIS SOVIETIQUES d'origine allemande, Mme Frieda Pleschko et ses fils Paul et Arthur, de Duchambé, capitale du Tadjikistan ont été appréhendés, mardi 27 mars, à Moscou, alors qu'ils manifestaient sur la place Rouge pour réclamer le droit d'émigrer. — *(U.P.I.)*

## La France va livrer à l'agence Tass l'ordinateur que les États-Unis lui ont refusé

De notre correspondant

Moscou. — La France va livrer à l'agence Tass l'ordinateur que M. Carter avait refusé de lui fournir au mois de juillet dernier à la suite des condamnations de plusieurs dissidents : Youri Orlov, Alexandre Guinzbourg et Anatoli Chtcharanski. Le contrat a été signé à Moscou le mardi 27 mars entre la centrale soviétique Electronorgtekhnika et le groupe français Sodeteg, chef de file de plusieurs sociétés : T.I.I., Honeywell-Bull, SEMS, Thomson, STERIA. Le contrat, de 85 millions de francs environ, porte sur la livraison d'un gros ordinateur IRIS 80, de mini-ordinateurs pour les tâches décentralisées et de consoles d'affichage. Tout ce matériel est destiné à l'informatisation de l'agence de presse soviétique.

Dans le même temps et dans la perspective de la visite du président de la République, la France et l'U.R.S.S., qui coopèrent déjà depuis de nombreuses années dans l'informatique, négocient un accord cadre dans ce domaine qui devrait permettre l'échange d'informations, d'expériences et de chercheurs. On ne cache pas, du côté français, que la signature du contrat Tass, dont la discussion traînait en longueur, était une des conditions de la conclusion de l'accord scientifique. — D. Vt.

**[Ce contrat met un point final à ce qu'on avait appelé l'« affaire Tass ». A l'occasion des Jeux de Moscou de 1980, les Soviétiques avaient lancé un appel d'offres auprès des constructeurs occidentaux pour la fourniture d'un système d'édition de textes. Il devait servir non seulement pour les J.O. (transmission des informations aux grandes agences mondiales), mais aussi par la suite pour les besoins propres de Tass. Le groupe américain Univac avait emporté le contrat en septembre 1977.**

**En août 1978, le président Carter l'annulait purement et simplement.**

**L'anglais I.C.L., l'allemand Siemens et C.I.I.-Honeywell-Bull se mettaient alors sur les rangs, la compagnie française proposant un modèle Iris de l'ancienne C.I.I. qui ne tombait pas sous le coup de la réglementation COCOM et n'avait donc pas besoin de ce fait de l'autorisation des autorités américaines.**

**Le temps pressant, les Soviétiques ont finalement choisi de scinder leur projet : d'une part l'édition de textes pour les Jeux olympiques, qui a été confiée à la firme britannique I.C.L., et, d'autre part, l'équipement informatique de l'agence Tass, qui vient donc d'être attribué à l'industrie française.]**

## Un entretien avec M. Couve de Murville

*(Suite de la première page.)*

*— Pour les prochaines élections européennes, tant dans la majorité que dans l'opposition, on assiste à un débat entre deux façons de concevoir l'Europe ; quelle est votre position personnelle ? Croyez-vous que les craintes exprimées par M. Jacques Chirac soient justifiées ? Ne trouvez-vous pas M. Michel Debré trop alarmiste ?*

— Il était facile de prévoir que des élections européennes auraient comme conséquence première de ranimer la querelle qui divise la France depuis trente ans entre ceux que l'on peut appeler les fédéralistes ou dogmatiques et les nationaux ou pragmatiques. Cette querelle semblait en voie d'extinction parce qu'une longue expérience avait démontré que seule la seconde école offrait des solutions réelles ; j'entends par là une association des pays européens pour agir et coopérer sur la base de décisions librement acceptées par tous. Autrement dit, l'expérience démontrait le caractère illusoire de toute solution dite fédérale ou encore supranationale.

» La décision de décembre 1974 est venue remettre en cause la manière de consensus qui s'était ainsi établie en France et, en réalité, chez tous ses partenaires. Elle a fait revivre les nostalgies de quelques-uns qui ne s'étaient pas vraiment résignés. Ceci d'autant plus qu'elle était assortie de deux prises de position surprenantes : retour aux votes à la majorité, octroi de pouvoirs législatifs à l'Assemblée européenne après son élection au suffrage direct.

» Les réactions furent vives chez beaucoup. On se mit à en discuter entre gouvernement et majorité (au moins R.P.R.). Le résultat des discussions fut le projet de loi pour la ratification de l'accord sur les élections, lequel exclut en fait l'octroi de pouvoirs législatifs à l'Assemblée européenne. Parallèlement, l'abandon de la règle de l'unanimité n'a été réclamé par aucun partenaire et est tombé dans l'oubli.

» Ainsi s'est établie une sorte de nouveau consensus sur des bases plus normales.

» Je vois mal une déclaration commune des formations politiques à ce sujet, mais je trouverais fort bien que chacune, pour sa part, affirme formellement cette position à l'occasion de la prochaine campagne électorale.

» Ceci ne signifie pas évidemment que les arrière-pensées disparaissent. Les uns, toujours les mêmes, n'abandonneront pas leur nostalgie fédérale. Les autres savent bien que rien ne tiendra du consensus susvisé si les gouvernements de l'avenir ne le soutiennent pas fermement, notamment face à des partenaires qui, nous le savons, ont des positions différentes. Enfin, il n'est pas douteux que l'Assemblée, une fois élue, risque de se permettre n'importe quelles initiatives.

» Dans ces circonstances, il ne faut ni dramatiser ni perdre de vue les réalités. Tout dépendra toujours, encore une fois, du gouvernement, donc de la majorité qui le soutient. Le R.P.R. fait partie de cette majorité. Il doit demeurer vigilant et, dans l'avenir, comme il l'a fait dans le passé récent, agir à la fois pour éviter que soit suivi d'effets tout débordement de l'Assemblée, pour résister aux pressions de nos partenaires et pour que soit maintenu, ou le cas échéant redressé, le cap de l'action gouvernementale.

*— M. Valéry Giscard d'Estaing se réfère en matière de politique européenne au général de Gaulle. Vous qui avez été dix ans ministre des affaires étrangères, puis premier ministre du général de Gaulle, quel est votre jugement sur l'inspiration gaulliste de l'actuel président de la République ?*

— En fait de politique étrangère, qui, aujourd'hui, ne se réfère pas à de Gaulle ? Tant qu'il était au pouvoir, ses prises de position faisaient l'objet de critiques passionnées et soulevaient des tempêtes. Je ne connais personne qui mette en cause actuellement, par exemple, la sortie de l'OTAN, l'affaire du dollar et de l'or, le discours de Phnom-Penh, l'attitude de la France au Moyen-Orient ou l'orientation donnée à l'Europe. De Gaulle est devenu la référence universelle. On conçoit automatiquement notre politique étrangère suivant les lignes qu'il a tracées. Comment imaginer un chef de l'Etat conscient de ses responsabilités qui parlerait autrement ?

» Reste naturellement que chacun conduit la politique à sa manière. Est-ce que de Gaulle aurait accepté l'élection de l'Assemblée européenne ? Mais sans doute n'aurait-il pas imaginé non plus l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sans conditions, ou plutôt à ses propres conditions.

### Vaincre l'inflation

*La politique économique de M. Raymond Barre est vivement critiquée dans tous les milieux politiques, et particulièrement par le R.P.R. Que pensez-vous de ces critiques et des solutions qui sont proposées ?*

— Oserai-je pousser le non-conformisme jusqu'à dire que les orientations générales de la politique du premier ministre me semblent correspondre aux réalités d'une situation qui était marquée notamment par une inflation galopante, un déficit extérieur inquiétant, la faiblesse du franc, des contraintes administratives stérilisantes, l'existence d'entreprises industrielles en difficulté, voire en faillite, pour des raisons de mauvaise gestion ou d'inadaptation aux conditions de l'époque. Est-il possible de contester une politique sévère du crédit, la limitation des hausses des salaires à l'augmentation du coût de la vie, une aide accrue à l'exportation, ou une libération des prix qui constitue un modeste début en direction de cette libre économie de marché qui a été depuis trente ans le fondement du « miracle allemand » ?

» Les politiques de rechange mises en avant ne convainquent pas, car elles s'apparentent toutes à cette relance de l'inflation qui constituait la pierre philosophale du défunt programme commun de la gauche, que cette relance soit qualifiée massive ou sélective, qu'elle porte sur la consommation ou sur les investissements.

» Cela dit, il y a des critiques à formuler, même si certaines vont aussi tout à fait à contre-courant parce qu'elles sont inspirées par l'idée qu'un immense effort national est nécessaire et qu'il faut le faire comprendre.

» Il était réaliste, peut-être optimiste, de dire qu'il faudrait au moins trois ans pour rétablir la situation. Mais s'agissant de l'inflation, qui est à la base de tout, le rétablissement signifiait un assainissement s'attaquant aussitôt à l'une de ses causes principales : le déficit du budget et de la Sécurité sociale. Un tel assainissement s'opère d'un coup, comme en 1958-1959, sinon les résistances sont telles qu'il devient irréalisable. Qui pourrait affirmer, par exemple, que le déficit budgétaire de 1979 sera inférieur aux 30 milliards de francs de 1978 ?

» Une relance saine des investissements passe par la victoire sur l'inflation, laquelle est le début nécessaire d'une réduction du chômage.

» Celui-ci est devenu, en effet, le premier problème, et il est lancinant. Aggravé bien sûr par le retard pris dans les adaptations industrielles inévitables après toutes les erreurs de gestion et de politique commises depuis des années : la sidérurgie en est le funeste et décisif exemple. Ici, comme d'ailleurs pour la politique économique dans son ensemble, je ne suis pas sûr que les explications données au pays aient été comprises et acceptées. C'est le problème de ce que le jargon du jour appelle la communication, et il est capital. Parler au cœur en même temps qu'à la raison est l'exercice le plus difficile qui soit. C'est le langage des temps difficiles, et ceux que nous vivons sont sans doute les plus difficiles que nous ayons connus depuis 1968.

*— Le fait que le R.P.R. critique la politique du gouvernement n'apporte-t-il pas une modification à l'esprit de la Ve République en ce qui concerne la symbiose majorité-gouvernement ? En d'autres termes, depuis que l'Elysée a échappé aux gaullistes, ceux-ci sont-ils dispensés d'être des inconditionnels ?*

— Le fait est que, depuis le moment que vous dites, les inconditionnels sont passés de l'autre côté de la majorité. Cette péripétie peut donner lieu à des commentaires amusés ; elle ne touche pas le fond des choses.

» Celui-ci consiste en ceci qu'avec la Ve République sont apparus, non seulement un chef de l'Etat qui assure la permanence du pouvoir, mais aussi, au Parlement, une majorité réelle et durable, coalition de partis associés dès avant les élections et élus pour être la majorité. La tradition vite créée de nos institutions est cette combinaison d'un pouvoir stable et d'une majorité élue comme telle, à défaut de laquelle il n'y aurait pas de stabilité.

» Cela ne signifie nullement pour cette majorité l'inconditionnalité. Elle a le devoir politique de soutenir le pouvoir. Elle a aussi, aux termes de la Constitution, le devoir de le contrôler. C'est ainsi que la majorité a bien joué son rôle, je parle du R.P.R., en provoquant un redressement des positions prises en matière d'élection européenne.

» Dans le désarroi, sinon le désordre, actuel, ce qui provoque les questions que vous me posez, c'est autre chose. A savoir la réapparition dans le jeu politique des querelles personnelles ou partisanes. Depuis que tout le monde est « gaulliste », on a trouvé d'autres adjectifs pour désigner les différentes écoles.

» En définitive, contrôler le gouvernement ne consiste pas à l'attaquer tous les jours avec éclat sans en tirer de conséquences autres que verbales. Pas davantage, s'appuyer sur une majorité ne peut-il s'accompagner de la recherche d'un autre équilibre à l'intérieur ou d'une autre majorité. Voilà la situation qui ne peut se perpétuer si l'on se réfère à l'esprit de la Ve République. Voilà pourquoi un *modus vivendi* doit intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

*— Les réunons du comité central du R.P.R. ont, à plusieurs reprises, révélé une sorte de malaise entre le groupe parlementaire et le mouvement. Voyez-vous une solution pour y remédier ? La nomination de M. Claude Labbé comme conseiller politique en est-elle une, ou bien est-ce le destin de toute formation politique de constater des rivalités entre les élus et la base militante ?*

— Il existe toujours dans tous les partis un décalage entre parlementaires et militants, ne serait-ce que parce que les premiers pensent aussi à leurs autres électeurs, qu'ils ont des responsabilités que ne connaissent pas les militants, enfin qu'une fois élus ils deviennent, en principe du moins, les « députés de la nation ».

» Cela dit, le problème du R.P.R. est différent. Le malaise existe non pas entre parlementaires et militants, mais entre les parlementaires et l'appareil de leur mouvement. Il résulte de l'absence de concertation et sans doute d'un désaccord sur les méthodes, les objectifs et les perspectives. Le problème est sérieux. Sans aucun doute il doit être traité.

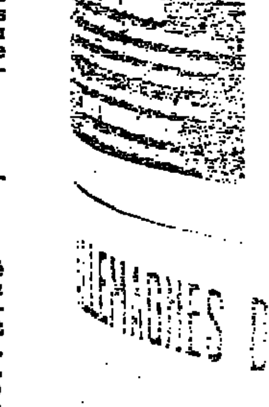
*— Le langage des hommes politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, vous semble-t-il compris par l'opinion comme a pu l'être parfois celui du général de Gaulle ? On constate qu'aucun chef politique ne recueille beaucoup plus de 50 % d'audience. A votre avis, quelles sont les causes de ce déphasage ? Y a-t-il un remède ou faut-il s'en accommoder ?*

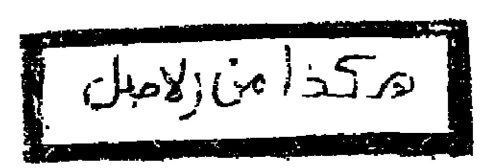
— De Gaulle, quand il parlait, avait quelque chose à dire et le disait bien. Aussi son langage était-il compris et portait-il. Le problème des hommes politiques après lui ne peut être de chercher à l'imiter. Il est plus modestement de tirer les enseignements de son exemple. D'abord, en ne se plaçant jamais que sur le plan national, le plan de l'intérêt général. Ensuite, en se convainquant que les Français sont de bien meilleurs juges qu'on ne le pense communément et que, s'ils sont sensibles au talent et au style quant ils existent, ils le sont davantage encore à la pensée. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

## Espagne

● LE ROI JUAN CARLOS a été nommé docteur *honoris causa* de l'université des sciences juridiques, politiques, sociales et technologiques de Strasbourg, a annoncé, mardi 27 mars, la représentation permanente espagnole auprès du Conseil de l'Europe. L'université précise que cette nomination est destinée à souligner la contribution décisive du roi dans le rétablissement de la démocratie, de la défense des libertés fondamentales et des droits de l'homme dans son pays. La remise des insignes pourrait avoir lieu cet automne à la rentrée universitaire. — *(Cor.)*





## Italie

# La stratégie du compromis historique sera le thème majeur du congrès du parti communiste italien

**Le quinzième congrès du P.C.I. se réunit à Rome du vendredi 30 mars au mardi 3 avril. Contrairement au précédent, qui eut lieu au printemps 1975, il sera très influencé par les échéances politiques locales et par la situation internationale. Cela ne l'empêchera pas de dégager des orientations de fond que certains n'hésitent pas à juger « historiques ».**

**On attend en effet plusieurs décisions importantes : une reconnaissance officielle de l'alternance des partis au pouvoir dans la société socialiste future ; une nouvelle définition de l'internationalisme qui ne serait pas fondée sur l'idéologie ; une relance de l'unité de la gauche italienne, mais dans le cadre du compromis historique — expérience dont le bilan sera fait ; une réforme des statuts pour ne plus contraindre les militants à « appliquer les enseignements du marxisme-léninisme ».**

**En revanche, aucune modification essentielle de l'équipe dirigeante ne devrait avoir lieu : à la veille d'élections anticipées, un parti ne peut se permettre de grands changements à ce niveau.**

De notre correspondant

Rome. — Quatre années ont passé depuis le quatorzième congrès. Des années doubles, pourrait-on dire. Il y a eu d'abord l'éclatante victoire du P.C. aux élections régionales, provinciales et municipales de juin 1975 qui devait lui ouvrir la porte des *juntes* les plus importantes, comme Naples, Turin, Gênes et Milan.

Il y a eu ensuite la percée du parti aux législatives de juin 1976 qui allait permettre de l'associer à la majorité parlementaire et même de lui confier la présidence de la Chambre des députés. Il y a eu aussi l'assainissement spectaculaire des finances italiennes, la conversion des syndicats à l'austérité, la montée du terrorisme, l'assassinat d'Aldo Moro, la démission forcée du président de la République, enfin la rupture toute récente de la majorité d'union nationale dans un climat tendu et incertain.

C'est donc un parti plus fort et plus mûr, mais aussi beaucoup plus inquiet, qui tient son congrès national. Il a enregistré de graves alertes ces derniers temps. Si le nombre des inscrits (1 800 000 environ) s'est à peine tassé, les 34,4 % des suffrages de 1976 ne se sont guère retrouvés dans plusieurs élections partielles, le P.C. a vu des chômeurs occuper l'un de ses sièges (à Naples), des terroristes assassiner l'un de ses syndicalistes (à Gêne), le gouvernement lui administrer des gifles en adhérant par exemple au système monétaire européen, sans tenir compte de sa ferme opposition.

A la démocratie chrétienne, le parti a perdu son interlocuteur privilégié Aldo Moro, et au sein de la « troisième force » son appui le plus précieux, Ugo La Malfa. Sans compter l'éclatement de l'eurocommunisme et les divisions brutales du bloc socialiste. Bref, beaucoup de militants sont mal à l'aise, désorientés.

### « Nous avons été naïfs »

La participation du P.C. à la majorité parlementaire a donné d'incontestables résultats. On ne peut nier, par exemple, que l'Italie a pu tenir grâce aux communistes, et que ceux-ci ont acquis une légitimation démocratique qui leur était indispensable. Cela dit, cette expérience est surtout perçue comme un échec. Le P.C. n'a pas réussi à être *« un parti de lutte et de gouvernement »*, comme le prônait son secrétaire général. Il n'a lutté qu'assez peu, avec une faible capacité de propositions ; et il n'a vraiment gouverné que des municipalités endettées jusqu'au cou, qui ont terni son image de bon administrateur.

« *Nous avons été naïfs*, reconnaissent plusieurs dirigeants communistes. *Nous avons sous-estimé la capacité de résistance de nos adversaires.* » En effet, le patronat et la démocratie chrétienne ne sont pas tombés dans les bras de M. Berlinguer. Ils l'ont même laissé tomber dès que son appui n'a plus été jugé indispensable.

Le P.C.I. a compris que ce jeu l'usait progressivement. Et il a pris le risque d'élections anticipées, préférant perdre trois ou quatre points tout de suite, plutôt que le double l'année prochaine. Cette rupture procure un sentiment de libération à beaucoup de militants qui étaient *« fatigués de donner leur sang à la démocratie chrétienne »*, selon le mot de l'un d'eux.

Mais l'avenir ne s'éclaircit pas pour autant. Il existe au sein même de la direction une tendance modérée qualifiée de « ministérielle » par ses adversaires et personnifiée par M. Giorgio Napolitano. « *Ne gâchons pas par un coup de tête des années d'efforts patients pour nous rapprocher du pouvoir* », disent ces partisans d'un nouvel accord avec la démocratie chrétienne sur des bases plus solides. Ils sont minoritaires mais recueillent un certain écho dans le parti. Commentaire d'un responsable communiste : « *On aurait tort de croire que les cadres du parti nous ont poussés dans l'opposition. Au contraire, avec un grand réalisme, nombre d'entre eux nous ont retenus par la manche.* »

L'état d'esprit réel des militants n'apparaîtra sans doute pas au congrès, mais dans une enquête inédite qui vient d'être organisée par le parti. Quinze mille délégués des assemblées préparatoires ont été invités à répondre de manière anonyme à soixante-dix-huit questions : sur leurs souhaits, leurs convictions, leurs amitiés... Question parmi d'autres : « *Participerais-tu à une grève organisée par les autonomes ?* » Ou encore : « *Est-il compréhensible de ne pas déclarer au fisc l'ensemble de ses revenus ? Est-ce condamnable, totalement inacceptable ?* » On ignore cependant si l'ensemble des résultats seront publiés.

A moins de forts déplacements de voix aux prochaines élections, le P.C. retournera dans l'opposition. Mais dans une « *opposition constructive* », ne cesse de répéter M. Berlinguer. On le croit volontiers : après deux ans et demi de participation au pouvoir, son parti n'est psychologiquement plus en mesure de faire de l'obstruction systématique. Il a connu les difficultés de l'Etat et ses exigences. « *Les cadres ne se feront pas pousser la moustache pour aller crier des slogans creux*, affirme un dirigeant communiste. *Une expérience de ce genre ne s'annule pas, elle laisse autre chose que des cendres.* »

M. Berlinguer doit tenir compte d'une tendance sectaire qui prône une opposition « *désengagée* » et d' « *irresponsabilité* ». Elle se traduit notamment par un regain de pro-soviétisme, encouragé par les événements du Vietnam. « *Pour dire les choses brutalement, il serait facile aujourd'hui de faire applaudir Brejnev parce qu'il n'a pas envahi la Chine* », constate avec inquiétude un syndicaliste communiste. Autrement dit, si dans son rapport introductif, M. Berlinguer prend ses distances avec l'U.R.S.S., comme on le laisse entendre (*le Monde* du 24 mars), « *il trait dans le sens de l'histoire mais pas dans le sens du vent* ».

Un retour dans l'opposition faciliterait une prise de distance à l'égard de Moscou. On ne pourrait soupçonner M. Berlinguer de vouloir donner des gages à un allié démocrate chrétien. Il ferait ainsi le contraire de M. Palmiro Togliatti, dont la grande fidélité à l'Union soviétique permettait des ouvertures politiques intérieures.

Le secrétaire général n'entend pas renoncer au compromis historique. Il donnera cependant un autre visage à cette alliance réformatrice entre communistes, catholiques et socialistes. De deux manières : en la distinguant nettement d'une coalition gouvernementale ; en choisissant le P.S.I. — et non plus la D.C. — comme interlocuteur privilégié. En d'autres termes, il va mettre l'accent sur l'union de la gauche sans se rallier au Front populaire. Selon lui, on ne peut préparer la transition au socialisme avec une gauche close sur elle-même. Mais cette gauche doit être suffisamment unie pour se confronter convenablement avec la démocratie chrétienne. Encore faudrait-il en convaincre les socialistes de M. Craxi, dont l'anticommunisme désoriente le P.C.I. Les deux partis de gauche ont vécu l'expérience de l'union nationale, comme s'ils ne se connaissaient pas.

Le P.C.I. n'a pas abandonné le centralisme démocratique. Plus que jamais, c'est le groupe dirigeant qui interprète, sinon oriente, les poussées de la base. L'approbation des « thèses » préparatoires du congrès ne fait donc aucun doute. Sera-t-elle précédée d'un véritable débat ? La proximité des élections et le désarroi des militants ne favorise guère les affrontements traumatisants. On risque d'assister à deux discours un peu déconnectés : des affirmations théoriques d'une grande ouverture qui distingueront un peu plus le P.C.I. de son homologue français ; et des slogans électoraux simples pour galvaniser des troupes amollies. Nombre d'intellectuels de gauche craignent que ce quinzième congrès ne soit plus électoral qu'historique.

ROBERT SOLÉ.





## Dans un document sur l'affaire Moro

# Les Brigades rouges affirment que l'assassinat du président de la démocratie chrétienne était nécessaire

De notre correspondant

Rome. — Un an après le rapt d'Aldo Moro, les Brigades rouges ont publié, mardi 27 mars, un opuscule d'une quarantaine de pages pour dresser un premier bilan de cette affaire. Le document, déposé dans une cabine téléphonique de Gênes, a tout l'air d'être authentique.

On y apprend une chose importante qui, si elle est vraie, affaiblit beaucoup la thèse des partisans d'une négociation avec les ravisseurs : le président de la démocratie chrétienne devait être assassiné en tout cas. « *Enlever, juger, tuer Moro, était une nécessité dictée par la situation politique générale* », écrivent les Brigades rouges. Leur but n'était donc pas de faire libérer des détenus, mais de « *donner un coup* » à la majorité d'union nationale, « *d'approfondir la crise politique du régime et de l'Etat* ».

Les terroristes affirment que les deux grands partis, démocrate-chrétien et communiste, ne voulaient pas la libération de Moro. Le premier entendait sacrifier son chef, « *manger son Dieu comme le font les catholiques, pour devenir ainsi plus puissant* ». Quant au P.C.I., il trouvait deux bénéfices dans la disparition de l'otage : « *Un affaiblissement stratégique de la démocratie chrétienne et, en même temps, un affaiblissement politique des Brigades rouges* ».

Celles-ci estiment avoir remporté une « *grande victoire* ». Un nouveau rapport se serait instauré le 16 mars 1978 entre « *l'organisation communiste combattante et les forces militaires ennemies* ». L'Italie n'en est pas encore à la « *guerre civile ouverte* », mais la phase de « *propagande armée* » est déjà finie.

Le document des B.R. comporte une autre information importante : pour enlever Moro, il n'y avait pas de « *mystérieux 007 venu d'on ne sait où, mais des camarades, des avant-gardes politiques (...), des communistes combattants qui s'étaient entraînés dans la cour de la maison. Les armes utilisées n'étaient pas ultra-modernes, mais en grande partie des vestiges de la guerre de résistance de 1945.* » Bref, on aurait tort de chercher trop loin et d'imaginer on ne sait quel complot, selon une logique de « *films policiers* ». — R. S.

● PRECISION. — L'enquête sur la base communiste italienne dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 8 mars a été publiée dans le numéro 260 de la revue *Il Mulino*, via S. Stefano, 6, 401.25 Bologne.

## Albanie

### STALINE IMMORTEL

(De notre correspondant.)

Vienne. — Il est au moins un pays où le centième anniversaire de la naissance de Staline ne passera pas inaperçu. C'est l'Albanie. A l'occasion de cet événement qui sera célébré le 21 décembre, le comité central du Parti du travail albanais (P.T.A.) a décidé d'organiser une vaste campagne consacrée à la vie et à l'activité du dictateur et de rééditer certaines de ses œuvres les plus importantes. Des causeries « solennelles », une session « jubilaire » de l'Institut d'études marxistes-léninistes, des expositions et des projections de films sont prévues.

Défendre Staline est une grande question de principe, indique la résolution du comité central qui ajoute : « Son œuvre, indépendamment des calomnies des révisionnistes soviétiques, titistes, chinois et eurocommunistes, est et sera dans l'avenir un étendard de lutte et de victoires pour le prolétariat mondial et la terreur des ennemis de la révolution, du socialisme, de la dictature du prolétariat. »

Le comité central qualifie l'ancien dirigeant d' « ami proche et bien-aimé » du peuple albanais. Il proclame que le nom de Staline est immortel et que son œuvre représente « un trésor de grandes valeurs toujours actuelles ». — M. L.

Le Monde

# le débat européen

## LES FEMMES ET L'EUROPE

# « Forcer les portes du pouvoir »

**Cinquante-deux pour cent des électeurs qui éliront, le 10 juin, le Parlement européen sont des femmes. L'Europe a-t-elle un sens pour elles ? Les six cents personnes qui se sont réunies, lundi 26 mars, à l'hôtel Intercontinental, à Paris, sur l'initiative de la direction générale de l'information des Communautés européennes, auront pu constater que l'Europe est une idée neuve pour les femmes.**

Qu'y a-t-il de commun entre une matrone sicilienne et une femme danoise professeur d'université, une agricultrice du Gers et une secrétaire de Hambourg ? Le fait d'être femmes suffit-il à leur donner des intérêts communs et, vis-à-vis de la construction européenne, des aspirations collectives ? La journée du 26 mars a été présentée par Mme Fabrizia Baduel-Glorioso, présidente du comité économique et social des Communautés européennes, comme une « *journée de mobilisation* ». Elle a plutôt donné une idée de l'ampleur des tâches à accomplir, fourni une brassée d'informations parcellaires, qu'aidé à susciter une revendication unanime des femmes.

En ouvrant les débats, Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine, a affirmé : « *Rien de valable ne se fera pour les femmes en dehors de l'Europe, et rien de valable ne se fera en Europe sans les femmes.* » En écho, Mme Françoise Gaspard (P.S.), maire de Dreux, répliquait, en fin de journée : « *Les femmes n'ont joué aucun rôle dans les institutions européennes. L'Europe a commencé à se construire sans elles et souvent contre elles.* » A la veille d'un scrutin important, la seule revendication qui a fait l'unanimité des participantes est l'accès des femmes aux listes de candidatures. Actuellement, le Parlement européen compte 5 % de femmes et, à Bruxelles, sur cent douze directeurs, on compte une seule femme.

Mme Pelletier a déclaré à ce sujet : « *J'ai proposé qu'en France il n'y ait jamais moins de 20 % de candidates sur les listes électorales des assemblées municipales. C'est un minimum et le Parlement européen devra en comporter plus.* » Cela ne se fera pas tout seul. « *C'est d'abord*, a indiqué Mme Gaspard, *sur nous-mêmes que nous devons compter. Les hommes ne nous laissent pas la place d'eux-mêmes. Il faut que nous forcions les portes du pouvoir.* »

Forcer les portes du marché du travail et y disposer des mêmes droits que les hommes, telle est la revendication qui, au moins autant que la précédente, peut donner un sens à l'Europe pour les femmes. Toutes les participantes ont admis que c'est dans ce domaine que la Communauté doit agir avec le plus de résolution. « *C'est bien le travail qui a été le révélateur de toutes les difficultés de l'insertion sociale des femmes* », a dit Mme Pelletier qui a rappelé que quarante millions d'Européennes exercent un métier, ce qui représente 37 % de la population active totale des Neuf.

Or, la crise que traverse le monde industrialisé provoque dans toute l'Europe une campagne — ouverte ou sournoise — visant à faire passer les femmes pour des voleuses d'emploi. Mme Jacqueline Nonon, qui dirige, à Bruxelles, le bureau de l'emploi féminin, a bien montré l'inanité de cette « *recherche d'un bouc émissaire* » et invité les responsables à « *imaginer ce qui se passerait si les femmes — institutrices, infirmières, dactylos, ouvrières — abandonnaient leur travail du jour au lendemain* » (1).

La glorification de la femme au foyer se heurte à la résistance des faits et des mentalités. Un sondage d'opinion réalisé à l'échelle de l'Europe en décembre 1977, et qui a été présenté par Mme Evelyne Sullerot, a montré que près de la moitié (47 %) des femmes au foyer regrettent de ne pas avoir d'activité professionnelle. Les Françaises, à cet égard, sont les plus mal à l'aise (58 % de regrets) alors que les Luxembourgeoises sont les plus satisfaites de leur sort (25 % de regrets).

Ce même sondage révèle, quand on le compare à une enquête réalisée dans les mêmes conditions, en 1975, pendant l'Année de la femme, une atténuation des opinions extrêmes par rapport à la condition de la femme. « *Une diminution des attitudes militantes*, a dit Mme Sullerot, *apparaît chez les jeunes femmes.* » Faut-il s'en inquiéter ? « *Les attitudes féministes*, a-t-elle ajouté, *ont toujours connu des cycles, de la revendication à l'égalité à la revendication à la spécificité. Chaque phase appelle une contre-phase* » caractérisée par la reven- femmes. Il semble que l'Europe soit engagée dans une « *contre-phase* » caractérisée par la revendication de « *l'équité dans la diversité* » (2).

L'Europe, après le 10 juin, aidera-t-elle à y voir clair dans le jeu des aspirations légitimes et des intérêts ? La journée du 26 mars, qui a voulu aborder tous les problèmes des femmes d'Europe, n'a pas su faire émerger l'essentiel, un grand dessein mobilisateur pour toutes les femmes. N'est-ce pas, en général, l'un des défauts des « européens » que cette incapacité ?

BRUNO FRAPPAT.

(1) Voir l'article de Jacqueline Nonon « Chômeurs d'Europe », dans *le Monde* du 14 mars.

(2) Dans l'enquête de 1975, 25 % des hommes et 30 % des femmes interrogés estimaient que les choses « *ne changeaient pas assez vite* » pour les femmes dans la société. En 1977, les proportions avaient baissé : 21 % des hommes et 27 % des femmes pensaient que les choses n'allaient pas assez vite.

## LE P.S. ORGANISE UN CONCOURS DE POÈMES ET DE DESSINS D'ENFANTS

« *Un jour, dans une galerie de la rue Mazarine, j'ai acheté une gravure représentant Golda Meir. Puis j'ai constaté que l'auteur de ce tableau était de Gunter Grass. Cette découverte vint renforcer les relations cordiales qui nous unissaient dans les domaines politique et littéraire* ». C'est ainsi que M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a présenté, lundi 26 mars l'écrivain allemand qui présidera le jury d'un concours international de dessins et de poèmes d'enfants, organisé par le parti socialiste, à l'occasion des élections européennes, sur le thème de « l'Amitié entre les peuples d'Europe ». Un jury international, comprenant MM. Gunter Grass, Emmanuel Le Roy Ladurie, Mme Régine Déforges, MM. Luigi Comencini, Vittorio Gassman, Mme Melina Mercouri, MM. Bernard Lefort, Haroun Tazieff, Michel Piccoli et Yannis Xenakis, choisira les meilleurs d'entre eux (1).

« *Ils seront exposés à la Conciergerie à partir du 10 mai, et présentés par la suite dans chacune des capitales européennes* », a annoncé M. Jack Lang, qui présidait la manifestation de lancement, en présence de nombreuses personnalités littéraires et artistiques.

(1) Les dessins et poèmes devront parvenir au siège du parti socialiste, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007, Paris, avant le 30 avril prochain.

## LES JEUNES BRITANNIQUES ET LA COMMUNAUTÉ

# La difficile croisade de « Captain Europe »

*(De notre envoyé spécial.)*

Londres. — Un héros américain, Superman, sert aujourd'hui de mascotte aux Jeunes Conservateurs britanniques, qui en ont fait le personnage principal d'une bande dessinée destinée à convaincre leurs compatriotes de l'importance du prochain scrutin européen. Une maladresse que ne manquent pas d'exploiter les Jeunes Travaillistes. Superman a beau, pour la circonstance, avoir été rebaptisé « Captain Europe », sa ressemblance avec le héros du film de Richard Donner et leur commune aisance à se propulser dans l'espace ne peuvent prêter à confusion.

« *Super-héros des neuf Etats de la Communauté* », Captain Europe a été enrôlé par les Jeunes Conservateurs pour inciter les militants à rendre « *plus passionnante qu'aucune autre* » la prochaine campagne électorale. A en juger par l'indifférence que suscite ce scrutin chez la plupart des jeunes Britanniques, la tâche sera rude. Interrogés au hasard de rencontres ménagées récemment par l'European Students Travel Organisation (1), ceux-ci manifestent le plus souvent scepticisme, incrédulité et ignorance.

La campagne lancée par les Jeunes Conservateurs vise à combattre cet état d'esprit. Un petit livret a été édité à l'usage des militants résumant brièvement le mode de déroulement du scrutin et permettant par le jeu de questions et réponses-types de répandre la bonne nouvelle dans les huit cents clubs qu'affirme grouper cette organisation. Des conseils de vigilance accompagnent ce vade-mecum : « *Ne laissez jamais sans réponses des lettres ou des articles anti-européens publiés par votre journal local. Surveillez les coups de téléphone anti-communautaire aux radios lors des émissions avec le public.* »

Les Jeunes Travaillistes ont renoncé à faire pièce à cette campagne. D'abord parce que l'indifférence de leurs compatriotes sert leur dessein. Ensuite parce qu'ils ont décidé d'engager toutes les forces dans la bataille électorale que M. Callaghan va devoir mener contre ses adversaires tories.

Outre les élections générales et européennes, les partis politiques auront eu à affronter, cette année, un scrutin local. Deux importantes consultations pour l'avenir de l'Ecosse et du Pays de Galles viennent d'avoir lieu. Beaucoup de militants, sans toujours l'avouer, considèrent pour cette raison comme relativement secondaire le scrutin européen.

### Sans le savoir

Le projet de résolutions préparé par les Jeunes Travaillistes pour leur dix-huitième conférence nationale, qui aura lieu à Blackpool en avril, ne consacre que quelques lignes à ce scrutin, mais un long développement à l'Union internationale des jeunesses socialistes (I.U.S.Y.). Partisans de l'Europe des travailleurs, les Jeunes Travaillistes misent davantage sur la solidarité de classe que sur la solidarité communautaire.

En même temps, ils s'efforcent de fonder cette solidarité sur une communauté de préoccupation. Ils font observer que, dans les neuf pays membres, « *plus de 37 % des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans* ».

En dépit de leur scepticisme, les jeunes Britanniques comme ceux des autres pays de la Communauté se méfient du nationalisme, comme l'a montré il y a un peu plus d'un an une enquête menée par la filiale ouest-allemande de la Shell (*le Monde* du 6 décembre 1977). Au fil des années, les échanges entre les neuf pays se sont multipliés, il n'est qu'à voir l'essor des séjours linguistiques.

La baisse des tarifs aériens ouvre les frontières ; la musique, le vêtement, la culture de masse unifient les comportements, gomment les différences. Pour beaucoup de jeunes Britanniques, l'Angleterre n'est plus une île. C'est, en tout cas, ce que font observer ceux qui croient déceler derrière leur indifférence un lent cheminement vers l'idée européenne. Comme M. Jourdain était prosateur, les jeunes Anglais seraient européens sans le savoir.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) ESTO, 14, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

### « DEMAIN L'EUROPE » de Didier Adès et Ellen Bessis

Pour décortiquer l'Europe, ses pays membres, ses institutions, ses dossiers, etc., à l'heure où les citoyens vont être conviés à élire directement des représentants à l'Assemblée de Strasbourg-Luxembourg, peut-être le mieux est de n'avoir pas été nourri dans le sérail. Didier Adès et Ellen Bessis, qui viennent de publier *Demain l'Europe*, disent d'entrée de jeu qu'ils ne sont pas spécialistes de ces problèmes, mais qu'ils ont voulu comprendre.

En bons journalistes, ils retransmettent ce qu'ils ont compris, et en trois parties : une Europe, pour quoi faire ? ; l'Europe d'aujourd'hui ; l'Europe en question, ils répondent à la plupart des interrogations de l'« honnête homme » sur la construction des Neuf. On trouve là les chiffres essentiels ce qu'il faut savoir sur chacune des nations du Marché commun et celles qui frappent aujourd'hui à la porte, et des réponses très directes aux questions les plus variées allant des mécanismes de l'Europe verte à la notion d'« espace judiciaire européen » en passant par la libre circulation des personnes et ses limites, la situation des personnes, l'enseignement, la fiscalité, etc.

Un guide très pratique, mais qui a laissé de côté les parcours de circonstance figurant sur les cartes dressées par les partis politiques au nom de l'Europe. — P. D.

★ Le Hameau, éditeur, 15, rue Servandoni, 75006 Paris, 38 F.












Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 335 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX®
1977

Le Monde

# politique

## LA PRÉPARATION DE LA SESSION DE PRINTEMPS

# M. Raymond Barre multiplie les prévenances à l'égard des parlementaires

**M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a exprimé son intention de « veiller au déroulement utile des travaux parlementaires » (« le Monde » du 22 mars), devait s'entretenir successivement, mercredi après-midi 28 mars, avec M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, et M. Alain Poher, président du Sénat, lequel a été reçu, mardi après-midi 27 mars, par M. Raymond Barre. Avant les conversations qu'il se propose d'avoir prochainement avec M. Jacques Chirac puis avec M. Jean Lecanuet, le chef de l'État doit également présider, le mardi 3 avril à l'Élysée, un déjeuner de travail qui réunira, « autour du premier ministre » les présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale, MM. Claude Labbé (R.P.R.) et Roger Chinaud (U.D.F.), et du Sénat, MM. Adolphe Chauvin (inter-groupes U.D.F.) et Marc Jacquet (R.P.R.).**

**Cette réunion sera préparée par M. Raymond Barre, qui doit recevoir à déjeuner à l'hôtel Matignon, jeudi 29 mars, MM. Chaban-Delmas, Labbé, Chinaud, et les présidents des commissions permanentes de l'Assemblée nationale.**

**Poursuivant d'autre part sa campagne d'explication de la politique gouvernementale, le premier ministre sera, le dimanche soir 1er avril, l'invité du club de la presse d'Europe 1.**

Depuis le début de l'année, la préparation de la session parlementaire de printemps a déjà fait l'objet de plusieurs entretiens entre le chef du gouvernement et les parlementaires, notamment à l'occasion du déjeuner qui avait réuni, le jeudi 22 février, à l'hôtel de Lassay, MM. Raymond Barre, Chaban-Delmas, Labbé, Chinaud, et les présidents des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale (le Monde du 24 février).

A la demande de ses interlocuteurs, le premier ministre s'est engagé à faciliter le travail du Parlement en indiquant le plus tôt possible quels sont les textes dont le gouvernement souhaite l'examen au cours de la prochaine session et en déposant ceux-ci, si ce n'est déjà fait, avant la fin du mois d'avril.

Un calendrier de travail a ainsi été ébauché, permettant à certaines commissions parlementaires d'avancer leurs travaux pendant l'intersession à un rythme plus soutenu que par le passé. Au Palais-Bourbon, notamment, la commission spéciale, présidée par M. Michel Aurillac (R.P.R.), a préparé la discussion du projet de loi visant à modifier le régime de la fiscalité locale directe, qui avait été examiné en première lecture par les sénateurs, au cours de la précédente session. Au Palais du Luxembourg, la commission des lois, présidée par M. Léon Jozeau-Marigné (Union des républicains et des indépendants), a longuement étudié l'important projet de loi-cadre sur le développement des responsabilités locales, dont la discussion donnera lieu, ainsi que le soulignait, mardi, M. Poher, à sa sortie de l'hôtel Matignon, à un débat « long et difficile ».

Réaffirmant sa volonté de concertation, M. Barre se déclare « ouvert » à toute demande de débats. Outre les échanges de vues auxquels doivent donner lieu à l'Assemblée le rapport du gouvernement sur les orientations du VIIIe Plan et les conclusions de la commission Ventejol-Blot-Méraud sur les grosses fortunes, deux débats sont déjà prévus, l'un consacré à la politique étrangère, l'autre aux problèmes de l'industrie aéronautique. Le premier ministre participera également, les mardi 10 et mercredi 11 avril, au Sénat, à un débat sur l'emploi.

M. Barre a aussi demandé à ses ministres d'examiner, chacun dans son secteur, parmi les propositions de loi déposées, celles que le gouvernement pourrait utilement retenir. A ce sujet, on souligne volontiers à l'hôtel Matignon que le premier ministre s'est toujours montré très attentif aux suggestions des députés, ainsi que l'indique le nombre des propositions de loi adoptées au cours des sessions de 1977 : 19 textes, soit plus qu'en 1976 (17), en 1974 (7) et en 1973 (14), autant qu'en 1975. Dans les différents ministères, ce travail d'inventaire commandé par l'hôtel Matignon est en cours, afin que le gouvernement soit en mesure d'annoncer cette année l'inscription à l'ordre du jour d'un nombre « significatif » de propositions de loi.

C'est dans le même esprit de prudence que le premier ministre ne s'est pas pressé de conclure, jusqu'à présent, les consultations difficiles qu'il avait engagées en octobre dernier, à la demande du chef de l'État, sur les trois projets relatifs à l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les municipales dans les grandes villes, au financement des partis et à la limitation du cumul des mandats. Le chef du gouvernement fera prochainement une communication au conseil des ministres, mais aucun rendez-vous n'est encore fixé pour le début de la seconde phase des consultations.

### Éviter de nouvelles turbulences

La prévenance ainsi affichée par M. Barre à l'égard des parlementaires répond à un double souci. Il s'agit d'abord d'une raison de simple efficacité. Le gouvernement attache d'autant plus d'importance à la bonne organisation de la session de printemps que les travaux en seront inévitablement ralentis par la campagne électorale pour les élections européennes. Pour l'instant, personne ne juge opportun, semble-t-il, de suspendre la session en raison du scrutin du 10 juin. De même n'est-il pas envisagé de convoquer éventuellement le Parlement en session « extraordinaire » complémentaire au début du mois de juillet.

Pour M. Barre, il est aussi de nécessité politique de tout mettre en œuvre pour éviter que la prochaine session ne connaisse les mêmes turbulences que les précédentes, turbulences dont les conséquences risqueraient d'être électoralement négatives pour la majorité, lors du scrutin du 10 juin.

En multipliant de nouveau ses contacts avec les députés et les sénateurs, le premier ministre, enfin, entend montrer qu'il ne renonce à aucune de ses prérogatives. L'Élysée ayant assuré que l'intervention personnelle du chef de l'État dans la préparation des travaux parlementaires ne visait nullement à « dessaisir » le chef du gouvernement de ses attributions constitutionnelles en la matière, M. Barre veut souligner qu'il en est bien ainsi.

ALAIN ROLLAT.

## APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES

# 4,11 % D'ÉLUES

Première consultation depuis que le gouvernement a décidé de présenter un projet de loi fixant à 20 % le pourcentage de femmes figurant sur les listes de candidats aux élections municipales (*le Monde* du 2 février) de 1983, les cantonales donnent une idée peu encourageante du chemin parcouru. Sur sept mille cent six candidats en présence au premier tour, il n'y avait que six cent quatre-vingts femmes, soit 9,56 %.

Ce chiffre, inférieur de moitié à celui du « quota » retenu par le gouvernement, recouvre des réalités très différentes. Arrive largement en tête le P.C.F., avec 17,55 % de candidates (1). Viennent ensuite les socialistes (7,27 %) puis le R.P.R. (5,04 %). L'U.D.F., parti du président (et de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine), est bon dernier (4,97 %). A noter que le bureau exécutif du P.S. avait adopté un rapport recommandant « *un effort particulier* » des fédérations au moment de la désignation des candidats. Il n'a pas été suivi.

Ces chiffres sont moins encourageants encore lorsqu'on se réfère au nombre d'élues : soixante-seize au total soit 4,11 %. La comparaison avec le pourcentage de femmes présentées (9,56 %) est éloquente : les hommes, malgré un certain rajeunissement des élus, c'est-à-dire un changement de titulaire, se sont attribués (ou gardés) les « bons » cantons.

Le nombre d'élues modifie légèrement le classement des partis, le mouvement de M. Chirac dépassant très légèrement les socialistes : P.C.F. (13,06 % de femmes), R.P.R. (3,81), P.S. (3,79), U.D.F. (3,27). On peut en conclure que le gouvernement a sans doute raison de prendre des mesures autoritaires pour les prochaines élections municipales, mais que les formations politiques auront du mal à s'y plier. Il ne fallait probablement pas s'attendre à des progrès considérables puisque les conseillers généraux sont pour la plupart des élus municipaux, ceux-là même dont le projet de loi vise à augmenter le nombre. Vu sous cet angle, ces résultats peuvent être considérés comme une « victoire » puisqu'il y a eu soixante-seize élues contre cinquante-trois en 1973, soit une augmentation de 43,3 %.

B. L. G.

(1) Ces pourcentages ont été calculés à partir des chiffres communiqués par les partis.

# Les cinquante-deux cantons revendiqués par le R.P.R.

Nous publions le nom des cinquante-deux conseillers généraux revendiqués par le R.P.R., et auxquels nous avions attribué — sur la foi du ministère de l'intérieur ou de nos correspondants locaux — d'autres étiquettes politiques, rappelées entre parenthèses, dans nos éditions datées du 20 et du 27 mars.

*Ain*, M. Gérard Armand (s. étiq.) ; *Alpes-de-Haute-Provence*, M. Adolphe André (mod. maj.) ; *Ardennes*, M. Pierre Faille (mod. maj.) ; *Calvados*, MM. Gilles Dudouit, Alain de la Moussaye et Joël Simon (mod. maj) ; *Cantal*, MM. Jean-Paul Cellier (mod. maj.) et Maurice Capelle (C.N.I.P.) ; *Charente-Maritime*, M. Guy Branger (ex-R.P.R., mod. maj.) ; *Cher*, M. Joseph Gueguen (mod. maj.) ; *Corrèze*, M. Pierre Celles (mod. maj.) ; *Dordogne*, M. Jean-Yves Marteguoutte (mod. maj.) ; *Doubs*, MM. Roger Macabray et Auguste Vernery (mod. maj.) ; *Landes*, M. Jean Sarramagnan (act. loc.) ; *Loir-et-Cher*, M. Patrice Martin-Lalande (sout. maj.) ; *Loire-Atlantique*, M. Raymond Kerverdo (s. étiq.) ; *Loiret*, MM. Gaston Raynaud, Jean-Charles Pare (mod. maj.) ; *Maine-et-Loire*, MM. Jean Fouillet (mod. maj.), Pierre Constantin (s. étiq.) ; *Manche*, M. Bernard Desgues et Mme Lefebvre (mod. maj.) ; *Haute-Marne*, MM. Marcel Pernot, Jean Raullet et Charles Advenier (mod. maj.) ; *Mayenne* M. Guy Jallot (sout. maj) ; *Meuse*, MM. Jacques Mourer (sout. U.D.F.), Jérôme Jacquemin (U.D.F.) ; *Moselle*, M. Philippe Leroy (s. étiq.) ; *Nièvre*, M. Paul Cabarat (mod. maj.) ; *Orne*, MM Jean Dumeige (mod. maj.), J.-P. Chevalier (act. loc.) ; *Puy-de-Dôme*, M. Jacques Paquet (act. loc.) ; *Pyrénées-Atlantiques*, MM. Jacques Coumet, Armand Saury, Emmanuel Lartigue et Henri Eyt (mod. maj.) ; *Pyrénées-Orientales*, M. Jean Lannelongue (s. étiq.) ; *Haut-Rhin*, M. Pierre Knittel (mod. maj.) ; Jean-Luc Reitzer (gaull. opp.) ; *Sarthe*, M. Jacques Tirouflet (mod. maj.) ; *Savoie*, MM André Grosjean et Camille Chedal (mod. maj.) ; *Haute-Savoie*, M. Pierre Devant (mod. maj.) ; *Deux-Sèvres*, MM. Léon Marchand (U.D.F.) et Gabriel Bichon (mod. majorité) ; *Seine-et-Marne*, MM. Maurice Barthélemy, Rolland Dagnaud et Maurice Ruet (mod. maj.) ; *Yvelines*, Mme Nelly Rodi (U.D.F.-P.R.) ; *Guadeloupe*, M. Raymond Vivies (mod. maj.).

## LE P.S. ET LES REPORTS DE VOIX AU SEIN DE LA GAUCHE

*La Lettre de l'unité*, organe du P.S., estime, mardi 27 mars, que le parti communiste français « *aurait tort de se plaindre* » du mauvais report de voix socialistes, et affirme que le P.C. « *aurait pu en obtenir bien plus avec un discours et une pratique plus unitaires* ».

Le bulletin du parti socialiste écrit : « *S'il est vrai que certaines voix socialistes se sont mal reportées au second tour sur le candidat communiste, on peut aussi déplorer, dans l'autre sens, que les électeurs communistes ont ici et là renâclé devant l'obligation de voter pour le candidat socialiste. Ce fut le cas, par exemple, dans le Lot-et-Garonne, le Pas-de-Calais, le Nord, l'Aude.* »

*La Lettre de l'unité* souligne également que si le P.S. gagne 160 sièges, il le doit principalement à sa nette progression en voix, et ajoute : « *Le P.C.F., en revanche, bien que stabilisant ses voix comme en mars 1977 pour les municipales, et en mars 1978 pour les législatives, gagne cependant une trentaine de sièges grâce à la poussée socialiste.* »

● *M. Antoine Pinay*, qui abandonne, mercredi 27 mars, la présidence du conseil général de la Loire, qu'il a occupée trente ans, déclare, dans une interview publiée par *le Dauphiné libéré* : « *Le plus important en France est de rétablir l'autorité de l'État, le respect de la loi et de l'ordre public. Le désordre, l'anarchie permanente, la contestation continuelle sont démoralisatrices, car ils enlèvent aux Français la confiance en leur pays. Trop de Français pensent à l'intérêt du parti avant celui de l'État.* »

● SEINE-ET-MARNE. — Dans le canton de Donnemarie-Dontilly, la préfecture a rectifié comme suit les résultats du second tour : inscrits, 5 194 ; votants, 4 271 ; suffrages exprimés, 4 167 ; MM. Fromiont, P.S., 2 094 voix, *élu* ; Dailly, U.D.F.-2 094 voix, élu ; Dailly, U.D.F.-rad., vice-président du Sénat, président du conseil général, 2 073.

# POLITIQUE

## LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

# • Bipolarisation autour de MM. Mitterrand et Rocard
# • Recul du CERES et faiblesse de M. Mauroy

Les résultats des votes de vingt-quatre fédérations, que nous publions ci-dessous, sont parvenus à la direction du P.S. Les votes des autres fédérations doivent intervenir à la fin de la semaine. Le 1er avril, les délégués des diverses tendances se réuniront à Paris, pour arrêter la liste de leurs candidats au comité directeur qui sera élu par le congrès national, prévu du 6 au 8 avril, à Metz.

Ces premiers résultats ne peuvent être considérés comme parfaitement représentatifs : ils concernent environ un cinquième des mandats, et les quatre plus importantes fédérations du P.S. (Bouches-du-Rhône, Nord, Pas-de-Calais et Haute-Garonne) n'y figurent pas.

Toutefois, ils permettent de dégager les grandes lignes de l'évolution du rapport des forces au sein du parti socialiste.

On constate tout d'abord que, au sein de la majorité du parti, un phénomène de bipolarisation s'est produit aux dépens de celui qui, se voulant l'artisan de la synthèse, a adopté une position « centriste » : M. Pierre Mauroy est en baisse par rapport aux prévisions. MM. Mitterrand et Rocard sont en hausse.

Il apparaît ensuite que la minorité du parti, le CERES, semble devoir connaître une chute sévère de son audience, par rapport aux résultats qu'il avait obtenus lors du congrès de Nantes, tandis que ses dissidents, regroupés autour de MM Christian Pierret, député des Vosges, et Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul (Nord), ne paraissent pas devoir franchir le seuil de 5 % des mandats.

Il y a peu de temps encore, M. Pierre Mauroy était présenté, par ses partisans, comme l'homme susceptible de mettre son audience, réputée forte chez les notables du parti, au service du rapprochement de MM Mitterrand et Rocard. La tendance qui se dégage des résultats que nous publions semble lui assigner, non plus un rôle d'arbitre, mais celui d'une force d'appoint. Il est vrai que les résultats du Nord et du Pas-de-Calais, ses principales zones d'influences, ne sont pas encore connus. Mais les exemples de la Gironde (où il obtient 18,3 % des mandats), du Puy-de-Dôme (20,3 %), fédérations contrôlées par ses partisans, sont autant de révélateurs de la baisse d'audience qu'il subit. Dans ces départements, il est même devancé par M. Michel Rocard. Aussi les experts du parti lui accordent-ils une « fourchette » allant de 16 % à 13 % des mandats, une fois connus tous les résultats.

Il y a, aux difficultés du maire de Lille, deux explications. La première est que M. Mitterrand s'est efforcé de rallier les notables de l'appareil socialiste, ceux-là mêmes qui, issus de la S.F.I.O., paraissaient les plus sensibles à la démarche de M. Mauroy. Sans doute le premier secrétaire du P.S. s'est-il souvenu que, chaque fois que ces notables se sont séparés, le pouvoir au sein du parti a changé de main.

La seconde explication possible tient à la nature du discours de M. Mauroy, qui, dans le débat qui divise les socialistes, est apparu comme la définition d'une attitude et non comme l'affirmation de positions idéologiques distinctes de celles des autres courants de la majorité du parti.

### Deux grands courants

En revanche, le député de la Nièvre et celui des Yvelines semblent bien incarner, aux yeux des militants, deux grands courants nettement différenciés. Le premier d'entre eux apparaît d'ores et déjà en position de force. Assuré du soutien de M. Gaston Defferre, dont la motion est créditée d'environ 7 % au niveau national, M. Mitterrand peut nourrir l'espoir de totaliser plus de suffrages que MM. Mauroy et Rocard réunis (avec au moins 35 % des mandats).

Ses amis se sont efforcés d'expliquer, au cours d'une campagne particulièrement dure, que la désignation du premier secrétaire du parti est liée au choix d'une ligne politique et donc qu'« *on ne peut à la fois souhaiter le maintien de M. Mitterrand à ce poste et voter une motion autre que celle qu'il présente* ».

Le leader du P.S. s'est donc employé à évacuer les questions de la candidature socialiste à l'élection présidentielle, conscient du fait que, comme le note dans le bulletin *Synthèse-Flash* l'un de ses soutiens, M. Jean Poperen, secrétaire national, « *la candidature de M. Rocard a plus de partisans que n'en ont les positions politiques qu'il défend* ». Alors que ce problème devait être l'un des enjeux du congrès de Metz, M. Mitterrand en a repoussé la solution à l'automne 1980.

Dans le même temps il a présenté une motion assez ouverte, un texte attrape-tout en somme, mettant en pratique au sein du parti des recettes qui se révèlent efficaces pour le parti lui-même. Il n'a négligé aucune possibilité d'apparaître non seulement comme le seul fédérateur possible du P.S., mais comme son seul porte-parole, lors des débats organisés à la télévision au soir des premier et deuxième tours des élections cantonales. Il n'a d'ailleurs pas caché, à l'occasion, qu'il espère tirer un profit personnel, lors du congrès, du succès des candidats socialistes lors de ce scrutin.

Au demeurant, les résultats qu'il vient d'obtenir dans les fédérations sont de nature à conforter sa démarche et à élargir son audience. Ainsi, par exemple, trois militants signataires de motions différentes, MM. Farandjis (motion Mitterrand), Houlou (Motion Mauroy) et Guyard (motion Pierret) ont-ils publié un texte bref dans lequel ils soulignent notamment que « *le rôle fédérateur de M. Mitterrand est la garantie nécessaire à l'unité du parti* » et que la majorité issue du congrès de Metz « *doit être la plus large possible* ».

M. Michel Rocard semble lui-même en convenir : il a affirmé, mardi 27 mars, à Antenne 2, son souhait de voir la majorité du *parti se reconstituer autour de* M. Mitterrand.

Si l'heure n'est plus à l'évocation d'un partage des responsabilités avec M. Mauroy (l'un candidat, l'autre premier secrétaire), il reste que le député des Yvelines peut se prévaloir d'un score conforme à ses prévisions, et qui devrait le placer, lors du congrès, autour de 21 %. Hormis une déception en Gironde, où il ne totalise que 20,7 %, il est puissamment présent là où on l'attendait, dans le Finistère (52,9 %), et dans les Yvelines (43,6 %), notamment. Parti d'une position marginale, il a donc d'ores et déjà atteint un seuil satisfaisant. Il est donc fondé à considérer, comme il l'a fait à Antenne 2, que les idées qu'il défend pour « *sortir de soixante-quinze ans de gauche jacobine* » progressent dans le parti. Il peut surtout se réjouir du fait que M. Mitterrand, qui représentait au congrès de Nantes les trois quarts du parti, conduit désormais un courant qui n'en représente que le tiers. Il est ainsi contraint de rechercher des alliés.

« *Quel va être le système d'alliance dans le parti, et sur quelle plate-forme ?* », s'est-il encore interrogé, ajoutant qu'il faut au P.S. « *une ligne claire et une bonne majorité* », ni l'une ni l'autre n'étant aujourd'hui définies.

Cette majorité, ce pourrait être aussi bien l'ancienne majorité élargie au courant de M. Pierret, ce pourrait être tout aussi bien une alliance entre M. Mitterrand et le CERES.

Cette dernière hypothèse serait, pour l'actuelle minorité du parti, une chance non négligeable de redresser une situation difficile. Le recul du CERES paraît, en effet, devoir être plus important qu'il n'était prévu.

Il y avait, de fait, pour les amis de M. Chevènement une *régression quasiautomatique* à attendre, d'une part parce qu'il y a eu rupture avec la tendance de MM. Pierret et Wolf, d'autre part parce que le CERES a perdu le monopole de l'opposition au premier secrétaire. Dès lors que les motions se sont multipliées, les mécontents ont eu des moyens d'expression autres que le vote en faveur de la minorité

Mais le CERES paraît devoir enregistrer une baisse d'audience supérieure à ce recul quasiinstitutionnel et n'atteindre que 16 à 18 % des mandats.

Dans ce cas, il serait difficile à ses dirigeants de ne pas considérer qu'ils ont subi une sanction politique.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

## M. MAUROY RÉCUSE TOUTE IDÉE D'ALLIANCE AVEC LE CERES

*(De notre correspondant.)*

Lille. — M. Pierre Mauroy, secrétaire national du P.S., a évoqué mardi 27 mars, au cours d'une conférence de presse, la préparation du congrès de Metz. Il a précisé :

« *Les indications qu'apportent les premiers votes dans les fédérations confirment l'analyse que j'ai faite depuis longtemps : il est clair maintenant qu'aucune motion ne fera la majorité absolue à elle seule. Le choix est alors entre la synthèse et le renversement des alliances.*

» *Je maintiens que la synthèse est non seulement nécessaire mais inévitable. Les positions du CERES sont trop éloignées des thèses que défend la majorité actuelle. (...) L'autre possibilité, c'est le renversement des alliances, ce qui signifierait l'amalgame de la motion Mitterrand avec celle du CERES. Mais est-elle possible quand on s'est de part et d'autre si constamment opposés sur les grandes données politiques ?*

» *Aller vers cette association — dont il n'est d'ailleurs pas prouvé que mathématiquement elle serait majoritaire — serait une opération opportuniste frappée de contradictions. Cela provoquerait remous et désillusions, avec, à la tête du P.S., une direction fragile et précaire. En tout cas, que l'on ne compte pas sur moi pour cautionner de quelque manière que ce soit une telle tentative...* »

● *Mme Liliane Zelty*, qui demeure actuellement en province, s'est reconnue dans un passage de l'article que nous avions consacré, dans *le Monde* du 22 février 1979, à la ville de Puteaux. Elle confirme les faits que nous avions relatés, mais nous demande de préciser qu'à l'époque où elle avait subi « les persécutions » de la municipalité, la presse communiste seule en avait fait état. Elle précise d'autre part que si elle a quitté la ville, ce fut « *essentiellement pour des raisons professionnelles, et rien d'autre* ».

## Les voies dans vingt-quatre fédérations

**Le tableau ci-dessous comporte deux chiffres : d'une part le nombre de mandats recueillis par chacune des principales motions soumises au congrès, afin de mettre en lumière le poids relatif des fédérations ; d'autre part le pourcentage des suffrages obtenus par chacun de ces textes. Ainsi s'explique que, dans certains départements, un résultat nul en mandats correspond à un pourcentage positif : le nombre de suffrages obtenus a alors été insuffisant pour obtenir un mandat.**

**Ce tableau ne comporte pas les résultats du texte proposé par M. Defferre, que l'on crédite généralement de 7 % au niveau national, du fait des suffrages qu'il devrait obtenir dans la fédération des Bouches-du-Rhône. Il ne comporte pas non plus les résultats du « courant femmes » de Mme Edith Lhuilier, qui devraient être inférieurs à 1 % au plan national. Il convient toutefois de noter que celle-ci obtient notamment un mandat à Paris, cinq dans les Yvelines, un dans le Puy-de-Dôme, et deux dans la Seine-Saint-Denis.**

**Par rapport à l'ensemble des résultats de ces vingt-quatre fédérations (soit un cinquième des mandats), M. Mitterrand obtient environ 40 %, M. Rocard 25 %, le CERES 17 % et M. Mauroy 10,5 %.**

| | TOTAL des mandats | M. Mitterrand | M. Mauroy | M. Rocard | CERES | M. Pierret |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ain | 27 | 14 (18 %) | 0 (1,33 %) | 5 (19,4 %) | 6 (21,9 %) | 2 (8,14 %) |
| Aube | 14 | 8 (51 %) | 0 (2,6 %) | 2 (17,2 %) | 4 (25,3 %) | 0 (3,5 %) |
| Aveyron | 33 | 16 (46,1 %) | 2 (7,1 %) | 12 (33,4 %) | 3 (11 %) | 0 (1,1 %) |
| Cantal | 24 | 15 (59 %) | 0 (2 %) | 3 (14 %) | 6 (24,6 %) | 0 |
| Drôme | 31 | 18 (55 %) | 2 (6 %) | 5 (16 %) | 6 (19 %) | 0 |
| Eure | 31 | 18 (53,4 %) | 1 (4,3 %) | 7 (20,5 %) | 5 (16,3 %) | 0 (2,9 %) |
| Finistère | 85 | 22 (25,8 %) | 1 (1,1 %) | 45 (52,9 %) | 12 (14,1 %) | 4 (4,7 %) |
| Gironde | 205 | 96 (46 %) | 38 (18,3 %) | 43 (20,7 %) | 21 (10,4 %) | 3 (1,7 %) |
| Ille-et-Vilaine | 47 | 12 (25,4 %) | 0 (0,5 %) | 17 (35,5 %) | 9 (17,4 %) | 9 (18,7 %) |
| Lozère | 9 | 7 (62 %) | 0 (1,4 %) | 2 (21,8 %) | 0 (8,02 %) | 0 (3,6 %) |
| Puy-de-Dôme | 118 | 53 | 30 | 34 | 25 | 5 |
| Pyrénées-Atlant. | 65 | 25 (37,6 %) | 17 (24,7 %) | 14 (20,6 %) | 9 (14,39 %) | 0 (1,14 %) |
| Rhône | 112 | 58 (50,8 %) | 9 (8,3 %) | 33 (29 %) | 11 (10,3 %) | 1 (1,4 %) |
| Sarthe | 30 | 18 | 0 | 16 | 2 | 0 |
| Haute-Savoie | 33 | 16 (48,2 %) | 0 (2,2 %) | 9 (26,4 %) | 4 (17,4 %) | 1 (5,8 %) |
| Seine-Maritime | 75 | 37 (48,4 %) | 2 (2,77 %) | 25 (32,6 %) | 9 (12,5 %) | 2 (3,5 %) |
| Deux-Sèvres | 31 | 9 (28,2 %) | 6 (18,7 %) | 8 (25,7 %) | 7 (22 %) | 1 (4 %) |
| Tarn | 75 | 33 (47,2 %) | 8 (10,3 %) | 14 (18,4 %) | 17 (21,6 %) | 0 (0,4 %) |
| Vendée | 20 | 11 (58,1 %) | 1 (2,77 %) | 5 (23,07 %) | 3 (13,8 %) | 0 (1,5 %) |
| Vienne | 35 | 21 (55,8 %) | 2 (4,7 %) | 8 (20 %) | 7 (17,6 %) | 0 |
| Paris | 187 | 50 (28 %) | 7 (3 %) | 43 (23,5 %) | 62 (31 %) | 24 (12 %) |
| Seine-Saint-Denis | 78 | 32 (41,8 %) | 14 (17,5 %) | 9 (12,1 %) | 16 (21,5 %) | 4 (5,3 %) |
| Val-de-Marne | 91 | 32 (34,1 %) | 19 (20,8 %) | 17 (19,04 %) | 14 (15,53 %) | 9 (9,92 %) |
| Yvelines | 76 | 16 (21,17 %) | 5 (6,4 %) | 33 (43,6 %) | 8 (10,9 %) | 9 (11,3 %) |

# PRESSE

● *M. Jean-Charles Lignel*, nouveau propriétaire du *Progrès* de Lyon, a acquis 10 % du capital d'un esociété de services et de conseil en informatique, la Cap Gemini Sogeti.

● *Un nouvel hebdomadaire, Sans frontière*, a été lancé mardi 27 mars, par quelques immigrés désireux « d'en finir avec la destruction de leur personnalité, de leur dignité, de leur liberté ». Le numéro zéro, tiré à 10 000 exemplaires et diffusé en dehors des circuits des N.M.P.P., comprend plusieurs dossiers, dont un consacré au projet de loi de M. Stoléru.

Une campagne de souscription et d'abonnements a été ouverte, à l'ordre de « sans frontière », 35, rue Stephenson, Paris 75018.

● *L'UNESCO a de nouveau été invitée à créer un Fonds international pour la communication* destiné à aider les pays du tiers-monde à améliorer leur système de communication et leur participation à tout ce qui concerne l'information dans le monde. Cette recommandation a été faite à l'issue d'un colloque consacré au droit à la communication et tenu à Paris du 12 au 16 mars, auquel participaient quelque soixante-dix organisations non gouvernementales jouissant d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO.



## AVANT LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

# Trois militants demandent que soient définies les bases d'une alliance avec le P.S.

*L'Humanité* du jeudi 28 mars publie, dans la tribune de discussion du vingt-troisième congrès (1), de larges extraits d'une contribution de M. Robert Lamblin, membre de la cellule Jacques-Duclos de l'université d'Aix-en-Provence et signataire de la pétition que cette cellule avait diffusée au sein du P.C.F. en mai 1978. M. Lamblin estime que « *c'est le développement de la crise à partir de 1974, en même temps que la rapide croissance du parti socialiste, qui nous a amenés à reconsidérer et à remettre en cause l'unité qui s'était concrétisée dans le programme commun* ». Il poursuit : « *Nous sommes donc revenus aujourd'hui à la situation classique dans nos rapports avec la social-démocratie. Mais cette situation est en contradiction radicale avec notre stratégie de passage au socialisme.* »

M. Lamblin relève notamment la contradiction qu'il y a à préconiser l'unité avec les chrétiens, tout en rejetant à droite le P.S., dont l'électorat et les militants sont composés « *à 50 %* » de « *chrétiens qui ont accepté de réaliser l'unité avec nous* ». Il récuse l'idée d'une union à la base que « *le parti seul impulserait, tout en dénonçant inlassablement la trahison du P.S.* ». M. Lamblin écrit : « *Telle qu'elle est proposée et telle qu'elle est déjà pratiquée, cette union exclut de toute évidence toute unité avec les organisations de base du P.S. sous prétexte qu'elles cherchent là un moyen de se dédouaner. Une telle stratégie crédite le parti et ses militants d'une capacité de convaincre et d'influencer les masses au-delà de notre propre électorat, qui est, pour le moment et pour longtemps encore, purement illusoire. En encourageant comme elle fait le sectarisme antisocialiste, la direction de notre parti condamne les militants à l'isolement.* »

M. Yves Bilisko, de la cellule de Baudonvilliers (Meuse), note que « *le parti ne parle plus, aujourd'hui, du programme commun que comme un moyen de lutte du passé* ». Il demande : « *Quelles bases d'accord proposons-nous aujourd'hui pour une alliance avec les socialistes ?* »

M. Jack Garncarzyk, du lycée technique de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), exprime son « *accord sur l'entière responsabilité du P.S. en mars 1978* », mais il estime qu'il n'en est que plus nécessaire de « *déclarer avec clarté que le programme commun reste fondamental et que notre axe de lutte est le respect du contenu démocratique de ce programme* ». Il écrit : « *Notre stratégie de reconstruire l'union à la base doit se faire sur un programme précis, clair, qui ouvre des aspirations politiques et démocratiques.* »

(1) Cette tribune, interrompue pendant la période des élections cantonales, a repris le mardi 27 mars.

## *DANS LE VAL-DE-MARNE*

# Un militant communiste est sanctionné pour s'être prononcé en faveur de la tolérance de la pédophilie

M. Marc Croissant, employé du service des affaires culturelles de la mairie d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), membre du parti communiste, a écrit à *l'Humanité*, le 13 janvier dernier, pour protester contre la façon dont le quotidien du P.C.F. avait rendu compte de l'affaire de détournement de mineurs de Saint-Ouen, à propos de laquelle l'hebdomadaire *Minute* avait mis en cause la municipalité communiste de cette ville (*le Monde* des 12, 13 janvier et 27 février).

M. Croissant, qui signait cette lettre, avec M. Jean-Pierre Januel, au nom du « *groupe homosexualité du CERM* » (Centre d'études et de recherches marxistes), écrivait notamment : « *Quels que soient les faits, qui restent à vérifier — et il aurait fallu commencer par là — nous estimons qu'il est de la plus haute urgence de réaffirmer de façon très claire la seule position possible pour des communistes : la défense sans concession du droit pour les individus (y compris les adolescents et les enfants) à vivre leur sexualité comme il leur plaît (y compris si elle inclut l'homosexualité), dès lors que les partenaires sont libres et consentants.* »

### « L'indignation »

Une dizaine de jours plus tard, M. Croissant reçoit une lettre de M. Nicolas Pasquarelli, secrétaire général du CERM, qui condamne le « *trafic d'enfants* » révélé par l'affaire de Saint-Ouen, reproche à M. Croissant de défendre ces pratiques et souligne que rien ne l'autorise à se réclamer du CERM « *sous quelque forme que ce soit* ». En effet, le « groupe homosexualité » cité par M. Croissant n'était pas un groupe de travail officiel, mais une structure « informelle », créée en marge du CERM par quelques militants après les prises de position du P.C.F. contre la répression de l'homosexualité.

Le 26 janvier, M. Croissant est convoqué par le maire d'Ivry, M. Jacques Laloue : celui-ci lui indique qu'il envisage de mettre fin à son contrat, afin d'éviter, selon M. Croissant, que la municipalité ne prête le flanc à une campagne du genre de celle que l'affaire de Saint-Ouen avait provoquée. Le premier secrétaire de la section d'Ivry du P.C.F., qui le reçoit à sa demande, donne connaissance à M. Croissant d'une lettre par laquelle il recommande à la cellule dont il est membre de ne pas lui remettre sa carte pour 1979. Cette position sera confirmée par le comité de section.

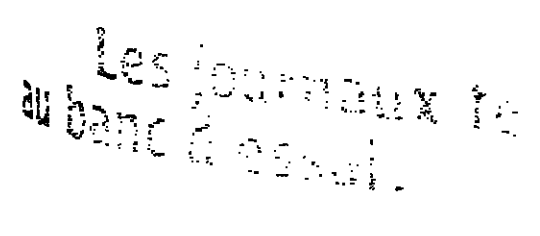
M. Croissant reçoit ensuite une réponse de M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, à sa lettre du 13 janvier. M. Leroy exprime l'« *indignation* » qu'il a ressentie à la lecture de cette lettre. « *Oui*, écrit-il, *les communistes réclament l'abrogation de la l'amendement Mirguet qui définit l'homosexualité comme un fléau social, mais ils ne se sont jamais prononcés ni pour, ni contre l'homosexualité* » (1). M. Leroy ajoute : « *Mais votre lettre devient franchement intolérable lorsque vous nous reprochez de ne pas avoir compris que ce qu'on a appelé l'« affaire de » Saint-Ouen » était en réalité ce que vous considérez comme une pratique sexuelle banale. Comment osez-vous soutenir un tel point de vue, alors qu'il s'agit, en l'occurrence, de la prostitution d'une quarantaine d'adolescents et d'enfants, dont le plus jeune avait tout juste quatre ans !* » (M. Croissant souligne que ce dernier fait n'était pas connu au moment où il avait écrit sa lettre.)

Le 6 février, le bureau municipal d'Ivry décide de relever M. Croissant de ses fonctions au service des affaires culturelles. Le même jour, la cellule Olga-Bancic, au cours d'une réunion à laquelle participent plusieurs permanents et responsables locaux, refuse de lui remettre sa carte du P.C.F. Ces deux mesures sont contestées par de nombreux militants d'Ivry, et M Charles Fiterman, député, membre du secrétariat du parti, vient lui-même défendre l'attitude de la direction du parti au cours d'une réunion houleuse des bureaux des cellules de la ville, le 7 mars. Il condamne l'entreprise fractionnelle qui s'organiserait, selon lui, autour du cas de M. Croissant. Celui-ci est soutenu, notamment, par les acteurs et les employés du Théâtre des quartiers d'Ivry, que dirige M. Antoine Vitez.

Dans un texte qu'il nous a adressé, M. Croissant écrit : « *J'avais décidé de ne pas rendre publique l'« affaire », mais, poussant plus loin le mépris de l'homme, les cellules du P.C.F. des employés du P.C.F. ont diffusé, le 15 mars, un tract intolérable.* » Les responsables communistes paraissent, en effet, surpris de l'ampleur de l'« indiscipline » révélée par cette affaire dans une ville comme Ivry-sur-Seine, bastion du P.C.F. depuis cinquante ans et ancien fief de Maurice Thorez. Débordant les limites de cette ville, le cas de M. Croissant fait l'objet de nombreuses discussions au sein du parti. Celui-ci est-il comptable de la moralité de ses militants ? Le licenciements et l'exclusion de fait sont-ils des méthodes acceptables face à ce qui ne peut être considéré, en l'occurrence, que comme un délit d'opinion ? Telles sont les questions que pose ce que certains militants appellent une « *scène de chasse en Val-de-Marne* ». — P. J.

(1) N.D.L.R. — A la demande de M. Paul Mirguet, alors député U.N.R. de la Moselle, l'Assemblée nationale avait, le 18 juillet 1960, ajouté l'homosexualité aux « fléaux sociaux » que visait à combattre un projet de loi concernant la lutte contre l'alcoolisme, la traite des blanches et la prostitution.

● *M. Roger Villemaux (P.C.)*, conseiller général des Ardennes depuis 1970, après l'avoir été de 1951 à 1958, s'est démis, pour raisons de santé, de ses fonctions de maire de Nouvion-sur-Meuse qu'il occupait depuis vingt-cinq ans. M. Michel Medeau (P.C.), premier adjoint, a été élu maire en remplacement. — *(Corresp.)*



هكذا من الأصل



LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

…itants demandent que soient défini… bases d'une alliance avec le P.S.

DANS LE VAL-DE-MARNE

…litant communiste est sanctionné …e prononcé en faveur de la tolérance de la pédophilie

Le Monde

# société

## JUSTICE

### APRÈS LES INCIDENTS DU 23 MARS

## Des « bavures » du service d'ordre explicables

### selon le syndicat des commandants et officiers

**Le Syndicat des commandants et officiers de la police nationale (affilié à la C.G.C.) juge que les « bavures » imputées aux forces de l'ordre lors des incidents du 23 mars à Paris sont parfaitement explicables et qu'elles étaient, dans une large mesure, prévisibles. Il l'a expliqué, mardi 27 mars, au cours d'une conférence de presse.**

C'était, tout d'abord, la première fois que des unités engagées dans une opération de cette importance dans la capitale avaient à leur tête, non plus des commandants de la police en tenue, mais des commissaires de police — peu rompus au commandement sur le terrain et au maintien de l'ordre, selon le SCO. Ensuite, les unités constituées (compagnies de C.R.S. et compagnies d'intervention) ont été dissociées en demi-compagnies, dirigées chacune par un commissaire. Entre tous ces « patrons », la coordination ne fut pas toujours aisée, affirme le SCO : à Saint-Lazare, les chefs des quatre demi-compagnies présentes avaient du mal à s'entendre en eux et avec un cinquième commissaire responsable de la coordination entre les « civils » et la « tenue ».

Le SCO estime encore que la fonction de ces commissaires-commandant n'a pas été clairement définie. Ils sont apparus, le 23 mars, comme de simples représentants du préfet de police, l'état-major de la caserne de la Cité donnant, seul, les ordres d'intervention — alors que, jusqu'à une époque récente, une certaine latitude était laissée aux hommes de « terrain ». Ceci a entraîné des décalages entre la constatation d'incidents et l'action des forces de police allant jusqu'à quinze ou vingt minutes, permettant largement aux « casseurs » d'agir.

Selon le SCO, tout le mal vient de la réforme statutaire de la police, du 30 août 1977, qui a « *déclassé* » les commandants et officiers de la police en tenue « *au seul profit des commissaires de police qui détiennent maintenant la totalité des pouvoirs* ». A cette date, en effet, les commissaires de police ont été désignés pour « coiffer » la police en tenue dont l'encadrement et la supervision revenaient jusque-là à des officiers et des commandants formés et promus en son sein, connaissant le métier et son environnement. Avec la réforme de 1977, explique le SCO, on verra bientôt des groupes de compagnies — de sept cents, voire mille homes — dirigés par des jeunes gens de vingt-deux ans, frais émoulus de l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

N'y a-t-il pas là un danger dans certaines circonstances ? demande le SCO qui trouve, par ailleurs, cette réforme onéreuse — le Syndicat a chiffré à 7,33 millions de francs par an le « gâchis » qu'elle occasionne dans les cinquante plus grandes villes françaises de province — « démobilisateur » pour les officiers et commandats qui n'ont plus guère qu'un vague rôle de « conseillers techniques » : « *Certains d'entre eux sont aujourd'hui payés 7 000 F par mois pour lire le journal* », avoue M. Roger Flattet, président du SCO.

### DROIT DE RÉPONSE

*Invoquant le droit qu'il tient de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, M. Faurisson exige l'insertion du texte ci-dessous, en réponse au placard publicitaire paru dans* le Monde *du 8 mars (page 5, « Le droit de vivre » : le professeur Faurisson est assigné par la LICA devant les tribunaux).*

Mes arguments ont été éludés et, surtout, ceux qui ont trait aux impossibilités matérielles du gazage. Quant aux arguments adverses, les révisionnistes en ont prouvé l'inanité : confessions Höss ou Gerstein, texte manipulé de Kremer, mots détournés du sens imposé par le contexte, ordres d'extermination sans références, chambres à gaz pour pèlerins et touristes, etc. Ces prétendues preuves valent celles qui « démontraient » l'existence, dans tout l'ancien Reich, de « chambres à gaz », en réalité fictives. Récemment, les photos aériennes d'Auschwitz-Birkenau (documents Brugioni et Poirier) viennent de porter le coup de grâce à la légende de l'extermination : même en 1944, aucun bûcher humain, aucune foule près des crématoires, aucune fumée suspecte.

J'ai été insulté et frappé. Je ne peux plus donner de cours à l'université. Des historiens me condamnent sorboniquement. La LICA me traîne en justice. Mais personne n'ose affronter à armes égales le débat que je propose.

Je remercie le nombre grandissant de ceux qui, notamment parmi les jeunes, m'apportent leur soutien. Jean-Gabriel Cohn-Bendit écrit : « *Battons-nous pour qu'on détruise ces chambres à gaz que l'on montre aux touristes dans les camps où l'on sait maintenant qu'il n'y en eut point.* » Il a raison. Finissons-en avec la propagande de guerre. L'horreur réelle suffit. Inutile d'en rajouter.

### LA « VERSION DES FAITS » DES AUTONOMES

Au cours d'une conférence de presse, mardi 27 mars à Paris, certains représentants de l'autonomie organisée ont donné leur « *version des faits* » à propos des incidents de la manifestation des ouvriers sidérurgistes, vendredi 23 mars. Tout d'abord, les autonomes ont souligné que les quatre-vingt-quatre interpellations préventives, le 23 mars, tôt dans la matinée (*le Monde* daté 25-26 mars), n'avaient servi à rien. Selon les autonomes, cette erreur d'appréciation des forces de police et de leur commandement prouve amplement la diffusion d'une colère et d'une violence autonome, au-delà d'un cercle restreint de militants.

Les représentants de l'autonomie organisée démentent que des éléments provocateurs aient déclenché les incidents au terme de la manifestation. Pour eux, la manifestation a donné lieu à des violences « *naturellement* ».

Concernant les incidents survenus sur le boulevard Saint-Martin, à l'angle de la place de la République, le 23 mars, à 15 h. 10, les autonomes ont indiqué qu'un policier en civil, pris alors à partie, avait « *vraisemblablement été délesté de son arme* ». Ce policier, qui ne portait pas de pièces d'identité sur lui, aurait été « sauvé » par le service d'ordre de la C.G.T. Enfin, les autonomes ont fait remarquer qu'il n'y avait plus de force politique réelle, aujourd'hui, entre le parti communiste et eux.

● *M. Pierre-Charles Krieg*, député et conseiller (R.P.R.) de Paris, a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi selon laquelle les organisateurs d'une manifestation seraient « *civilement responsables de tous dommages, de quelque nature qu'ils soient, pouvant être causés à la personne ou aux biens des tiers* ».

# Les trois peurs

par PHILIPPE BOUCHER

Inoculer la peur à une société est encore le plus sûr moyen de la déséquilibrer. Le passé en donne de multiples exemples, quels qu'aient été les régimes sociaux mis en cause. Aujourd'hui, en France, cette peur a trois sources : la crise économique (et ses effets inégaux...), l'insécurité, enfin la violence sèche, comme on vient de la voir à Paris.

Ces trois causes ne se développent pas isolément, on n'ose dire de manière autonome. Elles se nourrissent l'une l'autre, se substituent les unes aux autres ou encore s'expliquent les unes par les autres.

Pour ce qui concerne la crise économique, c'est-à-dire aussi la peur du lendemain, le gouvernement et les syndicats recourent à des algèbres qui ne se rencontrent qu'à peine. Parler de crise économique ou à la rigueur de chômage, c'est vouloir maintenir un drame dans le domaine des convenances. Alors qu'être chômeur, c'est de manière beaucoup plus ordinaire, mais plus aiguë, en termes de peur, dire que l'on va manquer : de pain ou de toit.

C'est pourquoi la démarche du gouvernement tend à rendre ce chômage tolérable. Le gouvernement, par l'intermédiaire des indemnités et des allocations, propose un équivalent-travail, quand les chômeurs, actuels ou virtuels, réclament du travail tout court, durable, et que ce travail les maintienne « au pays ».

Entre l'une et l'autre attitudes, s'interposent souci de dignité et souci de considération. L'homme ne vit pas seulement au nom de l'économie de marché, et l'exaltation séculaire des valeurs du travail n'a rien perdu de sa puissance. De chômeur à oisif, puis d'oisif à parasite, le pas est vite franchi par l'intéressé et par ses proches. Toutes les ASSEDIC du monde n'y peuvent changer grand-chose. Pas plus que, dorénavant, cette peur du vide que représente l'oisiveté indemnisée, ne peut être voilée ou conjurée par la peur de la délinquance.

Le *sentiment* d'insécurité a été cristallisé par les discours de... M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur de 1974 à mars 1977. Dès cette époque, des membres du gouvernement le déploraient. Ce sentiment s'est développé — évidence non discutable — par une large reproduction écrite, sonore ou visuelle, des propos du ministre. En même temps, la place généreusement sinon complaisamment accordée aux faits de délinquance et de violence, a conduit à ce qu'insécurité et sentiment d'insécurité soient totalement confondus. Or il ne s'agit évidemment pas de la même chose, l'observation en a été maintes fois faite, et le rapport Chevenon de novembre 1976 sur « Information et violence » l'a sans conteste démontré.

La crainte de la violence ou de la délinquance évolue, en fonction des relations qui en sont présentées. La courbe de la crainte, pour autant qu'elle soit mesurable, et la courbe de la criminalité ne sont pas parallèles. Au contraire. La peur, on le sait, a plus de force de conviction que la raison.

Qu'un événement survienne, qu'il soit éclatant, et l'impression qui en découlera anéantira toutes les observations précédentes, fondées, elles, sur l'étude des faits. L'a priori l'emporte. Ainsi en est-il de la peine de mort, dont on dit les Français partisans, alors que les jurés la rejettent pour l'instant systématiquement. Ainsi en est-il de l'annonce officielle que la délinquance augmente moins vite, au moment où des saccages sont commis. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner, de ces deux informations, laquelle a retenu l'attention de l'opinion. La peur prévaut.

A plus forte raison face à cette violence sèche, sans racine ni branche perceptibles, que personne ne sait vraiment expliquer. L'attentat commis mardi contre un foyer juif est d'une autre nature. Il est condamnable, mais le traité égypto-israélien l'explique. En revanche, les événements de la semaine passée défie l'analyse et le remède.

### Les libertés

Qu'il y ait eu, ou pas, provocation policière, ne permet pas d'affirmer que l'ensemble des briseurs de vitrines émargeaient au ministère de l'intérieur. Non plus que l'inverse, d'ailleurs. De même, les peines, lourdes de l'avis général, prononcées contre ceux qui ont répondu des violences commises, le 13 janvier, dans le quartier Caumartin à Paris, rendent vaine la mystique officielle sur la vertu d'exemplarité de la sanction, y compris de sa forme la plus populaire, l'emprisonnement.

La référence contemporaine aux autonomes évoque peu à peu ce « chef d'orchestre clandestin » en qui feu Emilien Amaury voyait, pour le profit des lecteurs de *Carrefour* ou du *Parisien libéré*, la cause de tous les maux de l'Occident chrétien. Aujourd'hui, toute déprédation devient, par nature (et par commodité), autonome. Ce qui est, reconnaissons-le, un peu court.

D'abord parce que dans ce mouvement multiforme peuvent s'être glissés de très ordinaires voyous, à qui le raisonnement politique, fût-il parfois vagissant, est aussi inutile et étranger qu'un couteau à des gallinacés. Ensuite parce que certains des groupes autonomes sont réellement adversaires de la violence. Enfin, parce que les débuts de pillage constatés font que l'autonomie tue son propre discours, par l'ineptie du roulement de tambour choisi par les autonomes pour qu'on leur prête attention.

Lorsque le groupe Marge envahissait sans violence (à l'exception d'un vase brisé) une annexe de l'ambassade d'Union soviétique à Paris pour attirer l'attention sur le sort des dissidents en U.R.S.S., la méthode retenue interdisait qu'on écarte sans examen la question ainsi posée, d'autant qu'elle précédait des manifestations plus solennelles.

Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Une occasion bien facile est offerte une fois de plus aux adversaires des libertés. Or ils existent. Ils sont persévérants. L'époque leur est favorable. Tout désordre — successivement et diversement — indispose une opinion dont les nerfs sont à fleur de peau. La fausse vie politique que connaît le pays est propice aux mauvais coups en douceur. Car on ne saurait appeler vie politique les seules querelles des partis, en les seules querelles des partis, en leur sein ou entre alliés prétendus.

Les libertés, dont le maintien commande qu'on y soit chaque jour attentif, ne préoccupent pas vraiment les hommes politiques. Elles sont à la rigueur un thème de discours. Les exceptions à cette règle se comptent sur les doigts de la main, tant dans les assemblées parlementaires qu'en dehors d'elles.

Or le grignotage est manifeste. Les déprédations du vendredi passé fournissent une occasion nouvelle. Les instances parisiennes des petites et moyennes entreprises et l'U.D.F. du neuvième arrondissement ne s'y sont pas trompées qui, déjà, réclament la limitation du droit de manifestation dans la capitale. M. Chirac peut d'autant plus se récrier qu'il n'a aucun pouvoir en ce domaine, qui est du ressort du préfet de police de Paris. Autre ballon d'essai : naguère, un parlementaire, qui s'arroge des compétences en matière d'information, réclamait une limitation supplémentaire de droit de grève dans les chaînes d'Etat de la télévision ou de la radiodiffusion.

Ces réactions, un peu trop promptes pour n'avoir pas été préméditées, devraient conduire à une saine méfiance à l'égard de ces bons apôtres de la paix publique. Il n'en est rien. Entrecoupés de désordres aussi violents que vains, et, le cas échéant, dangereux, l'ennui, la monotonie, l'habitude, s'étendent, soutenus par la peur, sur fond de R.E.R. et de Superman. On songe au mot du général de Gaulle : la « *vachardise* », ou, moins trivialement, l'affadissement, la fadeur.

Elles sont, à terme, aussi périlleuses que le désordre. Quand la peur est à tous les détours de la vie publique, et que, par une fatale conséquence, la sécurité l'emporte sur les libertés, ce ne sont pas seulement ces dernières que l'on menace, mais l'homme même, pour qui elles sont faites.

## FAITS DIVERS

### Rupture d'un remblai du canal Rhin-Main

### QUINZE PERSONNES PORTÉES DISPARUES

Nuremberg (*A.F.P., U.P.I.*). — La soudaine rupture d'un remblai bordant le canal qui relie le Rhin au Main, lundi 26 mars, a provoqué une inondation soudaine dans la petite localité de Katzwang, près de Nuremberg. Des millions de mètres cubes d'eau se sont déversés dans les rues, emportant des voitures et saccageant de nombreuses habitations. Des recherches sont organisées depuis lundi. Ce mercredi matin, quinze personnes dont la disparition avait été signalée, n'avaient pu encore être retrouvées. Le cadavre d'une fillette avait été découvert dans les décombres d'une maison, lundi soir.

### LE TIERCÉ TRUQUÉ DU PRIX « BRIDE ABATTUE »

## Robert Laouira est condamné à trois ans d'emprisonnement

***La treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a rendu, mardi 27 mars, son jugement dans l'affaire du tiercé truqué du prix Bride-Abattue couru le 9 décembre 1973 à Auteuil (le Monde du 18 octobre 1978). M. Rober Laouira, l'ancien jockey convaincu d'avoir soudoyé treize des vingt-quatre jockeys participant à l'épreuve, a été arrêté à l'audience après avoir été condamné pour escroquerie, tentative, complicité, corruption, à trois ans d'emprisonnement, 30 000 F d'amende et dix ans de privation des droits civiques, civils et de famille, peines non confondues avec celles de dix-huit mois d'emprisonnement et 1 800 F d'amende, qui lui ont été infligées le 26 mai 1975 par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris dans une affaire de violences et menaces de mort (le Monde du 28 février 1975).***

Les treize jockeys convaincus d'avoir été corrompus et d'avoir « retenu » leur cheval ont été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à des amendes : MM. Pierre Costes et Jean-Pierre Philipperon, à quinze mois et 15 000 F ; Michel Jathan, à quinze mois et 5 000 F ; Jean-Paul Ciravegna à treize mois et 7 000 F ; Jean-Pierre Renard, à treize mois et 5 000 F ; Henri Mathelin, à treize mois et 4 000 F ; Roland Kleparski, Robert Lautier, Jean-Claude Biard et Jean-Pierre Creveuil, à dix mois et 5 000 F (peines amnistiables) ; Michel Lefait, à dix mois et 3 000 F (peines amnistiables) ; François Bonni, à huit mois et 5 000 F (peines amnistiables) ; Alain Ragu, à six mois et 5 000 F (peines amnistiables).

Les quarante autres prévenus étaient poursuivis comme ayant agi pour le compte des organisateurs — essentiellement Patrice Des Moutis, qui s'est suicidé le 17 octobre 1975 — de cette opération qui aurait rapporté, si elle avait pleinement réussi, plus de 5 millions et demi de francs. Ils étaient chargés de parier ou de toucher le gain des tickets gagnants. Plusieurs d'entre eux ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme allant de dix-huit mois à quatre mois et à des amendes de 2 000 à 30 000 F. Il s'agit de MM. Bernard Petitbon (ami de Patrice Des Moutis), Francis Cordeau (ami de Vincent Ascione, l'organisateur dans le Midi de la France, abattu par un inconnu à la sortie d'un bar à Marseille le 15 mars 1974), Jacques Chialva, Jacques Auzende, Antoine Tomasi, Michel Bes, François Bernardi, François Di Marino, Robert Matraglia.

Un prévenu a été condamné à une peine ferme par défaut. Les autres ont eu des peines d'emprisonnement avec sursis allant de six à quinze mois et à des amendes de 2 000 francs à 20 000 francs.

Les cinq sociétés de courses qui s'étaient constituées partie civile obtiennent 1 franc de dommages-intérêts ainsi que le Syndicat professionnel des jockeys de galop de France. Deux parieurs honnêtes qui s'étaient constitués partie civile obtiennent chacun 3 000 francs de dommages-intérêts à payer conjointement par les cinquante-quatre condamnés. C'est là un précédent important.

Le jugement, dont la lecture par le président, M. Jean Lhomme, a duré près de trois heures, souligne l'importance de cette opération ayant consisté à éliminer dans les paris des chevaux favoris sans éveiller l'attention du P.M.U. (masse des jeux, possibilités de gain, nombre des personnes mêlées à la fraude).

Les juges mentionnent dans leur décision le rôle essentiel qu'a joué Robert Laouira dans ce « *mécanisme savamment monté* », protégé par une « *conspiration du silence* », bien qu'il ait « *nié contre toute évidence* ». Il a usé, ajoute le tribunal, de « *moyens énergiques* » en menaçant les jockeys pour le cas où ils rompraient le « silence » qu'il imposa par la menace. Il a été « *l'intermédiaire nécessaire entre parieurs et acteurs à éliminer* » et a « *une part importante de responsabilité dans la comparution des autres prévenus...* ».

# SOCIÉTÉ

UN DÉBAT A MARSEILLE

## La « chasse » aux homosexuels

De notre correspondant

**Marseille. — Homosexualité et répression, tel était le thème du débat organisé récemment par le Groupe de libération homosexuelle (G.L.H.) de Marseille, créé voici deux ans. Un débat que de leur propre aveu les organisateurs « n'auraient osé organiser voici seulement un an ». Cent cinquante personnes y ont participé. Parmi eux, une dizaine d'avocats, des observateurs du Syndicat des avocats de France, du Mouvement d'action judiciaire, d'organisations humanitaires (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Ligue des droits de l'homme). Invité, le Syndicat C.G.T. de la police s'était déclaré « trop divisé sur la question ». Parmi les syndicats ouvriers, seule la C.F.D.T. s'était abstenue, soulignant qu'elle considérait comme plus importants actuellement des problèmes comme le chômage.**

L'homosexualité fait-elle l'objet d'une répression spécifique ? Oui, ont répondu les intervenants en citant des exemples concrets. Elle est, ont-ils dit, permanente et multiforme, et d'autant plus sournoise qu'elle ne s'appuie sur aucun texte de loi spécifiquement répressif.

Depuis 1791, on ne condamne plus l'homosexuel en tant que tel. Mais *deux articles du code pénal*, sans désigner l'homosexualité, servent à la réprimer. Ce sont l'article 330, alinéa 2 du code pénal (outrage public à la pudeur « contre nature »), mis en place en 1960 et l'article 331, alinéa 3 (attentat à la pudeur sans violence contre une personne du même sexe âgée de quinze à dix-huit ans). La rédaction de ces deux articles empêche de les attaquer en justice sous prétexte qu'ils seraient discriminatoires à l'égard d'une catégorie de citoyens.

La police multiplie les contrôles dans les lieux de rencontre homosexuelle ou de « drague », appliquant aux « *coupables* » *la procédure* des flagrants délits. Dans la région Provence-Côte d'Azur (dans d'autres aussi), les délits d'homosexualité font l'objet d'un fichage destiné aux archives régionales. Il s'instaure dans les faits une sorte de « chasse à l'homosexuel » qui apparaît comme justifiée et naturelle, et qui est le plus souvent renforcée par l'attitude de bandes de « loubards » qui se sont fait une spécialité de « casser du pédé ».

Il apparaît à la lumière de statistiques incomplètes que l'outrage public à la pudeur entraîne des peines de prison d'une durée deux fois moins élevée lorsqu'il frappe des couples hétérosexuels.

### Le recours aux psychiatres

Le statut de la fonction publique se réfère à la notion de moralité (sans pour autant la définir), tout comme le propriétaire est en droit de réclamer « *une vie de bon père de famille* ». Plusieurs exemples concrets ont montré qu'il existe en fait un système d'interdiction professionnelle pour cause d'homosexualité. Ici, c'est Christian chassé d'une clinique privée, là c'est Jean radié à vie de l'éducation nationale, ou encore Jean-Jacques, professeur d'histoire, renvoyé sous la pression des parents de ses élèves, parce qu'il est apparu ès qualités à un débat sur l'homosexualité diffusé par la télévision.

Il a été fait longuement mention du chantage auquel sont soumis lesbiennes ou homosexuels lorsqu'il s'agit du retrait de leurs enfants, ou encore du cas de ce père divorcé, à *qui le juge n'autorise de voir son* fils que dans la journée, interdisant qu'il dorme sous son toit.

Des participants ont souligné le rôle souvent maladroit des parents qui découvrent les tendances homosexuelles de leur enfant et leur tentative désespérée pour cacher cette « tare ». Le recours au psychiatres paraît alors comme une planche de salut. Les tribunaux y recourent aussi puisque à Amiens un juge a prononcé une condamnation de trois ans de mise à l'épreuve assortie d'un traitement psychiatrique. Il a été largement débattu de l'attitude de l'armée, qui, pour éviter l'argument de la réforme, envoie systématiquement dans les hôpitaux psychiatriques les homosexuels qui s'avouent tels.

Face à cette répression, que réclame le G.L.H. ? En vérité, rien. Sa revendication essentielle : sortir de son ghetto et affirmer son identité. « *On ne demande pas de pitié. On ne crie pas : « Sauvez-nous », mais : « Tolérez-nous et fichez-nous la paix.* »

JEAN CONTRUCCI.

### « SUPPOSITION D'ENFANT... »

Marseille. — *Les policiers de la brigade de prévention sociale de Marseille ont arrêté dernièrement deux personnes. Patrick Ferrari, vingt-cinq ans, et Marie-Jo Enard, trente-cinq ans, sa concubine, afin de connaître par quel stratagème le couple a pu obtenir, il y a deux ans, l'enfant qui porte le prénom d'Antoine dont ils ne sont — et pour cause — pas les parents légitimes. Marie-Jo, la « mère » de cet enfant, est, en effet, née de sexe masculin et fut baptisée Gaston. C'est une transsexuelle opérée en 1973 et reconnue « femme » par un jugement du tribunal de grande instance de Marseille. Or le jugement, bien que lui ayant reconnu la qualité de femme, ne lui a pas donné le droit d'être mère.*

*L'affaire a été portée à la connaissance de la police par une dénonciation d'un autre travesti. On a ainsi pu apprendre qu'une « transaction » a eu lieu voici deux ans entre Marie-Jo Enard, qui avait échoué dans une tentative d'adoption, et une prostituée, Rosalie Santiago, trente ans, qui se trouvait alors enceinte et ne désirait pas conserver son enfant. Rosalie Santiago aurait alors accouché sous un faux nom, celui de Marie-Jo Enard. Il ne restait plus alors à Patrick Ferrari qu'à déclarer Antoine, à le reconnaître comme son fils et à lui donner son nom. Ainsi l'enfant a-t-il, dès sa naissance, porté le nom de son « père ».*

*Rosalie Santiago déclare aujourd'hui s'être livrée à ce subterfuge* « pour rendre service », *alors que les « parents » affirment au contraire qu'elle a grassement monnayé ledit service : 5 000 francs payables par moitié d'avance, le solde après l'accouchement.*

*L'enfant a été placé au foyer et les « parents » déférés au parquet. Etrange histoire qui relève, aux yeux de la loi, de la* « supposition d'enfant à une femme non accouchée ». Les défenseurs de Marie-Jo Enard ont déposé, mardi 27 mars, une demande de mise en liberté provisoire auprès du juge d'instruction.

LES SURPRISES DES PETITES ANNONCES

## Des Noirs, mais pas trop

*Il y a quelques jours paraissait dans* France-Soir *une petite annonce d'une agence d'intérim recherchant des manutentionnaires. Le jour dit, dès 8 heures, une file de plusieurs personnes se forme devant le siège de cette agence, la SEGI, dans le quartier de la gare du Nord, à Paris. Il s'agit essentiellement de travailleurs immigrés. La plupart sont Noirs.*

*A l'ouverture des portes, les candidats sont déjà trop nombreux : le travail n'est pas si fréquent par les temps qui courent. A l'un d'entre eux, un Africain, une employée déclare* « qu'on ne peut embaucher uniquement des Noirs ».

*Celui-ci s'étonne, tempête, prend à témoins d'autres candidats de couleur éconduits comme lui, prévient qu'il ne quittera pas les lieux sans explications, puis annonce qu'il va alerter les journaux, ce qu'il fait. Soulagés, mais inquiets de la tournure des événements, les employés de la SEGI profitent de ce départ pour fermer boutique et quitter les lieux.*

*Jointe au téléphone le lendemain, l'agence confirme à peu près cette version des faits. Elle n'est pas raciste, la preuve : des Guadeloupéens, des Maghrébins, un Cambodgien et même un Africain ont été embauchés. Mais, dit-elle,* « si on prenait tous les Noirs qui se présentent, on n'aurait que ça ». *Il en faut bien quelques-uns, ajoute-t-elle, mais son client, la Samaritaine, lui a fait comprendre qu'elle ne veut pas que des gens de couleur.* « Mettez-vous à la place des clients de ce magasin, *ajoute l'agence,* cela ferait mauvaise impression. »

*M. Michel Bonnet, directeur du personnel de la Samaritaine, dément catégoriquement que lui-même, ou un de ses collaborateurs, ait donné de telles consignes à la SEGI :* « Pas plus que nous embauchons un Blanc parce qu'il est Blanc, nous ne refusons un Noir parce qu'il est Noir. Notre seul critère est la qualification. »

*Vraie ou fausse, la version de l'agence met en relief une forme subtile, pernicieuse de racisme, d'autant plus difficile à combattre que ceux qui s'en rendent coupables ne le crient pas, comme ici, sur les toits. Des petites annonces racistes paraissent de temps à autre dans la presse* (« société X... recherche ouvriers français »). *Rares sont les auteurs qui ne sont pas poursuivis. Les victimes du « seuil de tolérance » sont, elles, beaucoup plus nombreuses. Et souvent désarmées. Que la SEGI ait cru répondre au désir (apparemment informulé) de son client n'est pas une excuse. Le racisme n'est-il pas plus inquiétant quand il prétend tirer sa légitimité du sens commun ?*

B. L. G.

Un sondage du secrétariat d'État à l'emploi féminin

## LES JEUNES CONSIDÈRENT QUE LES FEMMES PEUVENT EXERCER LES MÊMES MÉTIERS QUE LES HOMMES

Les jeunes générations considèrent qu'il n'y a pas d'obstacles à ce que les femmes exercent les mêmes métiers que les hommes. C'est ce qui ressort d'un questionnaire que le secrétariat d'Etat chargé de l'emploi féminin a fait remplir en décembre 1978 à trois mille visiteurs de la Semaine de la jeunesse, porte de Versailles, à Paris (*le Monde* daté 10-11 décembre 1978).

Les filles sont surreprésentées dans cet échantillon (65,5 %), où l'on compte un très grand nombre de lycéennes (49 %), et parmi elles une minorité de l'enseignement professionnel (8 %). Les réponses ne peuvent donc être considérées comme parfaitement représentatives. Les résultats, néanmoins, sont encourageants. Les garçons et filles interrogées, dont plus de 70 % ont entre quinze et vingt-cinq ans, considèrent, à 88 % pour les premiers, à 89 % pour les secondes, que « *tous les métiers peuvent être exercés aussi bien par des hommes que par des femmes* ».

La petite minorité qui estime que certains métiers sont impossibles pour les filles cite les professions d'ajusteur-fraiseur, peintre en bâtiment, mécanicien-auto, menuisier et installateur en téléphone. La principale raison invoquée est que certains métiers sont « *trop durs physiquement* ». La seconde raison citée par les garçons est qu'ils sont « *trop salissants* ». Cette réponse tranche avec le second motif invoqué par les filles : le manque d'information.

Le secrétariat d'Etat, qui commente ce sondage, considère comme particulièrement positif qu'aucun des jeunes interrogés ne considère comme impossible pour une femme la profession d'ingénieur. Le décalage est grand avec la réalité : 60 % des femmes salariées exercent le métier d'ouvrière spécialisée, secrétaire employée de bureau, manœuvre, vendeuse, ouvrière du textile, nettoyage de bureaux, magasinage et manutention.

# ÉDUCATION

En Côte-d'Or

## Grève de la faim de trois éducateurs du foyer pour psychotiques de Chenove

De notre correspondant

Dijon. — Trois éducateurs de Chenove (Côte-d'Or) font, depuis le 19 mars, la grève de la faim pour protester contre le licenciement, il y a plus d'un mois, de l'un d'entre eux. Le conflit a pour origine un désaccord entre les conceptions pédagogiques de l'équipe et celles de la direction du centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (C.R.E.A.I.) de Bourgogne, qui gère l'institut médico-professionnel (I.M.P.R.O.) auquel est annexé le foyer pour psychotiques de Chenove.

La direction du C.R.E.A.I. reproche à M. Francis Dupas, l'éducateur licencié, ainsi qu'à une partie de l'équipe du foyer, de « *refuser toutes directives et de prétendre avoir seuls la connaissance et la capacité de s'occuper des psychotiques* ».

Elle déclare aussi qu' « *il n'est pas possible d'admettre l'incompétence, les négligences graves dans l'exercice d'activités professionnelles et la non-application des consignes en matière de sécurité* ». Pour les éducateurs et les travailleurs de la santé qui les soutiennent — trois cents personnes ont déjà rendu visite aux grévistes installés dans une salle municipale de Chenove, — « *l'équipe du foyer a eu carte blanche dès l'ouverture de l'établissement, en septembre 1977, pour élaborer un projet de vie pour les jeunes et l'appliquer* ». Il paraissait important pour eux que les jeunes puissent exercer des activités liées à la vie quotidienne et non pas seulement faire des « *fleurs de papier* ».

Les actions en faveur des éducateurs de l'équipe se sont multipliées depuis le mois de février, à l'appel du syndicat départemental C.F.D.T. de la santé et du syndicat C.G.T. Le 19 mars, lors d'une réunion du comité de gestion au siège du C.R.E.A.I., une quarantaine d'éducateurs ont retenu, pendant plus de deux heures et demie, la direction du C.R.E.A.I. ainsi que le directeur départemental de l'action sanitaire et sociale avant d'être délogés par forces de l'ordre.

Pourquoi avoir licencié un éducateur alors que toute l'équipe, composée de six personnes, semble être en cause ? « *Sans doute parce que Francis a joué un rôle de meneur* », répond Agnès, une jeune éducatrice de vingt ans qui fait aussi la grève de la faim. « *Mais nous, éducateurs, nous ne pouvons pas supporter qu'une innovation sociale comme la nôtre soit banalisée.* »

CHARLES MARQUES.

● *Des élèves du lycée Paul-Valéry (Paris-12e)* sont en grève depuis le mardi 27 mars pour protester contre l'arrestation d'un de leurs camarades lors de la manifestation du 23 mars organisée à Paris par la C.G.T. Celui-ci, M. Gilles Desraisses, élève de 1re B, dix-huit ans, a été interpellé place de l'Opéra, vers 17 h. 30, et inculpé de « *violences à agent* ». Il doit être jugé le 2 avril.

# MÉDECINE

## Le grand prix Claude-Bernard de la Ville de Paris a été remis au professeur Louis Chedid

### La stimulation des défenses naturelles

Le grand prix Claude-Bernard de la Ville de Paris a été remis, lundi 26 mars, au professeur Louis Chédid, chef du laboratoire d'immunothérapie expérimentale de l'Institut Pasteur, pour ses travaux sur la stimulation des défenses naturelles de l'organisme visant à décupler l'action des *moyens médicamenteux dont dispose* la médecine. Il s'agit d'un des thèmes de recherche les plus importants, et de loin, de ces dernières années. Le symposium qui vient d'être consacré à ces recherches à l'Institut national américain de la santé autour des professeurs Chédid et Lederer (Orsay), témoigne, lui aussi, de l'intérêt que suscitent les découvertes dans ce domaine.

C'est au Pr Chédid et aux équipes associant le C.N.R.S. et l'industrie pharmaceutique que l'on doit l'isolement d'une molécule très simple, le M.D.P., peptide extrait de la paroi des mycobactéries et formé de deux acides aminés seulement, dont le pouvoir de stimulation des défenses naturelles est considérable. La *synthèse de cette molécule, et de* ses très nombreux dérivés, est simple, et l'on peut ainsi amplifier le pouvoir des vaccins existants, créer de nouveaux vaccins, notamment contre certaines maladies parasitaires, comme la malaria, voire même... faire un vaccin viral totalement artificiel en conjugant les vingt acides aminés représentant le motif antigénique d'un virus avec l'adjuvant qu'est le M.D.P.

L'utilisation de ces adjuvants simples comme réactifs de laboratoire, par exemple, pour repérer la présence, par immuno-enzymologie de substances, anticorps, hormones ou antigènes en concentration infime, ou leur usage pour l'élucidation des mécanismes fondamentaux de l'immunologie est riche de perspectives.

En recherche appliquée, c'est non seulement la médecine humaine mais la médecine vétérinaire qui devraient, dans de très nombreux domaines, puiser là de nouveaux moyens irremplaçables de prévention et de thérapeutique.

(1) *Le Monde* des 8 avril 1977 et 12 octobre 1977 a consacré à ce sujet des articles détaillés.

### LES PROFESSEURS JACQUET ET FERRANDO SONT ÉLUS A L'ACADÉMIE

L'Académie de médecine a élu mardi 27 mars deux nouveaux membres titulaires : les professeurs Jean Jacquet et Raymond Ferrando.

[Le professeur Jean Jacquet, né en 1914 à Pons (Charente-Maritime), a fait ses études à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort et dans les facultés de sciences de Paris et Caen. Docteur vétérinaire et docteur ès sciences, il fut d'abord directeur d'un laboratoire de biologie à Saint-Lo jusqu'en 1944, puis inspecteur sanitaire des produits d'origine animale de la ville de Paris. Nommé en 1946 maître de conférence de microbiologie à la faculté de sciences de Caen, il est professeur de cette discipline depuis 1953. Il a été nommé en 1963 directeur de l'institut du lait des viandes et de la nutrition de l'université de Caen. Il est membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France depuis 1973 et membre des l'académie vétérinaire depuis 1951. Ses travaux ont porté notamment sur la microbiologie alimentaire.]

[Le professeur Raymond Ferrando, né à Constantine (Algérie) en 1912, a fait ses études à l'Ecole nationale vétérinaire et a la faculté des sciences de Lyon. Docteur vétérinaire et docteur ès sciences, il est nommé en 1957 directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ; en 1964, il préside la Société française de thérapeutique. Il est, depuis 1969, membre du conseil supérieur d'hygiène publique et président de la commission interministérielle de l'alimentation animale. Le professeur Ferrando est membre associé de l'académie de pharmacie. Ses travaux ont porté notamment sur la nutrition.]



En Allemagne fédérale

### L'ORDRE DES MÉDECINS ADMET L'EUTHANASIE PASSIVE

Un médecin n'est désormais plus tenu, en République fédérale d'Allemagne de prolonger par tous les moyens dont il dispose la vie d'un malade condamné si une telle prolongation implique d'inutiles souffrances. Ainsi en a décidé le conseil de l'ordre des médecins ouest-allemands dans un texte sur l'assistance aux mourants.

Le texte comporte pourtant un certain nombre de garde-fous. Il prévoit, en effet, expressément que le médecin n'a pas le droit de mettre un terme aux souffrances du patient en précipitant sa fin. Il peut, en revanche, s'abstenir de prolonger inutilement la vie du patient si celui-ci le lui demande. Si le malade est incapable de réagir, l'avis d'un de ses proches est exigé. La décision finale reste cependant, dans tous les cas, du ressort du médecin.

Un diagnostic de cancer ne permet en aucun cas, d'après le texte, au malade de demander qu'on le prive de soins. Ce n'est que lorsqu'il est devenu certain qu'il ne guérira pas que le médecin pourra abréger ses souffrances en ne le maintenant pas artificiellement en vie.

[En France, le professeur Lortat-Jacob, président du conseil de l'ordre national de médecins, a défini récemment devant l'Académie de médecine (« le Monde » du 15 mars) la position française sur ce sujet : il faut se garder, a-t-il déclaré, de donner au médecin « le pouvoir exorbitant » de décider lui-même s'il doit mettre un terme à la vie. Le professeur Lortat-Jacob a annoncé que l'article 20 du futur code de déontologie médicale rappellerait que « le médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances du malade et n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort. »]

### POUR DEVENIR « GRAND CORDON » DE L'ORDRE DES JUSTES MANGEURS

« Tes menus chaque jour tu varieras », « Un aliment de chaque type tu choisiras », « De pain ne te priveras », « Des sucres et des graisses, tu te méfieras » : *tels sont quelques-uns des dix commandements de l'Ordre des justes mangeurs que vient de créer le Comité français d'éducation pour la santé. Les candidats à l'intronisation sont invités, en respectant les règles d'une bonne hygiène alimentaire, à élaborer six menus correspondant à des circonstances bien définies (un heureux anniversaire à souhaiter, un invité de marque qui vient dîner, un plateau de télévision improvisé). Tous les participants qui auront proposé au moins un menu correspondant à une liste type entreront dans cet Ordre symbolique avec le titre d'aspirant ; deux menus donneront droit au titre de chevalier ; alors que six permettront d'accéder à la dignité de « grand cordon ». Les justes mangeurs... et les autres, moins « bons mangeurs », recevront un guide sur la nutrition.*

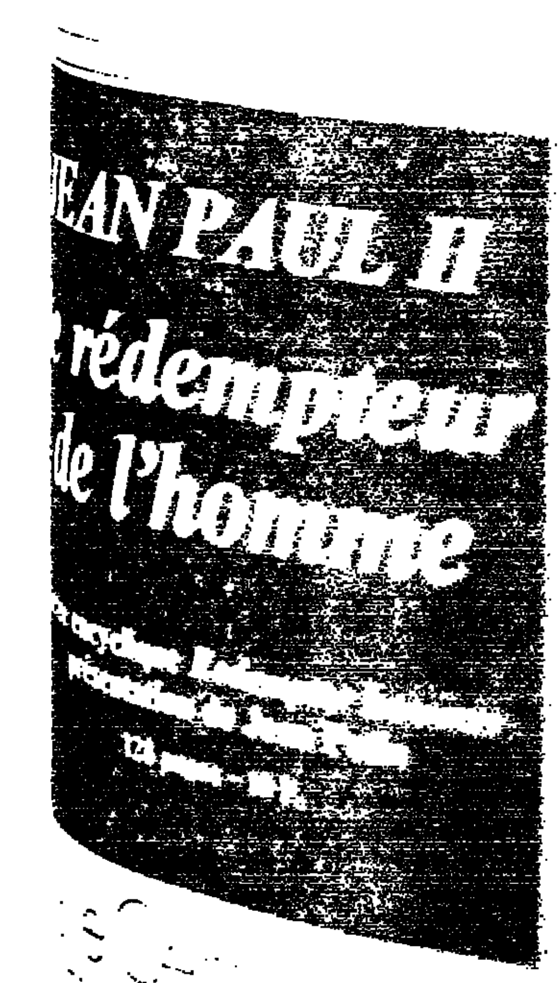
*Six des « grands cordons », sélectionnés jusqu'au 31 avril prochain et tirés au sort, seront invités à préparer eux-mêmes les menus de l'Ordre pour des invités réputés difficiles : les journalistes gastronomiques.*

*Ainsi, c'est par le jeu et une approche très concrète des problèmes que le Comité français entend continuer après la vente du jeu « Mangez juste » à 120 000 exemplaires, en juillet dernier — son action en faveur d'une alimentation équilibrée.*

★ On peut se procurer un formulaire de ce concours au Comité français d'éducation pour la santé (B.P. 1616, 75761 Paris Cedex 16), ou dans les jeux « Mangez juste », en vente chez tous les marchands de journaux.








هكذا من الاصل

# ÉDUCATION

## OPÉRATION « ÉCOLES MORTES » A ALTKIRCH

*(De notre correspondant.)*

Mulhouse. — Fait sans précédent : plus de 90 % des enfants fréquentant les établissements scolaires du premier et du second degré ne se sont pas rendus en classe lundi 26 mars dans la circonscription d'Altkirch, dans le Haut-Rhin. Leurs parents les ont gardés chez eux pour l'opération « écoles mortes », lancée par les parents d'élèves avec l'appui des fédérations Cornec, Lagarde et du corps enseignant pour protester contre la politique de redéploiement.

*« Comment ne pas réagir à la menace de fermeture d'une classe lorsque l'on sait que le transport des écoliers dans une commune voisine, coûtera 440 francs par jour,* s'exclame un habitant du Sundgau. *Où sont les économies que la mesure en question devrait entraîner ? »*

## Journée d'action des personnels communaux dans les écoles

Cinquante mille femmes de service des écoles, douze mille personnes des cantines scolaires, trente-cinq mille « agents spécialisés des écoles maternelles » (ASEM) : ces quelque cent mille travailleurs communaux, dont l'immense majorité est constituée de femmes, sont appelés par la C.F.D.T. à une journée d'action ce mercredi 28 mars. Des rassemblements, des délégations auprès des mairies et des préfets, des arrêts de travail sont prévus localement.

Ces fonctionnaires communaux ont des statuts disparates. Plus de la moitié d'entre eux ne sont pas titulaires, un grand nombre non mensualisés. Leur « règlement de travail » est négocié dans chaque commune, parfois à l'échelon départemental. Ils réclament une amélioration de leurs conditions de travail, une augmentation des effectifs, une qualification reconnue et des possibilités de formation.

## Les mamans bleues

*« Quand je me suis présentée il y a quatorze ans pour remplacer une femme de service, j'ai demandé à la mairie ce qu'on attendait de moi. On m'a répondu : pour ce travail, il n'y a besoin de rien savoir faire. Depuis, je me suis aperçue que, au contraire, il faut savoir tout faire. »* Mme Geneviève Vanderstraeten, « Madame Vander » comme l'appellent les enfants de l'école maternelle Jean-Jaurès à Massy (Essonne), est agent spécialisé des écoles maternelles. Un travail qu'elle ne se défend pas d'avoir choisi : son mari au chômage, elle a cherché un emploi qui lui permette de s'occuper de ses quatre enfants, dont le dernier avait huit ans.

C'est vrai que son métier ressemble à celui d'une mère de famille. Pendant ses quarante heures hebdomadaires, son rôle consiste à faciliter la vie des petits de la maternelle. Le matin, elle les aide à se déshabiller, les accompagne aux toilettes, les chausse pour la gymnastique. Puis elle organise les repas de la cantine, arrose les plantes, prépare les pots de peinture et nettoie les moules à tarte, avant de rejoindre son « bureau » : pas plus que les trois autres agents spécialisés qui partagent avec elle le service des six classes de l'école maternelle, elle ne dispose d'une salle de travail. C'est dans le couloir — *« certains jours de l'hiver, il faisait 9 degrés au-dessus de ma table »*, dit-elle, — qu'elle prépare et entretient les jeux, le matériel pédagogique. Ou fait de la couture : l'an dernier, à quatre, elles ont confectionné deux cents serviettes de table, ainsi que les draps, les dessus-de-lit et les rideaux pour le dortoir des « bébés ».

Pendant la récréation, elle assure une permanence à la salle d'eau. Le repas de midi, elle le prendra à proximité de la cantine, après avoir découpé la viande ou les feuilles de choux dans les assiettes. Son travail n'est jamais de surveillance seule en présence des enfants, ni de gros nettoyage.

*« Nous sommes les assistantes des enseignants »*, précise Mme Vanderstraeten. Commencée à 8 heures, sa journée se terminera à 16 h. 45, une fois par semaine à 19 heures. Cinq semaines de vacances par an. *« Il faut bien nourrir les quatre bengalis et les deux serins, pendant les vacances scolaires... et remettre tout le matériel pédagogique en état. »* A la fin du mois, elle percevra 2 545 francs et 87 centimes nets. Une fois l'an, elle percevra une prime, négociée avec la mairie, et aura droit à deux blouses plus un bon pour *« des chaussures anti-dérapantes »*.

Métier pénible, avoue-t-elle. *« Rien n'est à notre hauteur dans l'école, pas un seul lavabo. Il faut être tout le temps courbée. »* Mais surtout, ce dont souffre « madame Vander », qui aime ce métier *« parce qu'elle aime les enfants »*, c'est d'un sentiment d'infériorité, qu'elle ressent comme toutes ses collègues. *« Pour l'éducation et la pédagogie, il y a les enseignantes. Nous, on est là pour consoler, soigner, guérir, gâter un petit peu parfois. Tout cela, n'est-ce pas aussi de l'éducation ? »* Les agents spécialisés voudraient ne plus être considérés comme des bonnes à tout faire. *« Un jour, alors que je portais habituellement une blouse bleue, un enfant a dit de moi que j'étais sa « maman bleue ». Oui, nous sommes les mamans à l'école, mais une maman ça n'a pas de diplôme... »*

CHARLES VIAL.

● *Les écoles maternelles et les écoles élémentaires de l'enseignement public de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)* ont été fermées, mardi 28 mars, à la suite d'une grève des enseignants (*le Monde* du 27 mars). La décision de ce mouvement avait été prise par le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) et par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) pour manifester la solidarité des enseignants avec un de leurs collègues de l'école Bellevue, giflé par une mère de famille qui lui reprochait d'avoir tordu le bras à son enfant.

● *Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers.* — L'ESSCA organise un concours d'entrée dont les épreuves écrites auront lieu les 4 et 5 mai pour le concours A, dans douze centres, et les 6 et 7 septembre pour le concours B, dans deux centres. Le concours A intéresse exclusivement les élèves de terminale (toutes sections) ; le concours B les étudiants et étudiantes de seconde année d'études supérieures.

★ Date limite d'inscription aux concours : 10 avril 1979. Tous renseignements à l'ESSCA (service concours), B.P. 2007 49016 Angers Cedex.

# RELIGION

*Au Palais des arts et de la culture de Brest*

## Une pièce d'André Chouraqui « Drame à Jérusalem »

De notre correspondant

Brest. — Ecrivain depuis toujours, André Chouraqui change de genre. Il devient auteur dramatique. Sa pièce, *Drame à Jérusalem*, créée samedi 24 et dimanche 25 mars à Brest, s'inscrit tout naturellement dans la lignée de son action d'écrivain et la complète même si son œuvre est loin d'être achevée.

Spécialiste de la Bible, André Chouraqui s'inspire du procès de Jésus de Nazareth pour bâtir une évocation dramatique, qui tient à la fois du théâtre et de l'oratorio. Le thème de la pièce est ainsi présenté : *« Depuis des années, en France, Jésus est un martyr de la résistance et Caïphe un ministre de collaboration avec l'occupant. Vérité à Paris, erreur à Jérusalem. Pour certains, Jésus a été crucifié en dépit des milliers d'humbles endroits où sévissent l'injustice, l'occupation, la torture, la douleur, mais nul ne se relève, nul ne ressuscite de la souffrance humaine. Et Jésus n'est plus qu'un serviteur souffrant, exemplaire, exceptionnel et imploré. »*

Le texte est fort beau. Il s'appuie sans cesse sur la Bible, dont il reprend volontiers certaines paraboles. Il est écrit pour ne choquer aucune des théologies issues des Ecritures ; chacun peut l'interpréter à sa façon. L'auteur n'a pas recherché les effets de style, la réalité est toujours simple. André Chouraqui le croit. Le combat de Jésus pour faire de l'empire de Rome, de Tibère, le royaume de Dieu, s'apparente, selon lui, à un acte de la résistance. En fait, le fils de Marie a montré le chemin de la lutte contre l'oppression comme roi des Juifs. Il l'a montré à tous les hommes épris de liberté et de justice. A André Chouraqui, qui fut un *« combattant de l'ombre »* dans un maquis du centre de la France.

*« Toutes les occupations sont odieuses »*, dit-il, et il ajoute aussitôt : *« Cette réflexion est un pont entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Je rattache le monde hébraïque et le monde des chrétiens. C'est un appel encore à la réconciliation judéo-chrétienne. Ma pièce est jouée au moment même où l'Egypte et Israël signent un traité de paix. »* Pour André Chouraqui, apôtre de la paix universelle, qui rêve d'une fédération israélo-jordano-palestinienne, cet accord historique est *« un grand bonheur »*.

Mais pourquoi Brest, une scène tout au bout du monde, presque anonyme, pour créer *Drame à Jérusalem* ? Le choix du Palais des arts et de la culture est dû à l'amitié qui lie son directeur, Pierre Descaves (pseudonyme d'auteur : Jean Delhuis) à André Chouraqui. Pierre Descaves, également professeur au conservatoire national de musique de Brest, a composé la musique de la pièce. Il a réussi là des pages remarquables dont l'orchestre de Paul Kuentz a souligné *« le souffle puissant »*, pour reprendre l'expression d'André Chouraqui. Paul Kuentz, qui dirige le conservatoire national de musique de Brest, avait réuni quelque deux cents choristes, tous vêtus de noir, auxquels s'était joint Gérard Friedmann, soliste de l'Orchestre de Paris. A côté de cette masse imposante rassemblée sur un plateau dépouillé, la distribution, qu'entraînait Jean Davy, paraissait bien menue. Salué par un public ému et enthousiaste, elle réussit le tour de force de recréer l'atmosphère des dernières heures de Jésus-Christ.

JEAN DE ROSIÈRE.

# LETTRES

## Raspoutine à Paris

*(Suite de la première page.)*

*« Je suis né en 1937, au bord de l'Angara, et ma ville natale a disparu au moment de la construction du barrage de Bratsk. Les habitants ressentirent la situation différemment : il y avaient ceux qui étaient très contents de déménager à la ville et de couper les ponts, ceux qui voulaient recevoir le plus possible de dommages et intérêts, ceux qui ne voulaient pas oublier... Sur l'Angara, on a déjà construit trois centrales hydro-électriques* (il les appelle par leurs initiales GEC et prononce brièvement « *guesse* ») *: deux autres sont en projet. Il y en a deux sur l'Ienisséi. »*

Le voilà ramené au cœur de son sujet, de sa vie, du thème central de tous ses livres : la vraie vie des Sibériens. D'autres que lui chantent quotidiennement la poésie des excavatrices et des bulldozers, l'enthousiasme des constructeurs de la Sibérie nouvelle et le caractère viril qui se développe par l'effort à surmonter les obstacles. L'exaltation des chemins de fer, des villes-champignons et des usines géantes, il laisse cela à des écrivains « de service » envoyés en mission sur les grands chantiers pour vanter les merveilles de la révolution scientifico-technique et de la construction d'une vie nouvelle. « *Ces nouveaux littérateurs, venus de tous les coins de la Russie, ne parlent absolument pas de la Sibérie*, dit-il, *ils font du journalisme sous forme littéraire et ils donnent l'impression qu'avant l'industrialisation, avant les centrales, il n'y avait rien, et qu'il ne vivait en Sibérie que des ours* (sourire). »

Valentin Raspoutine, lui, écrit sur ce qu'il connaît, sur cette société tout à fait originale, sur ce « Far East » de la Russie peuplé, depuis le dix-huitième siècle, de gens venus de partout. « *D'une part*, explique-t-il, *il y a eu des paysans-serfs qui, pour se libérer de leurs maîtres, se sauvaient en Sibérie et cultivaient la terre qu'ils avaient occupée. D'autre part, la Sibérie était traditionnellement la « terre de l'exil » et, contrairement aux serfs, les exilés politiques étaient pour la plupart des gens éduqués ; à Irkoutsk, s'étaient fixés beaucoup de forçats libres, des Décembristes après 1825, des Polonais envoyés en deux fois après les insurrections de 1831 et de 1863. Pour cela, la ville était devenue un foyer culturel au dix-neuvième siècle et cette tradition intellectuelle a subsisté, influençant aussi la mentalité des paysans. Il y avait également des indigènes bouriates, toungouzes et iakoutes. Moi, j'ai du sang polonais par un de mes ancêtres exilés après 1863 et du sang toungouze, une tribu ancienne mongolique... Pourquoi écrirais-je sur autre chose que la Sibérie ? »*

*L'Adieu à l'île*, tout comme *le Dernier Délai* (publié en français sous le titre de *Matouchka* (2), tout comme *Vis et souviens-toi*, qui doit paraître prochainement à l'« Age d'homme »), est profondément ancré dans cette terre entre Baïkal et Amour. Un village, vieux de trois cents ans, est condamné à disparaître à l'automne. En aval, sur l'Angara, on construit un barrage pour une centrale. Le village vit son dernier été. Quelque part, sur la rive droite, s'édifie une nouvelle agglomération pour le sovkhoze. Daria, l'héroïne, une vieille femme, sait qu'elle devra accepter cette mort, non seulement la sienne, mais celle de toutes les valeurs léguées par ses ancêtres ; et elle s'agrippe à son île condamnée. Déjà, on a arraché les croix des tombes dans le cimetière ; les habitations blanchies à la chaux, l'église, vont être brûlées avant que soit submergée l'île et le village de Matiora.

### Un monde sans mémoire

C'est un personnage extrêmement vivant et attachant que cette vieille Daria, cette « baba », comme on dit en russe, dont « *personne ne connaissait l'âge exact, parce que cette précision figurait dans les registres de la paroisse, qui avaient été emportés ailleurs* ». Elle a eu six enfants, trois ont survécu : elle n'a jamais quitté son village, et la mort de Matiora, c'est sa mort à elle ; c'est la fin d'un monde, la fin du monde plutôt, car lorsqu'elle aura été engloutie, plus personne ne se souviendra plus de ce qui a été avant. Avec elle, c'est la mémoire du monde qui va disparaître. L'homme n'était pas préparé à de tels changements auxquels il s'est révélé inadapté et Daria s'interroge, dans l'angoisse : « *Pendant qu'elle marchait vers la vieillesse, la vie de l'humanité allait aussi... vers quoi ?* »

Loin du livre à thèse, loin du plaidoyer « écolo » et du prêche moralisateur, ce roman, avec toute la poésie profonde qui s'en dégage, révèle un vrai romancier (même si la traduction souvent cahotique et imprécise ne rend pas justice au style). Il montre aussi que l'on peut être Soviétique sans être une machine à répéter des slogans sur l'avenir radieux. Le discours de Raspoutine a pu paraître « tendancieux » à certains critiques soviétiques, il a parfois franchement déplu, mais, à force de clamer sa peur de vivre dans un monde sans mémoire, le romancier a démontré qu'il n'était pas seul.

« *Comment concilier les progrès techniques avec les traditions paysannes ?* se demande-t-il. *Bien sûr, il est impossible de conserver les vieux villages, la plupart des paysans n'accepteraient plus d'y vivre : les temps changent. Je le sais. Mais en même temps, je regrette infiniment la façon de vivre des communautés disparues : le sens de l'honneur, la fierté, la conscience morale, les respects des autres, des valeurs que rien ne remplace.* »

Croit-il à l'« homme nouveau » ? « *Comment l'homme nouveau pourrait-il remplacer l'ancien ?* interroge Raspoutine à son tour. *Si l'homme veut être entièrement un homme nouveau, il cesse d'être un homme. Comment la nouvelle morale pourrait-elle en remplacer une autre ? La nouvelle morale ne peut exister sans l'ancienne. Et je dis : « Dieu merci ! »*

« *Le progrès technique ne peut revenir en arrière, mais nous aurions souhaité que sa croissance ne soit pas si rapide, si décisive, si irréversible. Conçu pour le peuple, le progrès ne doit pas se tourner contre le peuple. Dans bien des cas, nous avons déjà cessé d'être des hommes. Si nous pouvions arrêter le développement de la science, la course au savoir, ce serait merveilleux !...* »

Cette angoisse de Raspoutine, elle n'est pas seulement sibérienne, pas seulement métaphysique, car les monstres sont déjà parmi nous. Attentif à l'homme, à l'écoute de la nature, Raspoutine ne s'inquiète pas seulement parce que la beauté de la nature, millénaire, a disparu : « *Les rivières sont devenues plus larges, des villes nouvelles se sont établies dans les endroits où dans mon enfance je cueillais des baies et des champignons, les eaux ont perdu leur pureté, et des poissons sont morts parce que qu'ils ne peuvent vivre que dans des eaux pures. Des poissons du Baïkal ont changé de forme, de taille, de goût même...* »

NICOLE ZAND.

★ *L'Adieu à l'île*, par Valentin Raspoutine, traduit du russe par Irène Tenèze et Jeanne Toscane. Coll « Pavillons », Robert Laffont, 270 p., 49 F.

(2) Coédition Robert Laffont et Editeurs français réunis.



# INSTITUT

UN MAITRE DES ÉTUDES CHINOISES

## Paul Demiéville est mort

**Nous apprenons le décès de Paul Demiéville, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.**

Les études chinoises viennent de perdre en France, mais aussi dans le monde, l'un de leurs plus grands maîtres. Paul Demiéville n'appartenait pas seulement à nous ; il appartenait à toute la communauté de ceux qui en Europe et du Japon aux Etats-Unis travaillent dans l'immense domaine de la Chine. Il était partout vénéré. L'autorité et le prestige de cet homme si ami de la simplicité découlaient tout naturellement de l'extraordinaire étendue de ses connaissances. Mais il y avait autre chose encore qui faisait de ce très grand savant le plus humain des hommes : une ouverture au monde, une curiosité inlassable, une culture surprenante dans les domaines les plus divers, une jeunesse d'esprit, enfin, qu'il a gardée jusqu'à sa mort.

Né à Lausanne en 1894, Paul Demiéville avait été à Paris l'élève du sinologue Edouard Chavannes et de l'indianiste Silvain Lévi. Parti en Extrême-Orient en 1920 comme pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient à Hanoï, il ne devait en revenir que onze ans plus tard après un séjour en Chine, où il avait été professeur à l'université d'Amoy et, enfin, au Japon comme pensionnaire, puis directeur, de la Maison franco-japonaise à Tokyo. Nommé professeur à l'Ecole des langues orientales en 1931, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études en 1945, il avait succédé l'année suivante au Collège de France à son ami Henri Maspero, mort en déportation. Paul Demiéville était entré en 1951 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'œuvre qu'il a accomplie, tout en se dévouant sans compter pour les travaux des autres et pour des œuvres de caractère collectif, est immense. Elle est le reflet de sa double formation de sinologue et de spécialiste du bouddhisme. Parfaitement à l'aise dans les sources sanskrites et tibétaines, chinoises et japonaises, Paul Demiéville a laissé sur l'histoire des textes bouddhiques en chinois et sur l'histoire du bouddhisme en Chine des œuvres d'une solidité et d'une érudition inégalables. Mais son domaine de prédilection était la littérature chinoise. Admirable traducteur, Paul Demiéville était, sur la trace des grands commentateurs chinois, l'un des meilleurs connaisseurs et exégètes de cette immense littérature. Les auteurs qu'il avait le plus fréquentés étaient devenus, disait-il, comme ses amis : ainsi tel philosophe ou historien du dix-huitième siècle, mais aussi le grand Tchouang-tseu, auquel il était toujours revenu, les poètes des six dynasties, bien d'autres encore.

Mais, curieux de toutes choses, Paul Demiéville ne s'est pas privé de maintes excursions en dehors de des deux grands domaines. Il n'y a guère de sujets en fin de compte qu'il n'ait abordés. Ce sont des centaines d'articles, de grands livres aussi qu'il a laissés, bourrés de notes, véritables mines d'informations introuvables partout ailleurs. Nous avons perdu un homme et un savant comme il y en a peu.

JACQUES GERNET,
*professeur au Collège de France.*

A l'Académie des sciences morales et politiques

## Le cerveau : nouveaux pouvoirs et nouveaux devoirs

L'Académie des sciences morales et politiques a déclaré la vacance du siège précédemment occupé dans la section générale par M. Wilfrid Baumgartner, décédé. Date limite du dépôt des candidatures, le 30 avril. Election, le 21 mai. Le 25 avril aura lieu l'installation solennelle de M. Tsatsos, président de la République hellénique, récemment élu associé étranger.

Elle a entendu ensuite une communication de M. François Lhermitte, membre de la compagnie, chef du service de neuropsychologie de l'hôpital de la Salpêtrière, qui a procédé à une analyse approfondie des nouveaux pouvoirs offerts par les progrès de la connaissance du cerveau pour en modifier les comportements. Après avoir rappelé les relations entre les facteurs psychologiques et les facteurs biologiques dans la construction de la personnalité, il a brossé le tableau de l'état actuel de la psychochirurgie, de la psychopharmacologie et du béhaviorisme. Les techniques de la première ont fait un extraordinaire bond en avant depuis quinze ans.

M. Lhermitte a notamment fait mention des interventions « stéréotaxiques », qui permettent de « contrôler » la violence, l'agressivité et les déviations sexuelles. Pour sa part, la psychopharmacologie dispose d'un arsenal extraordinaire. L'orateur a insisté sur le passage de la formation d'une cellule nerveuse à une autre par le jeu des synapses (régions de contact de neurones) et des modifications chimiques dont il décrit les effets.

Mais ce sont les « nouveaux devoirs » du médecin, du moraliste, de la société, qui, à la suite de cet exposé, ont été développés par M. Lhermitte, qui a étudié le rôle de l'environnement dans l'agressivité, le problème de la liberté du patient et, sur le plan de l'éthique, a dénoncé le danger de certaines thérapies.

L'homme n'est pas un cobaye.

J.-M. D.



## A L'HOTEL DROUOT

**Jeudi**

*EXPOSITION*

S. 1 - Art de Chine.
S. 6 - Bijoux, argenterie.
S. 8 - Dessins, tableaux modernes.
S. 20 - Livres.

*VENTE*

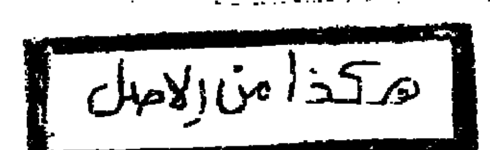
S. 2 - Autograph. historiques.
S. 7 - Beaux bijoux.
S. 12 - Timbres, livres anc. et mod.

**PALAIS D'ORSAY**
Tabl. anc., meubl., obj. d'art XVIIIe.

**ESPACE CARDIN** - Vente à 21 h. Tableaux modernes et contemporains.







Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

## « Voyage au bout de l'enfer »

# QUAND LE VIETNAM...

Pour un second film, c'est un coup de maître : « Voyage au bout de l'enfer », par la curiosité qu'il suscite, par l'écho qu'il rencontre un peu partout dans le monde, par les nombreuses récompenses qu'il a déjà recueillies ou s'apprête à recueillir (avec notamment neuf nominations pour la compétition des oscars le 5 avril), place d'emblée son auteur, Michael Cimino, aux premiers rangs du nouveau cinéma américain, aux côtés de Francis Coppola et de George Lucas, avant même Martin Scorsese, Paul Schrader, John Milius, Terrence Malick (dont on verra le dernier-né à Cannes, « Days of Heaven »), qui attendent toujours la consécration véritable, celle du succès inconditionnel.

Venu directement au cinéma sans passer par les écoles de New-York ou de Californie, Michael Cimino ne cache pas son admiration pour les cinéastes de la violence, Sam Peckinpah et John Milius notamment. Il a déjà tourné deux fois avec Clint Eastwood, dans « Magnum Force » (scénario) en 1973, et dans « le Canardeur », dont il est l'auteur complet, scénario et mise en scène, en 1974. « Voyage au bout de l'enfer » (« The Deer Hunter », le chasseur de cerf), avec sa double métaphore du jeu de la roulette russe et de cette chasse au cerf très particulière — un tireur digne de ce nom tue l'animal du premier coup —, assume toute la violence impliquée dans un tel sujet, avec, en toile de fond, la guerre, le Vietnam, la *caricature de l'ennemi*.

Michael Cimino n'évite peut-être pas autant qu'il le croit le piège de l'idéologie, il *défend quand même des idées bien précises*. Et l'utilisation extensive du tournage en direct, dont il est si fier, — pas une scène n'est doublée, tout le son est pris sur le vif, même dans la prodigieuse séquence du bal, — se retourne un peu contre l'auteur : pourquoi être si « exact », si méticuleux, quand il s'agit de parler de l'Amérique, des « boys » américains et de leurs « girl-friends », pourquoi au contraire les Vietnamiens rejoignent-ils la panoplie du méchant Oriental selon l'éternel Hollywood ? Le « nouvel » Hollywood serait-il déjà si vieux, peut-on ignorer la leçon de documentaires admirables comme « Winter Soldier » et « Hearts and Minds », que Michael Cimino avoue néanmoins parfaitement connaître ?

Où commence, où finit le cinéma ? Un sujet de discussion inépuisable, après « Holocauste » et « Messidor ». — L. M.

★ Jean de Baroncelli a rendu compte de ce film dans *le Monde* du 22 mars.

## LE MONDE DE MICHAEL CIMINO

# Un acte de foi dans l'Amérique profonde

« JE n'ai jamais été moi-même au Vietnam, *dit Michael Cimino*, mais sous certains rapports *Voyage au bout de l'enfer* est un film très personnel, autobiographique, malgré son ampleur, malgré ses dimensions, j'ai avec lui des rapports très personnels... J'ai connu beaucoup de gens qui ont combattu au Vietnam. Quand on discutait des raisons qui les ont amenés à s'engager dans l'armée, notamment dans les unités spéciales, tôt ou tard le mot aventure revenait dans leur conversation.

» C'est facile à expliquer. Nombre d'entre eux menaient une vie très étouffée, et l'armée a toujours été, dans la plupart des pays, la meilleure façon d'échapper momentanément à son milieu, de sortir de soi-même : pour beaucoup, l'armée aura été leur seule évasion, puis ils retourneront à la normale.

» J'ai beaucoup voyagé à travers l'Amérique, je me sens très proche de certaines communautés ethniques qui composent le pays. Particulièrement la communauté russe ; il y a beaucoup de similitudes entre Russes et Américains, notamment dans le domaine des arts. J'aime leur exubérance, la fierté avec laquelle ils assument leur héritage. Oui, si je devais choisir un mot pour les décrire, j'emploierais le mot fierté. Ils tiennent à leurs origines, à ce qu'ils sont, et ce sentiment s'est un peu perdu à travers le pays. Dans plusieurs de ces communautés il subsiste intact, surtout chez les sidérurgistes, plus que chez d'autres catégories d'ouvriers. Leur travail compte plus que tout autre travail.

» A une époque, l'Amérique fut une nation d'artisans, de gens fiers de leur métier et, comme dans beaucoup d'autres pays, cet idéal s'est détérioré, est en train de se perdre. Mais d'une certaine façon les travailleurs de l'acier ont le sentiment d'accomplir un travail à part, plus dangereux peut-être, mais d'une autre envergure.

*— Votre choix est effectivement très personnel, vous montrez l'autre visage de l'Amérique, cette majorité silencieuse dont on n'attend pas grand-chose...*

— C'est terrible ce que vous dites, la majorité silencieuse. Les gens sont loin d'être silencieux à travers le pays, il y a en eux beaucoup d'intelligence, une réelle profondeur de sentiment, de la fierté. J'ai essayé de tout mon être de laisser derrière moi mon éducation, et, pour commencer, de la perdre. Parfois elle peut vous paralyser.

*— Lors de voyages dans votre pays, mais essentiellement dans des universités et à Hollywood, nous avons été frappé par une sorte de joie de vivre retrouvée. Mais les milieux non intellectuels, la classe ouvrière, ont-ils surmonté leur désespoir ?*

— Pourquoi seraient-ils désespérés ? La plupart des gens que vous avez rencontrés n'ont pas connu la guerre, ils n'ont pas été affectés par elle. Mon film décrit des êtres dont l'existence a été directement affectée par la guerre, la classe ouvrière américaine. Et c'est vrai de tous les pays.

*— Votre film est très différent dans sa démarche d'une œuvre comme* le Retour, *avec Jane Fonda, qui traite aussi de l'effet de la guerre du Vietnam sur la population américaine.*

— *Le Retour* exprime un point de vue bien précis, certains choix déterminés quant à la conduite de la guerre. Il fait appel au sentiment de culpabilité engendré par la guerre. *Voyage au bout de l'enfer* n'est pas un film d'idées, c'est un film sur les gens *(a film about people)*. Vous pouvez l'aborder sans préjugés, partager l'expérience qu'il décrit, il ne vous rebute pas d'emblée en disant : suivez-moi, sinon vous ne m'intéressez pas. Vous êtes le bienvenu, on ne préjuge pas de vos sentiments, on ne vous explique pas ce que vous devez penser. »

*Et Michael Cimino élève soudain la voix, insiste :* « Un film qui prend une position trop évidente peut vous obliger à penser et à analyser *(to argue)*, mais il vous empêche de ressentir quoi que ce soit.

*— Au moment de la guerre du Vietnam, éprouviez-vous déjà le même sentiment ? Ou n'avez-vous eu une claire vision des choses qu'après l'événement ?*

— La plupart des œuvres de fiction qui traitent de la guerre viennent toujours après l'événement, il faut toujours un certain temps. Je crois que le public américain dans son ensemble est bien plus flexible, intellectuellement, qu'on ne l'imagine. Il est disposé à changer d'attitude, bien plus facilement que beaucoup d'intellectuels qui ne veulent pas bouger de leurs anciennes positions d'il y a dix ans parce qu'ils se sentent menacés. Ils continuent à parler comme par le passé, même si les événements ont changé. Au contraire, les gens qu'on dit ordinaires montrent plus de courage, ils acceptent le changement. Nombre d'intellectuels refusent de réviser des idées qui ont été toute leur vie pendant si longtemps, ils s'y accrochent parce que, pendant dix ans, elles leur ont donné une claire identité, un ancrage, une voix, une voix claire. Et maintenant tout est brouillé...

*— J'ai été particulièrement frappé par le rôle des femmes dans votre film, et d'abord par Linda, aussi merveilleux soit le personnage, aussi admirablement joué soit-il par Meryl Streep. Ces femmes m'ont l'air sans défense dans une société très « macho ».*

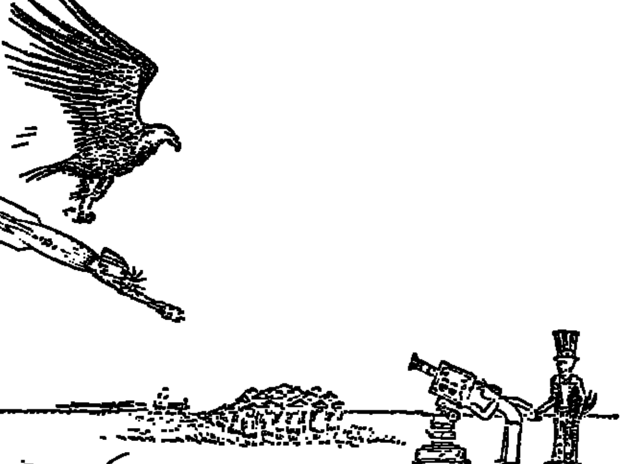
— Si vous regardez attentivement le film, si vous voulez bien l'analyser rigoureusement, vous verrez que les femmes n'y sont pas plus victimes que les hommes. D'une certaine manière, leurs vies sont infiniment plus riches, infiniment plus satisfaisantes, même si, intellectuellement, elles sont appauvries.

» Prenons Linda. Elle se sent momentanément perdue parce qu'elle a choisi d'attendre, elle a donné sa parole. Pour nous, l'honneur ne signifie plus grand-chose, nous ignorons le sens du mot parole : elle a fait une promesse, comme Michel a promis à Nick de le ramener au pays, quoi qu'il arrive. Il a dit oui, et il tient sa promesse. Elle a promis d'épouser Nick à son retour, et elle l'attend. Elle accomplit sa promesse, je n'appelle pas cela être victime. Elle a eu le courage de quitter sa famille, son père, alors que tant de femmes, tant de gens restent toute la vie prisonniers de leurs parents, n'enterrent jamais leurs parents.

» Quand elle se rend compte, après le retour de Michael, que Nick ne reviendra jamais, elle a le courage d'aller vers quelqu'un d'autre. Ce n'est peut-être qu'un geste infime dans l'ordre de l'univers, pour elle qui vit dans une si petite communauté, c'est un geste immense.

» Voyez-vous, nous avons trop pris l'habitude de confondre, chez une femme, le courage avec l'art de faire des discours : parfois, il faut bien plus de courage pour agir que pour tenir un discours. Si on tient compte du milieu où elle vit, Linda est une personne passablement courageuse. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.



★ Dessin de BONNAFFÉ.

## REVUE DE PRESSE

# Fiction et réalité

SORTI en catimini aux Etats-Unis début décembre, dans deux petites salles de New-York et Westwood (Los Angeles) pour assurer sa qualification dans la course aux oscars, *Voyage au bout de l'enfer (The Deer Hunter)* a tout de suite bénéficié de ce qui reste à ce jour, probablement, la meilleure critique publiée sur le film, celle de Vince Canby dans le *New York Times* (17 décembre 1978). Titrant *« Jusqu'à quel point la fiction doit-elle être fidèle à la réalité ? »*, Canby formule de graves réserves sur certains procédés narratifs employés par Michael Cimino, le metteur en scène, mais prend définitivement position en faveur du film dans la dernière partie de son article : *« Aucun autre film américain depuis très longtemps n'a saisi avec une telle exactitude la qualité de nos existences, l'humeur de notre époque et les contradictions inhérentes à notre culture. »*

Production britannique au départ, *The Deer Hunter* est apparu sur les écrans anglais début mars, juste après son passage au Festival de Berlin, et a provoqué des éloges dithyrambiques comme seuls des attachés de presse oseraient en rêver : *« A voir à tout prix » (The Guardian)*, *« Le film qui pourrait purger la conscience d'une nation » (Daily Mail)*, et certaines réserves. Dans ce concert d'éloges à l'anglaise, trop forcés et marqués au coin d'un snobisme assez Bond Street, un très long article d'un journaliste américain, ancien du Vietnam, John Pilger, dans l'hebdomadaire socialiste *New Statesman*, détone par sa rigueur et sa finesse d'analyse : impitoyable dans son démontage des trucs et ficelles dramatiques de *The Deer Hunter*, il voit dans le film de Cimino un témoignage inquiétant du *« nouveau patriotisme américain »* et de *« l'atmosphère (actuelle) de rédemption nationale »*.

Notant le grand succès commercial du film — les places s'arrachent au marché noir à prix d'or, — il estime que ceux qui l'ont financé (14 millions de dollars) vont gagner des fortunes en *« réincarnant le guerrier caucasien à la forte mâchoire »* et en représentant *« un peuple courageux et ayant souffert comme des tribus orientales inhumaines et stupides »*.

*« Il transforme la vérité en mensonge,* ajoute-t-il, *et par comparaison* « les Bérets verts » *étaient au moins un film honnête. »*

Curieusement, la condamnation la plus sévère vient de l'hebdomadaire conservateur *Spectator*, dont le critique avait cependant vanté le film. Richard West écrit que les communistes ont souvent tué des chefs de village ayant collaboré avec les Américains, mais il doute que le Vietcong ait procédé à des massacres de civils, qui lui auraient aliéné le soutien des paysans. Selon lui, le Vietcong ne faisait pas de prisonniers et ne torturait que les pilotes des avions abattus pour obtenir des renseignements. Quant à la torture de la roulette russe, Richard West, comme ses confrères, n'en a jamais entendu parler. *« Si nous en avions recueilli la moindre rumeur, nous en aurions fait un grand article à sensation »*, écrit-il. Et il conclut : *« Cimino peut dire que la roulette russe a seulement une valeur de symbole, mais aucun symbolisme ne saurait justifier de représenter tous les Vietnamiens comme de cruels tortionnaires et assassins. C'est là perpétuer et même exagérer la pire des propagandes du temps de guerre... Le film est une parodie de la guerre et une insulte à ceux qui se sont battus. »*

L'étude directement politique de John Pilger ne peut être comparée qu'à un long article, étalé sur toute la dernière page du *Figaro*, d'un autre ancien du Vietnam — la première guerre, celle perdue par la France à Dien-Bien-Phu, — Jean Pouget. La roulette russe dans le film, selon Pouget, rappelle fâcheusement les camps d'extermination nazis, *« il ne subsiste pas de trace »*. Qu'importe que Michael Cimino, dans une interview au *New York Times*, ait finalement reconnu que cette roulette russe était une pure invention romanesque. Tout est vrai dans le film, *« avec Cimino, on est dans la réalité »*. Enfin, la vérité sur le Vietnam et ses tortures ! Pour Michel Marmin, critique officiel du journal, dans la même page, *« ces trois heures (que dure le film) pourraient bien peser très lourd dans le destin du monde occidental »*. Et Marmin d'amorcer aussitôt le mouvement de repli vers la cinéphilie qui sera suivi par une bonne partie de la critique française : c'est du cinéma, donc ne posez pas de questions.

Pourtant, François Chalais, dans *le Figaro Magazine*, n'hésite pas, lui, à poser les questions et à y répondre. *« Avec autant d'amertume que d'incompréhension,* écrit-il, *l'Amérique se penche sur un passé dont elle ne parvient pas à faire une légende. Alors, on cherche des remèdes pour redonner bonne conscience à ceux qui se demandent ce qu'on a fait de leur âme »*.

Si Odile Grand, dans *l'Aurore*, avoue volontiers son adhésion totale, presque viscérale, à ce *« très grand film d'une violence morale, mais, par là même, combien plus éloquente »*, le comble de l'exaltation cinéphilique est atteint par Michael Henry, qui dans le numéro de mars de la revue *Positif*, déclare : « Deer Hunter *célèbre le vitalisme prométhéen de l'Amérique..., ignore le pathos de la mauvaise conscience cher aux fictions récentes* (le Retour, les Guerriers de l'enfer). » Deux autres cinéphiles non moins fervents, Michel Pérez, dans *le Matin*, et Michel Boujut, dans *les Nouvelles littéraires*, affirment leur malaise, sinon leur gêne : *« Le film le plus perturbant que nous ayons vu depuis des années »*, reconnaît Pérez ; *« (il) n'incite pas à la réflexion,* dit Boujut. *On en sort le souffle coupé, un point c'est tout... »*

## « Le Tango de Buenos-Aires »

### de Claude Fléouter

# CES AIRS QUI RUGISSENT DE RAGE

*Après avoir lu le petit livre de Claude Fléouter,* le Tango de Buenos-Aires, *j'ai eu soudain très envie de réécouter mes meilleurs disques de tango, de retrouver les émotions de ma première tournée en Argentine, en 1972. Les échos du régime politique actuel avaient étouffé les souvenirs heureux, comme avant mon départ, cette nuit blanche passée à Buenos-Aires chez Mercedes Sosa, qui m'expliquait le tiers-monde américain, dans sa langue, en me faisant écouter tango et milonga.*

*Le bandonéon joue éternellement sa musique de l'amour qui n'a pas réussi, mais la saga du tango, c'est aussi l'histoire de l'Argentine. Si ses véritables héros sont les portenos, les habitants du quartier du port, le tango exprime tous les événements, historiques ou quotidiens. Les meilleurs poètes et les musiciens les plus éminents le réinventent à l'infini. Les chefs d'Etat le répriment ou l'institutionnalisent. Le tango accompagne Peron dans sa chute, mais renaît aussitôt de ses cendres.*

*Les show businessmen l'ont exporté, travesti, trahi, édulcoré, méprisé, ridiculisé. La bourgeoisie l'a dédaigné, puis récupéré, puis corrompu. Pourtant, il a résisté, avec sa tragique beauté, semblable à celle du « rébética » grec et à celle de bien des musiques populaires. Fléouter rapproche ainsi le tango du blues, de certains accents de Piaf, de certains cris de Brel, de certains slogans de Dylan.*

### La danse d'au-delà des tabous

*Divers chanteurs du Brésil voisin, tels Caetano Veloso ou Elis Regina, quand ils sont bâillonnés par la censure, mettent à leur répertoire ces airs qui rugissent de rage. Les paroles de tango rapportées par Fléouter font comprendre jusqu'où va la contestation chantée. Et ces mots, sur une musique qui délie les romantismes les plus délirants, deviennent une danse où tous les tabous sont transgressés, où sont assumées entièrement la lascivité, l'obscénité et la provocation.*

*Au jeune Astor Piazzola, qui avouait, honteux, qu'il était un « tanguiste », Nadia Boulanger répondit :* « Surtout restez-le, c'est votre musique. » *Et c'est peut-être grâce à elle que Piazzola a fait pour le tango ce que Bela Bartok fit pour les danses folkloriques hongroises. Astor Piazzola — comme Suzanna Rinaldi, Mercedes Sosa, le « Tiempo argentino », Atahualpa Yupanqui, Jorge Milcheberg, le Cuarteto Cedron et bien d'autres — a su donner du tango une image différente des mièvreries débitées dans les dancings.*

*Le dernier tango est peut-être né à Paris. Coupé de ses racines, mais nourri d'espoir, de colère, de nostalgie et de fraternité. D'amertume. Un tango qui respire un air un peu plus libre loin de la vindicte de Videla. Un tango qui épouse les plans de certains films français. Qui se frotte à la guitare électrique et au synthétiseur, et qui en sort indemne sinon vainqueur. Ce tango, qui est joué parfois au Théâtre d'Orsay, au Forum des Halles, au Théâtre de la Ville. Qui éclate à l'Olympia, sur les antennes de FIP ou dans les cabarets-refuges de la colonie sud-américaine. Et qui, dans sa plainte écorchée, donne aussi une consolation.*

GEORGES MOUSTAKI

★ Ed. Lattès, 130 p., 38 F.

## SUITE ALLEMANDE - LES VOIX

# Tous mes enfants

par MARIE LUISE FLEISSER



Dernières étapes de la suite allemande, quelques images dans le miroir double où se projettent, s'interrogent, se répondent, se confrontent les préoccupations qui traversent les frontières géographiques et le temps. Quelques jalons pour remonter vers la source des courants qui vont et viennent entre les intellectuels d'ici et de là-bas, fils d'une même histoire et qui ne veulent pas s'enfermer.

De Munich, nous parvient la voix d'Herbert Achternbusch. Il est né en 1938, il n'est pas encore connu en France, il a réalisé plusieurs films dont **Salut Bavière** présenté l'an dernier au Festival de La Rochelle, un grand cri, un chant provocateur, une blessure vivante, offerte. Herbert Achternbusch est poète, ses œuvres vont paraître à la rentrée dans la collection Hachette-Littérature. On peut le rapprocher de ces subjectivistes que Franz Xavier Kroetz stigmatise...

Franz Xavier Kroetz, auteur dramatique, défenseur du nouveau réalisme, d'où est né chez nous le *Théâtre du Quotidien. Ses pièces* sont souvent jouées en France **Haute-Autriche, Concert à la carte, le Nid et Travail à domicile,** que Jacques Lassalle a créé au Petit TEP, description intérieure d'une société à travers le comportement de personnages démunis, privés de la parole, de la communication, d'avenir. Le mécanisme dévoilé d'un assassinat.

Franz Xavier Kroetz est venu à sa conception actuelle du théâtre en découvrant un auteur oublié, une femme, Marie Luise Fleisser, contemporaine de Brecht, et qui l'a aimé. Elle l'a adopté comme elle a adopté Martin Sperr (auteur de **Scènes de chasse en Bavière** et comédien prodigieux) et Fassbinder. De Fassbinder à Peter Stein les hommes de théâtre retrouvent la nécessité de son œuvre. Au Théâtre national de Strasbourg, on se penche sur leur traduction. — C. G.

## Marie Luise Fleisser, *la mère*

INGOLSTADT est une ville provinciale, fermée sur elle-même, située dans l'est de la Bavière. Une femme en a fait le décor de son théâtre, Marie Luise Fleisser.

Elle a tout juste vingt-cinq ans lorsqu'elle arrive à Munich. Pendant le carnaval, elle rencontre l'écrivain Lion Feuchtwanger et Bertolt Brecht. Elle vient d'achever sa *première pièce, Purgatoire à Ingolstadt*, drame d'une génération qui a vécu la guerre sans y participer, écrit dans un langage direct, prenant.

A Munich, Brecht est alors la vedette d'une bohème intellectuelle, le point de mire d'une avant-garde théâtrale, musicale, picturale, qui cherche des méthodes novatrices pour un travail de groupe. Marie Luise Fleisser aime Brecht. Il l'a faite entrer et de manière très possessive dans le processus de production d'*Edouard II*, lui a donné à lire *Baal*. Elle reçoit un choc dont elle ne se dégagera plus tout au long de sa vie. Dans son récit autobiographique *Avant-garde*, elle nomme Brecht : génie, sommet, puissance, aimant magnétique, pure dynamite, rebelle, insolent. Il est le tout-puissant, le seigneur en personne. Il est le créateur.

Ces élans passionnés s'adressent à l'homme Brecht, et non au théoricien. Parce qu'elle l'aime, c'est l'homme d'abord qu'elle comprend. Mais il exige qu'elle renonce à toute attache bourgeoise, qu'elle se mette en jeu, qu'elle apprenne à avoir froid. Elle renonce à elle-même pour le suivre. Son écriture y gagne en élégance, découvre *l'ironie et l'humour, mais perd* un peu de sa naïveté, rencontre les contorsions stylistiques de Karl Valentin.

Brecht exige d'elle une nouvelle approche de la littérature, vue comme un incessant devenir. Il lui demande de participer à un atelier, d'élaborer un projet de groupe. De ces exigences naît *Pionniers à Ingolstadt*, suite de tableaux épiques inspirés par le monde des soldats et des servantes dans sa ville. Brecht s'en ira vivre à Berlin. Il emmène Marie Luise Fleisser et la pièce qu'il monte au Theater am Schiffbauerdamm.

Marie Luise Fleisser rencontre Georg Grosz et Piscator. Au cours des répétitions elle voit Brecht la déposséder de son œuvre : il lui donne des accents plus incisifs, change le texte, ajoute des détails scéniques provocateurs. Elle se tait néanmoins, laisse agir le « guide ». « *Les expériences avec les hommes sont souvent déprimantes* », dit Marie Luise Fleisser. La première donne lieu au plus grand scandale théâtral dans le Berlin des années 20. La simulation d'un coït sur scène outrepasse le seuil de tolérance du public, qui se targue pourtant de son « libertinage ». Qu'une femme *soit l'auteur d'une telle chose* aggrave encore l'indignation.

### Le scandale

En raison du caractère très autobiographique de ses écrits, le scandale berlinois rejaillit sur eux. Plus tard, elle dit : « *J'ai passé la moitié de ma vie à lutter contre les conséquences de cette représentation.* » Mais, sur le moment, blessée, elle se tait. Désenchantée, déçue par Brecht qui pourtant supprime immédiatement de sa mise en scène les passages équivoques, elle le quitte, quitte Berlin, retourne vivre dans sa province, à Ingolstadt, dont son théâtre a révélé la morale hypocrite et la détresse. Persécutions, procès, insultes l'y attendaient. Brecht, alors, était loin, elle était seule pour affronter Ingolstadt.

Lorsque les nazis arrivent au pouvoir, depuis longtemps déjà Marie Luise Fleisser n'écrit plus que pour elle. Elle s'est mariée, son mari tient un bureau de tabac, qui lui permet de vivre, mais il ne comprend rien au talent de sa femme. Elle a subi le sort de la plupart de celles qui sont entrées dans le cercle de Brecht. Elle a vécu dans son *ombre jusqu'à s'effacer, jusqu'à* l'annulation de sa personnalité. Des années plus tard seulement, elle recommence à publier, une comédie, *Der starke Stamm*, des nouvelles, sans aucun écho.

Marie Luise Fleisser traverse une grave crise personnelle, quand Fassbinder, Kroetz, Martin Sperr, ressuscitent la tradition brechtienne de l'après-hitlérisme. Ils découvrent l'œuvre, débusquent la femme dans sa cachette d'Ingolstadt, et reconnaissent dans cette presque septuagénaire leur mère spirituelle. D'abord méfiante, elle finit par les adopter. A l'exemple de toutes les mères, elle distingue parmi ses trois fils celui qu'elle préfère, ceux qui donnent du souci... Elle a publié les textes qui suivent en 1972, dans la revue *Theater heute*.

HANS GEORG BERGER.

## *Premier fils :*
## Martin Sperr

J'ETAIS à Zurich quand j'ai appris que Martin Sperr venait d'être frappé d'une commotion cérébrale, alors qu'il changeait un pneu à sa voiture. Je me suis fait beaucoup de soucis. Nous nous demandons toujours : pourquoi lui, pourquoi donc toujours ceux-là ?... Je ne pouvais pas y croire. Je me souvenais de lui, l'été dernier, devant moi. Je le revoyais si grand, en pleine forme, planté devant cette maison de jardinier qu'il s'était aménagée à la lisière d'une forêt. Les abeilles bourdonnaient autour d'un églantier. Son bébé de quatre semaines pleurait. Je le revois, debout sur l'herbe, débordant de santé. Il n'a jamais voulu entendre parler de médecin, il craignait qu'on ne le bourre de médicaments, qui pour lui ne sont que du poison. Il vivait sainement, veillait à sa nourriture, se fiait aux vertus curatives de la nature. A l'exemple de Paracelse, il voulait devenir guérisseur. Il sentait en lui un appel, une force. Il disait que chacun peut guérir à partir du moment où il se sent capable de le faire. Il pensait avoir prouvé ses capacités à la naissance de sa fille, en abrégeant les souffrances de la mère.

Il en était fier, et je voyais bien qu'il s'était fixé un but qu'il pouvait atteindre, un but palpable. Il se refusait à se projeter au-delà. Tandis qu'il parlait ainsi, il prit son enfant dans ses bras, serrant cette minuscule chose contre sa poitrine bronzée. Il la regarda et s'interrogea sur son avenir avec une tendre *ferveur*. Il était très recueilli, c'était un homme équilibré.

Délaissé passagèrement par la critique, il n'avait plus pour le moment le goût d'écrire. Il s'accordait un temps de répit, le temps de reprendre son souffle. Le temps que lui revienne ce goût d'écrire, il fit un détour sur le chemin des guérisseurs, incapable qu'il était de demeurer inactif.

Il rayonnait, et je ressentais toutes les virtualités qui sommeillaient en lui. Il avait le temps. L'inspiration est un phénomène étrange. Nous nous fixons des délais, mais l'art échappe à ces contingences. Jaillissant de sources multiples, l'idée doit mûrir. Il faut savoir l'attendre.

Le mal a frappé — et savons-nous s'il agit en aveugle ou si, en toute connaissance de cause, il va droit au but ? — il a choisi un être de grand talent, mais Sperr a su trouver en lui l'énergie nécessaire à sa guérison. Je suis enchantée de savoir que déjà il va mieux. Ainsi donc, nous ne l'avons pas perdu.

(Traduction Ursula SARRAZIN.)

## *Deuxième fils :*
## Rainer Werner Fassbinder

CERTAINS enfants vous causent du souci. Celui-ci, dès que nous nous sommes connus, m'a tourmentée. Un éditeur, qui n'avait nullement les droits de *Pionniers à Ingolstadt, lui en avait donné* à lire la première version. L'effet sur lui a été tel qu'il en a tiré sa version, très personnelle, sans me demander mon avis. L'Actiontheater a commencé les répétitions au Büchner Theater. Comme il ne voulait quand même pas que ce soit de la fauche, Fassbinder m'a délégué son ami Peer Raben, quinze jours avant la première, pour obtenir mon autorisation. Je l'ai refusée. Comment j'en suis arrivée là ? Ma propre adaptation tournait dans ma tête. J'en avais eu l'idée bien plus tôt, mais mon travail n'avançait pas si vite. En tout cas, il se serait agi de ma pièce à moi.

Je pensais que les choses allaient s'arranger puisque j'avais refusé mon accord, lorsque j'apprends par le journal que la première a lieu quatre jours plus tard. Et dans le cas contraire, dit le responsable du théâtre, nous n'avons pas de spectacle. Je vois rouge, je ne supporte pas d'être traitée avec une telle désinvolture.

J'intente un procès, dont le journal local promet de prendre les frais en charge. Où irions-nous si ces jeunes gens pouvaient vous utiliser à leur guise ! Les jeunes gens dénichent un conseil juridique qui leur suggère une astuce : leur spectacle s'intitulera *Ingolstadt par exemple*, d'après des thèmes de Marie Luise Fleisser. Pourtant, et bien *qu'elle se fasse passer pour une* lointaine parente, c'est bien d'une adaptation de ma pièce qu'il s'agit. Le juge devra débrouiller l'affaire, et décider de qui en aura la propriété morale.

Il ne reste plus aux jeunes gens qu'à venir à Ingolstadt, à déployer leur charme, à m'enlever pour me conduire au théâtre. Quand je constate les difficultés dans lesquelles se débat le Büchner, et comme ces garçons sont doués, au diable les scrupules ! Je donne mon accord.

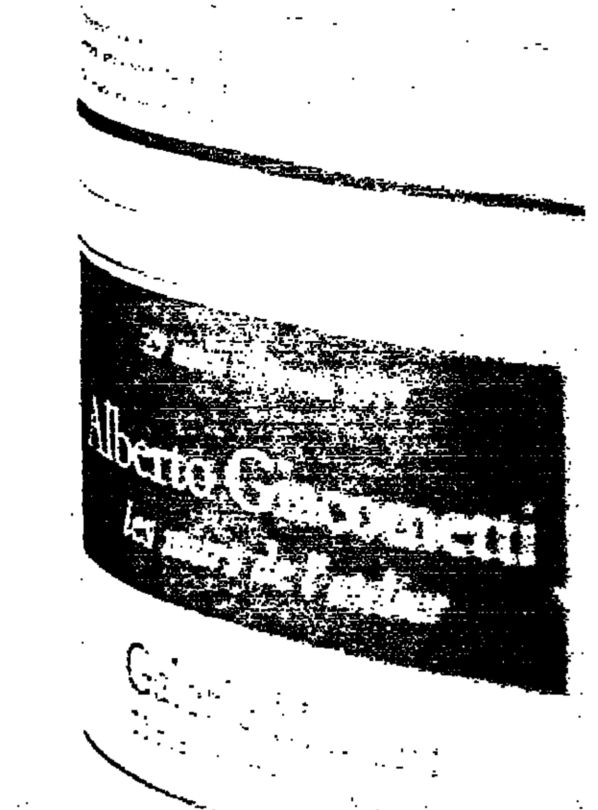
Je le savais, et malgré tout j'ai laissé faire : je n'ai pas touché 1 mark de droits d'auteur. Ensuite sont arrivés les ennuis avec le journal, qui devait payer le procès en cours. Quand la note est arrivée, j'en ai été pour mes frais... J'ai donc contribué financièrement aussi... Passons. Mon travail est mon travail, et je décide de ne plus jamais me retrouver dans cette situation.

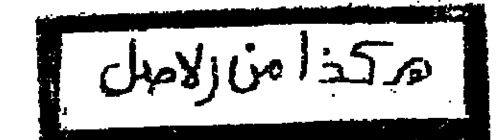
Et puis, un beau jour, le revoilà dans l'ascenseur. Il allait plus vite que tout le monde, c'était ahurissant à voir. Fassbinder est particulièrement doué pour ce genre de choses. La ville entière parlait de son film *Katzelmacher*. J'ai lu dans le journal — M. Krüger, des éditions Hanser, m'avait déjà prévenue — qu'il me l'avait dédié, et la dédicace dansait sur tous *les écrans. Passons...*

En y réfléchissant, je me suis rendu compte que j'avais transmis quelque chose d'important à un jeune homme doué, qui commençait à écrire, et il m'en remerciait. J'étais impatiente de voir le film. Il m'a été impossible d'aller à Munich pendant quatre longues semaines, la toux m'arrachait l'âme. La grippe, cette année-là, se manifestait de cette manière. Lorsque j'ai pu enfin voyager, je toussais encore. Pour m'isoler, je suis allée au cinéma en début d'après-midi. On ne se bousculait pas. « *Alors, on joue* » ?, cria la caissière d'une voix hargneuse à travers le couloir.

*Katzelmacher* m'a paru très convaincant. Seulement c'était un film occasionnel, qui ne pouvait pas se refaire. Fassbinder envisageait à présent une technique différente. *Pionniers à Ingolstadt*, qu'il a tourné d'après sa propre version, m'a moins plu. Le film était inégal et m'a attiré toute sorte d'ennuis. On a essayé de me traîner dans la boue, sans vouloir admettre que l'auteur, ce n'était plus moi. Passons... En revanche, j'ai touché des droits d'auteur.







## SUITE ALLEMANDE - LES VOIX

### Et le troisième :

# Franz Xavier Kroetz

LA première fois que j'ai entendu parler de lui, c'était par une amie : elle avait lu *Travail à domicile* et failli se trouver mal. Par la suite, mon neveu s'est débrouillé, il a obtenu deux places pour la création de la pièce au Werkraum-theater de Munich. Le bruit courait qu'il y aurait des manifestations de rue contre l'auteur.

*Travail à domicile* lui a porté chance. Schmidinger et Drexel jouaient si bien que l'on n'est pas prêt d'oublier le spectacle. Pourtant, ils ont été dérangés par des insultes bien préparées, lancées depuis la rue et que l'on entendait jusque dans la salle. Des boules puantes ont été jetées parmi la foule houleuse. Il y eut deux interruptions. A la fin, le succès était évident.

Les braves gens qui protestaient dans la rue ne se doutaient pas que Kroetz parlait d'eux et prenait leur défense. S'il en avait été autrement, mon amie n'aurait pas frôlé le malaise. Dans la scène qu'elle appréhendait tant — celle de l'avortement, — la tête de la femme dépassait à peine le dossier du canapé, et pourtant tout y était : le malheur engendre nécessairement un autre malheur, tout un enchaînement de malheurs, et il est précédé d'autres malheurs. Dès l'origine, une chose découle de l'autre. Tout est vrai, et bloqué. On n'a pas le droit de jeter la pierre...

Pendant la réception organisée à l'occasion de cette première, je me suis trouvée placée entre Kroetz et Handke, qui m'a laissée deviner qui il était. Kroetz me déclara avec fougue que *Pionniers à Ingolstadt* était pour lui, indéniablement, « la pièce de théâtre ». Il est capable de penser aux autres. Grâce à lui, mes œuvres complètes vont être rééditées. Ce soir-là, je ne le savais pas encore.

Kroetz n'est pas au bout de ses peines. La sincérité ne facilite pas la vie et c'est une vertu exigeante, elle rend vulnérable. La simplicité est la partie visible de l'iceberg. Le dessous, la face cachée, est l'essentiel et va très loin. Le poids de la simplicité est grand. Il faut une grande force pour la mettre en évidence.

# LE RÉALISME, TOUJOURS

par FRANZ XAVIER KROETZ

LE souvenir est une entreprise fallacieuse. Le risque de mentir, de mettre en avant des décisions abstraites, favorables à une légende personnelle, le risque de masquer les contraintes réelles est grand. En tout cas, à quinze ans, malgré mes origines petites-bourgeoises, j'allais déjà à l'école de théâtre. Les parents donnèrent le « feu vert » pour la grande aventure — les résultats scolaires lamentables du fils ayant anéanti leurs rêves d'une carrière. Ensuite, les problèmes habituels : la belle vie, peu de travail.

A dix-huit ans, j'étais acteur diplômé et chômeur chronique. Je fis la connaissance de l'« underground » artistique du Munich de l'époque. A partir de 1965, je me suis intéressé à la peinture, à la sculpture, sans oublier le théâtre. J'ai également commencé à écrire.

Le groupe autour du Buchnertheater prônait un formalisme rigoureux, totalement abstrait. Nous n'étions pas « apolitiques » : nous récusions la politique, activité primaire, stupide, insignifiante. Nous n'avions que mépris pour les artistes qui s'en réclamaient. Notre préoccupation exclusive était la forme. Avec des jugements esthétiques du style « *les Americains ont déjà fait la même chose il y a dix ans* ». Avec une attitude commune : « *la rédemption par la forme pure* ».

1966, 1968, l'APO (opposition extra-parlementaire), les combats de rue, les manifestations, les révoltes estudiantines en France et en R.F.A., tout cela est passé à côté de nous. Pas de biographie politique pendant cette période. Nos références : Wittgenstein, Heidegger, Lévi-Strauss et Camus. Marx, Engels, Lénine, nous semblaient vulgaires, dépassés. Nos tentatives avec Hegel ont échoué.

Ne gagnant pas un sou au théâtre, j'étais pauvre et contraint de gagner ma vie avec des travaux manuels. A quinze ans déjà, j'étais ouvrier dans le bâtiment. Plus tard, j'ai été magasinier, routier, jardinier, etc. Les contradictions de l'existence artistique ésotérique d'un jeune homme obligé de vendre sa force physique ne cessèrent de s'aggraver.

D'un côté, la réalité vécue. De l'autre, une conception de l'espace artistique qui ne laissait point de place à cette réalité. Ces deux éléments de la contradiction devaient nécessairement aboutir, soit à une catastrophe, soit à une conception différente de l'art, aboutir à un art plus réaliste.

Des rencontres plus récentes : Marie Luise Fleisser, Horvath, le premier Visconti, Pasolini, en passant par la télévision et, de là, un détour vers le cinéma réaliste anglais — *This Sporting life, Bitterer Honig*. Quelques expériences d'acteur dans le théâtre populaire bavarois. Puis, retour à Joyce, à son *Ulysse*. Une constatation : la nouvelle « réalité » formelle ne peut être un postulat, elle doit résulter de contenus nouveaux. L'impression que nous avions mis la charrue devant les bœufs.

Les découvertes se sont condensées, m'ont conduit en 1968-1970 à une évolution. Passage du formalisme au réalisme, de Ionesco à *Travail à domicile*. Et, en dernier, une révélation qui s'est confirmée : à savoir que la réalité en marche est nouvelle en soi, fondamentalement nouvelle et révolutionnaire. Je récuse toute définition qui donnerait cette réalité comme une constante éternelle avec des variantes infimes.

La raison pour laquelle je suis resté attaché au théâtre ? C'est, d'un côté, l'expérience professionnelle, et peut-être un certain talent. De l'autre, une fascination pour ce métier, le théâtre étant de tous les arts le plus humain. Il parle exclusivement des hommes, il est joué par l'homme devant et pour d'autres hommes.

### La nouvelle subjectivité

Actuellement en R.F.A., malheureusement, le théâtre ne se définit pas par cet humanisme radical. Il sombre de nouveau dans le sommeil de la Belle au Bois dormant, dont l'avait tiré, en 1970, la découverte des Fleisser, des Horvath, par de jeunes auteurs réalistes qui avaient placé, dans une optique critique, la réalité de la R.F.A. au centre de leurs créations. Leur découverte par des acteurs et des metteurs en scène convertis au réalisme. Pendant une période assez courte, le théâtre est devenu un centre de recherche du réel, au bénéfice de la masse « réelle », c'est-à-dire vivante, agissante. Le théâtre était une salle d'école, un tribunal, un espace historique (chez Kipphardt, Peter Weiss), un lieu de combat pour de meilleures conditions de vie en général et aussi en particulier. Dix ans plus tard, il n'en reste pas grand-chose.

Les metteurs en scène de renom se consacrent exclusivement à la littérature classique. A la rigueur, à celle du dix-neuvième siècle (Ibsen, Tchékhov, Strindberg). Il en résulte une impuissance à interroger le présent et à trouver des réponses. Le théâtre retrouve sa « liberté », redevient le domaine clos d'un subjectivisme extrême, qui s'approprie l'irréel.

Théâtre d'égocentristes et d'ésotériques, pour quelques douzaines d'initiés. Théâtre-miroir complaisant des petits malheurs individuels. Théâtre-institution pour ceux qui se détournent de l'histoire.

On dénonce le réalisme comme survivance d'une mode dépassée. On fuit ses responsabilités pour se réfugier dans le défaitisme, sous prétexte que la réalité échapperait, en tout état de cause, à la notion de responsabilité.

En dépit de ce courant, j'essaie de maintenir le réalisme comme base de toute création artistique, et, dans la mesure du possible, j'essaie de promouvoir le théâtre réaliste. Prétendre qu'il n'existe pas relève du pieux mensonge. Simplement on en tient trop peu compte — ou pas du tout. S'il arrive qu'on le monte, la réalisation est souvent improvisée, peu réfléchie, il est relégué dans un théâtre d'essai et ne bénéficie pas des soins et des moyens dont on entoure la « nouvelle subjectivité ».

Les noms de Dieter Hirschberg, Peter Kreiner, Heinrich Henkel, Peter Turini, Helmut Walbert, Erasmus Schöfer, Garhard Kelling, prouvent l'existence des auteurs. Dénicher une représentation de leurs œuvres dans la grisaille théâtrale fédérale revient à chercher une aiguille dans une botte de foin. Nos célèbres metteurs en scène redoutent toute interrogation du réel. Tout au plus l'approchent-ils sous l'angle « historique », mais cela ne colle pas : leur propre conscience historique étant petite-bourgeoise.

A mon avis, un ouvrier qualifié, militant syndical, est plus avancé que la plupart des subjectivistes, non seulement sur le plan social, mais encore sur le plan objectif, et personnel. Si l'art suit l'évolution sociale d'une manière aussi boiteuse, cela veut dire qu'il ne peut être que médiocre malgré son avant-gardisme.

Certes, le radicalisme des recherches égocentristes peut donner naissance à des éléments valables. Les meilleures œuvres des subjectivistes sont d'ailleurs réalistes. On ne peut pas se passer d'eux. Il est néanmoins regrettable de les voir prêter le flanc à une tendance droitière qui fait régresser les positions artistiques en leur imposant, par rapport à l'histoire, une marginalité collective. Dans ces cuisines se préparent des nourritures étrangères, pour les affamés d'hier.

(Traduction Ursula SARRAZIN.)

# GENÈSE

par HERBERT ACHTERNBUSCH

J'AI grandi sans lumière électrique. Un dimanche comme aujourd'hui, mon père est assis dans sa cabane et regarde la neige grise, à sa bouche sans dents pend un instrument qui lui sert à fumer et qui ressemble à une pipe. Dans le poêle craque le bois des souches de pin qu'il a déterrées en été dans la forêt, quand le bureau de travail ne l'envoyait pas faire des travaux. Ma mère poussera des cris perçants comme elle le fait depuis ce moment de son enfance où on lui enfonça dans la poitrine un couteau que l'on ne put enlever.

Pour midi, ma mère aura préparé une choucroute sans goût comme toujours, parce que sans viande. Lorsque j'étais encore chez elle, elle faisait brûler tous ses puddings. Je ne veux plus jamais revoir ses cheveux gras. Mon père aimait bien Risa. Un jour, elle est allée se chercher quelque chose sur le pont en frissonnant, mais, avant de succomber inévitablement à la maladie et de mourir, elle a eu juste le temps d'exaucer son rêve d'enfance : nettoyer les parquets dans un presbytère. Lorsqu'elle était encore employée au magasin d'alimentation générale, elle mettait du tabac à pipe sur la commande pour faire plaisir à mon père. Voilà. Le bonheur de ma mère ne fut jamais un sujet de discussion.

Lorsque je cessai de grandir, on me donna le surnom de Demi-Portion. Mon père aura oublié pourquoi un jour il fut battu par cinq gendarmes : il m'avait emmené dans les bois, il avait creusé un trou dans la terre où il disparaissait et, le soir, il m'avait oublié parce que je dormais sous un sapin lorsqu'il ramassa ses outils et rentra à la maison. « *Il finira bien par rentrer* », dit-il à sa femme. Je dormis toute la nuit dans les bois.

Le lendemain matin, le paysan sur les terres duquel se trouvait notre cabane avertit la police. La police vint et fit déshabiller mon père dans la grande salle du fermier pour chercher sur son corps les traces qu'aurait laissées en se défendant son fils, sur lequel il se serait, dans l'idée des gendarmes, livré à des voies de fait et qu'il aurait ensuite fait disparaître. Comme il ne disait rien, ils le battirent.

### Ne pas penser, mais voir

La famille du fermier se pressait à la fenêtre de la porte qui donnait sur la cuisine. Je surgis à ce moment, et je fus photographié par l'instituteur. Les hommes de l'avenir : des corps d'acier, telle était sa devise. Sur la photo, j'étais comme dans un rêve. Je ne savais pas encore que je devrais donner toute ma vie au travail pour qu'elle vole en poussière. Rien n'était comparable au désarroi des branches de notre pommier dans leur aspect chaotique.

Gosse, il m'arrivait de vomir de peur, et je me reposais auprès des noisetiers de la forêt proche. Ils étaient tendres avec moi comme une femme aimée, mais ne me marchaient pas sur les pieds avec des talons aiguille. Dans ma jeunesse, seul mon sexe grandit, et il me devint presque impossible de le cacher au public. Mes oreilles s'emplirent du claquement des paquets de cigarettes vides.

Quelqu'un m'avait-il jamais demandé de quel enrichissement social j'aurais pu avoir envie ? Une force se tordait et se retordait en moi comme un ciseau à froid. Il fallait que je me recroqueville pour faire place en moi aux mouvements du ciseau. Ma tête ne comprenait pas ce qui se passait, chaque tête est un être étranger et n'appartient pas à l'individu concerné. Il y a toujours une volonté, et il y a toujours quelque chose du côté où l'on vous force à aller, car, de naissance, nous sommes informes. On m'écrasa dans l'ordure, et je faillis devenir de l'ordure. On me prit pour un idiot pour me faire tomber dans cette ordure.

Je quittai la campagne pour venir en ville et je pris le premier travail venu. Munich ne fit que me rendre plus petit. Fatigué sur le Stachus (1), découragé sur le Lenbacholatz, sans force devant la fontaine des Wittelsbach. Je me faufilais devant la Maxburg et semblais me perdre dans la Briennerstrasse. Agressé par les banques. Passé impunément devant les églises qui m'écrasaient de leur orgueil, devant les boutiques qui se moquaient de moi dans la Theatinerstrasse sans être blessé, une sorte de miracle, par quelqu'un qui m'aurait adressé la parole, ce qui était ce que je souhaitais le plus au monde, je me figurais que j'étais toléré sur le trottoir jusqu'à ce que des regards tombent sur moi et que je me sente obligé de descendre dans la rue parce que je ne savais pas où aller et que je ne voulais pas non plus être écrasé.

La main dans la poche de mon pantalon, je tenais ma paie versée selon les heures faites. Il ne fallait pas que je dépense mon argent dans un bistrot. Mon argent ne criait pas : « *Laisse-moi partir !* » Si je me rachetais chez le Père la Saucisse deux petits pains ? Mais si je n'avais pas soif, de toute manière ? Par cette chaleur, je pouvais être content de mes chaussures d'hiver. Mon pantalon tenait toujours le coup. Je me distinguais des autres par cette supériorité.

C'était pour moi un avantage d'être inconnu de l'humanité de la Dinerstrasse. Je me sentais des droits par le fait même que, avec mes phalanges endolories de manœuvre, je ne contribuais pas à déterminer le cours des journées, même si je ne savais pas sur quoi j'avais des droits. Est-ce que ces gens, particulièrement répugnants, ne me sauvaient pas du moins du fait d'être chez moi ? Surtout ne pas être au lit et ne pas savoir à quelle fille penser en me masturbant. Ou bien boire tout seul en attendant une fin du monde incertaine.

Je n'avais même pas assez de culture pour pouvoir draguer une fille, quand son cul devant moi faisait gonfler mon pantalon. Je m'éloignais donc de la Türkenstrasse pour aller au cinéma, parce que je voulais vivre, moi aussi. Je suis allé mille trois cent vingt-sept fois au cinéma, et je n'ai pas couché avec des femmes aussi souvent, de loin. Toutes les femmes avec lesquelles on couche deviennent le prélude d'une femme qui n'a jamais existé. Plus tard, il ne résulte de toutes ces femmes que le changement qu'elles ont effectué en vous : un vieillissement plus rapide. Si j'étais allé voir des films que j'aurais été incapable de comprendre, j'aurais lu les renseignements que n'importe quel idiot qui se croit malin met dans sa poche ; j'ai vu au contraire des films que je n'aurais jamais vus autrement. Je suis passé par exemple pour toujours à côté du *Silence* de Bergman à cause de la campagne de presse et de toutes les interprétations. Qui me dédommagera de cette perte ?

Au cinéma, je ne veux pas penser mais voir. Au cinéma, je veux me sentir. Je me fous totalement d'un film où je ne peux pas m'assurer moi-même à nouveau de mon monde affectif. Du cinéma j'exige qu'il me donne en retour le sentiment de mon droit. Le cinéma a toujours été nécessaire au maintien de ma vie. J'ai transféré trop de choses dans les rêves. Je n'ai compris les problèmes des réfugiés que grâce à *Casablanca* de Michael Curtiz. Ce n'est qu'après avoir vu *Frau Blum changée en bête*, de Reinhard Hauff, que je pus me défendre de l'inquiétante proximité des prisons. Je devais voir presque tout sur l'écran parce que je n'avais pas assez de temps pour dormir et larguer dans mes rêves toutes les angoisses qui fondaient sur moi au cours de chaque journée.

Après avoir contemplé les grandes enjambées de Groucho Marx, homme à l'intelligence inventive, je retrouvais la trace de l'une des significations de ma vie, et, tout de suite après le film, j'ai pris le tramway de la ligne 21 pour rentrer chez moi à Ramersdorf et je me suis exercé à écrire. Et j'ai fait de mon langage un malfaiteur.

*Extrait de* l'Heure de la mort.

*(Traduction provisoire de Michel-François Demet.)*

(1) Le Stachus est le nom familier que les Munichois donnent à la Karlplatz, la plus grande place près de la gare. Les Wittelsbach : famille régnante en Bavière jusqu'à l'effondrement de la monarchie.

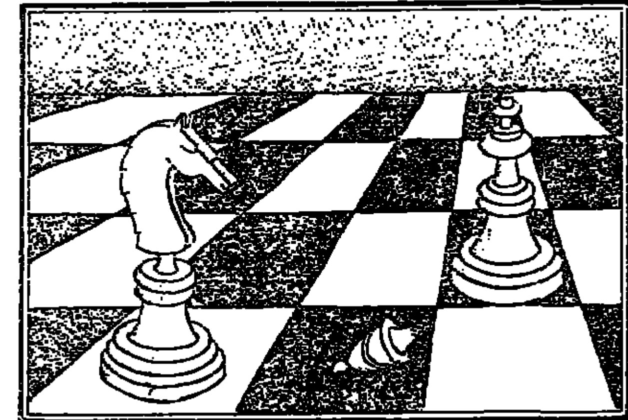







هكذا من الأصل

# une sélection



« L'Echiquier de la passion », de Wolfgang Petersen vu par Bonnaffé.

## cinéma

### NAVIRE NIGHT DE MARGUERITE DURAS

Un conte de deux sous, une longue voix sans visage (Marguerite Duras), une seconde voix sans visage (Benoît Jacquot). Puis rien que des images, un flot d'images commandées par la parole et pourtant libres comme l'air : entre ces images et ces paroles, un nouvel art du cinéma, déjà esquissé dans **le Camion.** Roman de l'« innocence du récit », des bas-fonds du roman, de l'indigence qui restitue sa franchise à la méditation serrée.

### L'ECHIQUIER DE LA PASSION DE WOLFGANG PETERSEN

Entre le joueur et son échiquier, entre les adversaires eux-mêmes, entre l'univers exigeant du jeu et le monde frivole de la vie quotidienne, se nouent d'étranges relations, qui conduisent à la solitude, au malheur, à la folie. Pareil à une lente ascèse, le glorieux et douloureux cheminement d'un « possédé » (Bruno Ganz), dans un climat oppressant.

**Messidor**, d'Alain Tanner, la fugue de deux jeunes filles dans une Suisse de carte postale où le chocolat à un goût amer ; **les Trois Derniers jours,** de Gianfranco Mingozzi, le geste d'un adolescent, manipulé par les fascistes, qui en 1925 tente d'assassiner Mussolini ; **Viva el Presidente,** de Miguel Littin, la double vie d'un dictateur latino-americain à la Belle Epoque, d'après un roman d'Alejo Carpentier ; **Un balcon en forêt,** de Michel Mitrani, la poésie du livre de Julien Gracq fidèlement transposée en images ; **le Couteau dans la tête,** de Reinhard Hauff, une quête d'identité dans l'Allemagne des « Berufsverbot » (interdictions professionnelles) ; **Utopia,** d'Iradj Azimi, un monde onirique à la **Peter Ibbetson** à travers la sensibilité d'un cinéaste iranien.

## théâtre

### PÉPÉ A L'AQUARIUM

Le Pépé se promène dans un capharnaüm encombré de rêves usés, de souvenirs qui se dérobent. Didier Bezace, qui est jeune, montre la vieillesse, le temps de l'angoisse qu'on ne peut plus écarter, le temps des existences écartées. La vie est cruelle aux inutiles; le regard de Didier Bezace leur redonne une bouleversante noblesse.

### LE SILENCE ET PUIS LA NUIT A ESSAION

Jean Bois est jeune et ses personnages n'ont pas d'âge. Ils sont bloqués dans des lits d'hôpital et, derrière le rideau, la mort attend. Leurs mains tâtonnent pour se trouver, pour s'étreindre et se battre. Ils sont soulevés par les rires de la violence, les *fureurs* splendides d'un vrai poète.

**L'Opéra de quat'sous** aux Bouffes du Nord : en version originale, la jeunesse allemande d'aujourd'hui se penche sur son noir passé. **L'Etoile du Nord** au Montparnasse : le mystère des mythologies et la mythologie du mystère. **Maître Puntila et son valet Matti** au TEP : Brecht, les rapports de force et de séduction. Une nouvelle distribution et Stéphanie Loïk. **Dominique Lavanant** à la Cour des miracles : où l'intelligence et l'acuité servent non seulement à mener une enquête mais à faire rire.

## musique

### JOURNEES DE LA S.I.M.C.

La Société internationale de musique contemporaine a des sections dans tous ses pays membres qui organisent une fois l'an des journées de sélection. Après un premier week-end début mars, la section française propose à la Maison de Radio-France un concert des Percussions de Strasbourg (le vendredi 30 mars) avec deux créations : **Sombre journée** de Hugues Dufourt et **Area** de François-Bernard Mache ; un concert avec l'ensemble 2e2m le samedi 31, à 14 h. 30 (Mefano, Bancquart, Drogoz), et un autre avec le Nouvel Orchestre philharmonique, le soir, à 20 h. 30 (Kœring, Eloy, Murail, et une création de Michel Decoust).

### *LE PIANO FRANÇAIS*

Exception faite de Debussy et de Ravel, la plupart des virtuoses semblent ignorer qu'il existe dans la musique française une tradition pianistique tout à fait originale et dont la mise en valeur n'a rien à voir avec le chauvinisme. Aldo Ciccolini, qui sait tout cela depuis longtemps, propose quatre récitals au Théâtre du Ranelagh : **Satie,** le 2 avril, **Ravel, Franck et Debussy** le 3, **Déodat de Séverac et Chabrier** le 4, **Massenet, Bizet, Rossini et Liszt** le 6. Ces concerts seront retransmis par France-Culture, mais, dans le cadre historique du Théâtre du Ranelagh (5, rue des Vignes), ils prendront sans doute une autre dimension.

La publicité l'annonce comme un événement et il faudrait avoir mauvais esprit pour en douter encore : la venue du **London Symphony Orchestra sous la direction de Claudio Abbado** fera courir les mélomanes fortunés ou les mahlériens impénitents, puisque c'est de la Deuxième Symphonie, **Résurrection,** *qu'il s'agit. Les fauteuils de loge* de corbeille du théâtre des Champs-Elysées se vendront 250 francs, mais avec un peu de chance, on pourra trouver tout en haut des loges de galerie à 40 francs.

Contrebasse en folie avec **Joëlle Léandre,** tous les soirs, à 18 h. 30, jusqu'au 3 avril au Café d'Edgar. **Messe de Notre-Dame** par l'ensemble Guillaume de Machaut, à 20 h. 45 à l'église Saint-Louis-en-l'Ile ; 29 mars, 4 et 5 avril. **Mozart, Berg et Ravel,** par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Colin Davis, au Conservatoire. **Soliste Michel Beroff,** au Théâtre des Champs-Elysées, les 29, 30 et 31 mars.

Concert des **étudiants en composition** au Studio 105 de la Maison de Radio-France le 30 mars. Trois récitals de chant : **Elizabeth Söderström** à l'Athénée le lundi 2 avril à 21 h. ; **Qiri Te Kanawa,** à l'Opéra le mardi 3 avril, à 20 h. ; et **Edith Mathis** à la Salle Pleyel, le mercredi 4, à 21 h.. **Missa solemnis,** de Beethoven, sous la direction de Lorin Maazel, à Notre-Dame, le jeudi 5.

En province, **la Basoche de Messager,** à Rouen, les 30 mars et 1er avril, **Salomé de Strauss** à la Halle aux grains de Toulouse, avec K. Armstrong, les 31 mars, 1er, 4 et 7 avril, et **Les Maîtres chanteurs** de Wagner, à Nancy, jeudi 5 et dimanche 8 avril.

## expositions

### GOYA AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

De **Désastres** en **Tauromachies,** de **Caprices** en **Autoportraits,** de lumières en ombres et d'ombre en lumière, des peintures, beaucoup de gravures, des dessins : une grosse exposition mise en scène par Jacqueline et Maurice Guillaud, qui ont réussi à obtenir pour le centre des *prêts* importants des musées étrangers (d'Espagne, bien sûr, mais aussi des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, des deux Allemagnes, de Suisse) et français, du Louvre et de la B.N. notamment.

### LES ANNÉES 30 AU MUSÉE DE SAINT-ETIENNE

Une exposition qui, pour la première fois, offre un panorama de toutes les tendances artistiques en France dans ces années inquiètes et incertaines, dérivant vers la catastrophe mondiale. Les réalismes, les abstractions, le surréalisme : des peintres et des sculpteurs, un milieu lui aussi en crise et qui, jusque-là, n'a pas assez fait l'objet d'études serrées.

### ERNEST PIGNON A L'ARC

Un producteur d'images-chocs pour les murs, les palissades, les escaliers du métro, qui donne sa force de dessinateur, de metteur en pages, de metteur en scène, à la rue, à la ville, à l'homme.

**Ils donnent...** au Musée des Arts décoratifs : des meubles, des objets, des dessins, des livres... Un hommage aux donateurs qui, depuis dix ans, ont enrichi le musée de la rue de Rivoli. **L'Enlèvement des Sabines,** au musée du Louvre ; une toile de Poussin et sa lecture par un peintre d'aujourd'hui, Avigdor Arikha. **Dessins français du dix-neuvième siècle** (au Louvre) : une part de ce qu'un peintre des plus conformistes du dix-neuvième siècle, mais collectionneur de grande envergure, **Léon Bonnat,** a légué à Bayonne.

**Gravures de Zao Wou-ki,** à la Bibliothèque nationale : un des maîtres de l'abstraction lyrique. **Chardin,** *au Grand Palais : femmes* au regard distrait, natures mortes proches de la vie, perfection du métier et ton grave. **Magritte :** rétrospective pour un prince du surréalisme. **Oscar Niémeyer :** l'architecture de Brasilia, au Centre Georges-Pompidou.

## jazz

### SUGAR BLUE A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

Passé maître dans le jeu de l'harmonica, Sugar Blue revient d'une tournée en Afrique. Il dispose maintenant d'une vraie formation de blues. Ce pèlerinage sur la terre de ses ancêtres a été pour lui une grande expérience spirituelle et humaine. On découvrira un Sugar Blue plein d'idées nouvelles.

## variétés

### PATRICK FONT ET PHILIPPE VAL *AU THEATRE DE DIX-HEURES*

Un langage libéré de toutes les conventions, de tous les conformismes.

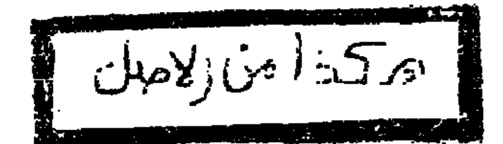
**Giovanna Marini à Saint-Denis :** le chant épique d'une terre. **Le Grand Orchestre du Splendid** au Théâtre des Nouveautés. Le « rétro » magnifiquement ressuscité.

## danse

### PAUL TAYLOR PAR LE BALLET DE L'OPERA

Jérôme Robbins, retenu à New-York, n'a pu venir monter un de ses ballets comme prévu à l'Opéra de Paris. C'est une œuvre de Paul Taylor, de facture très moderne, qui s'y substitue au cours d'un programme éclectique : **la Bayadère, En sol, Auréole, les Danses polovtsiennes, Tzigane** (à partir du 28 mars).





## *Autour de Viollet-le-Duc et d'Haussmann*

# Les rescapés de l'Empire

CEPENDANT que les livres inutiles encombrent les rayons des librairies et l'éventaire des soldeurs, les bons livres, c'est bien connu, on ne les trouve jamais.

Une solution : le « reprint ». Une solution et un exemple : Viollet-le-Duc, dont une importante *exposition commémorera* bientôt la mort, survenue à Lausanne en 1879.

Quelle volée de bois vert on recevait, il y a dix ans encore, si l'on osait suggérer que Viollet-le-Duc n'était sans doute pas un grand architecte, qu'il avait pu être brutal, scolaire ou trop zélé dans sa politique de restauration, mais que, technicien hors de pair, il avait été aussi un des plus grands esprits de son temps et de toute l'histoire de l'architecture.

C'est ce dont témoignent ses admirables *Entretiens sur l'architecture*, où l'on trouve déjà, en même temps que les idées les plus saines de l'époque 1900, tout l'esprit du Bauhaus et des grands réformateurs allemands du début du siècle. Quelle justesse dans l'analyse des malheurs passés, présents et à venir de notre architecture, que d'aperçus irréfutables, vrais encore pour notre époque, sur le problème des matériaux, de la fonction et de la décoration, sur la légitimité d'un langage moderne ! Si remarquable que soit leur talent, William Morris et Ruskin, qui furent à peu près les contemporains de Viollet-le-Duc, nous paraissent, comparés à lui, d'une sentimentalité un peu languissante, en son temps déjà surannée, parce que incapable de dominer ses composantes archaïques et ses nostalgies médiévales, alors qu'à l'égard de l'architecture gothique, Viollet-le-Duc n'a cessé de dire qu'il demandait « non l'enseignement de la forme, mais l'analyse du principe ».

Ces *Entretiens*, qui devraient être la bible de tous les architectes, Viollet-le-Duc avait commencé à les rédiger dans la perspective du cours qu'il espérait pouvoir donner à l'école des Beaux-Arts, où il fut nommé, en 1863, professeur d'histoire de l'art et d'esthétique. Nomination qui était une des pièces maîtresses du projet de réforme dont il était l'inspirateur et qui visait à détacher l'école (et l'enseignement) de la tutelle de l'Institut, de ses jurys et de ses prix de Rome.

Mais l'Institut, Ingres en tête, tint bon et comme l'Institut était plutôt orléaniste, les élèves dans leur majorité hostiles au régime et Viollet-le-Duc très lié à la cour, l'affaire prit un tour politique, pour le plus grand bénéfice du parti académique, la révolte contre l'antique fit long feu et Viollet-le-Duc, submergé par un formidable chahut, fut contraint de donner sa démission et de laisser la place à Taine. Il n'en continua pas moins à publier ses *Entretiens*, et ce sont ces *Entretiens* qui, augmentés d'une brève préface, ont fait l'objet, en 1977, d'un « reprint » d'un éditeur belge, Pierre Mardaga, spécialisé dans les publications d'architecture (et qui n'a pas toujours la main aussi heureuse).

### Le grand réhabilité

D'autres textes ont suivi, en particulier les excellents ouvrages de vulgarisation que Viollet-le-Duc, qui dut abandonner toutes ses fonctions officielles en 1873, écrivit dans les dernières années de sa vie : *Histoire de l'habitation humaine*, *Histoire d'une forteresse*, *Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale*. On trouvera les mêmes titres, toujours en reprint, chez Berger-Levrault, et à ces publications parallèles on fera le même reproche : l'absence des notes et des éclaircissements nécessaires, l'absence de l'analyse qui montrerait l'origine des idées de Viollet-le-Duc dans leur rapport avec sa pratique d'architecte et de restaurateur, la fragilité de certaines de ses hypothèses, son rôle à la commission des monuments historiques, etc. Après tout, pour qui n'est pas spécialiste, Viollet-le-Duc n'est plus aujourd'hui qu'un nom et, en dehors de ridicules petits extraits publiés naguère dans une collection par ailleurs excellente, il n'existe pas, à notre connaissance d'ouvrage récent qui fasse le point sur une des personnalités majeures, l'une des personnalités-clés de la culture du dix-neuvième siècle.

Même objection, moins grave, l'ouvrage étant de tour anecdotique, à propos d'une récente publication Tchou, celle du *Paris à travers les âges*, de Théodore-Joseph-Hubert Hoffbauer, qui parut chez Firmin-Didot après la Commune, à une date que l'on ne s'est d'ailleurs pas donné la peine de préciser (1). Hollandais d'origine, élevé en Prusse, architecte et décorateur, Hoffbauer *était un spécialiste de ces « dioramas »* qui faisaient déjà fureur à l'époque de Balzac.

D'où, en dehors du texte qui n'est pas la plus mauvaise histoire de Paris que l'on ait écrite, Hoffbauer ayant fait appel à de bons collaborateurs, dont Edouard Fournier et Drumont, l'intérêt, le charme toujours actuel de ces deux gros volumes : une illustration très abondante, et surtout des lithographies en couleurs qui nous montrent Notre-Dame, le Louvre, Saint-Germain-des-Prés au Moyen Age, à l'époque d'Henri IV, de Louis XIV, en 1800, le Temple tel qu'il fut, les quais de la Seine, la Cité, avant le Second Empire etc.

Viollet-le-Duc, le Second Empire, un dix-neuvième siècle hier encore vilipendé dans ses entreprises d'urbanisme et d'architecture, et voici le grand réhabilité de ces dernières années : Haussmann. Un nouvel éditeur a eu l'excellente idée de nous donner, toujours en reprint et à un prix raisonnable, une partie des *Mémoires* (2) que Haussmann écrivit dans sa propriété de Cestas, en Gironde (département qui fut le théâtre de ses premiers exploits), propriété où il s'était retiré après sa chute, quitte à reprendre du service en 1877 comme député de la Corse.

Là encore, pas de préface, pas de notes (qui ne sont pas indispensables), et l'on ne comprend pas pourquoi l'éditeur s'est limité à la troisième partie des *Mémoires*, « Les grands travaux de Paris », alors que la première et la seconde, « Avant l'Hôtel de Ville » et « Préfecture de la Seine » n'ont pas moins d'intérêt. Mais l'illustration est excellente, et l'on est tellement heureux de pouvoir relire à loisir cet extraordinaire ouvrage (depuis longtemps absolument introuvable) que l'on n'insistera pas sur les réserves qu'appelle cette nouvelle édition.

Chapiteau du XIIe siècle (Vézelay)

### Bavures et anecdotes

Haussmann passait pour être fort antipathique : il n'apparaît pas comme tel dans ces *Mémoires*, dont le ton conduirait plutôt *à rectifier bien des jugements* sommaires portés, au nom de la passion politique, sur sa personne et son œuvre. Quel urbaniste, en tout cas, et quel administrateur, attentif au moindre détail, et que rien ne décourage ; quel incomparable organisateur, et dans un régime finalement aussi mou qu'il pouvait être *brutal, quel incroyable fonceur !*

L'urbanisme d'Haussmann, on l'a assez dit, est sans aucun doute un urbanisme politique (et policier), et il a été l'urbanisme de la dislocation sociale (les riches au centre et à l'ouest, les pauvres ailleurs ou nulle part). Mais en matière d'équipement, d'hygiène, d'agrément, de viabilité à tous les sens du terme, l'effort a été prodigieux. Les bavures ? Oui et très raides, surtout si l'on pense à l'indéfendable opération de la Cité.

Pourtant, Haussmann était moins inculte, plus respectueux du passé qu'on ne l'a dit. Il a sauvé Saint-Germain-l'Auxerrois, promis à la destruction depuis un siècle (et depuis Soufflot lui-même) en vue de la percée qui devait relier directement le Louvre à l'Hôtel de Ville. Et, à la Chambre, il a défendu de son mieux les Tuileries, que l'on pouvait parfaitement restaurer après l'incendie de 1871, que l'on n'abattit que pour des raisons politiques, comme symbole de l'Empire, et dont il proposa de faire un musée d'art moderne.

Haussmann mérite un grand livre. Ce livre a été, en partie, écrit par Gérard Lameyre et publié en 1958 chez Flammarion. *Il est aujourd'hui introuvable*. Pourquoi ne l'avoir pas édité à nouveau ? « Reprinter », c'est bien, rééditer c'est mieux, lorsque l'on dispose d'un bon ouvrage que ne remplace pas une publication nouvelle ; ainsi, le récent *Haussmann, la gloire du Second Empire*, de Jean des Cars.

Ne soyons pas trop méchants pour ce livre : il a au moins le mérite d'être dénué de prétention. Mais l'anecdote y fleurit avec une telle intempérance que les problèmes urbains y sont à peine évoqués et l'illustration en est absurde : on y voit Haussmann et Napoléon III sous toutes les coutures, mais aucun de ces plans qui permettent de comprendre les principes et la réalité de la mutation de Paris entre 1853 et 1870.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Hoffbauer. *Paris à travers les âges*. Tchou, 2 volumes de 500 et 310 pages, très nombreuses illustrations en noir et blanc et couleurs.

(2) Haussmann. *Les Grands Travaux de Paris*, tome I, 73 F (le tome II paraîtra en avril). Editions Guy Durier, 1, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine. Le même éditeur a publié, et il a fort bien fait, un des grands textes de l'urbanisme fouriériste, dû à Victor Considérant : *Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architecture* ; 48 F.

(3) Jean des Cars. *Haussmann. La Gloire de l'Empire*. Librairie académique Perrin ; 60 F.

## AU PALAIS DE TOKYO

# *Des figures de marbre et de pierre qui en disent long*

IL y a des manifestations qui font date. L'exposition de l'école de Fontainebleau à l'automne de 1972 semble bien avoir été de celles-là. Un déploiement inhabituel et par bonheur très mêlé d'objets, de tentures, de statues a durablement rafraîchi l'idée qu'on peut se faire de la Renaissance en France. Cette période attire la curiosité par les fortes personnalités qui y habitent, si l'on peut dire, de Rabelais à Ronsard, à Montaigne, avec une *galerie de princes, de soldats* et de politiques, souvent plus vivaces que sympathiques, à qui il n'a manqué qu'un Shakespeare. Le musée du Louvre nous ramène vers ce monde tumultueux mais prodigieusement actif du seizième siècle en publiant le catalogue des sculptures et en présentant au *musée d'Art et d'Essai* — c'est-à-dire l'annexe de l'avenue du Président-Wilson — les pièces des réserves (1).

La formule adoptée est parfaite ; les accompagnements didactiques indispensables éclairent par rapprochement et complément. On a affaire à des *fragments recueillis au* cours des âges, dépôts consécutifs à des destructions, à ces dispersions dont le pays a le secret. Le musée des monuments français d'Alexander Lenoir en avait « sauvé » et impudemment trafiqué un bon nombre après 1973 : ainsi, la chaire des Grands Augustins de Germain *Pilon, que Mlle Michèle Beaulieu* a eu la bonne idée de reconstituer « en gros » avec ses cariatides et ses reliefs. La salle consacrée à l'atelier de ce merveilleux sculpteur mérite l'attention : le médaillon en marbre, provenant, comme le pensait P. Vitry, de quelque cheminée, — où paraît Charles IX *en Marc Aurèle*, et la petite *Charité*, d'un marbre un peu rongé — élégante dans ses longs plis, comme une Tanagra.

### *La bonne grâce de l'ornement*

On sait que les médaillons plaqués sur les façades ont fait fureur, comme les pilastres à réseaux fleuris, légèrement traités en grotesques ; mais ce qui apparaît bien sur les vestiges d'Assier, de Gaillon, d'Oiron, c'est l'esprit, la bonne grâce de l'ornement. Le buste qui est tout ce qui reste du Louis XII sculpté par Lorenzo da Mugiano à Milan, pour Gaillon, et qui est d'un assez joli traitement, rappelle d'où venait l'incitation. Mais, comme on le voit sans peine avec l'exquis Terme (en terre cuite) d'Oiron, l'assimilation a été rapide, et il n'est pas nécessaire de parler indéfiniment d'« *italianisme* » pour rendre compte d'un art qui « retraite » ses modèles avec le sens du relief et du modèle des vieux ateliers. En général, on réserve sous le nom de Jean Goujon ce moment où les exemples italiens, saisis à travers la gravure et les visites, ont été interrogés à fond. Les deux statues coquettement étirées de *Vertus* provenant de l'église d'Anet en marquent bien le résultat heureux. Dans les reliefs recueillis du jubé de l'abbaye de Sainte-Geneviève (vers 1555), la volonté de composer dans un esprit moderne n'aboutit pas.

Quelques reliefs de bronze, comme l'éloquent et confus *Granique*, illustrent la volonté des ateliers bellifontains de réussir aussi dans la fonte. Un petit bas-relief de marbre sur un thème païen, *l'Eveil des nymphes*, a été donné avec de bonnes raisons à Pierre Bontemps, l'auteur des reliefs du tombeau du roi François à Saint-Denis. Moins fin et plus robuste que Goujon, ce sculpteur ouvre, lui aussi, une longue perspective. On est toujours étonné de constater combien ces ouvrages du XVIe siècle trouvent aisément leur place dans le développement des choses françaises.

En analysant ces pièces dispersées, on s'exerce à reconstituer les ensembles perdus et, ce faisant, on découvre des partis, des solutions, des évidences qui doivent trouver une suite. Une des grandes forces de cet art *est l'association étroite des figures* et du décor, l'enlacement des silhouettes longilignes et de l'ornement, le souci des encadrements, allant dans les réseaux « grotesques » jusqu'à inverser la relation du contenu et du contenant. François Gébelin a observé autrefois que, dans la chambre de Henri II, au Louvre, *qui risquait d'être un peu* obscure, Lescot a détaché les ors du décor sur fond blanc. N'est-ce pas l'accord qui, deux siècles plus tard, triomphera aux appartements de Fontainebleau ?

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Description raisonnée des sculptures du musée du Louvre, tome II : *Renaissance française, 256 pièces*, par Mlle M. Beaulieu, préface de J. Thirion.

★ Sculptures françaises de la Renaissance, présentations temporaires au Musée d'art et d'essai n° 3, avenue du Président-Wilson, premier étage.









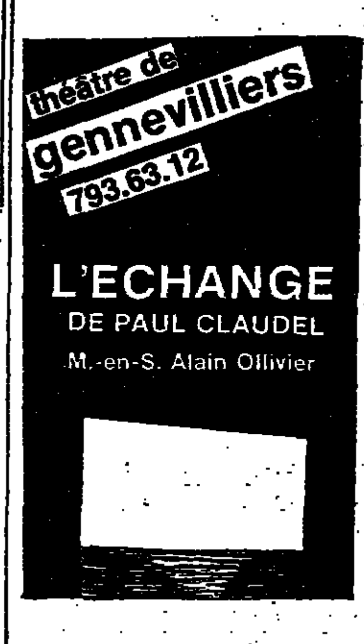










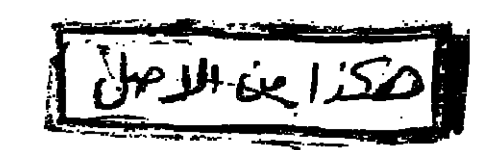



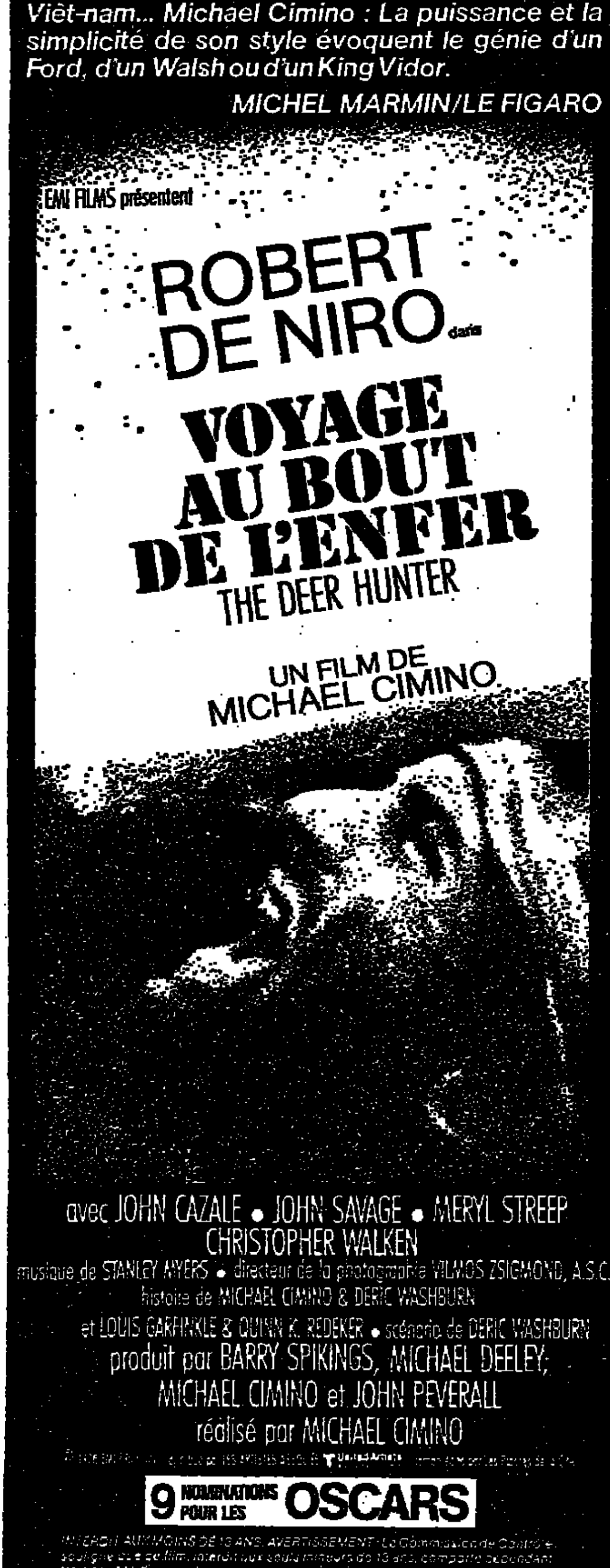











# Expositions

### CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

**RENE MAGRITTE.** Rétrospective. — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

**JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT.** — Cabinet d'art graphique. — Jusqu'au 2 avril.

**ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES.** Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

**JEAN-PIERRE RAYNAUD.** — Jusqu'au 9 avril.

**WILFREDO LAM.** La jungle. — Jusqu'au 2 avril.

**SARKIS.** — Jusqu'au 2 avril.

**OSCAR NIEMEYER.** — Jusqu'au 16 avril.

**LA BATELLERIE A PARIS,** du dix-septième au vingtième siècle. — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.

Centre de création industrielle

**LE TEMPS DES GARES** (5e étage). — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

**LA MESURE DU TEMPS.** — Jusqu'au 23 avril.

### MUSEES

**CHARDIN** (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F. Jusqu'au 30 avril.

**AVANT LES SCYTHES,** préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

**L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE :** Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

**SALON DES ARTISTES FRANÇAIS.** — Grand Palais, porte H, tous les jours, de 10 h. à 19 h. (359-52-49). Entrée : 12 F. Jusqu'au 10 avril.

**DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE.** — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.

**L'ENLEVEMENT DES SABINES,** de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

**PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE :** tissages et vêtements de l'Egypte ancienne ; Un royaume aux confins du désert : Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

**JOSE-CLEMENTE OROZCO** (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

**ERNEST PIGNON-ERNEST :** Interventions images. — **ANTONIO RECALCATI :** Huile sur toile. — **LE LIVRE, LA POESIE :** les éditions G.L.M. — Arc Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 avril.

**ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS.** Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

**LES PUBLICITAIRES JUGENT L'AFFICHE.** Grand prix de l'affichage 1974-1978. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 14 mai.

**AQUARELLES MONGOLES CONTEMPORAINES.** — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 40. Du 30 mars au 27 mai.

**SALON DES SURINDEPENDANTS.** — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Du 31 mars au 19 avril.

**QUELQUES HEROS DE L'ENFANCE AU PAYS DE LEURS IMAGES.** Illustration du livre pour enfant jusqu'au début du vingtième siècle. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Du 30 mars au 3 juin.

**VOLTAIRE.** Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

**SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950.** — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

**TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE,** le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

**A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN.** Photographies. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

**TANGATA, LA VISION MAORIE DE L'HOMME.** — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

### CENTRES CULTURELS

**FLORENCE AU TEMPS DE BRUNELLESCHI.** — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 3 avril.

**GOYA.** Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.

**ARTISTES CONTEMPORAINS :** Saussois, Katz, Hekking, peintures, Bertrand, sculptures. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 12 mai.

**CERAMIQUE POPULAIRE DE LA VENETIE AU DIX-NEUVIEME SIECLE.** — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 19 avril.

**LES ETAINS.** — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.

**ESPACE CLOS.** Peintures contemporaines. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf dim., de 9 h. à 18 h. Du 31 mars au 15 avril.

**L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS.** — Mairie annexe du troisième arrondissement, place d'Italie. De 10 h. à 18 h. Du 30 mars au 1er mai.

**LA PEINTURE SOUS VERRE.** — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 12 avril.

**JEAN BATAIL, REGIS DEPARIS, QUEFFURUS, VITO TONGIANI.** — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

**ADOLPHE APPIA** (1862-1928). Acteur, espace, lumière. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (265-00-29). Jusqu'au 7 avril.

**LANGAGE SYMBOLIQUE ET APPROCHE DU SACRE.** — Crypte de Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie et 78, rue Saint-Merri. Jusqu'au 30 avril.

**XAVIER VALLS.** Peintures, aquarelles, dessins. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 avril.

**L'AUTRE REALITE.** Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

### GALERIES

**LE NOUVEAU REALISME.** — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23).

**MARIELLE RABOURDIN - DOMINIQUE LENFANT.** — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-61). Jusqu'au 9 avril.

**LE DIX-SEPTIEME SIECLE,** à travers les écoles flamande, hollandaise, italienne et espagnole. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 31 mai.

**ART PUBLIC-ART MONUMENTAL.** Propositions et réalisations. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 21 avril.

**MALAVAL, BALADI, CAROTENUTO, PONS,** etc. — Galerie K. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 14 avril.

**STEVE JOHN - JOHN DEOM,** dessins. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (325-94-32). Jusqu'au 21 avril.

**J. RISPAL,** sculptures - **V. TCHERNYCHEV,** peintures. — Espace Ecureuil, 33, boulevard de Sébastopol (296-15-00, poste 3800). Jusqu'au 6 avril.

**BELLMER, DOMINGUEZ, MAN RAY.** — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 14 avril.

**LES TRAVESTIS DU REEL.** — Galerie Ballint, 28 bis, boulevard Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 15 avril.

**D'ACHER.** Peintures et gouaches. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 6 avril.

**ALBERT AYME,** jalons d'un itinéraire, 1962-1978. — Galerie Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince (326-48-83). Jusqu'au 7 avril.

**GEORG BASELITZ.** — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 avril.

**MORITZ BAUMGARTL.** — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 21 avril.

**GUNVOR BERGQUIST.** Pastels. — Le Lieu Dit, 171, rue Saint-Jacques. Sauf dim. et lundi, de 15 h. 30 à 20 heures. Jusqu'au 7 avril et du 17 avril au 5 mai.

**HOMMAGE AUX BIJOUX DE BRAQUE.** — 17, rue Castagnary. Jusqu'au 13 avril.

**ANDRE BRASILIER.** — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'à fin avril.

**CHATEL.** Peintures. — Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 4 mai.

**COPI :** dix ans de dessins. — Galerie P.-Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (325-27-60). Jusqu'au 6 avril.

**COUTY.** — Galerie K. Granoff, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 10 avril.

**HORTENSE DAMIRON.** — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 28 avril.

**DEGOTTEX.** Toiles nouvelles. — Galerie Jean-Fournier, 22, rue du Bac (261-19-41). Jusqu'au 15 avril.

**CECILE DEUX.** L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.

**HUGO DUCHATEAU.** — Galerie L. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.

**DUNOYER DE SEGONZAC.** Chefs-d'œuvre gravés. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saint-Pères (548-94-02). Jusqu'au 28 avril.

**MAX ERNST.** Gravures, lithographies. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-98-74). Jusqu'au 12 avril.

**FAUTRIER.** — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 31 mai.

**FILLIOU.** Dessin sans dessein. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 14 avril.

**FOLON.** Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-52-22). Mars-avril.

**GHERTMAN.** Fusains, toile et papier. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 22 avril.

**ALBERTO GIACOMETTI :** Les murs de l'atelier et de la chambre. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 10 mai.

**RAYMONDE GODIN.** Cinq grands tableaux. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 7 avril.

**ANNIE GRAMAIN.** — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 14 avril.

**HANS HARTUNG.** Peintures et œuvres sur papier, 1976-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 avril.

**EMILE HECQ.** Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin mai.

**HOSIASSON.** Peintures et gouaches 1959-1969. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 avril.

**HEINRICH KUHN.** Vintage prints. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 21 avril.

**ISADORE LEVY.** Peintures. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 14 avril.

**LUBAROW.** Huiles et gravures. — Galerie Lear, 54, faubourg Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 7 avril.

**ANNE MADDEN.** — Galerie D. Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 20 avril.

**MANDOSSE.** Œuvres récentes. — Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 7 avril.

**CHARLES MARQ.** Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 avril.

**MERKLEN.** Pièges à humain, sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 18 avril.

**FRANCINE MILLO.** Textiles. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 14 avril.

**NEAN MOIRAS.** Natures. — Galerie Entremonde, 50, rue Mazarine (033-80-94). Jusqu'au 18 avril.

**NIKOS** (cycle mec art). — Galerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 22 avril.

**ROLAND OUDOT.** — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 7 avril.

**RECALCATI.** Mines de plomb et encres de Chine. — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 28 avril.

**PIERRE RESTANY.** Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19158). Jusqu'au 5 avril.

**NORMAN ROCKWELL.** Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 1er mai.

**T.-A. STEINLEN** (1859-1923). Dessins et peintures. — Galerie Lignel, 46, rue de Verneuil (261-17-82). Jusqu'au 24 avril.

**LAURENT WOLF.** Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

**XAVIER.** Peintures récentes : « La femme, première partie pour une trilogie. » — Galerie Chevreuse, 125, boulevard du Montparnasse 126, boulevard du Montparnasse (322-40-95). Jusqu'au 4 avril.

**ALEXANDER ZEDLITZ.** Peintures. — Galerie Noire, 23, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie, (272-63-52). Jusqu'au 10 avril.

### REGION PARISIENNE

**BEAUVAIS.** La céramique du Beauvaisis : argiles du Bray et techniques de fabrication. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 30 avril.

**BRETIGNY.** Buffoli, Cussinet, Martinez, Peciard, Vanarsky, Wiame. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

**GARCHES.** La ville fantastique, de Piranèse à nos jours. — Centre culturel municipal, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

**LE VESINET.** Ex-voto, peintures du dix-septième au vingtième siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot.

**MARLY-LE-ROI.** Formes et matières. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

**MONTREUIL.** L'enfant au dix-neuvième siècle. — Salle F.-Léger, bibliothèque R.-Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle (854-85-66). Jusqu'au 1er mai.

**PONTOISE.** Eloge du petit format (collection P. Bourrut). Jusqu'au 15 avril. — Robert Maras : peintures. Jusqu'au 8 avril. Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-06).

**SAINT-MAUR.** Gérard Le Cloarec. — M.J.C., 77, quai de la Pie (883-41-00). Jusqu'au 5 avril.

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.** Féraud, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

**VILLEPARISIS.** Gaitis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasante (427-94-89). Jusqu'au 22 avril.

### EN PROVINCE

**BORDEAUX.** J.-R. Andat, E. Bugarin, D. Gauthier, A.-M. Pêcheur, Y. Reynier. — Les Fauves et le fauvisme. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

**CHALON-SUR-SAONE.** Etienne-JULES MAREY (1830-1904). La photographie du mouvement. — Musée N. Niepce. Jusqu'au 16 avril.

**DIEPPE.** Gouast. Château-musée. Jusqu'au 10 juin.

**FLAINE.** Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 27 avril.

**GRENOBLE.** L'affiche politique au vingtième siècle : Geseton, Cieslewicz, Grapus. Jusqu'au 22 avril. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). — Kulhanek, Woodburn, années 28. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 30 avril. — Trésors cachés du musée de Grenoble. Atelier d'information, Grand-Place (09-56-36). Jusqu'au 30 avril.

**LE CREUSOT.** Mémoire de l'industrie et culture technique : la fonderie royale du Creusot. — Château de la Verrerie (03-01-11). Jusqu'en août.

**LE HAVRE.** Encadrement et dorure sur bois. — Musée du prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (47-14-01). Jusqu'au 15 mai.

**LYON.** Poteries anglaises contemporaines, vingt peintures d'artistes d'aujourd'hui. — Musée des beaux-arts, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 15 avril. Gasquet. Images acryliques. — Galerie K, 25, quai de Bondy. Du 30 mars au 3 mai.

**MARQ-EN-BARŒUL.** Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

**METZ.** Art et Histoire de l'Iran avant l'Islam. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 13 mai.

**MONTPELLIER.** Olivier Brice : le musée et la mort. — Musée Fabre. Jusqu'au 30 avril.

**MONTBELIARD.** Messagier, maintenant 2. Musée.

**NANCY.** Daum, cent ans de verrerie d'art. — Musée des beaux-arts, place Stanislas.

**NICE.** La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 1er mai. — Peinture et sculpture du dix-septième siècle. — Musée Lascaris, 15, rue Droite (80-38-18). — « Créatis », la photographie au temps présent. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). — De l'or au bronze, cinq cents monnaies françaises et européennes. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Jusqu'au 1er mai. — Vie et mort au bord du Nil. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-60-00). Jusqu'au 13 mai.

**RENNES.** Henri Hayden (1883-1970). Rétrospective. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 mai.

**SAINT-ETIENNE.** Les années 30 en France. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

**SAINT-PAUL-DE-VENCE.** Paul Steinberg. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 avril.

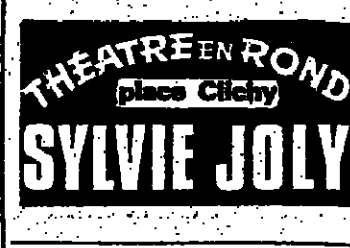
**SAINT-QUENTIN.** Marc Favresse. — Musée A.-Lécuyer. Jusqu'au 16 avril.

**STRASBOURG.** Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

**TOULON.** Edward Steichen (1879-1973). Photographies. — Musée, 20, boulevard Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 22 avril.

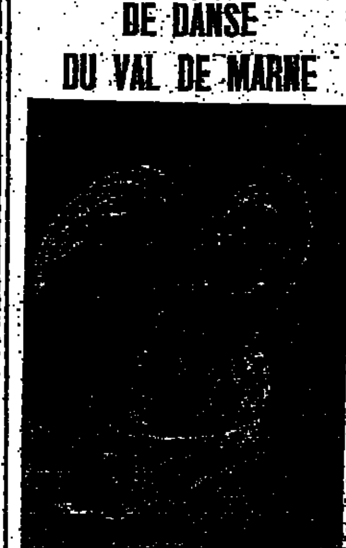
**TOURCOING.** De Monte, Gamarra, Griser, Klasen, Segui. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 6 mai.









# Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## *Les salles subventionnées*

**OPERA** (073-57-50), les 30 et 2, à 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes ; les 28, 29 et 31, à 19 h. 30 : spectacle de ballets ; le 1er, à 18 h. 30 : concert de musique de chambre (Leclaire, Mozart, Bartok) ; le 3, à 20 h. : récital Kiri Te Kanawa.
**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), le 29, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; les 30, 31, 1er, 2, 3 et 4, à 14 h. 30 : Ruy Blas.
**CHAILLOT** (727-81-15), Gémier, les 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30 : Boesman et Lena.
**ODEON** (325-70-32), les 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30, le 1er, à 15 h. : les Trois Sœurs ; les 3 et 4, à 20 h. : Coriolan.
**PETIT-ODEON** (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-bohu.
**T.E.P.** (797-96-06), les 28, 29 et 30, à 20 h. 30, le 31 à 14 h. 30 et le 1er à 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 31, à 20 h. : films ; le 3, à 20 h. 30 : Alexandre Lagoya, Alain Marion.
**PETIT-T.E.P.** (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Inculpation pour violation de la loi sur l'immortalité ; le 29, à 20 h. 30 : J.-P. Debarbat et le Dolphin Orchestra.
**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (277-11-12) (mardi) : Débats : le 28, à 18 h. : O. Niemeyer ; à 18 h. 30 : la critique cinématographique ; à 20 h. 30 : Julien Gracq ; le 29, à 18 h. 30 : la critique littéraire ; le 30, à 20 h. 30 : André Frenaud ; le 2, à 18 h. 30 : Recherches et luttes indiennes ; la critique des disques ; à 20 h. 30 : Ecrire sur l'art.

## *Les salles municipales*

**CHATELET** (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.
**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), les 28, 29, 30 et 31, à 18 h. 30 : Djurdjura ; les 3 et 4, à 18 h. 30 : le Ballet-Théâtre français de Nancy ; (D., L.), 20 h. 30 : les Chemins de fer.
**CARRE SILVIA MONFORT** (745-31-43), Jardin d'acclimatation ; les 28, 1er et 4, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; Théâtre du Jardin, le 31, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.
**CENTRE CULTUREL DU MARAIS** (272-73-52), Studio (D., L.), 20 h. 30 : Garden.

## *Les autres salles*

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h., mat. sam., 18 h. 30 : Madame le Rabbin.
**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.
**ATELIER** (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.
**ATHENEE** (742-67-81) I, (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Les papas naissent dans les armoires. — II (D.), 20 h. 30 : Avec ou sans arbres (à partir du 2).
**BOUFFES DU NORD** (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Opéra de Quat'Sous.
**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
**CARTOUCHERIE DE VINCENNES**, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Pépé. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Disparitions.
**CENTRE CULTUREL DU XVIIe** (227-68-81) (Mar.), 20 h. 45 : le Cadeau (à partir du 30).
**CENTRE MANDAPA**, le 28 à 14 h. 30, 18 h. 15, 21 h. : Théâtre d'ombres de l'Inde du Sud.
**CHAPELLE DE LA SALPETRIERE** (887-78-02), 20 h. 30 : Macbeth (dernière le 31).
**CITE INTERNATIONALE** (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Roi Lear ; Grand Théâtre (D., L., Ma.), 20 h. 30, mat. le 3 à 14 h. : Beau sang. — Resserre, Mime-Parade, 20 h. 30 : Edith et Mathis, 21 h. 45 : Faustino (jusqu'au 31). — Le 3 à 20 h. 30 : Clown-Kompanie ; 21 h. 45 : Berliner Pantominer Theater.
**COMEDIE-CAUMARTIN** (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
**COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES** (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim. 15 h. : le Tour du monde en 80 jours.
**DAUNOU** (261-69-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.
**EDOUARD VII** (073-67-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. 30 : le Navire Night.
**ESSAION** (278-46-42), I (D.), 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II (D., L.), 18 h. 30 : Contre la peine de mort (dern. le 31) ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. 15 : Un certain Plume (dern. le 31).
**FACULTE DE PHARMACIE** (325-04-26), le 30 à 21 h. : Rimbaud 1980.
**FONTAINE** (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit. A partir du 2 (S., D.), 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : Toutes les mêmes, sauf maman.
**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**IL TEATRINO** (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
**LA BRUYERE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), 12 h. 30 : Une saison en enfer : I (D.), 18 h. 30 : Bonsoir, Rose Selavy (à partir du 2, 20 h. 30) ; 20 h. 30 : Façades (jusqu'au 31) ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. A partir du 2, 18 h. 30 : le Manteau à coudre. — II (D.), 18 h. 30 : Une heure avec F.-G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
**MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
**MATHURINS** (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
**MICHEL** (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
**MICHODIERE** (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Une case vide.
**MOGADOR** (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
**MONTPARNASSE** (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du Nord.
**OBLIQUE** (355-02-94), les 2, 3, à 18 h. : Peinture sur bois.
**ŒUVRE** (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
**ORSAY** (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II : les 27, 28, 3, à 20 h. 30 ; le 1er, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; les 29, 30, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 2, à 20 h. 30 : soirée Tolstoï.
**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tout pour le tout.
**PLAINE** (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Albert et son pont.
**PLAISANCE** (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Laurence.
**POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.
**PRESENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : spectacle Labiche.
**RANELAGH** (288-64-44) (D., L.), 22 h. : Chopellia, le 1er, à 15 h. : Amphitryon.
**STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
**STUDIO-THEATRE-14** (539-88-11) (D., L.) 20 h. 45 : Bertrand, en pleine mer.
**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.) 20 h. 15 : Arlequin superstar.
**THEATRE MARIE-STUART** (508-17-80) (D.) 20 h. 15 : la Foraine ; 22 h. 30 : Sur la bande à côté de la plaque.
**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
**THEATRE-18** (293-60-42) (D. soir, Mar.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Labiche.
**THEATRE DE MENILMONTANT** (366-60-60) le 31 à 20 h. 30 ; le 1er à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
**THEATRE 347** (874-28-34) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
**TROGLODYTE** (326-02-87) (D., L.) 19 h. 45 : J'aurais tant voulu parler d'amour ; mer. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Gugozone.
**VALHUBERT** (584-30-60) V., S., Mar., mer. 21 h., dim. 15 h. : les Petits Oiseaux.
**VARIETES** (233-09-92) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

## *Dans la région parisienne*

**ANTONY**, Théâtre F.-Gémier, les 30, 31, à 21 h. : Girlitt. Le 3, à 21 h. : Workshop de Lyon.
**ARCUEIL**, salle J.-Vilar, le 31, à 21 h. : Yvan Dautin.
**ARGENTEUIL**, salle J.-Vilar, le 31, à 20 h. 30 : Alain Souchon.
**BEZON**, Théâtre, le 31, à 21 h. : G. Bedos.
**BOULOGNE-BILLANCOURT**, T.B.B. (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 : le Philanthrope.
**BOURG-LA-REINE**, CAEL, le 2, à 21 h. : Cora Vaucaire.
**BURES-SUR-YVETTE**, M.J.C., le 29, à 20 h. 30 : S. Firles, A. Wesolowska, A. Sweda, J. Tylman (Chopin, Oginski, Szymanowski).
**CERGY-PONTOISE**, la Grotte, le 3, à 20 h. 30 : la Nef des sorcières.
**CHAMPIGNY**, salle G.-Philipe, le 31, à 21 h. : Till l'espiègle ; le Soleil dans la tête ; le 31, à 21 h. : Musique instinctive.
**CHARENTON-LE-PONT**, Théâtre, le 3, à 21 h. : Gérard Lenorman.
**CHATENAY-MALABRY**, Ecole centrale, le 3, à 20 h. 30 : E. Kotzia, E. Olsen, E. Frisberg (Villa-Lobos, Tedesco, Duarte).
**CHOISY-LE-ROI**, Théâtre P.-Eluard, le 28, à 21 h. : Edition spéciale, rock ; le 31, à 21 h. : Soleil, pays de brouillard ; le 1er, à 16 h. : Djurdjura.
**CLAMART**, C.C. J.-Arp, le 3, à 20 h. 30 : Magma, rock.
**CLICHY**, Théâtre Rutebeuf, le 29, à 21 h. : Raymond Devos.
**COLOMBES**, M.J.C., le 31, à 20 h. 30 : Cervantès et Don Quichotte.
**CORBEIL-ESSONNES**, C.P. Neruda, les 30, 31, à 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
**COURBEVOIE**, Maison pour tous, le 29, à 20 h. 30 : Carpe Diem (rock progressif) ; le 31, à 20 h. 30 : Cora Vaucaire.
**CRETEIL**, Maison A.-Malraux, le 29, à 20 h. 30 : Los negros de San Antonio ; le 31, à 20 h. 30, le 1er, à 15 h. 30 : Adam et Eve.
**DAMMARIE-LES-LYS**, M.J.C., le 31, à 20 h. 30 : A. Sachs, Salamander's Jazz Band.
**ELANCOURT**, APASC, le 31, à 21 h. : Georges Moustaki.
**EVRY**, Agora, le 1er, à 16 h. : Compagnie Canova, danse ; les 30, 31, à 21 h. : Mascafemme.
**GAGNY**, Théâtre A.-Malraux, le 31, à 21 h. : Orchestre de chambre de Gagny, sol. : L. Laskine (Haendel).
**GARCHES**, C.C.M., le 31, à 21 h. : Carnavale italiano.
**GENNEVILLIERS**, Théâtre, J., V. et S., à 20 h. 30, dim., à 17 h. : l'Echange.
**GOUSSAINVILLE**, Théâtre P.-Neruda, le 1er, à 15 h. : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. : R.P. Chouteau (Haendel : Le Messie).
**ISSY-LES-MOULINEAUX**, MJC, le 31, à 21 h. : G. Servat.
**MAISONS-LAFFITTE**, Eglise Saint-Nicolas, le 30, à 21 h. : Orchestre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard, sol. : A. Bernard, A. Courmont (Vivaldi, Torelli, Boccherini). Le 31, à 21 h. : Orchestre de l'Auxerrois, dir. R. Miravet, Chorales R. Miravet et M.-R. de Lalande (Vivaldi, Fauré).
**MALAKOFF**, Théâtre 71, le 29, à 14 h., les 30 et 3, à 21 h., le 31, à 15 h., le 1er, à 17 h. : le Revizor.
**MAUREPAS**, Eglise Notre-Dame, le 31, à 20 h. 30 : Orchestre de la Cité universitaire, Chœurs de La Pléiade (Mozart, Bach).
**MONTREUIL**, Auditorium du Conservatoire, le 30, à 21 h. : M. Sergent.
**NEUILLY**, Eglise Saint-Jean-Baptiste, le 3, à 21 h. : Ensemble vocal de Neuilly (Dvorak, Britten, Hindemith).
**NOGENT**, Pavillon Baltard, le 30, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental C. Dietrich (Wagner, Tchaïkowski, Grieg).
**NOISY-LE-GRAND**, Arcades, du 28 au 31, de 15 h. à 19 h. : Festival des clowns.
**PANTIN**, salle des Conférences, le 31, à 18 h. : Moun'Kika.
**PONTOISE**, Théâtre des Louvrais, le 1er, à 16 h. : Don Juan.
**RIS-ORANGIS**, salle R.-Desnos, les 30, 31 : P. Auzier.
**SAINT-CYR-L'ECOLE**, C.C. E. Triolet, le 31, à 21 h. : Fusion, danse et audiovisuel.
**SAINT-DENIS**, Théâtre G.-Philipe (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h., mar., 19 h. 30 : Giovanna Marini, le 3, à 20 h. 30 : Julien Clerc.
**SAINT-OUEN-L'AUMONE**, salle des fêtes, le 30, à 21 h. : Claude Bolling et son Show Biz Band.
**SARCELLES**, Forum des Cholettes, le 31, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : P. Dervaux, sol. : A. Lagoya (Rodrigo, Rimsky-Korsakov).
**SARTROUVILLE**, Théâtre, le 3, à 21 h. : Chorégraphies en liberté.
**SCEAUX**, Les Gémeaux, le 28, à 21 h. : Raymond Devos.
**SEVRES**, Foyer des Jeunes, les 1er et 2, à 20 h. 30 : la Nef des sorcières.
**SUCY-EN-BRIE**, CC, le 31, 20 h. 45 : Ensemble Chorale d'Elbeuf.
**SURESNES**, Théâtre J.-Vilar, le 30, 21 h. : Nicole Croisille.
**VERNEUIL-SUR-SEINE**, salle P.-de-Coubertin, le 31, à 20 h. 45 : Orchestre de Chambre M. Martin, dir. M. Martin (Vivaldi).
**VERSAILLES**, Théâtre Montansier, les 30, 31, à 21 h. : Othello ; Eglise Ste-Jeanne-d'Arc, le 3, à 20 h. 45 : Ensemble grégorien de Versailles, dir : P. Lalande ; Collégium médiévale de Versailles, dir. : F. Langlois.
**LE VESINET**, C.A.L., le 30, à 21 h. : les Soliloques du pauvre ; le 3, à 21 h. : Port-Royal.
**VILLEJUIF**, Théâtre R. Rolland, le 30, à 21 h. : Tit Bonhomme l'est pas très mort ; le 1er, à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : P. Derraux, sol. : A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov).
**VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**, théâtre, le 29, à 21 h. : voir Villejuif, le 1er.
**VILLEPREUX**, Théâtre du Val de Gally, le 1er, à 17 h. : G. Jollis (Schubert).
**VINCENNES**, Théâtre D.-Sorano, (Mar., sam., D. soir), 21 h., mat. dim. 18 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux. — C.C., le 1er, 15 h. : Musique municipale de Vincennes, dir. : P. Girard (Haydn).
**VITRY**, Théâtre J.-Vilar, le 30, à 20 h. 45 ; les 31 et 1er, à 14 h. 30 et 21 h. : Festival national de danse de Val-de-Marne.
**YERRES**, C.E.C., le 31, 21 h. : Ça repire encore ; le 3, à 21 h. : Un certain Plume.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.), Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. 20 : Rue Jacob.
**LES BLANCS-MANTEAUX** (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice. — II : 22 h. 30 : A. Valardy.
**AU COUPE-CHOU** (272-01-73) (D), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime ; mar., Mer., 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé.
**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.). — I : 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain ; jeudi, ven., sam., 23 h. 15 : les Jumelles. — II : 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (L.) ; 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
**COUR DES MIRACLES** (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.) 21 h. : G. Lafaille (jusqu'au 31) ; à partir du 2 : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
**DIX-HEURES** (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : David Mac Neil ; (D.), 22 h. : Font et Val.
**L'ECUME** (542-71-16), ven., sam., 22 h. : Monologues du Berry.
**LE FANAL** (233-91-17) (D., L.), 19 h. 30 : A. Lugand ; (D.) 21 h. 15 : le Président.
**NOUVEAU CHIC PARISIEN** (627-28-09) (D.), 22 h. : l'Objet de mes hommages.
**LES PETITS PAVES** (606-30-15) (Ma), 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : J.-P. Reginal.
**LE PLATEAU** (271-71-00) (D.), 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
**LE POINT-VIRGULE** (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique... magnifique.
**SELENITE** (033-53-14) (Mar.), 20 h. 30 : Au bordel amer ; 22 h. : Y'a de la joie ; D. Beretta, J.-N. Dupré. — II : 23 h. 30 : Salut Paname.
**LA SORBETIERE** (272-68-49), mer., ven., sam., 21 h. 30 : Quel cirque.
**LA SOUPAP** 278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes, Ch. Costa, O. Forest ; 21 h. : Bonjour, ça va ? ; J. Stern et A. Denis.
**THEATRE DES 400 COUPS** (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
**THEATRE DU MARAIS** (278-05-53) (D.), 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.

# Cinéma

**Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans**

## *La cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 MARS

15 h. : Le cinéma et l'aventure : Hatari, de H. Hawks ; 18 h. : Panorama du film etnographique : Entre la foule et le désert, de A. Quesemand, D. Loiseau et C. Guillon ; 20 h. 30 : Regards sur le cinéma français : Courts métrages ; 22 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : Nature morte.

JEUDI 29 MARS

16 h. : Le cinéma et l'aventure : la Croix du Sud, de H. Hugon ; 18 h. : Panorama du film ethnographique : la Frairie, de F. Chauvaud ; 20 h. : Hommage à G. M. Volonte : Sous dix drapeaux, de D. Coletti ; 22 h. : le cinéma et la science fiction : la Présence des extra-terrestres, de H. Reinl.

VENDREDI 30 MARS

16 h. : Le cinéma et le fantastique : les Trois Stooges contre Hercule, de E. Bernds; 18 h. et 19 h. 30: Le cinéma et l'aventure : (18 h. : les Derniers jours de Pompéi, de M. L'Herbier ; 19 h. 30 : l'Egyptien, de G. Tierney) ; 22 h. : Le cinéma et la science fiction : le Chien des Baskerville, de T. Fisher.

SAMEDI 31 MARS

Le cinéma et l'aventure : 16 h. : Baroud, de R. Ingram ; 18 h. : Tamango, de J. Berry ; 20 h. : Soleil rouge, de T. Young ; 22 h. : Pirates et Guerriers, de K. Hu.

DIMANCHE 1er AVRIL

15 h. et 22 h. : Le cinéma et l'aventure (15 h. l'Ile mystérieuse, de J. A. Bardem et H. Colpi ; 22 h. : la Tigresse aux mains d'acier, de Y. Gushi) ; 18 h. : Panorama du film ethnographique : la Montagne sacrée, de A. Jodorowski.

LUNDI 2 AVRIL

Relâche.

MARDI 3 AVRIL

16 h. et 20 h. : Le cinéma et l'aventure (16 h. : le Fils d'Ali Baba, de K. Neumann ; 20 h. : les Amours d'Omar Khayam, de W. Dieterle) ; 18 h. : Regards sur le cinéma français : courts métrages ; 22 h. : Le cinéma et la science fiction : Dans les griffes de la momie, de J. Gilling.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 28 MARS

15 h. et 17 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 19 h. et 21 h. : la Chute de l'empire romain, de A. Mann.

JEUDI 29 MARS

15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque : 17 h. et 19 h. : Le cinéma et l'aventure (17 h. : Drame en Alaska ; 19 h. : l'Escadron blanc, de R. Chanas) ; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : Loin du pays.

VENDREDI 30 MARS

15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. : Le cinéma et l'aventure : l'Aigle noir, de R. Freda ; 19 h. : la Revanche du dragon noir, de L. S. Chang ; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : Un simple événement.

SAMEDI 31 MARS

15 h. et 17 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 19 h. : Le cinéma et l'aventure fantastique : Superman en exil, de T. Carr et G. Blair; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : le Temps de la maturité.

DIMANCHE 1er AVRIL

15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. et 19 h. : Le cinéma et l'aventure (17 h. : Superman en péril, de T. Carr ; 19 h. : Cyclone à la Jamaïque, de A. Mackendrick) ; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : le Journal d'un amoureux.

LUNDI 2 AVRIL

15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. et 19 h. : Le cinéma et l'aventure (17 h. : le Gorille, de A. Dwan ; 19 h. : la Femme du planteur, de K. Annakin) ; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : Nature morte.

MARDI 3 AVRIL

Relâche.

## *Les exclusivités*

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Espace-Gaîté, 14e (328 - 99 - 34) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Saint - Germain-Huchette, 6e (633-87-59); Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.): Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT - MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90)

DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

ECOUTE VOIR... (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LAISSEZ-MOI MON ENFANT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).

MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

MAIS OU EST DONC ORNICAR ? (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet- Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MARTIN ET LEA (Fr.) Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; U.G.C. - Opéra (261-50-32).

MESSIDOR (Suis.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LA MOUETTE (It., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

NAVIRE NIGHT (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA NUIT CLAIRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

LA NUIT DES MASQUES (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).

PLURIELLES (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

PRISONNIERS DE MAO (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).

ROBERTE (Fr.), La Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SLOW DANCING (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

LES TROIS DERNIERS JOURS (It., v. o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03); Calypso, 17e (754-10-68).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Murat, 16e (651-99-75); Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

## *Les grandes reprises*

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU FEU LES POMPIERS (Tch. v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51 - 16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNES (It.,All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

ELECTRE (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA MELODIE DU BONHEUR (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

ŒDIPE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A.) (**) c. f. : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).

## LES FILMS NOUVEAUX

LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE, film italien d'Ettore Scola : v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).

LE MAITRE NAGEUR, film français de J.-L. Trintignant : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA MADRIGUERA, film inédit de Carlos Saura : v.o. : Grands - Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION, Film allemand de Wolfgang Petersen : v. o. : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FLIC OU VOYOU, film français de G. Lautner : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LES GIVRES, film français d'Alain Jaspard : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34).

LE CHOC DES ETOILES, film américain de L. Coates : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742 - 60 - 33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522 - 37 - 41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CIBLE ETOILEE, film américain de J. Hough : v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90); v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579 - 33 - 00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).










# Cinéma

**LE SHERIF EST EN PRISON** (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

**SWEET MOVIE** (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

**TEX AVERY FOLLIES** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE** (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

## *Les séances spéciales*

**AFRICAN QUEEN** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 30 (sf mar.).

**ALERTEZ LES BEBES** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.

**BOBBY DEERFIELD** (A.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-58-18), 12 h., 24 h.

**DES PRISONS ET DES HOMMES** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

**GIRL FRIENDS** (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

**HAROLD ET MAUDE** (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

**INDIA SONG** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.

**JEUNE ET INNOCENT** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 23 h. 30 (sf mar.).

**J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

**MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

**MARATHON MAN** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

**MASCULIN-FEMININ** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

**LA MONTAGNE SACREE** (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

**NEW-YORK, NEW-YORK** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

**NETWORK** (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

**PADRE PADRONE** (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar. soir.

**LE PETIT CHEVAL BOSSU** (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), H. Sp.

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

**PLUK, NAUFRAGE DE L'ESPACE** (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), H. Sp.

**LE PRIVE** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18), 24 h.

**TEVIE LE LAITIER** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

**TROIS NOUVELLES DE TCHEKOV** (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

**UN DIMANCHE COMME LES AUTRES** (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

## *Les festivals*

**FANTASTIQUE** (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer. : Asylum ; jeu. : les Maîtresses de Dracula ; vend. : le Fils de Frankenstein ; sam. : Histoires d'outre-tombe ; dim. : Soleil vert ; lun. : le Spectre du chat.

**STUDIO GALANDE**, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., s., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.

**BOITE A FILMS**, 17e (754-51-50), v.o. : I : 12 h. 50 (+ S 24 h.) : Easy Rider ; 14 h. 20 : le Lauréat ; 16 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.— II : 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 17 h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 (+ ven. 24 h.) : Midnight Express ; 22 h. : Panique à Needle Park ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange Mécanique.

**ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). — Mer. : le Debbouk ; jeu. : Une larme dans l'océan ; ven. : To be or not to be ; sam. : Tevie le laitier ; dim. : Hester Street ; lun. : le Vieil Homme et l'enfant ; mar. : le Serment.

**RIVETTE**, Olympic, 14e (542-67-42). — Mer., jeu. : l'Amour fou ; lun., ven. : Paris nous appartient ; sam. : Céline et Julie vont en bateau ; dim. : la Religieuse ; mar. : Duelle.

**STUDIO 28**, 18e (606-36-07) (v.o.). — Mer. : Prisonniers de Mao ; jeu. : Comme chez nous ; ven. : Sergent Peppers ; sam. : le Roi des Gitans ; dim., mar. (sf 21 h. 30) : Une histoire simple.

**CINEMA AMERICAIN** (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : Missouri breaks. 16 h. 30 : Une étoile est née. 19 h. (+ Ven., sam. 23) : The Rocky horror picture show. 21 h. : Portier de nuit.

**HITCHCOCK** (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55), mer. : Complot de famille. Jeu. : Les amants du Capricorne. Ven. : Une femme disparaît. Sam. : La mort aux trousses. Dim. : Psychose. Lun. : L'étau.

**CHATELET - VICTORIA**, 1er (508-94-14), v.o., I, 13 h. : Le pont de la rivière Kwaï. 16 h. 05 : Le dernier tango à Paris. 18 h. 10 : La vie devant soi. 20 h. 05 (+ Sam. 24 h.) : Cabaret. 22 h. 15 (+ 0 h. 15) : Midnight express ; II, 14 h. : Citizen Kane. 16 h. (+ Ven. 24 h.) : L'énigme de Kaspar Hauser. 18 h. (+ Sam. 24 h.) : L'œuf du serpent. 20 h. 15 : Pourquoi pas ? 22 h. : Casque d'or.

**LES GRANDS ROMANTIQUES** (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50). Mer. Le prince et la danseuse. Jeu. : Le milliardaire. Ven. : Aventures de jeunesse. Sam. : Abattoir 5. Dim. : Une étoile est née. Lun. : Tendre est la nuit. Mar. : A neuf heures de Rama.

**MARX BROTHERS** (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., lun. : Plumes de cheval. Jeu., dim. : Chercheurs d'or. Ven. : La soupe au canard. Sam. : Une nuit à l'Opéra.

## *Dans la région parisienne*

### YVELINES (78)

**CHATOU**, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Mer., 14 h. 30 : Laurel et Hardy à Joujouville.

**CONFLANS - SAINTE - HONORINE**, U.G.C. (972-60-96) : les Egouts du Paradis.

**LE CHESNAY**, Parly-II (954-54-00) : l'Homme en colère ; la Cible étoilée ; Ils sont grands, ces petits ; le Maître-Nageur ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.

**LA CELLE-SAINT-CLOUD**, Elysées-II (969-69-55) : les Givrés ; Martin et Léa.

**ELANCOURT**, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Œdipe roi ; Superman.

**LES MUREAUX**, Club AB (474-38-90) : l'Homme en colère ; les Givrés ; — Club YZ : Little Big Man ; la Fièvre du samedi soir (*).

**LE VESINET**, Médicis (966-18-15) : Galactica ; Cinécal (976-38-17) : Superman ; Le shérif est en prison (v.o.). — CAL (976-32-75), Jeu., 21 h. : l'Atalante.

**MANTES**, Domino (082-04-05) : Un si joli village ; Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel ! ; — Normandie (477-02-35) : Perceval le Gallois ; Il était une fois dans l'Ouest ; Easy Rider.

**MAULE**, Etoiles (478-85-74) : L'ouragan vient de Navarone.

**POISSY**, U.G.C. (965-07-12) : Flic ou Voyou ; les Egouts du Paradis ; le Faiseur d'épouvantes ; les Givrés.

**SAINT-CYR-L'ECOLE** (045-00-62) : Piranhas ; la Ballade des Dalton.

**SAINT - GERMAIN - EN - LAYE**, C2L (963-04-08) : l'Homme en colère ; le Maître-Nageur.

**VELIZY**, Centre commercial (946-24-26) : la Nuit des masques (**) ; les Givrés.

**VERSAILLES**, Cyrano (950-58-58) : les Chiens ; les Givrés ; Voyage au bout de l'enfer ; les Héroïnes du mal (**) ; les Egouts du Paradis ; Flic ou voyou ; V., S., 24 h. : la Chair pour Frankenstein. — C2L (950-55-55) : Et la tendresse, bordel !. — Club (950-17-96) : Molière ; les Rendez-vous d'Anna ; Woodstock.

### ESSONNE (91)

**BOUSSY-SAINT-ANTOINE**, Buxy (900-50-82) : les Givrés ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Le chat qui vient de l'espace ; la Cible étoilée.

**BURES-ORSAY**, Les Ulis (907-54-14) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; l'Homme en colère ; le Maître-Nageur.

**CORBEIL**, Arcel (088-06-44) : Flic ou Voyou ; Ils sont grands ces petits ; le Maître-Nageur.

**EVRY**, Gaumont (077-06-23) : l'Homme en colère ; Viva el Presidente ; Et la tendresse, bordel ! ; Flic ou voyou ; C'est jeune et ça sait tout.

**GIF**, Central-Ciné (907-61-85) : la Malédiction de la panthère rose ; l'Homme de marbre. — Val-Courcelles (907-44-18) : Drôle d'embrouille ; On efface tout ; Barberousse ; l'Argent des autres ; V. et S., 24 h. : le Lac de Dracula.

**CRIGNY**, France (906-49-96) : Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les Extra-Terrestres. — Paris (905-79-60) : Pair et Impair ; La toubib prend du galon (*).

**RIS-ORANGIS**, Cinoche (906-72-72) : la Preuve par six ; La femme qui pleure ; le Paradis des riches ; Promenade au pays de la vieillesse ; le Dernier Amour ; la Vieille Dame indigne.

**SAINT - GENEVIEVE - DES - BOIS**, Perray (016-07-36) : le Continent des hommes-poissons ; les Egouts du Paradis ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; le Choc des étoiles.

**VIRY-CHATILLON**, Calypso (921-85-72) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; les Egouts du Paradis.

### HAUTS-DE-SEINE (92)

**ASNIERES**, Tricycle (793-02-13) : Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel ! ; l'Homme en colère.

**BAGNEUX**, Lux (664-02-43) : Grease, le Gendarme et les Extra-Terrestres.

**CHAVILLE** (926-51-96) : l'Incompris ; Coup de tête.

**COLOMBES** M.J.C. (782-42-70) : l'Arbre aux sabots.

**COURBEVOIE**, M.J.C. (788-97-83) : Perceval le Gallois ; Blue Collar.

**LA GARENNE**, Voltaire (242-22-37) : le Gendarme et les Extra-Terrestres.

**GENNEVILLIERS**, Maisons pour tous (793-21-63) : Furie ; Carrie.

**LEVALLOIS**, G. Sadoul (270-83-24) : le Cavaleur ; Comme chez nous.

**MALAKOFF**, Palace (253-12-69) : Superman ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; Furie.

**NEUILLY**, Village (722-63-05) : les Givrés.

**RUEIL**, Ariel (749-48-25) : Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel ! — Studio (749-19-47) : l'Infernale poursuite ; l'Argent de la banque ; la Nuit des masques (**).

**SCEAUX**, Trianon (661-20-52) : le Temps des vacances ; les Yeux de Laura Mars. — Gémeaux (660-05-64) : Festival films de femmes.

**VAUCRESSON**, Normandie (970-28-60) : Galactica, la bataille de l'espace ; Une histoire simple ; Woodstock.

### SEINE-SAINT-DENIS (93)

**AUBERVILLIERS**, Studio (833-16-16) : Molière.

**AULNAY-SOUS-BOIS**, Parinor (931-00-05) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Voyage au bout de l'enfer ; Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel ! — Prado : Coup de tête ; Network.

**BAGNOLET**, Cin'Hoche (360-01-02) : l'Amour en fuite ; Un mariage.

**BOBIGNY**, Centre Commercial (830-69-70) : Un si joli village ; la Nuit des masques (**) ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.

**BONDY**, salle A.-Malraux (847-18-27) le Convoi de la peur. — Salle Giono (847-18-27) : le Témoin.

**LE BOURGET**, Aviatic (284-17-85) : C'est jeune et ça sait tout (*) ; Flic ou voyou ; l'Homme en colère.

**MONTREUIL**, Méliès (858-28-02) : les Givrés ; Voyage au bout de l'enfer ; le Maître-nageur.

**LE RAINCY**, Casino (302-32-32) : Coup de tête.

**PANTIN**, Carrefour (843-28-02) : les Egouts du Paradis ; les Givrés ; la Cible étoilée ; la Nuit des masques (**) ; le Maître-nageur ; Voyage au bout de l'enfer.

**ROSNY**, Artel (528-80-00) : les Egouts du Paradis ; la Cible étoilée ; Superman ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; la Nuit des masques (**) ; Voyage au bout de l'enfer.

### VAL-DE-MARNE (94)

**ARCUEIL**, Centre J.-Vilar (657-11-24) le 31 : le Convoi.

**CACHAN**, Pléiade (665-13-58) : Ils sont grands ces petits.

**CHAMPIGNY**, Pathé (880-52-97) : C'est jeune et ça sait tout ; l'Homme en colère ; Et la tendresse, bordel ! ; le Choc des étoiles ; Flic ou voyou.

**CRETEIL**, Artel (898-92-64) : le Maître-nageur ; les Egouts du Paradis ; Superman ; Ils sont grands ces petits ; Voyage au bout de l'enfer ; le Gendarme et les Extra-Terrestres. — La Lucarne : Molière ; le Passe-montagne.

**JOINVILLE-LE-PONT**, Centre socio-culturel (883-22-26) : Superman.

**LE PERREUX**, Palais du Parc (324-17-04) : Voyage au bout de l'enfer.

**MAISONS-ALFORT**, Club (376-71-70) : Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel !

**ORLY**, Paramount (726-21-69) : les Givrés.

**THIAIS**, Belle-Epine (686-37-90) : C'est jeune et ça sait tout ; l'Homme en colère ; les Chiens ; Et la tendresse, bordel ; le Choc des étoiles ; Flic ou voyou.

**VILLEJUIF**, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Molière.

**VILLENEUVE - SAINT - GEORGES**, Artel (389-08-54) : les Givrés ; les Héroïnes du mal (**) ; la Cible étoilée.

# Cinéma

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : les Givrés ; le Maître-nageur ; les Egouts du Paradis ; Ils sont grands ces petits. — Port : Monty-Python, Sacre Graal.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Givrés ; le Maître-Nageur ; le Choc des étoiles ; Et la tendresse, bordel ! ; C'est jeune et ça sait tout ; *le Gendarme et les Extra-Terrestres*. — Gamma (981-00-03) : Flic ou voyou ; les Egouts du Paradis ; la Cible étoilée ; les Chiens ; lundi, 21 h. : Cap-Horn.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Maître-Nageur ; l'Homme en colère ; Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel !

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel ! ; l'Homme en colère ; les Egouts du Paradis ; Ils sont grands ces petits ; Voyage au bout de l'enfer ; Cap-Horn ; La plus belle soirée de ma vie ; mar., 16 h. 30 : Cap-Horn.

GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : Attention ! les enfants regardent.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : les Naufragés de l'île perdue ; les Yeux de Laura Mars.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : les Dents de la mer (deuxième partie) ; Sans famille.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Le chat qui vient de l'espace ; les Givrés ; le Maître-Nageur ; l'Homme en colère ; Flic ou voyou.













# Variétés

## *Les comédies musicales*

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Attention, fragile.

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30 ; mat. sam., 15 h. : la Fugue.

RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

## *Jazz, pop', rock et folk*

BOURDON, le 2, à 21 h. : Pan-Ra.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Jazz Five (jusqu'au 31) ; à partir du 2 : S. Guerault.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : C. Marti, N. Nissim ; 22 h. 30 : Sugar Blue Quintet.

COLLECTIF 28 (584-72-00), J., V., S., D., 21 h. : Groupe Lo ; les 30, 31, à 18 h. 30 : Alain Jean Marie ; le 3, à 21 h. : Rodilardus.

ESPACE P.-CARDIN (266-17-30), le 1er, à 20 h. 30 : Machi Oul Big Band ; le 2, à 20 h. 30 : Pandemonium ; le 3, à 20 h. 30 : Duo Decas.

ESCP, le 28, à 20 h. 30 : C. Marti, Maluzerne.

FIAP, le 30, à 21 h. : Erol Edring Jazz Quartet.

GIBUS (D., L.), 22 h. : Connection (dern. le 31) ; à partir du 3 : Cygnus.

GOLF DROUOT, le 3, à 21 h. 30 : Catfish ; Sphinx.

HIPPODROME DE PANTIN, le 1er, à partir de 17 h. : Higelin.

MAISON DES JEUNES DU VIe, le 29, à 20 h. 30 : Nadavati.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 29, à 20 h. 30 : Dou ; le 1, à 16 h. : Cohelmec Ensemble.

OLYMPIA, le 31, à 17 h. 30 : Weidorje.

PALACE (246-10-87), le 2, à 20 h. : Mongo Santamaria ; le 3, à 20 h. : Inner Circle.

PAVILLON DE PARIS, les 29, 30, 31, à 20 h. 30 : le Grand Nébuleux ; le 2, à 20 h. : Lou Reed.

PETIT-OPPORTUN (236-01-36), 22 h. : G. Arvanites Trio (jusqu'au 1er).

POINT-VIRGULE, le 1er, à 20 h. 30 : Bayou Sauvage, G. Dole.

RIVERBOP (D., L.), 22 h. : J. Van T'Hoff, A. Romano (dern. le 31).

STADIUM, Bar Totem (583-11-00), 21 h., les 29, 30 : J. Surman, B. Philips Trio ; le 31 : A. Braxton Quartet.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 20 h. : Mama Bea Tekielski (dern. le 1er) ; 22 h. : Gardner Berman Quartet (dern. le 31) ; le 2, à 20 h., le 3, à 18 h. : Sugar Blue ; à partir du 3, à 20 h. : Surya.

TANIERE, le 31, à 18 h. 30 : Orpheus.

TROGLODYTE (336-02-87), le 1er, à 19 h. : Tetragruel et Polygruel.

## *Les chansonniers*

DEUX ANES (606-10-26), (Mer.) 21 h., mat. mer. 15 h 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-26), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : P.-J. Vaillard, Garcimore.

## *Le music-hall*

BOBINO (322-74-84), (dim. soir, lun.) 20 h 45, mat. dim. 17 h. : Pierre Perret (dern. le 1er). A partir du 3 : Carole Laure et Lewis Furey.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, le 2, 20 h. 45 : P. Duguay, M.-P. Martin.

CISP, le 30, 20 h. 45 : An Triskell.

FORUM DES HALLES (236-26-56), (Dim. soir, lun.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Les garçons de la rue.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 21 h. : Jules Beaucarne (dern. le 1er). A partir du 3 : Isabel et Angel Parra.

GYMNASE (770-16-15), (Mar., dim. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

M.J.C. VIe (033-16-58), le 28 à 16 h. ; les 30, 31 à 20 h. 30 : S. Perere.

MUTUALITE, le 30, 20 h. 30 : Dan ar Bras.

NOUVEAUTES (770-52-76), (Dim. soir, lun.) 21 h., mat. dim. 17 h. : Le grand orchestre du Splendid.

OBLIQUE (355-02-94), (Lun.) 19 h., mat. mer. 14 h. : S. Alaoui (à partir du 30).

OLYMPIA (742-25-49) 21 h. mat. dim. 14 h. 30 : Gérard Lenorman (dern. le 1er). Les 2, 3, 4 à 21 h. : Colette Renard.

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 27, 28, 29, 30, 31 à 21 h., le 1er à 17 h. : Serge Lama.

PALAIS DES SPORTS (532-41-29), (Dim. soir, lun.) 21 h., mat. mer. 15 h., sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

THEATRE EN ROND (387-88-14), (Dim. soir, lun.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.

# Danse

## *La danse*

RANELAGH (288-64-44), les 30, 31, à 20 h. 30, les 1er et 3, à 18 h. : Calk Hook Dance Theater.

OBLIQUE (355-02-94), les 28, 31, à 20 h. 30 : A. Wolliaston ; le 29, 30, à 20 h. 30 : Menaka ; le 1er, à 16 h. : Groupe Ma.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



# Concerts

Voir aussi les salles subventionnées.

MERCREDI 28

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : D. Cade (Beethoven, Schumann, Brahms, Moussorgski).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux ; sol., A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov).

SALLE PLEYEL, 21 h. : B. Flavigny (Beethoven, Debussy).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : J. Leandre.

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS : 21 h. Orchestre de l'Auxerrois. Chorales R. Miravet et M.-R. de Lalande (Fauré) ; 18 h. : R. Gagneux, carillon.

LUCERNAIRE, 21 h. : A. Piechowska, J. Leandre.

TROGLODYTE, 22 h. : Duo Horreaux-Trehard (Scheideler, Castelnuovo-Tedesco).

MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : Ars Nova (P. Dusapin).

JEUDI 29

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : G. Vichnevskaïa, M. Rostropovitch, J.-P. Wallez, V. Devetzi (Chostakovitch).

EGLISE SAINT-LOUIS, 12 h. : Orchestre de Paris, dir. C. Davis ; sol., M. Beroff (Mozart, Berg, Ravel)

SALLE GAVEAU, 21 h. : H. Hanafusa (Mozart, Schumann, Scriabine, Ravel).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre des concerts Lamoureux ; chœurs de Saint-Eustache (Mozart).

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h. 45 : Ensemble G. de Machaut (G. de Machaut).

MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : S. Jacobson (Copland, Debussy, Ravel).

EGLISE DES DOMINICAINS, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin, Bach, Telemann).

SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : R. Oleg, D. Hovora (Bach, Brahms, Beethoven).

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : Trio Courmont (Haydn, Schumann, Martinu) ; 21 h. : J. Leandre (improvisations).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 28.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : M. Kahsirailah, J.-L. Villagomez (Vivaldi, Paganini, Beethoven, Villa-Lobos).

TROGLODYTE, 22 h. : voir le 28.

VENDREDI 30 MARS

EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT, 21 h : O. Cacères (Haendel, Sor, Bach, Villa-Lobos).

EGLISE SAINT-LEU-SAINT-GILLES, 20 h. 45, voir le 29, église des Dominicains.

AGORA-SEVRES, 20 h. 45 : Quintette baroque de Paris (Vivaldi, Telemann, Scarlatti).

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Œuvres des étudiants en composition musicale de C.N.S.M.

PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Les Percussions de Strasbourg (Dufourt, Varèse, Mâche, Vercken).

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble à sei voci (C. de Morales).

SALLE CORTOT, 21 h. : E. Ould Yahoui, Cl. Bernard (Marcello, Corelli, Mozart, Sauguet, Ibert, Messiaen).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 29.

CHAPELLE DU VAL-DE-GRACE, 20 h. 30 : Orchestre de la Garde Républicaine. Dir. : R. Boutry. Sol. : G. Poulet (Britten, Mozart, Tchaïkovski).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 28.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30, voir le 29.

TROGLODYTE, 22 h., voir le 28.

SAMEDI 31 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h., voir le 29.

EGLISE ST-MERRI, 21 h. : Sextuor d'ondes J. Loriod (Charpentier, Tessier, Messiaen).

RADIO-FRANCE, 10 h. et 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique. Dir. : G. Amy (Decoust, Mâche, Koering, Eloy).
14 h. 30 : Ensemble 2 e 2 m (Méfanon, Bancquart, Drogoz).

FIAP, 20 h. 30 : M. Hagermuller, P. Paindavoine (Bach, Bartok, Ibert, Giuliani, Debussy).

MAISON DES JEUNES du XXe, 20 h. 30 : Orchestre Symphonique P. et M. Curie (Glück, Weber, Beethoven).

LA FORGE, 18 h. 30 : Ensemble Perceval (Adam de la Halle).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 28.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir 29 (Beethoven, Migot).
21 h. : K. Carter, R. Marachin... (musique contemporaine).

EGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Orchestre de Chambre du Consort Orpheus (Vivaldi, Telemann, Haendel).

TROGLODYTE, 22 h., voir le 28.

DIMANCHE 1er AVRIL

NOTRE-DAME, 17 h. 30 : M.-C. Alain (Mendelssohn, Langlais, Widor).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Rochais (Bach, Pachelbel, Lübeck).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : P. Sechet, B. Veriet (flûte).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 18 h. : Quatuor Baroque (Haendel, Maderna, Couperin, Bach, Vivaldi).

EGLISE LUTHERIENNE DE LA TRINITE (13e), 17 h. : Ensemble Fiori Musicali (Monteverdi, Marais).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : P. Sabatier (Dumont, Marchand, Bach, Frescobaldi).

LA FORGE, 18 h. 30, voir le 31.

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 29 (Haydn, Schumann, Martinu) ; 21 h. : voir le 31.

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12. Sol. : P. Bride ; G. Cattand (Haydn).

LUNDI 2 AVRIL

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 28.

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : R. Ourgandjian (Barraine, Constant).

RANELAGH, 20 h. 30 : A. Ciccolini (Satie).

CENTRE MANDAPA, 21 h. : V. Bhide, A. Kumar (musique classique de l'Inde du Nord).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris. Dir. et sol. : J.-P. Wallez (Mendelssohn, Webern, Brahms).

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 29 (Beethoven, Migot) ; 21 h. : K. Mc Clure, D. Comtois-Cahen (Bach, d'Anglebert, B. de Boismortier).

TROGLODYTE, 22 h., voir le 28.

ATHENEE, 21 h. : E. Soderstrom, M. Sjobakk (Wolf, Kilpinen, Liszt, Grieg, Sjögren, Rachmaninov).

MARDI 3

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. et sol. : M. Perahia (Mozart).

RANELAGH, 20 h. 30 : A. Ciccolini (Ravel, Franck, Debussy).

SALLE GAVEAU, 21 h., voir le 2.

SALLE PLEYEL, 21 h. : E. Mathis (Mozart, Schumann, Brahms).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Ensemble finlandais (Sibelius, Nielsen, Vaughan Williams).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre Marie-Portalez. Chorale J.M.F. (Bach).

TROGLODYTE, 22 h., voir le 28.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 28.

SALLE CORTOT, 12 h. 30 : J.-P. Collard.

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 2.

SORBONNE, 20 h. 30 : Ensemble vocal de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (de l'Estocart, Lejeune, Goudimel).

SALPETRIERE, 21 h. : Ensemble Neue Horizonte de Bern (Schnieder, Zelenka).

CITE INTERNATIONALE GRAND THEATRE, 21 h. : R. Clavreul, J. Laks (Beethoven, Bach, Brahms, Weber).





هكذا من الاصل





# RADIO-TÉLÉVISION

*VU*

## Molles fléchettes mouchetées

*Ils sont vraiment souples aux « Dossiers de l'écran », souples et accommodants. Jean Elleinstein se répand partout, il l'a répété devant nous, pour dire que son « Trotski » a été déprogrammé deux fois : à la demande de l'Elysée (le voyage en U.R.S.S.) et à celle du P.C. (les cantonales). Et le débat préparé de longue date sur les espions du Kremlin parmi les dirigeants occidentaux qui devait avoir lieu précisément mardi soir — fâcheuse coïncidence — à la veille du départ de M. Giscard d'Estaing, a été remplacé au pied levé par une discussion vaseuse et improvisée sur un sujet d'une actualité certes contraignante, la dépression nerveuse. Le plus cocasse, ç'aura été d'apprendre au journal de 20 heures, dix minutes avant l'émission, que cette visite au très susceptible M. Brejnev était retardée. Pas de chance.*

*Ce désir éperdu de ne pas froisser les susceptibilités, de concilier les points de vue, de ménager la chèvre et le chou, était particulièrement sensible dans un domaine, la psychiatrie, où s'affrontent précisément partisans et adversaires d'une chimiothérapie au long cours. Ainsi du lithium comparé dans nos colonnes par le docteur Louis Bertagna à l'insuline prescrite aux diabétiques. Ce qui n'exclut certes pas à ses yeux une quelconque psychothérapie. On ne l'a malheureusement pas vu lui à l'écran. En revanche, on a vu, ou plutôt entendu — il nous tournait le dos — un patient, un ancien déprimé, rétabli depuis quatre ans, grâce à ce médicament justement. Il continue à le prendre. Et il s'en félicite.*

*En face de lui, une brochette de médecins dont les convictions visiblement opposées n'étaient cependant pas assez fortes pour se traduire en termes clairs et nets, se lançaient de petites et molles fléchettes mouchetées par le pédantisme jargonnant de tant d'hommes en blanc. Grâce à quoi, nous, on n'est toujours pas plus avancés. On s'interrogeait pourtant à S.V.P. sur la nécessité de poursuivre ce traitement-prothèse où l'opinion mal informée a tendance à voir des risques d'intoxication, d'accoutumance.*

*Contrairement à certains de ses confrères le docteur Ollé, chef de clinique à l'hôpital Sainte-Anne n'avait pas l'air de partager ces craintes jugées sans fondements par les neurobiologistes. On a regretté de ne pas le voir s'exprimer plus ouvertement. Prudence ou politesse, il est resté un peu en retrait. Le docteur Nicole Tricoire, une généraliste de S.O.S.-Médecins a fait mieux : elle s'est défendue de vouloir chiper à coups de tranquillisants et d'antidépresseurs leurs clients potentiels à ces messieurs du divan. C'était d'une rare drôlerie.*

CLAUDE SARRAUTE.

● *Les personnels de la SEP* observeront une journée de grève le vendredi 30 mars, à l'appel du S.N.R.T.-C.G.T. Ce mouvement a été décidé à la suite du mot d'ordre lancé par la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'activité culturelle C.G.T. : une manifestation des « *professionnels, artistes, techniciens et intermittents du secteur public de production de télévision* » partira des Buttes-Chaumont pour se rendre au ministère de la culture et de la communication. Selon la C.G.T., une délégation demandera à être reçue par le ministre, M. Jean-Philippe Lecat, afin de demander à nouveau « *une véritable négociation sur le volume de production et la sauvegarde du service public de production* ».

## MERCREDI 28 MARS

### CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (scolarité : orientation) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, J. Deschamps, G. Casadesus.

*D'après Troyat. En 1815, Sophie de Lambrefoux sera arrêtée pour menées révolutionnaires, avant d'épouser un certain Nicolas, qui l'emmènera à Saint-Petersbourg.*

21 h. 35, Documentaire : Secrète enfance.

*Dans son premier film, Guy Seligman avait montré la vie des enfants dits « anormaux » à Bonneuil. Avec ce second document, il poursuit son plaidoyer et explique comment on sort de Bonneuil, comment des non-spécialistes apprennent aux petits le métier de vivre.*

23 h. 5, Sports : Football (Saint-Etienne - Strasbourg).

23 h. 35, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Les Muppets (avec Ben Vereen) ;

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Défis en cascade).

*Champions de saut à moto, à ski, ou de sauts périlleux. Virtuoses des accidents de voiture, les cascadeurs disent leur vie de faiseurs d'exploits, et ses accidents.*

22 h. 20, Documentaire : Le Magne, de P. Kokkinopoulos.

*A l'extrême sud de la Grèce, une terre traditionnellement peuplée de brigands... aujourd'hui une petite presqu'île très tranquille que les jeunes quittent, faute de travail.*

23 h. 10, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Présence socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI, de J. Huston (1976), avec S. Connery, M. Caine, C. Plummer, S. Jaffrey, S. Caine.

*Deux anciens sergents de l'armée anglaise des Indes atteignent un pays perdu au-delà des montagnes de l'Afghanistan. L'un est reconnu comme le descendant d'Alexandre le Grand et couronné roi.*

*Film d'aventures à la mise en scène exaltante, d'après un récit de Rudyard Kipling. L'humour de Huston au service d'une satire de la colonisation.*

22 h. 30, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, La science en marche.

20 h., La musique et les hommes : la musique et le cœur de Rousseau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la Chine.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Chorégies d'Orange... Jeunes interprètes : « Chant du cygne » (Schubert), « Don Quichotte » (Ravel), « Chants » (Brahms), avec A. Arapian, baryton ; D. Salzer, piano ; 21 h. 30, Cycle acousmatique INA-G.R.M. : « Nocturno » (Rudnik), « Ostinato » (Rudnik) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : La chasse à travers les âges : Vivaldi, Schumann, Purcel, Schubert, Weber ; 23 h., Marseillaises : Marchand, Raison, Dupré, Jimenes, Boeuf, Redolfi, Colon, Royon-Le Mée ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

## JEUDI 29 MARS

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le parti communiste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, G. Wilson, O. Hussenot.

*Les héros arrivent en Russie.*

21 h. 30, Magazine économique et social : L'enjeu.

*Au sommaire : Saint-Malo, une ville et son chômage ; des Français à l'assaut des Etats-Unis ; l'industrie du ski français ; l'homme du mois : M. Reverchon ; le placement du mois : les caisses d'épargne ; le dessin du mois : Faizant et Wolinski.*

22 h. 35, Ciné-première (René Rémond).

23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le mensuel) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invité du jeudi : Guy Bedos ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Poèmes au pluriel ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier : Jean-Pierre Wallez et l'Ensemble orchestral de Paris.

*Violoniste renommé, Jean-Pierre Wallez, le chef d'orchestre pour qui les femmes sont à proscrire de toute formation musicale, dirige l'Ensemble orchestral de Paris. Jacques Chancel lui propose, au cours de cette émission en son honneur, d'écouter entre autres — hommes — Lily Laskine, Michèle Pena, Pia Colombo. Une leçon d'antimisogynie ?*

*Ou la possibilité donnée à Wallez d'avouer que si les musiciennes sont des vedettes couronnées, il leur pardonne de n'être pas des hommes ?*

23 h. 15, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Nouvelle Action (NAF) ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA TOILE D'ARAIGNEE, de S. Rosenberg (1975), P. Newman, J. Woodward, T. Franciosa, M. Hamilton, S. Strickland.

*Venu à l'aide de son ancienne maîtresse pour une banale affaire de lettres anonymes, un détective privé est pris dans un engrenage infernal.*

*Un film noir comme on en a vu des quantités. Mais l'action est bien menée et Paul Newman sympathique.*

22 h. 15, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Baudelaire (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La ville hellénistique ; à 8 h. 32, Le pays d'Ouest ; à 8 h. 50, Les enfants des nuages ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag : « Le métier de marchand de tableaux », d'E. David ; 11 h. 2, Orient-Occident (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Livre des égarés », de F. Debré ; 14 h. 47, Départementales : Bordeaux ; 16 h. 50, Libre appel : Où en est l'héritage d'Einstein ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le travail et la toxicologie.

20 h., Hommage à P. Minet : « la Porte noire » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la Chine ; le tennis.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table : Mozart, André, Lully ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.

14 h., Musique en plume : Rauber, Schoenberg ; 16 h. 30, Musiques rares : Jan Ladislas Dussek ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque : Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Juha », opéra en 5 actes de Madetoja, livret : A. Ackte, par l'orchestre symphonique de la radio finlandaise, chœur des jeunes de la radio, dir. J. Jalas, avec J. Hynninen, R. Auvinen, H. Siukola... ; 23 h., Ouvert la nuit ; Marseillaises : Pagnol, Scotto, Campra, Michaud, Tomasi, Guerinel, Martinet, Matteoni ; 1 h., Douces musiques : Schubert, Alain, Carter, Haydn.



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### VILLE de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)

recrute un (e)

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**

— remplissant les conditions prévues au statut général du Personnel communal (A.M. des 27/6/1962 et 15/11/1978). Recrutement DIRECT ou par voie de MUTATION.

— Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (licence Droit, sciences Eco, IEP).

— Ayant formation et/ou expérience appropriée aux dominantes du poste (Finances - Personnel - Informatique Organisation) dans une fonction « généraliste » axée sur l'étude, la coordination et le contrôle en gestion.

— DISPONIBLE rapidement.

Adresser C.V. détaillé et lettre de candidature à :
M. le Maire,
B.P. 388
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

---

SOCIETE DE NEGOCE, IMPORTANCE REGIONALE recherche

**COLLABORATEUR**

30 ans environ

pour prendre en charge à terme, animation et contrôle services comptables de différentes sociétés, établissement bilans, contrôle budgétaire, audit interne. Niveau B.T.S. comptable ou D.E.C.S. souhaité. Basé dans l'Yonne.
Expér. cabinet souhaitée, mais pas indispensable.

Envoyer curr. vitae et prétentions à M. LANGLOIS, Chaumot, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.

---

### Entreprise MIDI-PYRÉNÉES

recherche son futur

**CHEF DES VENTES**

Mission : animer, aider et motiver un réseau de 70 V.R.P. Multicartes. Participer au choix des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Assurer directement le contact avec les clients les plus importants.

Profil : entraineur, homme de terrain, il a une première expérience de deux à trois ans minimum de la distribution alimentaire, si possible dans le secteur vins et alcools. Formation E.S.C. souhaitée.

Position cadre. — Rémunération ouverte
RESIDENCE SUD-OUEST

Adr. lettre man., C.V. détaillé, photo récente et rémunér. act. ss le n° 7.451 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS Cedex 09, qui tr.

---

IMPORTANTE SOCIETE (10 succursales) recherche pour siège

LIMOGES

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

DECS ou équivalent + expérience poste de responsable.

Ecrire avec photo, réf. et prét. n° 5.162, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

Jeune JOURNALISTE sportif pour quotidien Chartres, disponible rapidement. Envoyer C.V. et prétentions au Rédacteur en Chef de « l'Echo républicain », 19, rue du Bois-Merrain, 28000 CHARTRES

---

**DIRECTEUR D'AGENCE**

PARIS-PROVINCE 20 POSTES
Les candidats devront avant tout posséder un sens aigu de la vente, de l'organisation et l'ambition de devenir les vrais patrons de leur équipe.
La rémunération, exclusivement liée aux résultats, ne devrait jamais être inférieure à 200.000 F L'AN.
Ecrire avec C.V. et photo à : DUMA, 13, rue du Chemin-Bleu 67100 STRASBOURG.

---

SYNDICAT PATRONAL METALLURGIQUE ARDENNES recherche

**MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

employé à temps plein, ayant pr mission d'assurer le fonctionnement du service médical de contrôle des absences pr maladie C.V. à n° T 12119 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

IMMOBILIARE - FRANCE S.A.

Filiale autonome d'un groupe international, notre Société a connu depuis quatre ans un développement régulier sur des projets du secteur libre et aidé, en région parisienne.

Notre activité se poursuit maintenant également en province, avec le lancement de programmes de maisons individuelles pour lesquelles nous cherchons plusieurs :

**RESPONSABLES RÉGIONAUX DE PROJETS IMMOBILIERS**

Rattaché directement au Siège parisien, le Responsable prend en charge le montage administratif des projets et la maîtrise d'ouvrage en liaison avec les services fonctionnels du Siège. Il assure la commercialisation complète des projets et les relations avec les partenaires locaux.

Les candidats, de formation supérieure, auront cinq à dix ans d'expérience de la promotion immobilière. Une expérience directe de la mise en œuvre et de la gestion des projets commerciaux est souhaitable.

Parmi les postes en voie de création deux sont situés à :

**NANTES et ROUEN**

Leur intérêt, la rémunération et les possibilités d'évolution devraient intéresser des candidats de premier plan.

Les candidatures avec C.V. adr. à INTERACTION 53, rue de Lisbonne, 75008 PARIS, seront traitées avec une absolue discrétion.

---

### legrand

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS
C.A. 1 milliard
offre carrière commerciale à de

**jeunes diplomés**

ESC, UNIVERSITAIRES, IUT, BTS, etc ....

Ils s'intègreront à des équipes commerciales régionales et se verront confier la responsabilité d'actions de vente ou de promotion de vente auprès des utilisateurs et des distributeurs.

Les 3 premiers mois seront consacrés à la formation aux produits et aux méthodes de vente de negociation.

Les candidats doivent accepter d'être géographiquement mobiles au cours de leur carrière et être disponibles pour une mission itinérante 3 à 4 jours par semaine.
Postes à pourvoir dans capitales régionales
Le recrutement aura lieu les 9 et 10 Avril à Paris.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 29F061
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
*Partenaire pour la France de* Consult-Eur



## emplois internationaux

# Traducteurs/Interprètes

## Complexe Sidérurgique — Algérie

Nous sommes consultants principaux auprès de la Société Nationale de Sidérurgie algérienne et 150 de nos ingénieurs, secondés par un personnel nombreux travaillent dans le complexe sidérurgique d'El Hadjar près d'Annaba sur la côte méditerranéenne.

Notre département Traduction recherche d'urgence:

—deux traducteurs/interprètes anglais — français (ils devront être de langue française), et

—un traducteur/interprète français — anglais (de langue anglaise).

Ils traduiront les spécifications et rapports techniques, les documents contractuels et toute la correspondance y afférente, en général sur dictaphone bien qu'il puisse leur être demandé de traduire également par écrit. Ils devront par ailleurs assurer l'interprétation (consécutive et *non* simultanée) lors de réunions officielles et officieuses.

Les candidats doivent posséder impérativement une *formation* et une expérience confirmées en traduction/interprétation.

Nous leur offrons un contrat de deux ans au départ, renouvelable par accord mutuel, ainsi qu'un salaire motivant, un logement meublé et une voiture de fonction. La Société possède sa propre école primaire anglaise à Annaba; pour les enfants d'âge supérieur, des bourses sont prévues et les voyages payés.

Ecrivez en donnant des renseignements sur votre formation, vos qualifications et votre expérience, à G J Dempsey, WS Atkins & Partners, Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey KT18 5BW ou téléphonez au numéro suivant Epsom 26140 poste 2686 pour obtenir le formulaire de demande d'emploi.

**WS Atkins & Partners**



*The Queen's Award to Industry to the WS Atkins Group*

---

ENTREPRISE B.T.P. DE 1er PLAN
recrute pour important chantier BATIMENT (T.C.E.)

*à RIYADH*

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

Le CANDIDAT DEVRA :
— justifier d'une expérience analogue en Arabie Saoudite ou au Moyen-Orient.
— l'Anglais est indispensable, l'Arabe souhaité,
— être disponible rapidement.

La rémunération ainsi que les avantages seront à la mesure des qualités exigées.

Adr. C.V., prét. et réf. dans fonction comparable, n° 4.258, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour l'étranger

**INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN**

connaissant machine à papier, pour mise en place et entretien.
— 10 ans d'expérience exigés.

Envoyer C.V. avec photo à n° T. 12.098 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

United Nations Agency (UNRWA) operating in the Middle East seeks applications for the post of DEPUTY CHIEF, budget division based in Vienna, Austria. Applicants for this post must have had adequate training in accounting and several years of experience in accounting or budget work at medium or senior level in a large government, international or commercial organization. He or she will assist in developing budget procedures and standards, reviewing of budget estimates preparing the agency's annual budget, maintaining budgetary records an statistics, etc.
A good knowledge of Written and spoken english is essential. For full information, including commencing salary and allowances of approximately US Dollars 39.000 (net of tax) write immediately to :

Director of Personnel
EVN/1/79
UNRWA HEADQUATERS (VIENNA)
Immowest Building
Storchengasse 1
A-1150 VIENNA (Austria)

---

Importante Société recherche pour son usine de Filature et Tissage en Afrique Occidentale

**DIRECTEUR TECHNIQUE ET GESTION**

Adresser C.V. sous n° 66580 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.**

## offres d'emploi offres d'emploi

# L. N. E.

(LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS)

Organisme National Intervenant dans la double perspective d'une information des consommateurs et d'une assistance technique évolutive aux industriels, recherche

**PLUSIEURS INGENIEURS RESPONSABLES de DEPARTEMENT :**

Pour le département « MECANIQUE et VIBRATIONS » (25 personnes)
Tout en veillant à la qualité des études et des essais, ce responsable devra organiser son département en vue d'une réponse de plus en plus étendue aux demandes des industriels et des pouvoirs publics, après avoir recentré les activités de ce département.
Formation A et M, INSA, ICAM ou équivalent.
Lieu de travail : Paris 13e. *Réf. 10 M*

Pour le département « TECHNIQUES MEDICALES » (8 personnes)
Interlocuteur du Ministère de la Santé, il aura la responsabilité, en relation avec le Laboratoire Central des Industries Electriques, des contrôles règlementaires effectués sur les appareils médicaux.
Formation ELECTROMECANIQUE.
Lieu de travail : Fontenay aux Roses. *Réf. 11 M*

Pour le département « ASSISTANCE TECHNIQUE A L'EXPORTATION »
En relation avec l'AFNOR et l'ensemble des services du L.N.E., il aura pour mission d'assurer la réalisation d'études comperatives de normes étrangères et d'offrir ainsi aux industriels l'appui technique nécessaire pour s'y conformer.
Un sens des contacts, développé par une expérience constante, est indispensable.
Formation MECANIQUE ou PHYSIQUE.
Anglais courant et allemand souhaité.
Lieu de travail : Paris 15e. *Réf. 12 M*

L'âge minimum pour avoir acquis le poids de l'expérience indispensable à chacun de ces postes est de 35 ans.

Envoyer lettre manuscrite avec CV en précisant la référence du poste

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

---

# S. G. N.

SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES
Groupe COGEMA/CEA

spécialisée principalement dans l'ingénierie de la chimie nucléaire et des automatismes industriels, propose dans le cadre de son expansion à des

**INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

de formation grandes écoles, débutants ou première expérience professionnelle, et à des

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN INFORMATIQUE (D.U.T.)**

de venir renforcer les équipes logiciel de sa division automation.

Ils se verront confier, en fonction de leurs compétences, l'étude et la mise en œuvre :
— de logiciels temps réel ;
— de conduites d'ateliers par console graphique.
En plus d'un haut potentiel technique, ils apporteront de réelles qualités de communication.

Anglais nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions, à S. G. N. Direction du Personnel. B.P. 30 - 78184 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

---

Centre de recherche Nancy recrute pour ses différents laboratoires

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
(TELECOM-SUPELEC)
- Spécialiste de la sécurité des systèmes.

**INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES**
- Expérience en ventilation, en mécanique des fluides et des aérosols.

**TECHNICIEN BIOLOGISTE**
- Hautement qualifié. Expérience laboratoire en biologie nécessaire et cancérologie appréciée.

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
- Construction métallique Bac et B.T.S. ou équivalent.
- 5 ans d'expérience professionnelle appréciée.

Adres. C.V., photo et prétentions s/réf. 1773 à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui tr.

---

Recherchons pr département d'un Important Groupe Industriel français

**COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU**

pour seconder le directeur administratif dans l'exploitation des données comptables en vue notamment de l'évaluation des performances économiques.

Ce poste devrait conduire à moyen terme à la direction des diverses entités comptables de la branche.

Une maîtrise des techniques de comptabilité générale, analytique et budgétaire, une connaissance en informatique seront déterminantes dans la décision.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra être diplômé d'une Ecole supérieure et titulaire du DECS, avoir le sens du commandement et des relations « interpersonnel », pratiquer la langue anglaise ou en avoir des notions approfondies.

Envoyer C.V., prétentions et photo à n° 4776 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

---

Société d'Editions
Lieu de travail 14e arrdt
recherche pour son Service Informatique qui est actuellement équipé : 360/40 DOS temps réel MTES POWER Total démarrage 4331 prévu pour 1980

1) UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME ASSEMBLEUR COBOL R.P.G.
2) UN PROGRAMMEUR CONFIRME pour maintenance programmation et système (assembleur COBOL-R.P.G.)
3) UN PROGRAMMEUR plusieurs années d'expérience (Assembleur COBOL)

Adr. C.V. et prét. n° 62 661 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

---

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
**296-15-01**



هكذا من الاصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |



## offres d'emploi

### BANQUE PRIVÉE

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES

cherche à renforcer son service Inspection (4 personnes) par un

**GRADÉ**
**NIVEAU CLASSE IV**

1) Sur le plan professionnel :
- indispensable : 6 ans d'expérience minimum dans des services administratifs bancaires ;
- souhaitable : expér. d'inspection et notamment de contrôle informatique.

2) Sur le plan personnel :
- goût de la recherche ;
- esprit d'analyse ;
- bons contacts humains.

Déplacements en province possibles mais rares et de courte durée.

Possibilité d'évolution soit dans le service, soit, après quelques années, dans d'autres secteurs de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 4209, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

### LMT

*Des techniques de pointe en commutation téléphonique*

recherche pour ses SERVICES TECHNIQUES

**5 JEUNES INGÉNIEURS**

— 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN pour le service développement. Formation requise : Grandes Ecoles d'ingénieurs option électronique.
Poste à BOULOGNE (92). Référence CF 5

— 1 INGENIEUR GENERALISTE ayant une bonne formation en électronique pour l'établissement des offres à l'exportation et l'appui technique à la négociation commerciale.
Poste à BOULOGNE (92). Référence CF 6

— 1 INGENIEUR ANIMATEUR de formation technique (électronique et informatique).
Poste à COLOMBES (92). Référence CF 7

— 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN spécialisé micro-électronique pour suivre les évolutions technologiques en circuits intégrés et semi-conducteurs discrets. Assistance à la conception et à la fabrication.
Poste à pourvoir à NANTES-ORVAULT (44). Référence CF 8

— 1 INGENIEUR ELECTRICIEN ou ELECTROTECHNICIEN spécialiste transformateurs et relais pour assistance à la conception et à la fabrication.
Poste à pourvoir à NANTES-ORVAULT (44). Référence CF 9

Envoyer C.V. et courrier manuscrit sous la référence correspondante à L.M.T. Direction du Personnel, 46, quai Alphonse-Le-Gallo, B.P. 402, 92103 BOULOGNE-SUR-SEINE.

### Dans le cadre de son expansion Société de Services à vocation internationale

recherche pour Paris

**UN JEUNE CADRE**

chargé de l'organisation et de l'exécution du travail d'une équipe dont il sera le responsable.

L'anglais courant est exigé.
Une seconde langue serait appréciée.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions, n° 4.777, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

### SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE PARIS

recherche

**INGENIEUR ELECTRICIEN**

Agé de 30 ans minimum, diplômé grandes écoles, le candidat retenu devra avoir nécessairement quelques années d'expérience en conception et suivi de réalisations de réseaux électriques de distribution industriels et d'automatisation de processus de fabrication.
Anglais lu, écrit, parlé.

Ce poste implique des séjours de plusieurs années à l'étranger.

Adresser c.v. et photo s/réf. 2348 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

### Association professionnelle regroupant 2.000 spécialistes de l'information scientifique

recherche son

**DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL**

pour assurer son développement et sa promotion ; prendre en charge l'organisation et la gestion de ses services.

Si vous avez :
- Plus de trente ans ;
- Une formation supérieure.
- Une expérience professionnelle en matière d'organisation, de gestion et d'animation.
- Une sérieuse pratique du marketing.
- Le goût des relations publiques et des contacts humains.
- Si possible une connaissance des disciplines de l'information, de la documentation et de la communication.
- Une bonne pratique de l'anglais.

Env. C.V. détaillé sous n° 6.024 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

### COLGATE PALMOLIVE

L'intérêt d'un poste informatique tient à l'importance du Groupe dans lequel s'exerce cette fonction, à la diversité des problèmes traités et des moyens.
Société de Production et de Distribution de biens de Grande Consommation, équipée de plusieurs ordinateurs IBM 370 DOS/VS,
**COLGATE PALMOLIVE** propose pour Paris-La Défense 2 postes de :

**chef de projets informatiques**

**Le poste :**
Sous la responsabilité DIRECTE d'un Chef de service ETUDES il contribuera à la réalisation du PLAN informatique à long terme : Orientation Conception-Réalisation-Démarrage d'applications de gestion pour TOUS les secteurs du Groupe.

**L'avenir :**
Larges perspectives compte tenu de notre diversification et de notre décentralisation.

**Le candidat :**
Nous apprécierons autant sa valeur POTENTIELLE que ses compétences techniques actuelles. Il devra obligatoirement être diplômé d'une GRANDE ECOLE (scientifique ou commerciale), avoir 28 ans environ, 2 à 3 ans d'expérience informatique incluant la pratique du COBOL. La réalisation d'applications transactionnelles sous CICS et DL 1 constituerait un atout supplémentaire ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Adresser candidature (Lettre, CV avec salaire actuel, photo) ss réf. F,
**Service Recrutement, COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.**

Emplois et Carrières

### THOMSON-CSF

recherche

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
DEBUTANT
*E.S.E. ou équivalent*

Il sera chargé de développements sur matériels nouveaux (radars de surveillance, télépointeurs, matériels de maintenance) et devra assumer très rapidement de larges responsabilités techniques et humaines. Anglais souhaité.

Adresser curric. vitae détaillé, photo sous réf. « T » Service du Personnel, 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE ou tél. 914-50-01 pour R.-V.

### IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

UN QUOTIDIEN - PLUSIEURS PERIODIQUES
recherche

**DIRECTEUR IMPRIMERIE**

PLACE SOUS L'AUTORITE IMMEDIATE DU DIRECTEUR DES IMPRIMERIES DU GROUPE

— AURA EN CHARGE LES FONCTIONS :
- Technique et production ;
- Personnel (animation de 185 personnes, ouvriers, maîtrise et cadres) ;
- Gestion.

DES ATELIERS :
- Préparation (composition - photocomposition - montage) ;
- Impression du quotidien.
- Expédition

Poste conviendrait à INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR

Avec première expérience d'encadrement ateliers, capacités et goût de poursuivre une activité au niveau des relations humaines.
Ces points sont indispensables.

- Formation appréciée en mécanique, électricité ou électronique, complétée éventuellement par informatique.
- Connaissances : composition - photocomposition si possible.

Adresser C.V. détaillé et prétentions ss réf YDI à B.P. - SERVICE RECRUTEMENT 3, rue Bayard, 75008 PARIS

### SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ

recherche

**pour région Parisienne**
**JEUNE HEC, SUP. de CO, ESSEC ou Docteur ès SCIENCES ÉCONOMIQUES**

pour poste de

**CONTROLEUR DE GESTION**

Le poste implique la réalisation des synthèses économiques nécessaires aux prises de décision de la Direction. Il offre à un candidat de valeur des possibilités de perfectionnement et des perspectives de carrière ouvertes.

Ecrire sous le n° 04.582 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

### PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

**RESPONSABLE DE RECRUTEMENT**

Le candidat que nous recherchons devra avoir une formation supérieure en sciences humaines et être un praticien confirmé du recrutement d'ingénieurs et de cadres.

L'expérience des entreprises de T.P. et une bonne connaissance de la langue anglaise seraient appréciées.

Envoyer curriculum vitae détaillé à M. CHAUVIN, Responsable des Relations Humaines
CAMPENON BERNARD CETRA
92/98, boulevard Victor-Hugo. — 92115 CLICHY.

### DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Ce poste, à pourvoir dans une société de distribution filiale d'un des plus importants groupes français, réunit au plus haut niveau l'ensemble des responsabilités de la politique générale du personnel (2000 personnes environ).
Cette fonction ne peut convenir qu'à un candidat possédant des ressources évidentes de personnalité et une solide expérience professionnelle, notamment dans le domaine de la législation sociale.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Adresser dossier de candidature sous réf. 328
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emploi et Entreprises

### ASSISTANT CONTROLEUR GESTION

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE F 90.000 +

La filiale française d'un groupe pharmaceutique américain (F 120 millions de CA. 600 personnes) recherche un assistant pour son Contrôleur de Gestion.

Le Candidat âgé de 25 ans minimum aura une solide formation comptable, complétée par une expérience de 2/3 ans acquise dans un service comptable d'une société internationale anglo-saxonne ou dans un cabinet d'audit.

L'anglais est indispensable. Une expérience en informatique serait un atout supplémentaire.





The Executive Group
management consultants

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo à G. de Sainte Marie sous réf. M112 TEG Tour Maine Montparnasse 33 av. du Maine-75755 Paris Cédex 15. Discrétion assurée.

### Groupe RICHARDSON-MERRELL

recherche

**médecin**

basé PARIS
pour recherche clinique internationale

- Goût prononcé pour DERMATOLOGIE.
- 4 à 10 ans expérience professionnelle.
- Anglais essentiel, espagnol apprécié.
- Voyages fréquents.
- Rémunération élevée.

Env. C.V. à : Directeur de recherche bio-médicale VICK INTERNATIONAL/Laboratoire LACHARTRE 18, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.

### DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE

*recherche*

**INGÉNIEUR**

pour études de circulation dans PC d'exploitation opérationnelle (ARCUEIL)

Bonnes connaissances en informatique demandées.

*Adresser C.V. détaillé + prétentions à :*
**D.R.E.I.F. (D.E.S.R.E.T.)**
Centre d'Exploitation d'Arcueil
Monsieur LEYRIT
83, Avenue Raspail - 94110 ARCUEIL
Tél. : 657.43.15

bleu

### MAISON DE HAUTE COUTURE DE NOTORIETE INTERNATIONALE, VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE GRAND LUXE

recherche pour PARIS

**ATTACHE de DIRECTION**

Le candidat retenu devra :
- avoir suivi une formation supérieure longue, avec option MARKETING,
- posséder une expérience COMMERCIALE confirmée,
- parler l'Anglais et l'Espagnol.

Il se verra confier :
- le développement de plusieurs produits et marchés,
- diverses missions fonctionnelles d'assistance de responsables commerciaux.

Adresser C.V. détaillé, photo, lettre manuscrite et prétentions sous No 5.034 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

### IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS

proche BANLIEUE SUD, recherche

**INGÉNIEUR**

Ayant 1 à 3 années d'expérience dans le domaine des compilateurs et langage de programmation. (Référence M 1.)

**INGÉNIEUR Débutant**

Pour développement de logiciel système (Référence M 2.)

Pour ces postes une formation « Grande Ecole » — option informatique — et la pratique de l'anglais sont exigées.

**ANALYSTE PROGRAMMEUR**

(Formation DUT informatique avec quelques années d'expérience ou institut de programmation) pr DEVELOPPEMENT DE SOFTWARE SYSTEME. Anglais souhaité. (Référence M 3.)

Env. C.V. manuscrit sous le n° 4.912 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

### BANQUE D'AFFAIRES

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES

recherche

pour son agence du 15e arrondissement, un

**EXPLOITANT CONFIRMÉ**

pour gérer et développer une clientèle de particuliers capitalistes, de commerçants et de P.M.I.

Le candidat devra avoir au moins 5 ans d'expérience bancaire et, s'il n'a pas de formation supérieure, un diplôme bancaire du niveau I.T.B.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous réf. 4210, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

### POUR LE SERVICE CONTENTIEUX JUDICIAIRE

Établissement Bancaire spécialisé dans l'immobilier
recherche

**collaborateur (trice)**

POUR POSTE DE RÉDACTEUR

Titulaire d'une licence en Droit Privé, il (ou elle) doit pouvoir faire état d'une expérience de procédure judiciaire de préférence dans un domaine similaire.

Adresser c.v., photo et prétentions, n° 72.757
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS

### APSIDE

recherche
disponibles rapidement

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

COBOL ANS-IBM-OS/CII-HB
PL1 + IMS - IBM - OS
Assembleur + DL1 ou CICS

Envoyer C.V. confidentiel
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS
ou tél. pour R.V. 225.12.46/359.27.00.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |



## offres d'emploi

Cabinet comptable recherche
UN COMPTABLE
expérimenté bilans.
Libre de suite. Ecrire référ. et prétentions à nº 4 837, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Important organisme quartier BOURSE recherche des

PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Conaissance Assembleur indispensable.

- Avantages sociaux.
- 13 mois et demi.
- Restaurant d'entreprise.
- Horaire variable.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions ss réf. 4.190, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Entreprise Bâtiment Région Monthléry (91)
HOTESSE CONFIRMÉE
SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO
ANGLAIS SOUHAITE
Envoyer C.V. et photo :
NORD FRANCE
21, av. Victor-Hugo, Paris (16e)

SERVICE de DOCUMENTATION PARIS-14e recherche

DOCUMENTALISTE

- Niveau maîtrise domaine chimie.
- Bonnes connaissances en Allemand/Anglais.
- Expérience professionnelle en documentation souhaitée.
- Nombreux avantages sociaux.
- Horaire variable.

Adres. C.V., photo et prétentions s/réf. 1772 à SWEERTS, BP 269, 75424 Paris cedex 09 qui transm.

Entreprise Bâtiment
EMPLOYÉS DE CHANTIERS
pour Paris et province
Envoyer curriculum vitae :
NORD FRANCE
21, av. Victor-Hugo, Paris 16e

Entreprise Bâtiment PARIS 16e rech.
COMPTABLE EXPERIMENTE
Connaissance comptabilité anglo-saxonne.
Envoyer C.V. et photo :
NORD FRANCE
21, av. Victor-Hugo, Paris 16e

## secrétaires

Secrétaire Direction commerciale, 44 ans. Agent maîtrise. Sérieuses références. Notions anglais. Sens des responsabilités. Initiatives. Libre de suite. Cherche poste stable Paris. Ecr. nº 6021, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

STE FRANCAISE FILIALE GROUPE ALLEMAND recherche une

SECRÉTAIRE EXPERIMENTEE BILINGUE ALLEMAND

Lieu de travail : proche Cité universitaire.

Nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature complet nº 4495 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIETE DE 300 PERSONNES située à COURBEVOIE PRES DE LA GARE recherche

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

NIVEAU ETUDES SUPERIEURES AYANT L'EXPERIENCE : d'un SECRETARIAT auprès de la DIRECTION GENERALE (sténo et dactylo non exclues), de la GEST. du PERSONNEL DISPONIBILTE REQUISE.

Env. C.V. manuscrit et photo (ret.) sous nº référ. 1274 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

## représent. offre

HOMMES OU FEMMES
aimant la vente pour contacts de hauts niveaux
P.M.E. - P.M.I.
Possédant voiture et téléphone personnels.

Secteur : région parisienne.

Tél. au 329-45-20 poste 8 de 9 heures à 17 heures ou envoyer C.V. à PUBLI G. R. nº 172 27, fg Montmartre, Paris-9e.

## représent. demande

Français résidant au Maroc, 12 a. expérience représentation, rech. situation auprès sociétés françaises. Ecr. M. Flament, 5, rue de Nancy, Casablanca (MAROC).

Groupe COGESI (S.S.C.I.)

2 PROGRAMMEURS
I.B.M. - DOS/VS 370
CONFIRMES

2-3 ans d'expérience - Libres, réelle possibilité avenir pour candidats compétents. Adr. C.V., photo et prétentions à COGESI, 26, rue d'Alsace, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MULTINAT. recherche

JEUNES DIPLOMÉS
D'ETUDES SUPERIEURES DROIT OU ECOLE DE COMM.

Anglais courant exigé. Libres rapidement. Après une période de formation aux techniques et produits d'assurance, ils devront prendre des responsabilités commerciales et administratives. Position cadre au terme de la période d'essai.

Envoyer C.V. détaillé, prétent. et photo à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris sous référence 3.096, qui transmettra.

BANQUE
recherche pour la région parisienne (banlieue Nord) :
ATTACHÉ COMMERCIAL
prospection et suivi de clientèle industrielle (PMI). Expér. bancaire ou cciale en milieu industriel. Adresser C.V., photo, prét. ss réf. 6.577 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

ÉLECTROLUX SENLIS

recherche d'urgence pour sa direction informatique :

PROGRAMMEURS CONFIRMES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Libérés O.M. sur matériel IBM 370/148 assembleur cobol.

Vacances assurées.

Transport assuré depuis les portes Nord de Paris.

Conventions collectives de la métallurgie de la région parisienne.

Se présenter tous les jours sauf samedi ou téléphoner 16 (4) 453-30-66. Direction Informatique ELECTROLUX ZACE 43, avenue Félix-Louat, 60304 SENLIS.

Importante Société Banlieue Nord-Ouest Paris recherche pour Service Méthodes

AGENT TECHNIQUE
Homme ou Femme B.T.S. ou équivalent chargé notamment :
— d'amélioration de processus de fabrication,
— d'élaboration de programmes d'essais de calcul de rentabilité.
Env. C.V., photo et prétentions à nº 62729 B, Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes

Rech. pour COLLABORATION TRADUCTEUR REVISEUR ALL., ANGL., FRANC., EXP. Env. C.V. nº T 12132 MR.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

## information divers

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étragner, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, PARIS-9e

## automobiles

### 12 à 16 C.V.

RANCHO
+ 2 trains de pneus - 27.000 km. 788-19-03

A vdre Mercedes 280 SL, 1968, Beige, intér. cuir noir H.T. Boîte mécan., parf. état. Peinture nve (factures). Tél. le soir : 899-18-55

UNIQUE VOITURE BLINDÉE 130.000 F 604 TI 4.000 km
1978, ttes options, climatisation. Pour tous renseignem. téléph. au 208-23-93 et 202-66-39 (Curieux s'abstenir.)

### + de 16 C.V.

Vends PORSCHE 911 E 2,4 l. Blanche. Moteur refait. 26.000 F. Téléph. : 370-78-28

## box parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet (17e)
Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

## demandes d'emploi

MON FUTUR PATRON CHERCHE :
un adjoint techniquement compétent dans (presque) tous les domaines, y compris l'informatique.
Points forts :
— polyvalence technique ;
— animation d'équipe ;
— gestion - organisation.
REGION PARIS - OUEST
Ecrire sous le numéro 854, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

Avez-vous pensé aux COUTS INVISIBLES ? Votre RENTABILITE peut s'améliorer.
GESTIONNAIRE - ORGANISATEUR
propose sa collaboration à P.M.E.-P.M.I. Possibilité contrat temporaire.
Ecrire nº 840 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

VOUS N'ETES PAS UN CANARD BOITEUX et je ne suis pas un pompier volant mais un
GÉNÉRALISTE DE GESTION
- Pour vous assister en gestion prévisionnelle.
- Pour évaluer des marchés nouveaux, France et Export.
- Pour restructurer votre réseau de vente.

I.C.G. + expérience : marketing, promotion publicité + 4 langues parlées ou lues, je suis à votre disposition sur Paris-R.P., en juillet.
Ecrire nº 7.447 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

H., 40 ans, titulaire tous permis y compris celui de GRANDE REMISE Sérieuses références - Excellente présentation cherche place
CHAUFFEUR DE DIRECTION
avec occupations ou travaux de confiance.
Ecrire nº 6.014, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

INDUSTRIELS
J'ai 44 ans, je vous propose mon expérience et la licence d'exploitation d'un nouvel appareil à DESSINER breveté en tous pays. Grand avenir assuré. SAUTEREAU, 16, avenue Montaigne (8e). 256-10-62, de 10 h. à 14 heures.

26 ANS EXPERIENCE ET REFERENCES dans théâtre et musique, recherche poste de responsable d'animation. Etudie toutes propositions de maison de la culture, théâtre, M.J.C. Tél. : 588-83-95.

J.H. 28 a., maît. de philo., doct. de philo. en cours (spéc. musicologie). Exp. enseign. (3 a.), Educ. stag. pr jnes délinq (1 a. et dem.), angl., esp. cour., ch. empl. presse/édit. ét. ttes prop. Ecr. nº 6 023 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Responsable département commercial et unité de production de résine thermoplastique, 36 a. formation CNAM, parf. connais. marché français et export des thermoplastiques, ch. poste à respons. ds industrie plastique. Ecr. nº T 012 152 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF 52 ans, excel. référ., expérience organisation services, achats, personnel, gestion, secrétar. gal (SARL, SA) rech. sit., rég. ind. Ecr. nº 847, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Hme, 25 a., études supér. (Instit. étud. politiques). Exp. serv. public hospital., ch. empl. stable. Etudie toutes proposit. Préf. serv. publ., collect. locale. Ecr. nº 846, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ma valeur ajoutée sert à découvrir des sociétés cotées en Bourse à l'avenir possible d'un Rembrandt, Cézanne ou Matisse. Intéresse-t-elle une banque, un agent de change ou un investisseur institutionnel ? Ecr. nº 836, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 40 a. excel. prés. gde hab. vente et gestion ch. empl. la laiss. cont. av. pub. dist. de sté. Ecr. nº 857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTEUR ESIT anglais - Espagnol cherche poste stable. Ecr. nº 88 531 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rel. inter. négoc. ht niv. form. polyv, exp Maghr. Afr. Ouest, M.-O., réf. et moral. 1er ordre. Rés. Abidjan, con. mil aff. élite Rech. rep. ou coll. Sté fin., hold. prod. et serv. accepte mis. étr. Ecr. nº 850, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Traductrice 23 a., diplôme ESIT français, anglais, russe, cherche emploi mi-temps édition, organis., etc. trad. gén. et techn. Bonne dactylo. Apt. rédaction. Ecr. nº 830, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINTE DE DIRECTION BILINGUE ALLEMAND
Formation universitaire, 10 ans expér. organisme culturel franco-allemand. 5 ans expér. gestion filiale d'un groupe français en R.F.A., ch. position cadre région parisienne.
Ecr. nº 852 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JOURNALISTE
gde expér. presse scientif. et techn., ch. empl. triling. angl., franç., ital. Libre rapidement. Ecr. nº 6018 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

MÉTREUR T.C.E.
28 ans, BT étude prix, 8 a. expérience dont 4 Afrique noire, cherche poste étranger. Ecr. à 7.440, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

V.R.P. MULTICARTES
Bien introduit milieux nautiques, cherche cartes pour tout ce qui concerne la plaisance Sud-Est France. HAVAS MARSEILLE 32845

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE DIRECTION GENERALE — 48 ans - Sciences PO « Economie », CNAM contrôle budgétaire - anglais, italien, et arabe - très grande expérience de : gestion, marketing, export dans des secteurs divers - méthodique.

RECHERCHE : situation dans société déterminée à se développer de manière solide sur le marché national ou sur les marchés étrangers - (section MC).

J.P. JURISTE - 26 ans - maîtrise droit des affaires - anglais courant - 2 ans d'expér. cabinet de conseils juridiques international.

RECHERCHE : poste stable dans cabinet juridique ou entreprise, Paris proche banlieue (BCO/DK).

CADRE SUPERIEUR ADMINISTRATIF - 38 ans - formation d'ingénieur agronomie + diplôme d'études supérieures économiques (CNAM) - américain courant - 10 ans d'expér. dans la production + divers stages en entreprises (fonctions financière et commerciale).

RECHERCHE : poste de directeur administratif ou secrétaire général - Paris, R.P., province ou étranger (BCO/DK).

COLLABORATRICE COMMERCIALE - 29 ans - formation technique de la coiffure - dactylo - 12 ans d'expérience commerciale

RECHERCHE : situation similaire ou autres dans sociétés de cosmétiques, parfumeries ou parachimiques - Paris (BCO-JCB).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

## capitaux ou proposit. comm.

ENTREPRISE DE MOYENNE IMPORTANCE
fabricant de produits alimentaires

bien introduite aussi bien chez les grossistes et les détaillants que chez les spécialistes en gastronomie,

recherche

pour le marché suisse
UNE COOPÉRATION

Nous recherchons une collaboration dans des secteurs particuliers tels que la distribution, la vente, l'administration et, éventuellement, la fabrication dans le but d'obtenir une activité bien coordonnée.

Possibilité de participation mutuelle. Renflouement exclu.

Nous exigeons et garantissons une discrétion absolue

Ecrire sous le nº 2.910 - Zy, Orell Fussli Publicité CH - 8022 ZURICH.

Recherche personne intéressée pour financer une expédition archéologique au nord-nord-est de Cuzco. Celle-là devrait permettre par la suite de mettre au jour des ruines plus importantes. Tél. : 068-49-87.

Avez-vous besoin d'un secrétariat ou d'une antenne à Genève ? Tous traitements de texte, travaux de bureau, tél., éventuell. télex, etc. Exposez votre problème. Nous avons sûrement la solution. Ecr. ss/chiffre A 18-115123 PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

# l'agenda du Monde

### Animaux

Donne (cause manq. de place) setter irlandais, femelle, pure race, affect., vacc., 10 mois, à personne posséd. grand jardin. Téléphone : 005-02-13.

Vends CHIOTS TECKEL nains poil long, pedigree, vaccins. LOF. — Téléphone : 572-14-71.

### Artisans

IMPRIMERIE OFFSET exécute tous vos travaux. Délai rapide. Téléphone : 780-50-10.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 00-75.

### Arts

RESTAURATION TABLEAUX pastels, dessins, sculptures par spécialiste, expert. Maison fondée en 1926. - LETOURNEUR, 22, rue du Général-Bertrand, Paris-7e (anciennement, 28, bd Raspail). — Sur R.-V. 548-07-58.

### Astrologie

Mme VILLERET-PERRIN MEDIUM - graphologue - taches d'encre - chiromancie. Sur R.-V. 346-94-28 ou 979-38-39.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

### Bateaux

COTE D'AZUR, à vendre yacht, 18 m., état neuf, 7 couchettes, 2 moteurs gas-oil, sans turbos, 340 chevaux chacun, vitesse de croisière 20 nœuds, double démarreur pneumatique, consommation 90 litres à l'heure. — Ancré à Marina, baie des Anges, 06 VILLENEUVE - LOUBET. Prix à débattre. — Téléphone, Paris : 566-64-87 ou 566-64-57.

### Instruments de musique

ACHETE VIOLONCELLES VIOLONS
522-45-20, de 10 à 19 heures.

PIANO à vdre très bon état, métal, cordes croisées. Tél. : 886-25-17.

La meilleure sélection, à Paris, de pianos droits et à queue se trouve chez : DANIEL MAGNE auteur du « Guide pratique du piano » et expert conseil qui pourra guider votre choix BOSENDORFER-GROTRIAN STEINWEG-IBACH-EUTERPE-PLEYEL SEILER-RAMEAU... avec garantie 10 ans, pièces et main-d'œuvre et service après-vente dans toute la France. Crédit personnalisé, courte et longue durée. DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome, Paris-8e. Téléphone : 522-30-90, 522-21-74.

### Cours

COURS toutes matières, tous niveaux par diplômés grandes écoles. IEPC. Tél. : 224-17-95.

Anglais, stages de 4 jours complets, en semaine, niveau moyen et avancé, 600 F. — 686-97-41.

### Matériel de bureau

SOLDONS Ensembles Bur. de DIRECTION ayant fait exposit. TEL : 576-93-99. — 594-24-18.

### Meubles

Par autorisation préfectorale
LIQUIDATION TOTALE
pour cessation de commerce
MEUBLES SALON
les plus grandes marques. 15, place de l'Eglise, Rueil-Malmaison. — 967-05-96. Ouvert tous les jours même le dimanche.

Lit Louis XV, forme corbeille, tissus parure de velours vieux rose, 2 tables de chevet bois de rose. 4.500 F. Téléphone, à partir de 17 heures, au : 588-77-94.

### Pour les jeunes

ETUDES - SPORTS - LOISIRS, Angleterre, Ecosse, Irlande et tous pays. Club A. : 354-01-73.

### Moquettes

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine. Téléphone : 757-19-19.

### Philatélie

Achète collections timbres, vieilles lettres. - Brumant, 18, rue Gemot. — 03200 VICHY.

### Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone 416-14-85.

### Photos

Part. vend boîtier 24 X 36, REFLEX ASAHI PENTAX SP 1000, objectif 14/50 (boîtier très bon état) + super TAKUMAR 28/105 + doubleur RT tripleur DR focale + bague macro photo + clips porte flash. Prix 1.600 F. — Téléphone : 490-27-28, après 20 heures.

### Psychologie

Cabinet de psychothérapie. Téléphone : 584-91-42, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Psychanalyse - Psychothérapie GROUPE I.C.S. 770-22-34, 584-07-21, 236-26-79, appt 2015, 8, av. de Choisy, 13e.

## VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

A louer, Antibes, Pâques, mai, juin, sept., appt neuf, 3 Pièces, gar., tt cft, parc, pisc., vue sur mer. Téléphonez, le matin au : 16-93 34-57-07, Mme Blancher.

A louer, mai, juin, juillet, appt Cassis, proximité port et plages, rez-de-jardin dans parc privé. Ecr. nº 7.413, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

VACANCES PAQUES
Var, Sablette, 8 km. Toulon : gde plage, confortables appartements, meublés, pour 6 personnes maximum, dans propriété 2 hectares. Prix : 1.500 F par semaine. Téléphone : 272-11-77.

CORSE. Villas apparts. Voyages Charters Tél. : 636-51-50.

VAL-THORENS - SAVOIE ski, gd stud. sud, s/pistes, tt cft, 600 Fttc. 31-3 au 7-4. 224-34-77.

STAGES EN PROVENCE dessin, peinture, travail artisanal du bois. Les Compagnons du 20e siècle, 84210 VENASQUE. Téléphone : (90) 66-03-64.

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour, avion + autocar, 295 F tarif visite. T. 203-46-00 ou aérop. Beauvais (16-4) 445-01-06.

l'agenda du Monde

*Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.*

# L'immobilier

## appartem. achat

Je cherche dans le 16e au soleil, rez-de-chaussée 200 m2 environ avec jardin. Ecrire Boîte Postale, M. du Mazet 186 - 75062 Paris Cedex 02 (service nº 28), qui transmettra.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. Urgt. Paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75. rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

IENA ou FG SAINT-GERMAIN 200 à 400 M2 pour clientèle étrangère. RESIDENCE SERVICE - 742-62-65

## constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 Pièces. Nouv. Prêt Pic. S/pl. jdi, vend., sam., dim., lundi 14 h.-19 h. 359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme, neuf en cours de construction (achèvem. prévu dans 12 mois) INVESTISSEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
TÉL. : 707-02-31.

(92) ASNIÈRES
18-20, av. Henri-Barbusse
150 M GARE ASNIERES
3 et 4 P. LOGGIAS
Tr. ensoleillé, vue très étendue. Entièrement term. Prêt nouveau Pic. Tous les jrs 14 h. à 19 h. sf mardi, merc. Rens. 359-63-62.
LIVRAISON EN COURS

## hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE ds une voie privée, verdure, je vends charmante mais. 200 m2, récept. 3 ch., dépend., gde terrasse. VUE PARIS. T. : 264-02-63 mat.

VIIe
INONDE DE SOLEIL NOYEE dans les jardins MAISON DE REVE 300 m2 JARDIN 650 M2 entouré d'autres jardins. Prix élevé. BURON, 92, r. Richelieu, Paris

## locations non meublées Offre

### Paris

LUXEMBOURG RUE VAVIN
Possibilité prof., 9 P., cuis., bains, tél. 265-22-57.

### Région parisienne

VESINET Résidentiel
A LOUER Ppté sur 3.500 m2, récept., 6 chbres, 2 bains, 2 cabinets toil., sous-sol, excellent état. Prix justifié. Libre 15-6-79. AGENCE MAIRIE. 976-52-52.

ANDRESY - Très belle maison 9 p., 6 chbres, bains, piscine, en bordure de Seine, garage. 6.800 F - 387-77-64.

## locations non meublées Demande

### Paris

Rech. pr P.-D.G. Sté Nationale 6 ou 7 P., loyer max. 5.000 F, 16e, 17e, NEUILLY. Tél. à ESNAULT - 266-39-40.

URGENT, pour 1er avril J.H., fonctionnaire, célibat., ch. 2 P., cft, arrond. indiff., loyer max. 1.200 F. Agences s'abst. Tél. 366-09-72.

### Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

## locations meublées Demande

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 P. et plus - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

## bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte - MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 5 burx, 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2 grande hauteur sous plafond. 4 parkings. PRIX 950.000 F.
TÉL. : 707-02-31.

PARIS, 1.600 m2 bureaux climatisés, impeccable, bail neuf. Loyer 800.000 F/an. Tél. : 563-83-33.

## Boutiques

6e A LOUER sans pas-de-porte MINI-BOUTIQUE 16, rue GUENEGAUD

MONTPARNASSE Boutique-bureau, 2 téléphones, 2.000 F mens., tout confort. Propriétaire : 563-86-09.

## locaux commerciaux

Mo Guy-Moquet. Bail à céder, bout. prêt-à-porter F, pet. loyer. Tél. : 857-32-29.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل



# SPORTS

## OMNISPORTS

### De nouveaux moyens financiers pour le sport de masse

La section « sport de masse » du Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.), organisme paritaire entre l'administration et le mouvement sportif, s'est réunie pour la première fois le 27 mars au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. En vertu de la nouvelle politique de financement du sport par des moyens extra-budgétaires (taxe parafiscale sur les manifestations sportives ; taxe de 2 % sur le montant des enjeux du Loto ; taxe de 0,3 % sur le montant des enjeux du P.M.U. ; taxe sur les débits de boissons) approuvée par les parlementaires lors du débat sur la loi de finances pour 1979, cette section est chargée de répartir les aides aux clubs sportifs.

Celles-ci devraient atteindre 119 millions de francs cette année, tandis que les subventions pour le sport de haut niveau, gérées par les fédérations et les directions techniques nationales devraient être de l'ordre de 14 millions.

La commission, qui avait été chargée d'étudier les possibilités de financement du sport sous la présidence de M. Lucien Neuwirth, avait estimé à 390 millions de francs les besoins des clubs pour développer une pratique de masse (*le Monde* du 17 juin 1978). Toutefois, M. Pierre Collard, président du Comité national olympique (C.N.O.S.F.), a noté, à l'issue de cette réunion, que les moyens financiers mis à la disposition des clubs augmenteraient cette année de 136 % par rapport à 1978.

La répartition de ces crédits sera la suivante : les sommes provenant du prélèvement sur le P.M.U. et de la taxe sur les débits de boissons, soit 59 millions de francs au total, seront consacrées au financement des équipements ; les 60 millions restants provenant du prélèvement sur le Loto seront répartis entre les régions (40 millions) et les fédérations sportives (20 millions). La répartition entre les régions se fera en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'affiliés aux fédérations. Elle devrait permettre un doublement ou un triplement des crédits. C'est ainsi que pour la région sportive de Clermont-Ferrand, les aides passeront de 483 000 F à 1 332 000 F et, pour Paris, de 2 260 000 F à 5 980 000 F.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a précisé que la section du sport de masse éviterait un saupoudrage, quatre axes principaux étant retenus : la rémunération et la formation de cadres techniques ; l'achat de petit matériel ; l'organisation de stages et les problèmes de déplacement dans les départements et territoires d'outre-mer.

[Bien que M. Soisson ait souligné l'excellent esprit qui a présidé à cette réunion, la répartition des moyens financiers supplémentaires commence à provoquer des polémiques. C'est ainsi que la Fédération sportive gymnique du travail (F.S.G.T.), organisation proche des communistes, vient d'écrire au ministre pour s'inquiéter qu'en dépit du doublement des crédits budgétaires, sa subvention n'augmente que de 29 % par rapport à 1978. La F.S.G.T., qui avait touché 370 000 F l'an dernier, réclame 800 000 F cette année.]

FOOTBALL. — *Pour rencontrer la Tchécoslovaquie, le 4 avril à Bratislava, Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France de football, a sélectionné les seize joueurs suivants : Dropsy, Rey, Bossis, Domenech, Janvion, Lopez, Specht, Michel, Larios, Petit, Platini, Berdoll, Emon, Gemmrich, Amisse, et Rouyer. Outre le retour de Platini, il convient de noter l'absence de Trésor, blessé, et celle de son coéquipier marseillais Six.*



## AUTOMOBILISME

### GUY LIGIER ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UNE USINE EN ISRAËL

De retour de Tel-Aviv, Guy Ligier a déclaré, mardi 27 mars, à Paris, qu'il avait pris des contacts avec des personnalités israéliennes, à leur demande, pour étudier la possibilité de créer une usine de production automobile dans la région du lac de Tibériade.

Après avoir rencontré les ministres de l'industrie et du transport ainsi que M. Samuel Flatto Sharon, à qui revient l'initiative de ces contacts, Guy Ligier et ses interlocuteurs sont convenus qu'une étude pouvait être effectivement entreprise à la condition que son financement soit assuré par les Israéliens. Le projet concerne la production de quelques milliers de voitures de prestige dont la plus grande part serait destinée à l'exportation. Selon Guy Ligier, et si les négociations aboutissent, le gouvernement israélien serait disposé à couvrir 60 % de l'investissement.

## Les dangers d'une piste de haute montagne

De notre correspondant

Chamonix. — Les Chamoniards redoutent chaque week-end qu'une catastrophe ne se produise à la Vallée Blanche. Dimanche 25 mars, on a frôlé un drame qui aurait pu coûter la vie à un groupe de trente-neuf skieurs immobilisés à 3 500 mètres d'altitude, et à deux autres personnes bloquées à 2 500 mètres par le vent, le froid et le brouillard, puis par la nuit. Lundi, en début de matinée, à la faveur d'une brève éclaircie, les hélicoptères de la gendarmerie et de la Sécurité civile ont dégagé les « skieurs naufragés », dont treize étaient atteints de gelures plus ou moins graves.

Le groupe, accompagné d'un guide, comprenait une vingtaine d'enfants âgés de dix à quinze ans, du Ski-Club d'Heyrieux (Isère). Ils avaient été hissés à 3 840 mètres d'altitude par la dernière benne du téléphérique de l'Aiguille du Midi, à 11 h. 45, alors que les conditions météorologiques s'étaient dégradées au cours de la matinée, que le vent soufflait à près de 90 kilomètres à l'heure et que la visibilité était très réduite.

La Vallée Blanche, qui est assimilée à un itinéraire de haute montagne, est empruntée chaque dimanche, pendant la période hivernale, par trois mille skieurs lorsqu'il fait beau. Malgré les deux bulletins très pessimistes de la station météorologique de Chamonix, publiés samedi à 18 heures et dimanche à 8 h. 30, le téléphérique de l'Aiguille du Midi a fonctionné très régulièrement pendant toute la matinée et monté mille deux cents personnes. Le directeur de l'installation, M. Pierre Perret, reconnaît que sa remontée « *ferme quand il y a du vent et que l'appareil ne peut pas rouler* ». Ses responsables affirment ne pas pouvoir « *jouer les gendarmes, les skieurs, comme les alpinistes, étant libres de conduire à leur guise leur course* ».

C'est précisément là l'étonnante ambiguïté de cet itinéraire de haute montagne qu'on se refuse, dans la vallée de Chamonix, à assimiler à une piste, et qui n'en reçoit pas moins les skieurs sans aucune précaution. Selon un guide, parmi les mille deux cents personnes transportées dimanche, près de trois cents étaient encore, vers 17 heures, « en perdition » dans le bas de la Vallée Blanche. Elles furent récupérées *in extremis* par des membres de la Compagnie des guides de Chamonix qui les ramenèrent dans la vallée. C'est enfin le hasard qui a permis aux sauveteurs partis à la rencontre du groupe des trente-neufs skieurs intrépides de tomber sur deux autres « naufragés » à proximité du refuge du Requin.

Selon les guides de Chamonix, la Vallée Blanche n'a pas à être déclarée « ouverte » ou « fermée » puisqu'elle n'est pas une piste ordinaire. Ne serait-il pas souhaitable, alors, de réglementer l'accès de l'unique remontée qui permet d'atteindre le départ de l'itinéraire de la Vallée Blanche ?

CLAUDE FRANCILLON.

# L'immobilier



## appartements vente

### 1er arrdt.

CHATELET 2-3 PIECES 72 m2 décoré, poutres + balcon, tt confort. Visites 14 à 18 h : 12, RUE BERTIN-POIREE 874-43-98 - 206-15-30

1er Bel appart. duplex sur Louvre et Seine 9 pièces tout confort. Ph. CANET - AMP. 17-47

### 2e arrdt.

HALLES Plein soleil Immeuble 17e Petit triplex de caractère tout confort, charme fou, 4e étage. A voir. Tél. 233-62-45.

### 3e arrdt.

MARAIS. VUE SUR SQUARE. Plein Sud, 2-3 P., 50 m2, 6e ét. sous combles. Tél. : 293-62-16.

MARAIS. IMM. CARACTERE PARFAIT 3 P. 72 M2 tt confort, plein soleil. 490.000 F. 265-64-11.

### 4e arrdt.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE Imm. classé s/cour-jdin, très élégant 180 m2, soleil, calme, terrasse 10 m2, chbre service. MONTESFORT - 544-11-87

26, RUE DES TOURNELLES Près PLACE DES VOSGES LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX Du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX avec JARDIN. S/place ts les jours, 14-18 h. 274-57-49.

### 5e arrdt.

PORT-ROYAL - Plein Sud 3 p., parfait état, bel immeuble, 330.000 F - MARNIER 222-69-50

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES S/pl. les mardis et jeudis de 14 à 18 h. 30 - Tél. : 755-98-57

### 6e arrdt.

MONTPARNASSE - Duplex 125 m2, 6e/7e ét., séjour, 4 chambres - 567-22-88

### 7e arrdt.

ALMA-BOSQUET Duplex, 5 p. 220 m2, 7e, 8e ét. A RENOVER, terrasse 30 m2. Vue superbe sur la Seine. MICHEL ET REYL - 265-90-05

SOLFERINO-ST-DOMINIQUE 170 M2, 6 P., Calme, arbres. ODE. 95-10. Park. SOLEIL.

BAC-SAINT-GERMAIN. Caractère, poutres, séj., chbre, cuis., bns, rénové, clair, calme, soleil. 45 M2. 295.000 F. 6e étage sans asc. Tél. 563-06-09.

BAC. BEAU STUDIO 3e étage sur rue. Cuis., bains, tél. 195.000 F. Serge KAYSER. 329-60-60.

BAC Ravissant duplex tt cft, 190.000 F, charme. MARNIER - 222-69-50.

VIIe VERNEUIL UNIQUE PUBLICITE AVANT RENOVATION Ds imm. CARACTERE RAVALE 1er étage, ASCENS. 4 PIECES cuisine, bains, w.-c. PRIX 545.000 F Mercredi, jeudi, 15 h. à 18 h : 40, RUE DE VERNEUIL ou 222-46-05

### 8e arrdt.

AVENUE MONTAIGNE ETAGE ELEVE RARE 180 M2 Vaste réception, 2 chbres, 2 bains. Studio service + Parking P. BATON - 704-55-55

St-Lazare, 155 m2, professionnel en 6 pces, cuis., bains, 660.000, étage élevé - 265-01-86

### 9e arrdt.

PL. CLICHY. Pptaire vd beau 2 p., cuis. équ., bns, tt cft, sol. PX EXCEPTIONNEL. 878-41-65.

ST-GEORGES - Ravissant 3 p., cuisine, bains, 53 m2. Clair. Soleil - 567-22-88

Pptaire vend 2, rue CARDINAL-MERCIER, 5 pièces, 105 m2 : 450.000 F, imm. pierre de taille, tapis. S/pl. ce jour, 14-18 h. 30.

TRINITÉ 3 P. 75 m2, salle de bains, cuisine, immeuble pierre, clair, soleil. Visite sur place JEUDI 29, 11 h. à 16 h. 9 bis, rue PIGALLE

### 10e arrdt.

BD STRASBOURG - Imm. gd stand., luxueux appt 200 m2, réception 70 m2, décoré, tt conft. Possib. professionnel - 770-87-55

### 11e arrdt.

VOLTAIRE, sur av. Parmentier, 3 p., entrée, cuis., w.c. s. bns, débarras. 12 m2 balc. 310.000 F. Téléph. : 379-86-45

### 12e arrdt.

MICHEL-BIZOT - Vaste 4 pces, entrée, cuis., wc, s. de bains, chauffage central, asc. Soleil. Calme. 448.000 F - 345-82-72

Métro PORTE-DORÉE St-Mandé, bel imm. près bois, vaste 4 p., hall-galerie, cuisine, tout confort. 500.000 - 346-63-85.

Bon 12e - Imm. 1975, beau 4 P. tt cft, étage élevé, park. Prix total 415.000 F. Propriétaire : 766-49-94

### 13e arrdt.

Mo GLACIERE immeuble récent 3 P., 80 m2. Park. 410.000 F - 227-07-06.

### 14e arrdt.

XIVe proximité PARC BEAU 5 PIECES standing, dans petite impasse calme et pittoresque, soleil BALCON-TERRASSE VERDURE A vendre libre 8.000 F le m2 + parking. Vis. s/place jeudi de 13 à 17 h : 11, rue Georges-Braque - 14e (ancienne rue du Douanier) ou sur rendez-vous : 329-60-60

ALESIA 2 pièces, 52 m2, entrée, cuis., bains, bel imm. 250.000 F - 327-55-04.

### 15e arrdt.

RUE LAOS - Pierre de taille, asc. 5 p., tt confort. Libre ou occupé. Pptaire, 531-95-22

15e ARRONDISSEMENT 52, RUE MADEMOISELLE STUDIOS et 2 Pces DUPLEX avec jardins privatifs. Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche. SEFRI-CIME - 538-32-52

3, RUE ST-CHARLES BON PLACEMENT 2 P. - 46 m2 - Prix 258.000 F S/pl. : mer., jeudi : 14 à 18 h.

DUPLEIX. BEAU GRENIER aménagé avec goût, escalier intérieur, cheminée, 293-62-16.

15e METRO DUPLEIX, récent beau 3-4 P., cuis., bains, tt conft. 500.000 F. 572-74-38.

### 16e arrdt.

TROCADÉRO-PASSY LIVING + 2 CHAMBRES 6e ét., plein soleil. 630.000 F. P. BATON - 704-55-55.

MUETTE - Imm. récent 100 m2, SEJ. 2 CHAMBRES, 2 bains, 870.000 F - 288-23-25

FAISANDERIE-Spontini 140 M2. Belle récept. + STUDIO conft., jard. privatif, garage. 1.750.000 F. 704-82-77.

XVIe MICHEL-ANGE DANS IMMEUBLE RECENT 3e ETAGE. ASC.-DESC. SOLEIL GRAND 5 P. entrée, salon, s. à manger + 3 chb., cuis. équipée, 2 BAINS, TEL., MOQUETTE + Parking en ss-sol REFAIT NEUF PRIX 925.000 F Jeudi, vendredi 14 à 17 h 30 : 93, RUE MICHEL-ANGE ou 723-91-28

SUR JARDIN RANELAGH LUXE HOTEL PARTICULIER Comprenant 3 grands appts magnifiquement aménagés, 625 m2 envir. Terrasses. JARDIN PRIVATIF - 704-88-18

A VENDRE EN EXCLUSIVITE APPT AV. FOCH - 150 m2 + chbre serv + cave + gar. Mme Claude MARTY, CANNES TEL. : (93) 38-33-03 Vis. s/pl. mar., jdi, vend., sam., de 14 à 17 h. et sur rendez-vous. Téléph. PARIS : 553-87-58

### 17e arrdt.

TERNES. Vends imm. pierre de taille, 6 P., tt conft., prof. lib., parking. Visites jeudi et vendredi de 14 h. à 17 h. 30, 9, r. de la Néva, 4e étage ou 742-99-09.

ATELIER Duplex de caractère. Séj. avec cheminée, chbre, s. à manger, cuis. équipée, bains, w.-c. Px. 820.000 F. 380-70-41.

XVIIe EXCEPTIONNEL DS BEL IMM. PIERRE TAILLE 2-3 PIECES entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., TEL. EXCELLENT pr PLACEMENT PRIX 195.000 F Jeudi, vendredi, 14 à 17 h 30 : 3, RUE BARON ou TEL. 723-91-28

### 18e arrdt.

RUE LEPIC - RARE Superbe atelier d'artiste en duplex décoré. Terrasse. 390.000 F - 651-32-20

MAIRIE 18e. Imm. neuf. 2 P. Prix très intéressants. 288-23-25.

### 78 - Yvelines

Louveciennes - A vendre appt occupé 4 pièces, excell. état Tél. : 969-22-14, le soir.

PARLY 2. CAUSE DEPART 110 m2, 2 chbres + très gde récept. Sud-Est. 2 gar. 505.000 F. 954-68-08.

### 92 Hauts-de-Seine

CHATENAY-MALABRY, proxim. parc SCEAUX, 3 p. 84 m2, tout cft. Px 380.000 F. Tél. 350-65-31

SAINT-CLOUD RESIDENTIEL S/TERRASSES TRES BEAU LIVING, CHBRE VUE PANORAM. SUR TOUT PARIS, exclusivité. 637-14-40.

NEUILLY SAINT-JAMES dans Hôtel particulier. Magnifique Atelier Artiste en duplex + GDE TERRASSE. AFFAIRE UNIQUE. URGENT. 690.000 F. 326-19-10.

NEUILLY face au Bois, exceptionnel. 7 P., 4 ch., 3 bains, boiseries, luxueux, étage élevé, 3 serv., 2 parkings. 705-61-91.

RESID. TR. BON STAND. 1968 3 p., 70 m2, dble livg+1 chbre, cuis. équipée, balcons, 340.000 F. 566-61-30, de 19 heures à 21 h.

BOULOGNE - Près Bois, exceptionnel, appartement 145 m2 + 100 m2 terrasse, jardin, 2 parkings - 333-53-02.

COURBEVOIE-BECON 4 PIECES, cuis., cft, 75 m2. Prix : 320.000 F. Tél. 333-63-86.

COURBEVOIE-BECON Construct. 77, gd standg, 103 m2, 5 p., cuis., 2 bains, 2 wc, parkg. Prix : 630.000 F. T. 333-61-00.

BOULOGNE. Av. Morizet, asc., 5e, 44m2+balcon, soleil, tt cft. Imm. 1968. Px 235.000. 727-10-44.

SCEAUX, prox. lycée Lakanal et parc, ds petit imm., jardin, Appt 2 P., 50 m2, balc., 3e étg., ss asc., 270.000 à déb. 665-37-74.

Nanterre, pr. RER, part. vd 2 p., 60 m2, cf, stdg. T. (4) 455-14-63, le soir, ou H.B. 788-33-11 (51-52).

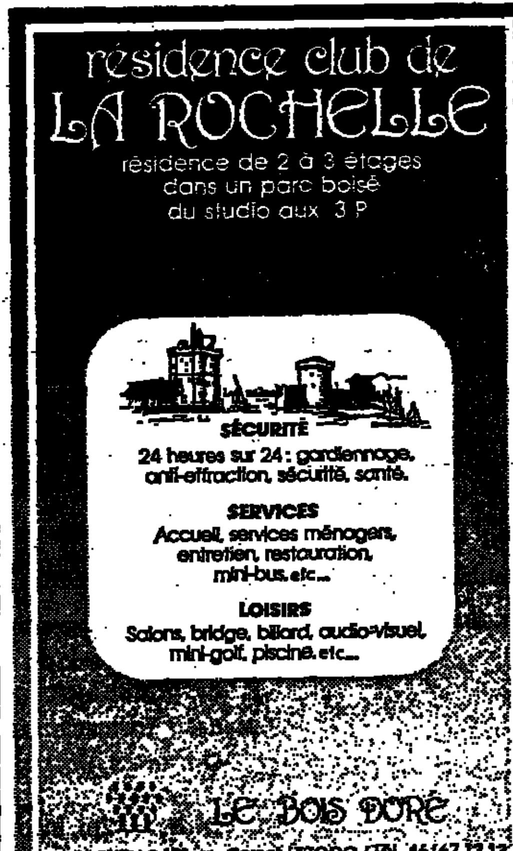
### 94 Val-de-Marne

METRO MAIRIE-D'IVRY Duplex, 3 p., 78 m2 + terrasse plantée 63m2 aménageab. atelier artiste. Tél. 670-26-76. Px 338.000.

St-MANDE, avenue HERBILLON Imm. P. de T. ravalé, grand balcon plein sud, 3 P. confort, 350.000 F - MICOT, 344-43-87.

SAINT-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, gd séj., s. à manger, 4 chbres, impeccable. 567-22-88.

### Province — Province




COURCHEVEL 1850, vds période JUIN Club-Hot. 6.000 F. Boulet, 11, Imp. Bœuf, 84. AVIGNON.

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 pers., 2/3 pièces, avec 37.000 F comptant + crédit. Gestion assurée. - ERIGE, 84, rte de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-87

CANNES Luxueux 4 Pces jamais habité face à la mer dans petite résidence neuve avec parc et piscine. IMMOVERY PARIS. - 533-68-91

## fonds de commerce

ALFORTVILLE. Cède cse santé fds comm. alim. gén. bien sit. Bon rapport - Tél. 375-31-87.

MADELEINE Bail à céder 48 m2 - 265-38-65.

## forêts

Confins de Touraine et Berry, 130 ha chênes, tr. belle chasse. CHER 350 ha taillis dont 12 ha étangs, possibilité clôture. SEINE et MARNE 40 ha chênes. Autres forêts, doc. s/demande. Cabinet GRUAT, B.P. no 53 49402 SAUMUR.

## viagers

Société spécialiste Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00 Prix, indexation et garanties ETUDE GRATUITE, DISCRETE

Vendez rapidement, conseil, expertise, indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL 35, boul. Voltaire - 355-61-58

Bd ARAGO. Imm. récent, 3 p., 80 m2. Loggia s/jdin, occupé par homme 71 ans, 120 000 + 2 350 rente. LODEL Tél. : 700-00-99.

LIBRE REG. COULOMMIERS ppté de 5 p., 2 500 m2 de terrain 1 tête, 75 ans, 220.000 + 2.500 rente. LODEL Tél. : 700-00-99.

PRÈS PLACE VICTOR-HUGO 100 m2 studio + 2 P. verdure, soleil, charme, occupé une tête 78 ans. Comptant 95.000 F, rente 6.000 F. NOTAIRE 501-54-30 le matin.

Imm. rapport, centre Marseille, 1 tête 87 ans (230 m2 bur. lib.), 300.000 F de rapport. Compt. + 35.000 F rente par mois. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e). Tél. 355-61-58.

## pavillons

SARTROUVILLE - Parfait état, 400 m2, très beau 8 pièces, tout confort, garage - A SAISIR, 371.000 F - 913-20-14.

ANTONY. Pavillon 10 pces, tout conft, jard., gar., poss. prof. libér., 690.000 F - 666-00-27.

FOURQUEUX proximité SAINT-GERMAIN-EN-LAYE construction traditionnelle entièrement sur sous-sol, séjour double, 2 chambres + une, tout confort. Prix : 450.000 F.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE Belle construction récente, séjour double avec cheminée, 2 chambres, bains, cuisine équipée, grandes possibilités dans combles aménageables, beau terrain 700 m2, irréprochable. Prix : 560.000 F.

MAREIL-SUR-MAULDRE Pavillon récent, séjour 40 m2, 3 chambres, cuisine équipée + lingerie. Terrain 600 m2, parfait état. Prix : 445.000 F.

CPH IMMOBILIER Agence de PARLY 2 TÉL. : 954-54-54.

METRO LAPLACE Ligne de Sceaux. Pav. neuf en cours de belles finitions, F 5, 120 m2 + sous-sol gar., petit jardin Prix : 720.000 F, frais notaire compr. Me MAY. 350-85-77.

## maisons de campagne

CŒUR LUBERON VAUCLUSE FERME A RESTAURER, gros œuvre seul en bon état, aménagements intérieurs à faire, sur 1.500 m2 terrain, vue panoramiq. eau, électr., Px 100.000 F av. 10.000 F cpt + crédit poss. CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (90) 57-47-95

Basse-Cévennes, rég. Le Vigan, vends mas cévenol, 10 pièces, sur caves voûtées, nombreuses dépendances, terrain attenant de 5 hectares, bordé par rivière : 320 000 F, 80 % crédit possible. Catry, jeudi. T. : (91) 54-92-93, jours suivants : (66) 22-29-92, ou : (66) 22-15-73, MONTAREN.

ILE DE RÉ, part. vend maison bord de mer (salle de séjour, 3 chambres, dont une pour enfant, cuis., salle d'eau extérieure, douches, eau chaude) avec petit parc pins, 225 000 F Pr visiter s'adress. Mme Saté, 6, rue du Phare, 17140 Rivedoux-Plage, de préfér. le sam. et le dim. Tél. (16-46) 09-84-73.

ILE TUDY (Sud-Finistère) Belle maison, 2 entrées indép., 4 chbres, séj., 2 cuis. aménag., moquette, tout confort. Gde salle de bains, 2 wc, chauff. central mazout. Garage. Terr. 200 m2 environ. Vue imprenable sur la baie de BENODET. Tous rens. Me CLAQUIN, notaire, place de la République, 29000 Pont-l'Abbé. Tél. 87-00-04

VALLÉE DU LOT (12) Ds magnif. cadre de verdure, tr. b. ferme de caractère, gr.-œuvre toiture bon état, eau, électr., sur 2.000 m2 belle prairie plate ombragée. Total 180.000 F, av. 36.000 F cpt, solde sur 20 ans possible. CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suiv. (66) 22-39-32.

GERS maison type gascon 13e, parf. restaurée partie enceinte bastide fortifiée, chef-lieu canton. Tous commerçants. Amateurs art concernés, 210 000 F. Téléphone : 242-68-61 le soir.

FORET ORLEANS 130 km Paris suite mutat. vend maison campagne, 4 500 m2, bord étang. Prix : 250 000 F. T : 825-02-19.

VALLEE DU CHER près BLERE Maison tourangelle de 5 pièces plain-pied, cuis., s. d'eau, w.-c., grange, gar., jardin clos murs. Pr R.-V. J. SUTEAU, 579-47-49

## villas

LE VESINET Résidentiel. Villa Mansart 2.000 m2 boisés. Récept., 5 chbr., 4 bains, gar., état exceptionnel. Prix just. Ag. Mairie, 976-52-52.

BENODET 29 S. Part. vd villa, 100 m plage, gd séj., 3 chbres, tt cft, jard. 2.000 m2, possible 2 lots. Prix 1.100.000 F. Tél. (80) 65-19-41

ENGHIEN PRES LYCEE Superbe villa MANSART, vaste réception + 6 chambres, 2 bains, sous-sol total, parc 1.850 m2, garage. 1.250.000 F - 389-31-74.

VIEUX MARLY Agréable MAISON de VILLE, parf. état, récept., 4 ch., bns + studio indépend., jdin, tt cft. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET, 976-05-90

PLAISIR RESIDENTIEL Jardin clos de 1.400 m2, sans vis-à-vis, 200 m2, comprenant : séjour triple, 5 chbres, 3 salles de bains, garage. PRIX : 736.000 F

PLAISIR Maison récente 160 m2 jardin, décoration à caractère rustique, 5 chambres, 3 salles de bains, cuisine équipée. PRIX : 757.000 F

CPH IMMOBILIER Agence de Parly 2 TÉL. : 954-54-54.

3 km VERSAILLES, 240 m2 habitables, comprenant : entrée, séj., salon et cheminée, bureau, 5 chambres, 3 s. de bains, cuis., sous-sol garage, sur 1.000 m2 jardin - Prix 1.150.000 F I.N., 045-29-09.

VIROFLAY Très résident., grand séjour, cuisine équipée, 6 chbres, tout conft. PARFAIT ETAT. Prix : 1.500.000 F - 926-82-80.

10 km Grande-Motte. Particulier vend magnif. villa résidentielle sur 2.300m2 jd. Px 850.000 F. Tél. 16 (67) 71-13-92.

PROXIMITE VERSAILLES Belle maison individuelle, réception 55 m2, 5 chb., 3 bains, garage, impeccable, jard. 840m2, 735.000 F. Ph. CANET - AMP. 17-47.

## châteaux

UNIQUE vd b. château charentais dom. 174 ha étangs, forêts. GUINAUDEAU 16450 ST-CLAUD. TEL. : (45) 71-35-12.

TOURAINE, petit château 7 p., tt cft, mais. gard., tennis, ruisseau, 1,3 ha. PRIX : 850 000 F. ANJOU pptés, doc. s/demande. Cabinet GRUAT, B.P. no 53 49402 SAUMUR.

XVIIIe BOISERIES CFT, 7 chbres, communs, PARC XVIIIe, clos, allées, jardin et près 13 ha. VUE, 60 KM EST LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. - Tél. 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris (8e)

XVIIe, 85 KM OUEST Autoroute. MANOIR luxueux. Belles boiseries. Gde réception, 8 chbres décorées, cft. Parc boisé 19 ha. Sources Maison Amis, cft. Tenn. Pisc. Boxes am. LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. - Tél. 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris (8e)

## propriétés

PART. VD PRES DRAGUIGNAN mais. gd stdg., 5 chbres tt cft., pisc., chauf., parc. clôt. Tél. de 17 à 20 h. Tél. (94) 73-85-32.

FERME AMENAGEE 60 km Ouest, 5 P., tt conft. Maison amis. 1.400 m2 parc. MICHEL ET REYL 265-90-05.

Proche de St-Rémy-de-Provence grand mas ancien de 400 m2. Terrain de 5 000 m2, belle vue. Prix : 450 000 F. Agce MORO, 35, bd Victor-Hugo, 13210 ST-REMY. T. (90) 92-14-75.

DROME-ARDECHE Le Cheylard villa spl. 840 000 F. Privas, villa, 820 000 F. Pr. de Lamastre petit château pierre, 1 400 000 F. Nyons, villa, 650 000 F. 20 mais. de campagne de 100 à 300 000 F. Marc Bourret, 07300 SAINT-JEAN-DE-MUZOLS. Téléph. : (75) 08-20-59 10-13 h.

PROVENCE SUD LUBERON près village terr. 5 000 m2 viabilité C.U., jolie vue, 120 000 F, grande FERME de caractère à restaurer, possib. 500 m2 habit. sur 30 ha bois et landes, situation except. Prix : 1 200 000 F. Ag. CATIER, 84360 LAURIS. TEL. : (90) 68-03-46.

OISE 75 km belle propriété, 6 p. cuis., s. d'eau, garage + petit pavill. d'amis sur 2 800 m2 CLOS, 380 000 F avec petit cpt. TEL. : 608-25-52.

Vends ppté rurale 40 ha, plaine de l'Ariège, irrigable, bât. impts b. ét., 1 100 000 F. Ecr. Me Safon, notaire, 09270 MAZERES.

20 km Bordeaux, bourg, grande maison girondine pierre, étage, garage, dépendances, jardin, grands arbres, terrain 5 000 m2. Ecr. no 6 964 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RÉG. D'ALBI-CORDES nombreuses demeures anciennes de caractère avec terrain à partir de 200.000 F, restaurées ou à restaurer, avec ou sans notre concours. Rens. sur place P. BARRIER, 81170 Cordes. Tél. (63) 56-02-07, ou Paris sur rendez-vous.

## manoirs

50 MN PARIS AUTOROUTE OUEST manoir luxueusement aménagé, pisc. chauffée. Tél. (32) 53-42-11.

MAINE : célèbre château-fort XII-XVIIe siècle classé M.H. confort. Donjon, enceinte. Vue magnifique. LOIRE-ATLANTIQUE : petit château XVIe-XIXe. Confort. 30 ha libres. NORMANDIE : gentilhommière XVIIIe, confort, maisons d'amis, 3 à 10 hectares libres. ANJOU : petits châteaux XIXe, parc 10 à 30 ha. FORÊTS et MANOIRS DE FRANCE 53340 CHEMERE-LE-ROI. TEL. : (43) 01-25-23.

110 KM PARIS-OUEST - S/1 HA MANOIR 19e s., 10 p., rivière. Chapelle sur île. 1.100.000 F. MAT Immobilier - 953-22-27 35, rue d'Anjou, Versailles

DIRECTOIRE Luxueusement aménagé et meub. 8 chbres avec s. bains marbre, maison garde, boxes, piscine, tennis, 8 ha. 130 km Paris Sud isolé exceptionnel. Prix intéressant. BELLES DEMEURES DE FRANCE - Tél. 387-92-76, 68, boul. Malesherbes, Paris-8e.

## terrains

BOUSSY-SAINT-ANTOINE Environnement exceptionnel Dernier terrain libre Centre Ville 2.160 M2 COS 0,30 450.000 F - 900-51-16, h. bur.

PRÈS CHEVREUSE Résidentiel, 1.500 m2, faç. 26 m. 240.000 F - 290-49-85

95-MONTLIGNON - 2.300 à 2.650 m2, 130 F le m2. Permis construire - 989-31-74.

VAUCLUSE. Terrain 2.000 m2 dans village, certif. d'urbanisme pour 2 villas, pl. sud, 140.000 F H.T., avec 20.000 cpt + crédit poss. CATRY, téléphoner jeudi (94) 54-92-93. Jours suivants : (90) 57-47-95.

LOIRET Particulier vend 15 km sud de Montargis, terrain à bâtir de 1.833 m2. Façade 24 m. Prix : 26 F le m. Tél. : 946-52-77 après 18 heures.

VAR - Exceptionnel, 5 ha. pour 2 villas. TOTAL : 700.000 F Tél. 16 (93) 80-32-03.

# INOVA 79, 4e semaine mondiale

INOVA 79, quatrième Semaine mondiale de l'innovation, se tient du 2 au 7 avril prochain au Palais des congrès de la porte Maillot.

Organisée comme les années précédentes, par le ministère de l'industrie, cette manifestation spécialisée rassemble plusieurs milliers de participants, invités à participer à toute une série de « tables rondes » et de débats. Un salon, ouvert au public, présente une centaine d'exposants français et étrangers, industriels, centres de recherches publics et privés, associations, etc.

INOVA n'est ni la Foire de Paris ni le Salon des inventions de Genève ; même si les précédentes Semaines mondiales de l'innovation ont pu provoquer des achats de licences, des cessions de brevets ou des ventes de produits, là n'est pas le but principal des organisateurs, qui veulent avant tout créer un lieu de rencontre. En raccourci, on peut dire que rien n'est à vendre à INOVA, si ce n'est... des compétences.

Bien sûr, tel ou tel industriel, petit le plus souvent, pourra y trouver la réponse au problème technique que ses ingénieurs cherchent depuis longtemps à résoudre. Surtout, il aura l'occasion d'apprendre, au cours des conférences ou sur les stands, qu'existent de nombreux « foyers » qui, s'ils n'ont pas résolu le problème, sont susceptibles de pouvoir s'y attaquer efficacement. Peut-être pourra-t-il être aussi quelque peu éclairé sur le maquis des procédures aboutissant à des aides publiques à l'innovation que trop souvent il ignore ou que, rebuté par leur complexité, il a renoncé à solliciter. En somme, il devrait, en quittant ce « carrefour international d'information et de réflexion sur l'innovation industrielle et la recherche » qu'est, suivant le ministère de l'industrie, INOVA, avoir au moins largement complété son carnet d'adresses.

## 1979, année de l'innovation ?

« *LES innovations fournissent les marchés porteurs* », déclarait, en janvier dernier M. André Giraud, ministre de l'industrie, à l'occasion du conseil des ministres consacré à la recherche industrielle et à l'innovation. A l'issue de celui-ci, un certain nombre de mesures ont été annoncées (*le Monde* du 19 janvier) ; elles s'articulent autour de trois axes : lancement d'un programme national d'innovation, qui se caractérise, entre autres, par la mise en place d'un « réseau de veille technologique » ; développement de la recherche ; actions en faveur d'une « fertilisation croisée » permettant la rencontre de « ceux qui ont des idées et des solutions » (chercheurs, notamment), avec « ceux qui ont des besoins » (les industriels en particulier).

Dans l'esprit des responsables gouvernementaux, un public, en particulier, est tout spécialement « visé » par ces actions : celui des petites et moyennes entreprises.

« *Les firmes de grande taille (plus de 5 000 employés) assurent à peu près 60 % de l'effort (industriel) global de recherche et de développement (...) et reçoivent 75 % des crédits publics* », indique un rapport de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (1). « *L'effort de recherche de l'industrie se trouve ainsi concentré dans une centaine de sociétés et dans quelques entreprises spécialisées disposant de laboratoires importants.* »

Depuis la guerre, le potentiel de recherche privé a été largement soutenu, et donc, structuré, par l'intervention de l'Etat ; et celle-ci s'est exercée principalement, en particulier dans le cadre des « grands programmes », suivant un petit nombre d'axes, et le soutien public à la recherche industrielle reste encore très marqué par ce passé récent : « *Le financement des programmes militaires et aéronautiques civils représente environ 70 % de l'enveloppe des crédits publics bénéficiant à la recherche industrielle*, note le même rapport. *Il en résulte une focalisation sur quelques branches économiques (...) : 62 % de l'enveloppe totale bénéficient à l'aéronautique, 23 % à la branche électronique-télécommunications, tandis que la chimie reçoit 1,4 % du financement public et la mécanique 1 %* » (voir les figures ci-dessous extraites du même rapport).

Il est évident qu'une intervention aussi massive a des effets d'entraînement : l'examen de la répartition par branche de la dépense intérieure de recherche et de développement des entreprises montre certes que — heureusement — celle-ci n'est pas « calquée » sur celle du financement public (en d'autres termes, toutes les branches industrielles n'attendent pas que l'Etat les subventionne pour faire de la recherche) ; il n'en reste pas moins que ce sont les secteurs les plus subventionnés qui, aussi, financent sur leurs fonds propres le plus de recherche.

On pourrait — et l'argument est loin d'être faux — soutenir que ce sont aussi ces mêmes secteurs « privilégiés » qui ont le plus besoin de recherche et d'innovation, compte tenu, en particulier, de l'évolution rapide des techniques qui les soutiennent. Mais l'argument ne tient qu'à moitié : les branches qu'on peut juger « en péril », comme le textile ou la sidérurgie, ont un besoin en recherche et en innovation qui est loin d'être nul, et dont la satisfaction pourrait contribuer, dans un environnement international difficile, à opposer une technique « forte » à des coûts de main-d'œuvre faibles : en France, on a des idées...

Il faut donc « redresser la barre », tant vis-à-vis des P.M.E., qui, pour beaucoup, n'ont pas l'habitude de l'innovation, que vis-à-vis de secteurs industriels entiers. C'est dans ces directions que veulent aujourd'hui agir les pouvoirs publics. Qui leur donnerait tort ? Il leur reste à en dégager les moyens...

INOVA est, en quelque sorte, symbolique du type de décisions concrètes arrêtées jusqu'à présent, et qui tendent à faire circuler les idées et les informations. Un tel travail n'est sans doute pas inutile : combien de dirigeants d'entreprises ignorent encore tout du potentiel de recherche et d'innovation parfois tout proche, et dont ils pourraient largement profiter: autres entreprises pouvant travailler sur des « crén eaux » à première vue totalement différents, laboratoires publics ou privés, etc. Il y a là tout à la fois un problème d'état d'esprit (le petit entrepreneur qui travaille dans un secteur traditionnel fait souvent preuve de scepticisme quand on aborde de telles questions) et un problème de circulation de l'information : certains petits industriels ont assurément beaucoup à apprendre sur une évolution technique dont ils ignorent parfois tout (à titre d'exemple, les nouvelles colles qui apparaissent sur le marché peuvent sans doute complètement bouleverser bien des techniques d'assemblage, qui touchent une multitude de secteurs). Là, comme ailleurs, le plus difficile sera de faire en sorte que cette information technique atteigne toute une série de gens, le plus souvent à l'écart des canaux habituels de communication.

L'accès des P.M.E. aux aides publiques à la recherche industrielle, a-t-il été décidé, va être *facilité*, grâce notamment à la poursuite de la politique de « bureaux régionaux de l'innovation », confiés à l'agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR). En décembre 1977, il avait été décidé de « régionaliser » l'instruction des dossiers d'aide au développement concernant des aides publiques inférieures au million de francs : aucun dossier n'en a profité... alors qu'il est clair que la complexité administrative et le centralisme contribuent aussi, pour leur part, au fait que ce sont surtout les grandes entreprises, habituées aux négociations avec les administrations, qui profitent des aides de l'Etat.

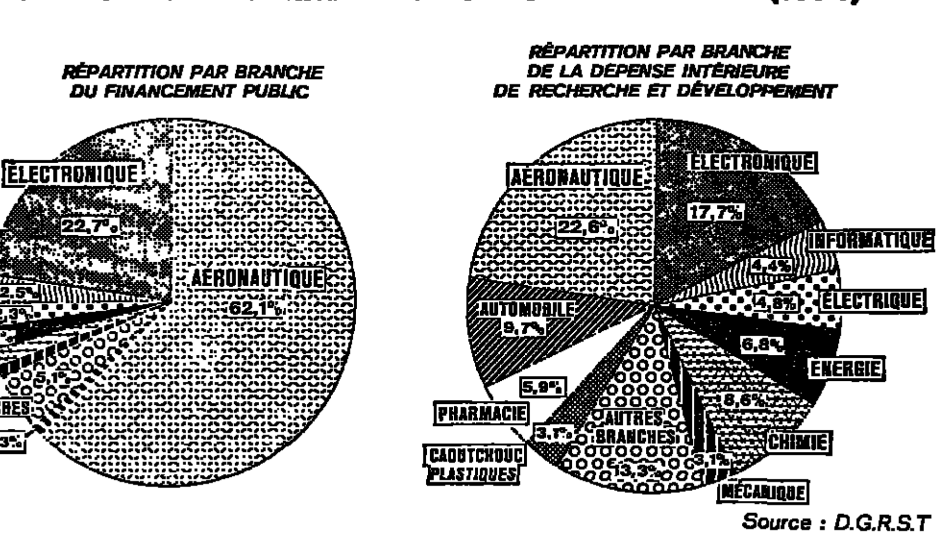
Indépendamment du problème de la centralisation des circuits bancaires, important pour les petites entreprises qui prennent des risques en voulant innover, un dossier très important, reste à trancher : celui des aides et des incitations directes à la recherche et à l'innovation, qui sera sans doute abordé au cours d'un prochain conseil des ministres. On ne peut sans doute s'attendre à un renversement brutal de la tendance qui fait que la part du financement public dans les dépenses de recherche et développement dans l'industrie ne cesse de décroître : selon le rapport cité plus haut, elle était de 40,4 % en 1966, de 31,5 % en 1971, et de 25,5 % en 1976 (les entreprises financent de plus en plus elles-mêmes leur recherche). Diverses mesures sont envisagées, à la suite notamment d'un rapport demandé à M. de Castelbajac, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sur la fiscalité de la recherche. L'idée est d'encourager, par voie fiscale, les entreprises à accroître leur effort de recherche.

L'innovation ne peut certes pas se réduire à la recherche. Celle-ci n'en reste pas moins le moteur obligatoire. Le gouvernement ne s'y trompe pas, qui se prépare notamment à accentuer le caractère « *finalisé* » de la recherche dans les grands organismes publics comme le Centre national de la recherche scientifique, et tend ainsi à mettre la recherche publique au service de la politique industrielle (*le Monde* du 3 mars).

Un « programme national d'innovation » avait été lancé en 1971 : il a apparemment peu fructifié, si l'on en juge l'ardeur avec laquelle on reprend aujourd'hui l'ouvrage. On saura sans doute dans quelques semaines si 1979 a des chances d'être une véritable « année de l'innovation ».

XAVIER WEEGER.

### RECHERCHE INDUSTRIELLE DANS LES ENTREPRISES (1976)




Source : D.G.R.S.T

(1) *Recherche et développement dans les entreprises*, 1978. Publié par *la Documentation française*.

# de l'innovation

A cet INOVA 79 se rattache, comme en 1977, Energie 79, deuxième Semaine mondiale des nouvelles sources d'énergie, ainsi qu'un cycle de conférences préparatoires à la bourse d'innovations technologiques pour les agro-industries dans les pays en développement qu'organise l'Agence de coopération culturelle et technique (1). Toutes ces manifestations prennent place au moment où le gouvernement, qui a déjà arrêté certaines mesures au conseil des ministres du 17 janvier, s'apprête, probablement à la fin avril, à prendre d'autres dispositions en faveur de l'innovation.

(1) L'A.C.C.T., créée en 1970 à Niamey, est une organisation internationale formée par des pays (vingt-six Etats membres) ayant en commun l'usage du français. Elle oriente son action suivant trois axes : promotion des cultures et langues nationales, éducation et coopération scientifique, développement.

## Une P.M.I. qui fait vibrer les plates-formes pétrolières

A la fin de l'année dernière, des ingénieurs et techniciens d'une petite société lyonnaise ont longuement fait trembler — ou plutôt vibrer — une plate-forme pétrolière du champ de Frigg, en mer du Nord. METRAVIB (Société pour la mesure et le traitement des vibrations et du bruit), née il y a moins de dix ans et qui emploie maintenant une soixantaine de personnes à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, est en effet une des rares sociétés dans le monde à avoir développé une compétence scientifique et technique dans le domaine des vibrations, très important pour le monde industriel. Pour les constructeurs d'ensembles mécaniques les plus divers (structures, machines...), cherchant à alléger notablement leurs produits (par exemple pour faire des économies d'énergie ou de matières premières), les problèmes de vibrations — qui, non dominées, peuvent devenir destructrices — deviennent de plus en plus aigus.

A l'origine de METRAVIB, l'échec, concrétisé dans le grand vent de mai 68, du Centre de recherches industrielles sur contrat (CRIC) ; créé au début des années 60 à Lyon, sous une double impulsion nationale et locale, le CRIC avait pour ambition de faire de la recherche industrielle *« tous azimuts »*, en concurrençant, sur son terrain, la filiale européenne, installée à Genève, de l'institut américain Battelle et qui, mise en place une dizaine d'années auparavant, avait vite fait une grande partie de son chiffre d'affaires avec des entreprises françaises.

M. Martinat, ancien spécialiste d'acoustique sous-marine à la Société alsacienne de constructions mécaniques (devenue plus tard Alcatel), dirigeait au CRIC un département dont il développa les activités dans la même direction, grâce notamment à des contrats avec la marine nationale. Avec cinq autres ingénieurs, il décida, à la dissolution du CRIC, de continuer dans cette voie.

La marine nationale leur garda sa confiance, et transféra son appui à la société nouvellement créée. Grâce aux contacts entretenus avec le monde universitaire et de la recherche lyonnais, METRAVIB, comptant au départ trois salariés, fut hébergée dans un laboratoire de l'Ecole centrale, mettant également à sa disposition un certain nombre de matériels.

### Des expériences « grandeur nature »

Les premiers contrats, de la marine puis du Commissariat à l'énergie atomique, permirent à la petite équipe de développer des techniques d'analyse et d'interprétation *in situ*, autorisant le diagnostic, sur place, des défauts vibratoires d'un ensemble, et la détermination des mesures correctives à apporter ; puis des outils informatiques de prédiction des vibrations à partir d'études sur papier.

L'essor de leur activité conduisit ainsi les ingénieurs de METRAVIB à faire des expériences *« grandeur nature »* impressionnantes, puisqu'il leur arriva, pour la marine, de faire vibrer bateaux et sous-marins.

La reconnaissance de la compétence internationale de la société est aujourd'hui incontestable, et elle s'est vu confier la surveillance vibratoire de tous les réacteurs nucléaires 900 mégawatts d'E.D.F., a collaboré avec Chrysler pour l'étude de la Simca Horizon, travaille avec Technip, la S.N.C.F., et assure la fabrication de trois mille *« capteurs »* de vibrations destinés à être utilisés dans les installations de l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium Eurodif.

De bureau d'études, METRAVIB est ainsi devenue peu à peu une société de services capable, grâce à un matériel spécialement développé, d'interventions sur le terrain à la demande du client : maintenant, elle se lance dans la fabrication et la vente des équipements d'analyse de vibrations eux-mêmes. Pour l'instant, elle sous-traite en partie cette activité de fabrication, mais s'apprête, affirme M. Martinat, à l'assurer elle-même. Etudes, services, produits : le chiffre d'affaires de la société, 8 millions de francs en 1977, a été d'environ 12 millions en 1978. Pour 1979, les responsables de la société, qui devrait poursuivre son développement sur les problèmes du bruit, et commence à s'implanter à l'étranger, espèrent atteindre 15 millions de francs. — X. W.

### Les six principes

Voici, selon M. Thierry Gaudin, au ministère de l'industrie, les six principes dont doivent s'imprégner les personnes soucieuses de l'innovation :

1. — Plus elle a de niveaux hiérarchiques à franchir, moins une innovation a de chances d'être autorisée ;

2. — Si vous utilisez les arguments suivants :

— Si c'était valable, les Américains (les Japonais) l'auraient déjà fait ;

— Les Américains (les Japonais) l'ont déjà lancé, ce n'est pas la peine d'essayer de les rattraper.

Ne vous étonnez pas que vos subordonnés « manquent d'imagination ».

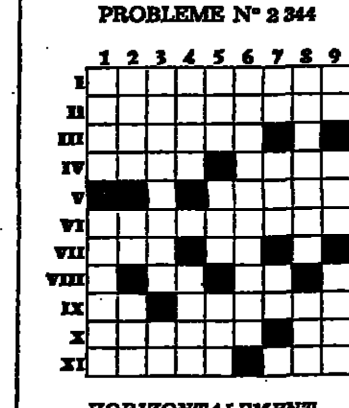
3. — C'est de l'espoir d'être entendu que vient l'inspiration : écoutez ;

4. — La machine à vapeur a précédé la thermodynamique. La pratique précède la théorie : l'innovateur n'attend pas les résultats de la recherche, mais il en profite quand ils existent;

5. — Avant de dire : « Si c'était intéressant, ça se saurait dans la profession », pensez que les pionniers ont d'abord raison tout seuls ;

6. — Si vous n'étiez pas au courant, ne vous en prenez qu'à vous-même.

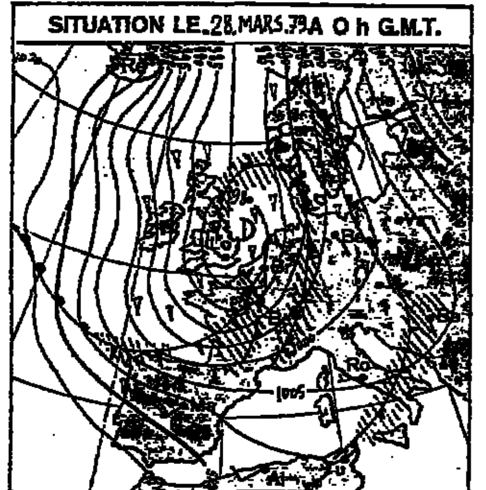


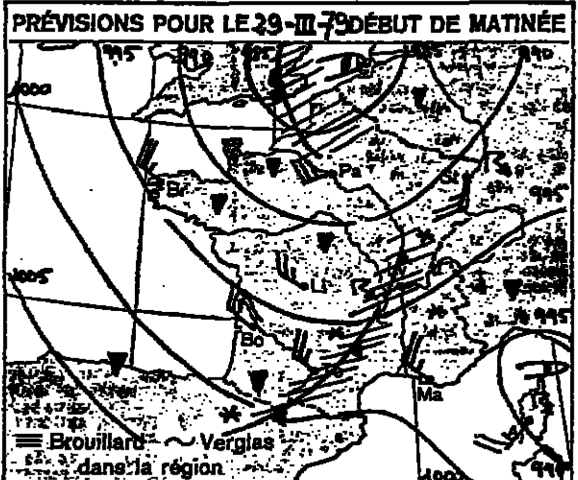





# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 mars à 0 heure et le jeudi 29 mars à 24 heures :

La vaste zone dépressionnaire qui s'étend de la mer de Norvège à l'Europe occidentale et à l'Afrique du Nord persistera avec un minimum principal qui se déplacera de la mer du Nord vers l'Allemagne. Elle continuera de diriger sur la France un courant instable et frais, de secteur nord-ouest.

Jeudi, le temps restera assez médiocre sur la France. On notera des passages nuageux assez nombreux accompagnés d'averses ou de giboulées. Ces dernières seront parfois accompagnées d'orages ou de grésil, et aussi de neige à basse altitude. Ces passages nuageux seront séparés par des éclaircies, mais les versants montagneux exposés au nord et à l'ouest verront une nébulosité plus marquée. Les nuages seront aussi plus abondants de la Manche orientale au Bassin parisien et à la frontière belge.

Les vents de nord-ouest à ouest, assez irréguliers avec rafales, seront assez forts en général et forts sur les côtes.

Les températures marqueront encore une baisse par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 28 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 983,3 millibars, soit 737,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 16 et 10 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Brest, 10 et 3 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 17 et 8 ; Lille, 11 et 4 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 10 et 7 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 19 et 7 ; Paris - Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 13 et 6 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 13 et 9 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 19 et 14 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 10 et 8 ; Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire, 22 et 13 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 11 et 1 ; Madrid, 13 et 8 ; Moscou, 5 et 2 ; New-York, 7 et 0 ; Palma-de-Majorque, 21 et 4 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, 6 et 0.

## Visites, conférences

### JEUDI 29 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg : « Exposition Chardin ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz : « Le musée Rodin ».

15 h., portail principal de Saint-Gervais, Mme Chapuis : « Saint-Gervais » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., Grand Palais : « Exposition Chardin » (Art et Histoire).

15 h., 21, rue Cassette : « L'arc de triomphe romain » (Arcus).

14 h. 30, 12, rue du Centre : « Musée de Neuilly » (l'Art pour tous).

14 h. 30, 70, rue de Vaugirard : « Maison des carmes » (Mme Ferrand).

15 h., métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme D. Gaborit : « L'enluminure romane ».

18 h., 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Charles Marcilly : « Antoni Gaudi, architecte catalan ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Conseils à un poète en quête d'éditeur ».

20 h. 30, 15, rue Georges-Bizet, MM. G. Sitbon, C. Sitbon, R. Attal : « Aperçus sur l'histoire des juifs de Tunisie ».

20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M. F. Schwarz : « Architecture sacrée et symboles en Egypte, en Grèce, en Amérique » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Italie des quatorzième et quinzième siècles ».

20 h. 45, 27, rue de l'Annonciation, M. Armand Abecassis : « La mystique juive comme voie royale de retour au judaïsme » (Mouvement juif libéral de France).

## P.T.T.

### LES BÉNÉFICIAIRES DE LA FRANCHISE POSTALE

*Voici la liste des organismes et des personnes auxquelles on peut écrire en franchise postale :*

Tous les organismes d'assurances sociales (Sécurité sociale, allocations familiales...)

Président de la République, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Président de l'Assemblée nationale, président du Sénat, ministres, secrétaires d'Etat, médiateur, prince de Monaco, ministre d'Etat de la principauté de Monaco ;

Commandant de la place de Paris, commissaire du gouvernement près le Conseil des prises, directeur général des impôts, directeur général des douanes et droits indirects, directeur général des manufactures de l'Etat, directeur de l'administration des monnaies et des médailles, directeur général de l'Office national des forêts, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre du mérite, grand chancelier de l'ordre de la Libération, gouverneur militaire de Paris, gouverneur militaire de Lyon, préfet de police à Paris, président de la commission chargée d'établir les listes des candidatures aux bureaux de tabac, président du Conseil des prises, président du Conseil constitutionnel, président de la Cour supérieure d'arbitrage, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, président de la commission spéciale de cassation adjointe au Conseil d'Etat, président du Conseil d'Etat, premier président de la Cour des comptes, premeir président de la Cour de cassation, premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, premier président de la Haute Cour de justice, procureur général de la Cour de cassation, procureur général de la Cour des comptes ;

Le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, le procureur général de la Haute Cour de justice, le secrétaire général du Conseil d'Etat, le secrétaire général du Conseil constitutionnel, le vice-président du Conseil d'Etat, le maire de Paris, le préfet de Paris, le directeur de l'Assistance publique, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, pour les correspondances déposées à Paris ;

Les commandants de corps d'armée ou de régions pour les correspondances déposées dans le ressort du commandement, les procureurs généraux près les cours d'appel, les procureurs de la République près les tribunaux de grande instance et les cours d'assises, pour les correspondances déposées dans le ressort de leur circonscription judiciaire ;

Les juges des enfants pour les correspondances déposées dans le département, le préfet du Rhône pour les correspondances déposées dans le département du Rhône et les départements limitrophes ;

Le service de la régie du dépôt légal de la Phonothèque nationale, de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques « classées », de la préfecture du département, du ministère de l'Intérieur, pour les œuvres soumises à l'obligation de la formalité du dépôt légal ainsi que les documents correspondants;

Les centres de chèques postaux pour les plis de toute nature déposés par les titulaires de comptes courants.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 mars 1979 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 24 août 1973 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale.

UN ARRETE

● Portant création d'une commission de l'informatique au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

UNE LISTE

● D'admission au concours pour le recrutement de greffiers en chef stagiaires des cours et des tribunaux (session 1978).



## MOTS CROISÉS

### PROBLEME N° 2 344

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | ■ | | ■ |
| IV | | | | | ■ | | | | |
| V | ■ | ■ | | ■ | | | | | |
| VI | | | | | | | | | |
| VII | | | | ■ | | | ■ | | ■ |
| VIII | | ■ | | | ■ | | | ■ | |
| IX | | | ■ | | | | | | |
| X | | | | | | | ■ | | |
| XI | | | | | | ■ | | | |

*HORIZONTALEMENT*

I. Qualité qu'on peut attribuer à celui qui n'a jamais fumé. — II. Auxquels on peut donc accorder du crédit. — III. Manières d'autrefois. — IV. Est célèbre par son collège ; Une dent par exemple. — V. Qui tient donc debout. — VI. Pas décousue. — VII. Mot qui s'adresse souvent à un ami ; La fin de tout. — VIII. Fin de verbe ; Annonce le format. — IX. Pronom ; se présente parfois en flocons. — X. Résultat d'une soustraction ; Fut envoyée paître. — XI. Ont besoins de toutes leurs dents ; Peut marquer le coup.

*VERTICALEMENT*

1. Peut être qualifiée de fausse quand elle est de gauche ; N'ont généralement pas le droit de se promener dans le quartier. — 2. Imite un ver ; Agrément d'autrefois ; C'est souvent une jolie nappe. — 3. Peut faire rétrécir un tissu ; Participe gai. — 4. Bouché quand on reste assis ; Comporte des variétés. — 5. Colère d'autrefois ; Touffu ; Doit avoir une forte tête. — 6. Caractère qu'on peut attribuer à celui qui garde tout pour lui. — 7. Bout de bois ; Atome ; Conjonction. — 8. Peut vivre de nos charmes ; N'admit pas. — 9. Préposition ; Paraît bien frais quand il est pourri ; Peut être assimilé au gaz d'éclairage.

**Solution du problème n° 2 343**

*Horizontalement*

I. Etagères. — II. Nature ; U.A. — III. Internées. — IV. Erines. — V. Monroe. — VI. Ten ; Ame. — VII. Tri ; Sabot. — VIII. Vé ; Crie. — IX. Question. — X. Sièges. — XI. Enterrés.

*Verticalement*

1. Enigmatique. — 2. Tan. — 3. Attentive. — 4. Guerre ; Esse. — 5. Errions ; Tir. — 6. Renne ; Acier. — 7. E.E. ; Abrogé. — 8. Sues ; Moines. — 9. As ; Bête.

GUY BROUTY.

# CARNET

## Naissances

— Jean-Pierre et Catherine d'ESTIENNE-D'ORVES ont la joie d'annoncer la naissance de

Félicie,

le 17 mars 1979.
Athènes, Dinocrate 21

— Florence et Jean-René LAVOINE ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne Laure,

le 24 mars 1979 à Lille.
2, rue Vaucelette, 59400 Cambrai.
14/2, les Andelys,
59000 Lille Saint-Maur.

— M. Jean-Pierre MOLIN et Mme née Monique Clerjaud, Aurélie et Pénélope, ont la joie d'annoncer la naissance de

Grégory,

le 18 mars.
17, rue de Téhéran, 75008 Paris.

## Fiançailles

— M. Louis BERTRAND, conseiller d'Etat, et Mme, née Odile Flory.
Le docteur Jean COLONNA d'ISTRIA et Mme, née Jacqueline Paoli,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Dominique et Robert.



## Mariages

— M. et Mme François LANCESSEUR sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Florence
avec
M. Alexandre LAMBLIN.

## Décès

### André ROGER

Mme André Roger,
M. et Mme Jean-Pierre Roger,
Le comte et la comtesse Borghini-Baldovinetti et leurs enfants,
M. Christian Roger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROGER,
ambassadeur de France au Venezuela,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 26 mars 1979, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Sulpice, le jeudi 29 mars, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue de Liège, 75008 Paris.

[M. André Roger était né le 12 avril 1914. Diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Ecole des sciences politiques, il avait été admis au concours d'attaché de consulat en 1941 et nommé à Barcelone. Engagé dans les Forces françaises libres en 1942, il fut révoqué par Vichy en 1943. Il occupa différents postes diplomatiques en Espagne jusqu'en 1947.

Après un passage à l'administration centrale jusqu'en 1949, il fut nommé successivement à Bruxelles, Varsovie et Berne. Sous-directeur du personnel de 1959 à 1963, puis chef de service à l'administration centrale, il fut nommé consul général à Genève en 1964, poste qu'il occupa jusqu'en 1970.

Ambassadeur au Nigéria de 1970 à 1975, puis à Madagascar (1975-1976), il était depuis deux années représentant de la France au Venezuela lorsqu'il a été frappé par la maladie qui l'a brutalement emporté.]

— M. Antoine Baux,
Cécile, Charlotte, Claire,
le docteur et Mme Michel Chirié,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Baux, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoine BAUX,
née Marie-Christine Chirié,

survenu le 16 mars 1979, à l'âge de trente-quatre ans.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, le 23 mars 1979.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Marguerite BEAUGRAND,
née Roisin,

pieusement décédée le 26 mars 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Germain-en-Laye, le vendredi 30 mars, à 14 h.
De la part de :
Jean Beaugrand, son époux,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Jean Allier, Florence et Frédéric,
M. Jacques Demiéville,
ont le regret d'annoncer la mort de

M. Paul DEMIÉVILLE,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 23 mars 1979, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Mont-la-Ville (Suisse).
234, boulevard Raspail, 75014 Paris.
(Lire page 18.)

— Mme Georges Fribourg, née Madeleine Dareau, et sa famille,
Ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Georges FRIBOURG,
ancien externe des hôpitaux de Paris,
ancien combattant
engagé volontaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de Metz,
bronze star medal,

survenu en son domicile, 17, avenue Georges-Clemenceau, à Vincennes (Val-de-Marne), le 26 mars 1979, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Louis de Vincennes (rue Faye), où l'on se réunira.
Une bénédiction aura lieu en l'église de Bailleau-sous-Gallardon (Eure-et-Loir), ce même jour, à 11 h. 15, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs, ni couronnes, des prières et des messes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques LABAUME,
née Michelle Cabouat,

survenu le 23 mars 1979.
De la part de :
Mme Jean Cabouat,
M. et Mme Eric Labaume et leurs enfants,
M. et Mme Eric Hebert de Beauvoir et leur fils,
M. et Mme Jean-Marcel Cabouat, leurs enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean-Christophe Maucorps et ses enfants,
M. et Mme Marcel Moiroud,
M. et Mme Michel Hébrard et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Grizzle et leur fille,
Les familles Maucorps et Cochard,
M. Patric Dupont,
font part du décès de

Jean-Christophe MAUCORPS,

survenu accidentellement le 18 mars 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 mars 1979, à Boulsse (Aude).

— Mme Gabriel Sarradon,
M. et Mme Bascanières,
Ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces,
Mme Martine-Bosc-Laurens, sa filleule,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel SARRADON,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
directeur de la Régie nationale des usines Renault (R.R.),

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année à Nice, le 25 mars 1979.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale le jeudi 29 mars 1979, à 15 heures, en l'église de Chamonix-Mont-Blanc.
89, rue Boileau, 75016 Paris.

— Le président,
Le conseil d'administration et le personnel de l'Association du Salon international de la machine agricole,
ont le regret de faire part du décès de

M. Gabriel SARRADON,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur de l'Association,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année à Nice, le 25 mars 1979.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale le jeudi 29 mars 1979, à 15 heures, en l'église de Chamonix-Mont-Blanc.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le président, le comité de direction, le personnel du Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles, ont le regret de faire part du décès de leur président-fondateur,

M. Gabriel SARRADON,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 25 mars 1979.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale, le jeudi 29 mars 1979, à 15 heures, en l'église de Chamonix-Mont-Blanc.

— M. et Mme Miron Dragou et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Erstein,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très chère mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Annie WOLFF,

survenu le 26 mars 1979.
L'inhumation aura lieu le vendredi 30 mars 1979.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à 10 heures précises.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue du Centre, 92200 Neuilly.
31, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly.

## Remerciements

— Mme Marcus Rakier,
M. et Mme Maurice Korn et leurs enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Marcus RAKIER,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

— Mme Pierre Schneiter,
ses enfants et ses petits-enfants,
profondément émus de la sympathie et de la ferveur de tous les amis de

Pierre SCHNEITER,

leur adressent l'expression de leur reconnaissance.

## Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Joseph F. ANGELLOZ,
recteur honoraire,

une messe anniversaire sera célébrée en l'église Saint-Maurice de Thones, le 31 mars 1979, à 20 heures.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Georges DUCELLIER,
président de la Croix-Rouge de Paris,

une messe sera célébrée le samedi 31 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Dominique de ROUX,
écrivain,
fondateur-directeur de l'Herne,

une messe sera célébrée par le R. P. François Vallery-Radot, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le 29 mars, à 9 h. 30.

## Messes

— Les exécuteurs testamentaires de Mme Besnard de Quelen,
Le Conservatoire national des arts et métiers,
Et les membres du jury du prix Charles-Henri-Besnard,
feront dire une messe pour le repos de l'âme de

Mme BESNARD de QUELEN,
et de son époux,
Charles Henri BESNARD,

le vendredi 30 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, 75015 Paris.

## Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-II, vendredi 30 mars, à 17 h. 30, amphithéâtre IV, M. Joseph Ndong-Obiang : « Nkrumah et le panafricanisme ».

— Université de Paris-VII, tour centrale, septième étage, salle 708, samedi 31 mars, à 14 heures, M. Pierre de Gaulmyn : « Paul Claudel d'après sa correspondance (1890-1916) ».

— Université de Paris-V, lundi 2 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Abd el Fattah Tourky : « La politique de l'enseignement en Egypte (1952-1970) ».

— Université de Paris-V, mardi 3 avril, à 9 heures, bibliothèque de l'U.E.R. de sciences sociales, Mme Anne-Marie Laulan : « Le rôle des médiateurs dans l'accès à l'œuvre d'art filmique ».

— Université de Paris-IV, samedi 21 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Paul Canart : « Recherches de paléographie et philologie byzantines » (soutenance sur ensemble de travaux).

— Université de Paris-IV, lundi 23 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Marie Jacques : « Nicandre de Colophon : contribution à l'étude des rapports entre la poésie et la science à l'époque hellénistique ».

— Université de Paris-V, mercredi 25 avril, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Rivolier : Groupes isolés en environnements inhabituels et hostiles. Approche psycho-écologique ».

Le Monde

# équipement

## URBANISME

# Les journées d'études sur la construction climatique

## *Les architectes redécouvrent le sens du terrain*

**Plus de trois cents architectes, ingénieurs et promoteurs ont participé, mardi 27 mars à Paris, à la journée d'étude organisée par le ministère de l'environnement et du cadre de vie sur le thème « Construire avec le climat ».**

L'architecture bioclimatique c'est le terme très savant que les professionnels de la construction ont trouvé pour baptiser une technique que l'homme préhistorique connaissait déjà. Elle consiste tout simplement à édifier sa demeure de manière à ce qu'elle profite des avantages du climat local et qu'elle ne souffre pas trop de ses inconvénients. Tourner le dos au vent, s'abriter derrière une haie ou un mouvement de terrain, ouvrir la façade au soleil tout en la protégeant des ardeurs de l'été, prévoir des murs épais qui jouent le rôle de volant thermique; ces règles élémentaires étaient appliquées bien avant que n'existe la profession d'architecte.

Depuis quelques décennies on avait cru pouvoir se libérer de toutes les contraintes. Tout y poussait : la volonté de puissance, les matériaux nouveaux, la nécessité de construire massivement, vite et partout, l'énergie à bon marché. L'imagination pouvait se donner libre cours. La technique résoudrait tous les problèmes. Mais la perspective d'une crise énergétique sévère et longue oblige à plus de réalisme. Les tours, les buildings de verre et de métal, les pavillons juchés sur des éminences avec vue imprenable, sont des gouffres à énergie qui vont coûter de plus en plus cher à leurs occupants. Finies les fantaisies architecturales : il faut aujourd'hui construire non plus « contre » mais « avec » le climat.

Ce retour à la conception traditionnelle doit, bien entendu, profiter des acquis les plus récents : on sait beaucoup mieux qu'autrefois isoler les logements, on peut régler leur température pièce par pièce, les chauffe-eau et les capteurs solaires sont déjà sur le marché. L'emploi de ces techniques entraine un surcoût de 10 % à 15 % mais, en fin de compte, le propriétaire d'une « maison climatique » peut réaliser une économie de 30 % par rapport à son voisin. Et ce bénéfice durera autant que sa demeure puisqu'il résulte de sa conception même.

Cette « inflexion » signifie que l'on devra renoncer aux tours, aux immeubles isolés, pour revenir aux habitations basses, collées les unes aux autres, s'abritant mutuellement et se coulant dans les replis du paysage. La maison climatique est une demeure compacte où le garage, le cellier, la serre (ou la véranda) forment autour des pièces où l'on vit en permanence des espaces-tampons. Il va falloir réapprendre le bon usage des persiennes et des volets que l'on tire la nuit, des haies qui brisent le vent et des treilles qui ombragent en été.

La maison climatique ne peut plus être une demeure de série que son propriétaire achète comme un objet courant et plante n'importe où. Elle se « régionalise » puisqu'elle tient compte des conditions locales et se « personnalise » puisque son occupant doit en gérer les équipements et les abords avec économie. La maison climatique est une maison écologique. Elle respecte son environnement pour mieux l'utiliser. Les sites et les paysages ont tout à y gagner.

### Quatre-vingts intéressés intéressés

Cette architecture de bon sens ne s'imposera pas d'elle-même. Elle heurte les habitudes de toute une profession. Qui sait encore construire un mur épais et bon marché, calculer le bilan thermique d'un logement, monter une serre ? Aux assises du 27 mars, les promoteurs étaient moins d'une dizaine. Les économies de chauffage d'une maison climatique ne les intéressent guère. Pour eux, l'important c'est de construire au moindre coût et de vendre. Pourtant le bon placement de demain sera le logement « naturellement climatisé » c'est-à-dire plus agréable et moins coûteux.

Pour vaincre les résistances à l'innovation, le ministère de l'environnement et du cadre de vie prépare un projet de loi qui permettrait de répercuter sur le montant des loyers l'amortissement des travaux faits pour économiser l'énergie (mais les « charges » seraient réduites d'autant). Il va diffuser auprès de tous les professionnels une sorte de guide intitulé *Construire avec le climat* (1). Un concours de maisons climatiques a été lancé, auquel quatre-vingts architectes ont répondu. Ils seront départagés dans quelques jours, et M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé le 27 mars que l'on commencerait la réalisation d'une trentaine de ces projets d'ici à la fin de l'année. De son côté, la Compagnie générale d'électricité s'est associée avec l'Union nationale des H.L.M. : on verra bientôt deux douzaines de maisons climatiques à Arcueil (Val-de-Marne) et à Voiron (Isère). En adoptant l'écologie, le bâtiment retrouve une nouvelle jeunesse... et un nouveau marché.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Construire avec le climat*, ministère de l'environnement et du cadre de vie, 2, avenue du Parc-de-Passy, 75775 Paris, Cedex 16. Tél. : 524-52-34 ; 64 p., 20 F.

## LES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS A L'ARCHITECTURE SONT DÉSIGNÉS

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a nommé les délégués à l'architecture et à l'environnement qui remplacent dans chaque région les anciens délégués à l'environnement et les conservateurs régionaux des Bâtiments de France.

Leurs noms sont publiés au *Journal officiel* du 23 mars : Alsace, M. Michaud-Nérard ; Aquitaine, M. Barrière-Constantin ; Auvergne, M. de Bussac ; Bourgogne, M. Grandjean ; Bretagne, M. Groussard ; Centre, M. Vincent ; Champagne-Ardennes, M. Adam ; Corse, M. Roumeguère ; Franche-Comté, M. Monferrand ; Ile-de-France, Mlle Prévost ; Languedoc-Roussillon, M. Bec ; Limousin, M. Petit ; Lorraine, M. Houviez ; Midi-Pyrénées, M. Poubel ; Nord-Pas-de-Calais, M. Boistière ; Basse-Normandie, M. Tiphaine ; Haute-Normandie, M. Perret ; Pays de la Loire, M. Neirinck ; Picardie, M. Fontan ; Poitou-Charentes, M. Launay ; Provence-Alpes-Côte d'Azur, Mme Prats ; Rhône-Alpes, M. Maurel.

On compte parmi les délégués deux urbanistes de l'Etat, deux architectes, trois inspecteurs généraux de la construction, trois conservateurs de l'Inventaire général et des fouilles archéologiques, quatre ingénieurs en chef du génie rural, des eaux et forêts et quatre administrateurs civils.

## P.T.T.

# M. Norbert Ségard inaugure le réseau de télé-informatique Transpac

## Le téléphone des ordinateurs

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a inauguré, le mardi 27 mars, à Paris et à Rennes, le réseau Transpac destiné à répondre aux besoins de la téléinformatique. Ce réseau fonctionne depuis le 21 décembre 1978. La première phase de son développement permet le raccordement de 1 500 abonnés. Elle a coûté 160 millions de F. Pour atteindre, en 1985, l'objectif de 25.000 abonnés, Transpac devra investir au total 1 milliard de francs (*le Monde* du 23 septembre et du 16 décembre 1978).

M. Ségard a déclaré que Transpac, téléphone des ordinateurs, ouvrait l'ère de la télématique, et il a rappelé les services qui en seraient issus : « *Le service de téléinformatique touristique qui donnera aux professionnels du voyage la possibilité d'effectuer les réservations directement auprès des compagnies de transport ou des tours opérateurs à partir d'un terminal banalisé ; le réseau Mercure et le centre de commutation de messages bancaires qui seront à l'image du réseau international SWIFT, les supports de multiples échanges entre banques ; enfin, le service Simplexcom qui aura pour but de simplifier les procédures du commerce extérieur, en permettant l'intégration et l'enchaînement automatiques des fonctions liées à la vente et à l'achat.* »
bidjp.ê

Jusqu'à la naissance de Transpac, l'accès aux systèmes informatiques ne pouvait s'effectuer que par des réseaux loués en permanence par des utilisateurs privés. Le nouveau service est véritablement public, c'est-à-dire qu'il est accessible en tout point du territoire grâce au réseau des télécommunications : la tarification est indépendante de la distance : les matériels ont été rendus compatibles par l'adoption d'une norme dite X 25.

Le gouvernement a pris deux décisions qui influenceront l'avenir de Transpac. Pour faciliter sa commercialisation, celui-ci a été détaché de l'administration des P.T.T. et confié à une société d'économie mixte dont l'Etat détient la majorité des actions. D'autre part, la participation des usagers prendra la forme d'un groupement d'intérêt économique.

A Rennes, M. Norbert Ségard devait souligner l'importance que les industries électroniques jouaient dans la vie industrielle de la région. Avec, notamment, la mise en place du centre régional d'informatique des télécommunications et la poursuite de l'installation de la socité Transpac, Rennes pourra, selon M. Ségard, se prévaloir d'être la capitale de la téléinformatique.



## TRANSPORTS

# Les armateurs français redoutent les conséquences de l'entrée de la Grèce dans la C.E.E.

Au terme de son assemblée générale, le 27 mars, le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) a désigné à sa présidence M. Jean Barnaud, P.D.G. de la compagnie navale Worms, en remplacement de M. Pierre-Edouard Cangardel. Le vice-président du C.C.A.F. est M. Dominique Boyer, vice-président des Chargeurs réunis et président de la Nouvelle Compagnie de paquebots.

Dans le rapport qu'il a présenté à l'assemblée générale, M. Pierre Demandolx, délégué général du C.C.A.F., a insisté sur la crise que connaît le monde maritime depuis cinq ans et sur la surcapacité des moyens de transports maritimes (155 millions de tonnes en excédant dans le monde). « *En 1978, le tonnage des flottes dans la plupart des grands pays maritimes a diminué dans des proportions souvent importantes*, a dit M. de Demandolx. *Une seule exception, mais combien significative, la Grèce, dont le pavillon est devenu, pour les armateurs grecs, plus attractif que celui du Libéria ou de Panama. Le pavillon britannique a perdu 8 % de son tonnage en 1978, le pavillon norvégien 12 %, la Suède 13 %, les Pays-Bas 10 % en deux ans.* » Du coup, ajoutent les armateurs français, « *la cohésion des Etats membres de la C.E.E., plus difficile à trouver depuis l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark, risque de l'être bien davantage encore dans le domaine maritime par la prochaine adhésion de la Grèce* ».

Quel est alors l'avenir de la flotte française dans un contexte où l'internationalisation des problèmes est de plus en plus marquée ? « *Une première nécessité est certainement d'insuffler davantage de liberté et de responsabilité à tous les niveaux de la gestion des entreprises et dans les mécanismes de prise de décision* », répond le C.C.A.F.

C'est pourquoi l'armement français ne veut pas être tenu pour responsable, même partiellement, de la crise des chantiers navals : « *La crise de ce secteur, avec lequel, au niveau national, l'armement a des liens traditionnels, pose de difficiles problèmes, mais la solidarité ne peut s'exercer dans la captivité. En tout état de cause on voit mal que l'armement puisse apporter une contribution positive sans que les données structurelles et conjoncturelles de sa propre situation se soient suffisamment redressées et consolidées.* »

### Les navires en otages

D'autre part, dans un communiqué diffusé le 28 mars après l'annonce par les dockers C.G.T. d'une nouvelle grève le 29 mars, le C.C.A.F. s'élève « *une nouvelle fois solennellement contre ces agissements qui s'apparentent à une organisation systématique du désordre portuaire et qui, s'ils se poursuivent, auront les plus graves répercussions sur l'emploi, tant dans les ports que sur les navires français* ».

« *Si un terme n'est pas mis à de tels désordres, il n'y aura d'autre voie pour éviter que les navires, les marchandises et d'une façon générale le commerce extérieur de la France ne soient pris en otages, que le recours au passage par les ports concurrents étrangers dans lesquels les grèves sont l'exception et non la règle générale* », ajoute le C.C.A.F.

## Faits et projets

● *Vol vacances : les Américains disent non à Air France.* — Le Bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB) vient de recommander au président Carter de s'opposer à la proposition d'Air France d'offrir à partir du 1er avril des « vols vacances » à tarif réduit entre New-York et Paris. Air France voulait offrir l'aller et retour à 329 dollars, valable pour un séjour de quatorze à soixante jours. Le CAB considère comme « *louable* » l'effort d'Air France, mais justifie sa position hostile en rappelant que le gouvernement français a refusé un tarif réduit analogue proposé par T.W.A. — *(A.F.P.)*

● *Liberté tarifaire pour les chemins de fer américains.* — Le président Carter a transmis au Congrès un projet de suppression de la réglementation des transports ferroviaires de marchandises aux Etats-Unis. « *La suppression de la réglementation est la seule option viable pour éviter des subventions gouvernementales massives ou une augmentation de l'intervention gouvernementale* », a affirmé M. Carter. Pendant une période de cinq ans, les compagnies ferroviaires auront le droit d'augmenter chaque année leurs barèmes de 7 % de plus que le taux d'inflation. — *(A.F.P.)*

● *Encombrements : la palme au tunnel de Saint-Cloud.* — Le tunnel de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) est le point le plus encombré du réseau routier français. Le volume des encombrements pour 1978 est néanmoins inférieur de 21 % à celui enregistré en 1977.

Le Monde

# économie

## LES EFFETS DU RELÈVEMENT DES PRIX DU PÉTROLE

### Si les pays consommateurs ne prennent pas rapidement des mesures, ils doivent s'attendre à une nouvelle hausse en juin

#### *DÉCLARE CHEIKH YAMANI*

De notre envoyé spécial

Genève. — Le système des prix mis en place le 27 mars par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne paraissait pas toujours très clair aux yeux mêmes de certains chefs de délégations, à l'issue de la conférence de Genève. Des déclarations de divers ministres, et du communiqué final, il ressort cependant que, dans les semaines qui viennent, les prix s'établiront ainsi : le prix du baril de brut de référence — l' *« arabian ligth »* — sera porté dès le 1er avril à 14,546 dollars. C'est le niveau qu'il aurait dû atteindre en octobre.

Par rapport au 31 décembre dernier, la hausse du baril est donc de 14,50 %, mais, en moyenne annuelle, l'augmentation n'est que de 12,50 %. Toutefois, ce prix est, en fait, un prix plancher. *« Chaque membre a la possibilité d'ajouter à ce prix les primes de marché qu'il estime justifiées, à la lumière de ses conditions propres »*, indique le communiqué. Cette « surcharge » devrait être, dans un premier temps, de l'ordre de 1,20 dollar, mais ce chiffre ne constitue pas une limite supérieure.

M. Nazith, président de la Compagnie nationale iranienne de pétrole (NIOC), a, certes, précisé qu'il fallait étudier les conditions de marché avant de l'appliquer, mais le chef de sa délégation, M. Ardalan, n'a laissé aucun doute sur la volonté de l'Iran d'effectuer cette hausse supplémentaire. Cela signifie que l' *« iranian light »*, pétrole proche en qualité de l' *« arabian ligth »* saoudien, coûtera 15,70 dollars ou 15,80 dollars.

Plusieurs autres pays ont laissé entendre qu'ils appliqueraient cette surcharge temporaire. L'Irak, en revanche, par la bouche de son ministre, M. Abdul Karim, a précisé qu'il fallait y voir un avertissement aux pays industrialisés et que cette prime de marché ne serait payée que si les consommateurs ne prenaient pas des mesures rapides pour réduire leur demande. Cependant, cheikh Yamani lui-même, rappellait que l'Irak était parmi les pays qui ont le plus profité de la crise : *« Ils ont vendu plus d'un million de barils sur le marché spot à des prix allant jusqu'à 25 dollars »*, a affirmé le ministre saoudien, qui a ajouté : *« Auparavant, leur production était de deux millions et demi de barils par jour. Elle est désormais de trois millions et demi »*.

Plusieurs délégués n'étaient donc pas loin de penser que Bagdad serait parmi les premiers à appliquer cette surcharge. Les pays qui disposent de brut léger, enfin, ont, en plus de cette prime, relevé substantiellement leur « différentiel » de qualité. L'Algérie, par exemple, va imposer la surcharge de 1,20 dollar et un « différentiel » de 2,80 dollars, ce qui portera le prix de son pétrole à 18,50 dollars le baril. Le brut lybien, qui s'adresse au même marché, sera vendu 18,30 dollars.

Autant qu'on puisse en juger dès à présent, la hausse moyenne pour l'année devrait donc dépasser largement 15 %, si aucune augmentation nouvelle n'intervient avant le 1er janvier 1980 et si, d'ici là, les conditions de marché ne se modifient pas. Cheikh Yamani, à ce propos, a mis en garde l'Occident : *« Si les pays industrialisés ne prennent pas très rapidement des mesures pour réduire leur consommation, alors, ils doivent s'attendre à une hausse des prix en juin. »*

Le ministre saoudien a, d'autre part, exclu un dialogue producteurs-consommateurs qui aurait pour seul sujet l'énergie, et il a confirmé que l'Arabie Saoudite (comme l'Irak et le Koweït), s'était engagée à baisser sa production dès lors que celle de l'Iran atteindrait trois millions et demi de barils par jour. Mais il a tenu à souligner que c'était là une question qui relevait de l'Arabie Saoudite seule.

Cheikh Yamani a enfin affirmé que les pays industrialisés devraient prendre des dispositions pour *« empêcher les compagnies de speculer »*. Les compagnies ont d'ailleurs été les grandes accusées de cette conférence de l'OPEP, alors même que nombre de leurs représentants trainaient dans les couloirs de l'hôtel Intercontinental de Genève. Une large partie du communiqué final leur est destinée : l'organisation a, en effet, décidé de s'assurer que les ventes de pétrole aux pays en voie de développement seront bien effectuées au niveau voulu et au prix de l'OPEP. Les pays du tiers-monde sont même invités à dénoncer les compagnies qui n'agiraient pas de la sorte.

BRUNO DETHOMAS.

### Les hausses successives du prix du pétrole en 1979
(pour un baril)

| | CE QUI ETAIT PREVU | CE QU'IL EN ADVIENT |
|---|---|---|
| 1er janvier ............ | + 5 % (13,335 dollars) | + 5 % (13,335 dollars) |
| 1er avril ............ | + 3,809 % (13,843 dollars) | + 9,05 (14,542 dollars) |
| 1er juillet ............ | + 2,294 % (14,160 dollars) | —— |
| 1er octobre ............ | + 2,691 % (14,542 dollars) | —— |

### «Prime de surcharge» et «différentiels»

*Il existe, dans la réalité, une multitude de prix pour le pétrole brut. La qualité « Arabian Light 38° », qui sert de référence officielle aux tarifs de l'OPEP, ne représente qu'une partie de la production totale des pays membres de l'organisation. A partir du prix du baril « Arabian Light », on applique, dans un sens ou dans l'autre, des primes, baptisées encore « différentiels », pour déterminer les tarifs des autres qualités de pétrole brut.*

*Il existe trois primes :*

— La prime dite de soufre. *Elle « récompense » le pétrole à forte teneur en soufre, car il est utilisé pour la fabrication de produits nobles (carburants, chimie) et chers ;*

— La prime de proximité des grands marchés de consommation. *Elle vise à gommer les différences de prix qui pourraient découler du transport du lieu d'extraction vers les principaux centres de consommation, entre deux mêmes qualités de « brut ». Cette prime s'applique notamment aux pétroles algérien, libyen, de la mer du Nord ;*

— La prime de qualité. *Elle s'applique dans les deux sens. Les « bruts » lourds, utilisés dans l'industrie, sont vendus moins cher que les « bruts » très légers qui donnent au raffinage plus de produits nobles (carburants). Ainsi, dans les barèmes officiellement en vigueur depuis le 1er janvier, les « bruts » lourds du Golfe étaient vendus de 10 cents à près de 1 dollar en dessous du prix officiel de l' « Arabian Light 38° ».*

*En revanche, les bruts légers algériens, libyens ou nigérians, qui cumulent les trois primes, étaient théoriquement côtés 1,50 dollar plus cher. Quant au pétrole léger de la mer du Nord, il valait 2,50 dollars de plus que l'Arabian Light.*

*Enfin, l'OPEP a décidé, à Genève, d'appliquer une nouvelle « surcharge ». Chaque pays pourra majorer jusqu'à 1,20 dollar son pétrole au vu de l'évolution du marché. Si le marché est tendu, ils empocheront la prime. Si par contre la tendance se renverse, ils reviendront aux tarifs officiels. L'Arabie Saoudite pour sa part a déclaré qu'elle n'appliquerait pas cette surcharge. Notons à ce propos que le pétrole produit en supplément pour pallier la défaillance iranienne était déjà vendu à un prix supérieur, de 1,20 dollar au tarif officiel.*

### LA CHINE ET L'OPEP

« La Chine sera très prochainement un pays industrialisé et je pense qu'elle pourrait se joindre à l'O.C.D.E. plutôt qu'à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole », a déclaré, mardi soir le cheikh Yamani.

Le ministre saoudien a fait cette remarque souriante à un journaliste qui lui demandait si la Chine, puissant producteur de pétrole dans l'avenir, pourrait rejoindre les rangs de l'OPEP.

### La croissance sera ralentie et l'inflation accélérée pour les pays utilisateurs

*(Suite de la première page.)*

● Globalement, la note pétrolière des pays membres de l'O.C.D.E., qui représente environ 150 milliards de dollars — soit, en gros, le cinquième du total de leurs importations ou encore 4 % de leur produit national brut global, — devrait s'alourdir de quelque 15 milliards de dollars. Cependant, compte tenu de l'accroissement de leurs recettes, les pays membres de l'OPEP augmenteront sans doute leurs achats à l'Occident de la moitié de leurs nouveaux gains, estime-t-on. Dès lors, le déficit commercial des pays de l'O.C.D.E., qui avait pratiquement disparu en 1978 (alors qu'il était de 23 milliards de dollars en 1977), devrait se creuser de 7 à 8 milliards de dollars. Au total, compte tenu de la hausse du « brut » déjà décidée en décembre à Abou-Dhabi, le déficit de l'O.C.D.E. pourrait représenter quelque 17 milliards de dollars cette année.

● L'effet sur les prix est, lui aussi, difficile à évaluer, d'autant que le marché pétrolier va suivre des variations beaucoup plus amples que dans le passé, étant donnée l'action des « différentiels » de qualité et l'évolution des cadences de production. Toutefois, il est estimé qu'une augmentation de 10 % du prix du « brut » entraine un effet direct en taux annuel de 0,2 % sur l'indice des prix, un effet indirect, lié à l'évolution du coût des autres formes d'énergie, de 0,2 % également, et un effet induit, — le pétrole servant de produit intermédiaire dans l'industrie — de 0,2 % lui aussi, soit au toal 0,6 %. Compte tenu des revendications salariales que cela entraînera, l'effet final de la décision de Genève est évalué à 1 % de hausse des prix supplémentaire.

● Enfin, comme il faut s'acquitter de cette facture en évitant si possible de s'endetter, la majoration du prix du « brut » va entraîner un ralentissement de la croissance. Ainsi, le taux moyen d'expansion dans les pays de l'O.C.D.E. pourrait-il être inférieur de 0,5 % environ aux plus récentes prévisions qui avaient elles-mêmes été révisées en baisse de 0,3 point par rapport aux pronostics faits à la fin de 1978. Le P.N.B. des pays de la zone, pense-t-on, augmenterait ainsi de 2,5 % seulement en 1979 au lieu des 3,25 % qui avaient été prévus en décembre dernier.

#### Le tiers-monde le plus touché

Ces calculs sont, par définition, approximatifs, d'autant que des changements de politique économique ne sont pas à exclure. Les pays industriels s'inquiètent en tout cas de la hausse qui vient d'être décidée à Genève. Néanmoins, il ne faut pas oublier que, à la fin de 1978, le prix réel du pétrole, calculé par comparaison avec le prix des produits manufacturés exportés par les nations de l'O.C.D.E. avait diminué de 15 à 20 % par rapport au début de 1977.

Les conséquences de la décision de Genève seront évidemment variables selon les pays. Les plus frappées seront les nations en développement qui ne produisent pas de pétrole ; par exemple le Brésil, qui importe 80 % du pétrole qu'il consomme : sa facture pétrolière devrait passer de 4,4 milliards de dollars à 5,7 milliards, en hausse de 29,5 %. Le financement de l'approvisionnement pétrolier des pays pauvres du tiers-monde constituera d'ailleurs un des thèmes essentiels de la prochaine conférence ordinaire de l'OPEP.

Dans les pays industriels, les responsables se sont livrés à différentes estimations. Au Japon, la note pétrolière augmenterait de 2,9 milliards de dollars pour l'année en cours, et la hausse des prix s'aggraverait de 0,4 %. Aux Etats-Unis, la hausse de Genève, qualifiée *« d'inopportune et d'injustifiée »*, alourdirait la balance de 4 milliards de dollars et ajouterait 0,2 % de plus à l'inflation.

Enfin, dans l'Europe des Neuf, il est considéré qu'une hausse supplémentaire de 1 dollar par baril entraîne une majoration de 3,6 milliards de dollars de la facture pétrolière. Dès lors, la nouvelle augmentation se traduirait par un alourdissement des importations d'environ 4 milliards de dollars (1,2 milliard pour la seule Italie) et un déficit supplémentaire de la balance courante de 3 milliards. La hausse des prix, quant à elles, augmenterait de 0,3 %, tandis que la croissance se ralentirait d'un demi point.

#### Tergiversations des Neuf

Face à ce nouvel avertissement, les résultats du conseil des ministres des Neuf sont, en dépit d'un effort publicitaire impressionnant de la part de la présidence française, insignifiants. On s'est contenté de réaffirmer des objectifs déjà connus, sans rien dire sur les moyens de les atteindre. Les idées les plus novatrices ne sont pas concrétisées. Ainsi aucune initiative n'est prise pour l'instant en faveur d'un dialogue entre la C.E.E. et les pays producteurs de prétrole. L'affaire est renvoyée à un conseil d'avril.

La plupart des partenaires de la France, renouant ainsi avec ce qui fut leur attitude constante dans les années qui ont suivi « la première crise », ne considèrent-ils pas que le sujet doit être traité non pas dans le cadre de la Communauté mais dans celui — trilatéral — de l'Agence internationale de l'énergie, c'est-à-dire avec les Américains et les Japonais. En ce domaine, comme pour la coopération monétaire, la France seule n'existe pas. Seule l'Allemagne fédérale compte. Dans le cas où apparaîtrait une *« nouvelle stratégie énergétique »* allemande, une action communautaire deviendrait, grâce à l'axe Paris-Bonn, alors possible.

MICHEL BOYER.

### En France, la reprise en cours pourrait être freinée au second semestre

Les hausses qui viennent d'être décidées par l'OPEP ne devraient pas — théoriquement du moins — perturber profondément l'économie française. Si les pays exportateurs de pétrole s'en tiennent strictement, jusqu'à la fin de l'année, à l'augmentation de 9 % du « brut » décidée pour le 1er avril (s'ajoutant donc à celle de 5 % déjà appliquée au 1er janvier), la hausse moyenne pour 1979 serait de 13 % par rapport à 1978, au lieu de 8,5 % jusqu'ici prévu.

Evidemment rien ne permet d'assurer que l'OPEP ne décidera pas de nouvelles hausses cette année. L'Organisation a, en tout cas, décidé que chaque pays producteur pourrait augmenter ses prix en fonction de l'état du marché par rapport au niveau de référence qui vient d'être fixé à Genève. Encore cette référence ne concerne-t-elle que la seule qualité Arabian Light. C'est dire à quel point la hausse de 13 % du prix du « brut » en 1979 est théorique.

Si l'on s'en tient à cette hypothèse — la seule qui à l'heure actuelle puisse donner lieu à des calculs « fondés », le reste étant spéculation, — trois séries de conséquences peuvent être décrites : sur la balance commerciale et les paiements extérieurs de la France ; sur la croissance économique et l'emploi ; sur les prix de détail et l'inflation.

● *Paiements extérieurs : un prélèvement supplémentaire de 2,5 milliards de francs.* — En année pleine, la hausse anticipée qui vient d'être décidée représente un coût supplémentaire de 6 à 7 milliards de francs, compte tenu des effets d'entraînement qu'elle risque d'avoir sur les prix des énergies concurrentes (charbon et gaz notamment). Comme la hausse du 1er avril ne courra que sur trois trimestres, on peut estimer que le prélèvement supplémentaire imposé à l'économie française par les pays exportateurs de pétrole sera de 2,5 milliards de francs environ. Il faut bien voir que cette somme s'ajoutera à la facture d'Abou-Dhabi dressée fin décembre et qui entraînait déjà pour 1979 un supplément de dépenses de 5 à 6 milliards de francs. Celle-ci atteindrait donc maintenant 8,5 milliards de francs supplémentaires.

Compte tenu de la bonne conjoncture mondiale qui stimule les exportations françaises — et malgré une perte probable de 1,5 à 2 milliards de francs des ventes sur l'Iran, — la balance commerciale française pourrait tout de même rester équilibrée cette année. Mais un léger déficit de 2 ou 3 milliards de francs peut tout aussi bien être envisagé. Il aurait, semble-t-il, peu de conséquences sur la tenue du franc, dans la mesure où la balance des paiements courants resterait largement excédentaire (+ 18 milliards de francs en 1978).

Reste à savoir si le plafond de la facture pétrolière, fixé à 58 milliards de francs par le gouvernement français pour 1979 (soit au même niveau que 1978), pourra être facilement respecté. Il est bien difficile d'apporter une réponse. Ce qui est certain, c'est que les calculs effectués par les pouvoirs publics étaient basés sur 1 dollar à 4,51 F, alors que la parité de la devise américaine est actuellement de 4,30 F environ. Autant dire que chaque semaine qui passe avec une monnaie américaine à ce bas niveau est autant de gagné pour l'économie française.

● *Croissance économique : coup de frein à la reprise actuelle.* — A l'évidence, l' « impôt pétrole » va jouer comme un frein sur la croissance économique. Il est difficile de dire actuellement quel est le rythme réel de progression de l'activité économique. A en croire les indices de production industrielle, il serait assez rapide. L'O.C.D.E. n'en estime pas moins que les prévisions officielles (+ 3,7 % de croissance du produit intérieur en 1978) sont trop optimistes et retient un taux de 3,2 % seulement. Il est sûr, en tout cas, que l'environnement international est meilleur que prévu : la reprise en Allemagne est plus forte qu'envisagée il y a six mois, la croissance aux Etats-Unis se poursuit plus longtemps qu'on ne le pensait.

Cet élément positif pourrait annuler *grosso modo* l'effet déflationniste du surcoût pétrolier. Demeure un autre facteur qui, s'il n'a rien à voir avec la décision de Genève n'en a pas moins, lui aussi, un effet déflationniste : le prélèvement supplémentaire que constitue, pour les revenus des ménages, la hausse des cotisations de Sécurité sociale, qu'on peut estimer à 12 milliards de francs (soit 2/10e de taux de croissance en moins).

Tout compte fait, la croissance économique en France pourrait tout de même atteindre 3,5 % en 1979, soit à peine moins que les 3,7 % officiellement prévus. Ces calculs théoriques expriment le jeu de forces contraires, les unes jouant positivement (redressement des résultats financiers des entreprises, reprise mondiale), alors que les autres jouent à la détérioration (prix pétroliers, Sécurité sociale). Il est impossible, avec des écarts de croissance aussi faibles par rapport aux prévisions, de tirer des conséquences pour le marché de l'emploi. En tout état de cause, le chiffre avancé par l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture (+ 100 000 à 120 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 1979) reste valable.

Le plus important est finalement de savoir si le marché « spot » des produits pétroliers, qui concerne actuellement 5 % seulement des achats français, va s'élargir ou non. S'il le faisait, cela signifierait que le prix de référence qui vient d'être fixé à Genève serait largement dépassé.

T'AS PAS CENT BALLES ?

ESSENCE

(Dessin de PLANTU.)

#### Quelle accélération aux hausses de prix ?

● *Prix de détail, inflation : très légère accélération si...* — En ce qui concerne les prix intérieurs, il est trop tôt pour définir l'impact exact des décisions de Genève. Le coût de la tonne de pétrole importé varie en fonction de la politique de chaque pays exportateur (appliqueront-ils la surcharge de 1,20 dollar ?), de la structure des approvisionnements français, de la nouvelle politique des différentiels de qualités, etc. Toutefois, un ordre de grandeur peut être avancé.

La hausse de 1,20 dollar sur le prix officiel de l'Arabian Light représente environ 50 francs par tonne. Si les autorités françaises décidaient de ne la répercuter que sur les seuls carburants, cela se traduirait par une majoration des prix à la pompe de 16 centimes environ. Mais le gouvernement peut décider de moduler cette augmentation selon les produits. Il peut également jouer sur les dates d'application de la hausse.

*Quoi qu'il en soit, la prévision du* gouvernement pour 1979 tablait sur une hausse des prix de détail de 8 % cette année. Le calendrier des hausses décidé à Abou-Dhabi ne modifiait pas vraiment cette prévision. Les pouvoirs publics l'avaient d'ailleurs intégré dans leurs calculs. La hausse anticipée qui vient d'être décidée à Genève devrait peser de quelques dixièmes de points sur la hausse du coût de la vie, qui pourrait, dans ces conditions, atteindre 8,2-8,3 % en 1978. Mais le problème important n'est pas là. Il est de savoir si la décision de l'OPEP va enclencher un processus inflationniste d'anticipation des entreprises à la hausse. Il est aussi de savoir si les particuliers accepteront une amputation de leur pouvoir d'achat au titre des hausses pétrolières ou s'ils essaieront d'en reporter le coût sur les entreprises en faisant pression pour obtenir des augmentations de salaires.

ALAIN VERNHOLES.

### LES RÉACTIONS

La décision de l'OPEP est *« inopportune et injustifiée »*, a déclaré mardi 27 mars à Washington le porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis *« regrettent profondément que les pays de l'OPEP aient décidé de tirer avantage de la crise pétrolière actuelle pour augmenter les prix du pétrole »*.

L'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) *« regrette »* la nouvelle hausse des prix du pétrole décidée à Genève. Toutefois, a précisé son porte-parole, elle espère que cette décision contribuera à stabiliser la situation *« irrationnelle »* actuellement constatée sur les prix.

A Bruxelles, où il présidait le Conseil de l'énergie des Neuf, M. André Giraud, ministre de l'industrie, avait déclaré mardi après-midi : *« Nous avons encore assez peu de renseignements sur les décisions de l'OPEP, mais on sait que la hausse est moins élevée et moins grave que celle annoncée par certains. »*

*« On ne peut se réjouir de cette hausse,* a ajouté M. Giraud. *Toutefois, au niveau des consommateurs en France, je crois que le litre de super n'atteindra pas le chiffre fatidique de 3 francs dans un avenir immédiat. »*

Enfin, d'après le *Financial Times*, le prix du pétrole de la mer du Nord pourrait augmenter d'au moins 16 % dans les premiers jours du mois d'avril.

### Plafond pour 1979 : 58 milliards de francs

**Le gouvernement français a fixé pour l'année 1979 le plafond de la facture pétrolière à 58 milliards de francs, soit le même montant que pour 1978.**

| | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|
| Plafond officiel (en milliards de F) | 51 | 51 | 55 | 58 |
| Estimation de la facture effectivement payée (en milliards de F) | 36,9 | 51,1 | 52,4 | 48,9 |
| Cours moyen du dollar (en F. F.) | 4,29 | 4,78 | 4,91 | 4,51 |

**La facture pétrolière « estimée » tient compte des importations et des exportations de produits raffinés et de l'avitaillement étranger (avions, bateaux).**



هكذا من الأصل



# PRIX

## Les tarifs des médicaments pourront être relevés de 3 % en 1979

Les firmes pharmaceutiques pourront relever les prix de leurs médicaments de 3 % en 1979. Mais contrairement à une habitude bien établie, cette hausse sera applicable en une seule fois, le 1er juillet prochain, alors que, en 1978 encore, une première majoration avait été autorisée le 15 avril (+ 2,5 %) et une seconde le 1er septembre (+ 2 %).

La décision prise par les pouvoirs publics a déclenché, d'ores et déjà, un concert de protestations dans la profession. Les industriels, font remarquer qu'en intervenant à la fin du premier semestre seulement, ce relèvement n'atteindra finalement que 1,5 % pour l'année entière. « *Elle ne couvrira pas*, affirment-ils, *le renchérissement des coûts et des matières premières et sera d'autant plus dommageable pour notre rentabilité que depuis deux ans nos gains de productivité sont nuls avec les diverses contraintes auxquelles nous sommes désormais soumis* ».

Le mécontentement est d'autant plus grand que, en 1978, la faculté avait été donnée aux entreprises de moduler, jusqu'à 9 %, les hausses accordées à l'intérieur des gammes de produits. Or celles-ci ne pourront, cette fois, jouer que sur une somme fixe de 0,25 francs par produits.

A la direction de la concurrence et des prix, on indique que, vu la faible majoration accordée, il était normal de l'appliquer en une seule fois. On fait également valoir que des hausses dérogatoires (cas particuliers) de 1,5 %, en fonction par exemple de l'effort de recherche exercé par telle ou telle firme et du renchérissement des matières premières, sont à l'étude et pourront être accordées au coup par coup par la commission Coudurier. Quant au régime de modulation mis en place l'an passé pour permettre le relèvement des prix des médicaments les plus bas, il n'a pas donné les résultats escomptés, d'où la décision de ne pas le reconduire.

En fait et l'on n'en fait pas mystère à la direction des prix, la décision de mettre l'industrie pharmaceutique à la portion congrue a été prise en raison des fortes hausses de salaires enregistrées dans la profession en 1978 (+ 14 % en moyenne).

A ce propos, le gouvernement aurait menacé les firmes pharmaceutiques de ne leur accorder aucune majoration en 1980 si la masse salariale moyenne de l'industrie pharmaceutique à effectifs constants augmentait de plus de 8 % cette année.

### LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,7 % EN FÉVRIER

La hausse des prix de détail, en France, a été de 0,7 % en février. L'indice calculé par l'INSEE s'est inscrit à 211,1 (donnée définitive), contre 209,7 en janvier, sur la base 100 en 1970. En un an (février 1979 comparé à février 1978), la hausse est de 10,15 %.

En février les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,6 % (+ 0,8 % en janvier par rapport à décembre), ceux des produits textiles de 0,6 % (+ 0,5 % en janvier), ceux des autres produits manufacturés de 0,7 % (+ 0,9 % en janvier). Enfin, la hausse des prix des services a été de 0,8 % contre 1,2 % en janvier.

L'augmentation de 0,7 % enregistrée en février fait suite à des hausses mensuelles de 0,9 % en janvier, 0,5 % en décembre et en novembre, 0,9 % en octobre.

Calculée sur les trois derniers mois connus (décembre, janvier, février), le rythme annuel de la hausse des prix est de 8,6 %.

M. Monory a jugé « *pas trop mauvais* » le résultat de février.

# ÉTRANGER

## Le Japon découvre brusquement l'intérêt du dialogue Nord-Sud

### M. Ohira participera à la conférence de la CNUCED

De notre correspondant

Tokyo. — M. Ohira, premier ministre japonais, a révélé, dimanche 25 mars, son intention de participer à la conférence de la CNUCED qui doit se tenir à Manille en mai. Il a précisé que « *le Japon devait attacher une importance particulière au dialogue Nord-Sud, qui sera aussi l'un des thèmes du sommet des nations industrialisées, en juin à Tokyo* ».

En se rendant à Manille, M. Ohira compte assurément manifester la volonté du Japon de participer activement au dialogue entre les pauvres et les riches, une question sur laquelle les Japonais ont adopté jusqu'à présent des positions pour le moins réservées. M. Ohira tient probablement à renforcer les liens avec les pays de la région, fortement éprouvés par le conflit sino-vietnamien.

Les Japonais, qui ont pris l'initiative de coordonner les travaux du sommet de Tokyo pour le dialogue Nord - Sud, comptent (c'est la première fois qu'une telle rencontre a lieu en Asie) mettre un accent particulier sur les problèmes de la région. Ils souhaitent pouvoir apparaître comme les porte-parole des pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique).

Les relations du Japon avec ces pays n'ont guère évolué par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler la « doctrine Fukuda » énoncée en août 1977. Celle-ci mettait l'accent sur « *une coopération sur un pied d'égalité* » et proposait une aide de 1 milliard de dollars pour la réalisation de différents projets d'industrialisation. Le Japon s'était alors abstenu de donner une réponse positive à un projet de l'ASEAN destiné à stabiliser les prix des matières premières (Stabex). Tokyo avait mis en avant la nécessité de traiter de ces questions dans un contexte mondial et non régional. Fin 1978, le gouvernement japonais faisait une nouvelle proposition, appuyant la création, pour les matières premières, d'un fonds commun dont le principe avait été décidé au cours de la quatrième CNUCED à Nairobi, en 1976, et qui sera examinée lors de la prochaine réunion à Manille.

Le Japon avait aussi, dans le cadre de la « doctrine Fukuda », marqué son intention de contribuer à la stabilité de la région, ce qui sous-entendait qu'il était prêt à jouer — par le biais de son aide — un rôle politique. Les événements survenus en Indochine (invasion du Cambodge par le Vietnam, conflit entre Hanoï et Pékin) ont compromis les tentatives japonaises de mener une politique d'équilibre entre le Vietnam et les pays de l'ASEAN.

PHILIPPE PONS.

### ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'excédent commercial ouest-allemand* a atteint 2,4 milliards de deutschemarks en février. Les exportations ont représenté 23 226 millions de DM, alors que les importations se montaient à 20 843 millions de DM. En janvier, le surplus commercial de la République fédérale avait été de 2,1 milliards de DM seulement. — *(A.F.P.)*



# SOCIAL

## Guerre des nerfs à Caen

### Pour quatre croissants

De notre correspondant

Caen. — Patrick a pris pour les manger quatre croissants dans l'hypermarché Carrefour d'Hérouville, près de Caen, où il est employé. Pour ces quatre croissants, il a été licencié. Il entamera, jeudi matin, sa deuxième semaine de grève de la faim. « *J'ai trouvé par terre un emballage déchiré. Je l'ai ramassé et j'ai mangé les quatre croissants qu'il contenait. Ils étaient destinés à la poubelle* », explique Patrick. « *Faux*, répond la direction. *La semaine dernière nous n'avons pas jeté de croissants. Ils ont été volés dans le rayon pâtisserie.* » Ne pouvant, « *par principe, accepter le moindre vol* », elle a licencié son employé, affirmant : « *Il a reconnu que ce n'était pas la première fois.* » Mais personne n'a vu cette déclaration.

Patrick n'a pas accepté que son honneur soit bafoué. Il s'est installé dans le bureau d'information de la galerie commerciale que, par convention, Carrefour a mis à la disposition de la mairie d'Hérouville. L'hypermarché et les autres commerçants du mail n'apprécient guère une telle utilisation. La municipalité d'union de la gauche n'en a cure et soutient Patrick... ainsi que la C.F.D.T., jusqu'à présent syndicat majoritaire. Mais cela ne va pas sans difficultés. F.O., autre syndicat du magasin, le lui reproche en termes vifs. Après des incidents qui ont marqué, samedi 24 mars, une manifestation de consommateurs aux caisses de l'hypermarché, la direction a mis à pied dix-neuf militants cédétistes, alors que la C.F.D.T. organise toujours ses propres rassemblements à l'extérieur du centre commercial. Les employés, dans leur majorité, ont même signé une pétition demandant le licenciement des deux leaders cédétistes.

Depuis jeudi, la direction et la plupart des salariés de Carrefour d'un côté, la C.F.D.T. et l'association de consommateurs de l'autre, se livrent à une véritable guerre des nerfs dans la galerie marchande, perdue au milieu des grands ensembles de la ville nouvelle. « *Vol, bon salaire, avantages divers* », dit-on d'un côté. « *Sanction inacceptable, conditions de travail, pression antisyndicale de l'encadrement* », réplique-t-on de l'autre. Chacun reste ferme sur ses positions.

Au milieu du tohu-bohu des allées et venues des chalands, des badauds et des sympathisants, stoïque, Patrick, allongé sur un lit de camp, surveillé par des médecins, continue sa grève de la faim. Tout cela pour quatre croissants...

THIERRY BRÉHIER.

## La réforme de l'indemnisation du chômage

### LES PARTENAIRES SOCIAUX SAUF LA C.G.C. SE FÉLICITENT DE L'ACCORD DÉFINITIVEMENT SIGNÉ

L'accord sur la réforme de l'indemnisation du chômage a été officiellement signé mardi 27 mars entre le C.N.P.F., la Confédération générale des P.M.E. et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. Aucun changement notable n'a été apporté aux dispositions adoptées le 16 mars (*le Monde* daté 18-19 mars).

Quelque sept cent vingt signatures ont été apposées sur ce document définitif, qui consacre les efforts accomplis par une quarantaine de négociateurs au cours de quinze réunions échelonnées sur dix mois, soit plus de cent heures de discussions au total. Cet accord doit maintenant recevoir l'agrément — qui ne fait pas de doute — du ministère du travail et de la participation, avant d'entrer en applicaton le 1er juillet 1979 pour les nouveaux demandeurs d'emploi et le 1er octobre 1979 ou le 1er janvier 1980 pour les chômeurs en cours d'indemnisation.

Tous les partenaires sociaux, à l'exception de la C.G.C. qui a exprimé des réserves, se sont félicités, mardi, de la conclusion de cette nouvelle convention : « *succès de la politique contractuelle* » pour le C.N.P.F., « *Victoire de la C.F.D.T. et de sa politique de réduction des inégalités* » pour la centrale de la rue Cadet, « *accord globalement positif* » pour la C.G.T. Mais les syndicats ont rappelé que leur objectif premier était la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois, et la C.F.D.T. doit, dans ce but, intensifier sa campagne en faveur de la réduction de la durée du travail.

Enfin, le conseil d'administration de l'UNEDIC se réunit jeudi 29 mars pour examiner le financement du nouveau système d'indemnisation du chômage. Une hausse des cotisations sociales, à laquelle le C.N.P.F. n'est plus totalement opposé, pourrait être décidée. Plusieurs syndicats ont demandé que le taux soit porté de 3 % à 3,5 %, l'augmentation étant supportée à 60 % par les entreprises et 40 % par les salariés.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Licenciements dans le Nord* : La société Fives-Cail-Babcock (métallurgie) à Lille vient d'annoncer le licenciement de 144 personnes, l'usine occupant actuellement 1 291 salariés, la moitié du personnel ne travaillant que trente-six heures par semaine. D'autre part, la direction de l'entreprise Rigot-Stalars (textile, groupe Agache-Willot) à Marquette a décidé de fermer cette unité, entraînant le licenciement des 221 salariés, avec possibilité de reclassement dans les autres usines du groupe.

● *A Longwy*, plusieurs manifestations de sidérurgistes ont eu lieu le mardi 27 mars : une vingtaine de jeunes gens, appartenant à la C.G.T., ont envahi le tribunal d'instance et jeté des dossiers par les fenêtres ; d'autre part, trois cents ouvriers se sont rendus en car à la préfecture de Metz pour protester contre le brouillage, par des hélicoptères de l'armée, des émissions de « Radio C.G.T. - Lorraine cœur d'acier » ; enfin, près de quinze mille déclarations de revenus, collectées par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et FEN, ont été remises à la mairie de Longwy.

● *M. Thierry Jeantet*, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), a critiqué, mardi 27 mars, les déclarations de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, en estimant qu'elles portent atteinte au droit de grève.

M. Jeantet, faisant allusion aux grèves aux P.T.T. et à la télévision, a estimé que les salariés ont « *un droit au chômage de plus en plus étendu mais un droit de s'exprimer et de manifester de moins en moins étendu* ». Il a ajouté : « *Ce qui n'est pas tolérable, c'est de voir des ministres tenter de faire entrave aux libertés publiques et d'essayer de déconsidérer les salariés. Il est temps que le gouvernement s'attelle à ce qui devrait être sa tâche prioritaire : la lutte contre le chômage.* »

## CORRESPONDANCE

### Les appointements de M. Jacques Petit chez Manufrance

*A la suite de l'article intitulé « Il est trop tard », publié dans* le Monde *du 23 mars, dans la série « S.O.S. canards boiteux », M. Jacques Petit, P.-D.G. de Manufrance du 10 octobre 1977 au 4 février 1978, nous demande de préciser :*

Mes appointements ont été fixés par le conseil d'administration de Manufrance à 40 000 F brut mensuel, soit à 37 418,10 F net, somme que j'ai perçue pendant trois mois et vingt-quatre jours, soit 142 184 F. J'ajoute que mes frais de séjours à Saint-Etienne étaient entièrement à ma charge.

J'ajoute enfin que je ne m'étais engagé que pour trois mois, délai que j'ai accepté de proroger de trois semaines sous la pression du conseil d'administration unanime, d'une part, et à la demande pressante de certaines instances publiques, d'autre part.

*Par ailleurs, M. Robert Pirolli, expert comptable, nous précise :*

Le cabinet Pirolli n'est pas intervenu comme « consultant » [dans l'affaire Manufrance]. Il a effectué l'audit des comptes de l'exercice 1977 et l'audit du bilan au 30 juin 1978, ainsi qu'une étude financière destinée à préparer la « filialisation » qui avait été projetée et la réévaluation légale du bilan. Ce n'est qu'accessoirement à ces missions — qui n'avaient donc aucun rapport avec le redressement de l'entreprise — que je suis intervenu à titre personnel pour conseiller le président en matière financière. Des honoraires pour cette mission se sont élevés à 143 050 F.

## Journée « ville morte » à Plouvorn (Finistère)

### « Nous voulons garder notre patron »

De notre correspondant

Brest. — Journée « ville morte », mardi 27 mars, à Plouvorn, cité de deux mille cinq cents habitants dans le Finistère. Commerçants, salariés ont manifesté pour protester contre la condamnation d'un chef d'entreprise qui n'entend pas se laisser faire. M. Hervé Guillerm, quarante-six ans, entrepreneur de maçonnerie à Plouvorn (Finistère) a été condamné à quatorze jours de prison ferme et à cent quatre vingt-seize jours de prison avec sursis pour avoir contrevenu aux règles de sécurité sur les chantiers. M. Guillerm avait été verbalisé sur quatre chantiers différents par un inspecteur du travail qui avait constaté, en particulier, l'absence de garde-fou sur des échafaudages.

#### « Le harcèlement administratrif »

« *La sécurité, bien sûr que j'en suis partisan*, avait déclaré M. Guillerm au tribunal. *Je sais de quoi je parle puisque le taux d'accidents dans mon entreprise est inférieur à la moyenne nationale. Mais je ne puis accepter le harcèlement administratif pour imposer des solutions coûteuses et souvent inefficaces, imaginées par des technocrates qui ne connaissent pas la réalité du travail sur les chantiers.* »

L'entrepreneur ajoutait : « *Si je suis condamné je réduirai l'activité de mon entreprise et par conséquent le nombre de mes employés.* »

M. Guillerm devait mettre sa menace à exécution, le procureur de la République ayant refusé de s'incliner devant ce qu'il a appelé « *le chantage à l'emploi* ». Les cent ouvriers de l'entreprise sont depuis lundi 26 mars en chômage. Ils devaient faire cause commune avec l'union patronale du Finistère et de nombreux professionnels du bâtiment pour défendre M. Guillerm. Au cours d'une manifestation l'une des pancartes brandies par le personnel exprimait sa solidarité avec l'entrepreneur en proclamant un slogan inhabituel : « *Nous voulons garder notre patron.* » Les maçons de l'entreprise Guillerm ont même investi lundi 26 mars les bureaux de l'inspection du travail à Brest qu'ils ont mis à sac pour marquer leur réprobation à l'égard de la condamnation de M. Guillerm.

Des interventions ont lieu auprès de la cour d'appel de Rennes pour qu'elle statue rapidement sur le sort de ce patron de choc. — J. de R.

## DES REPRÉSENTANTS DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T. SE SONT RENCONTRÉS MARDI 27 MARS

Les représentants des directions confédérales de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se sont rencontrés le mardi 27 mars dans l'après-midi pour donner suite à la volonté de reprise de l'action commune exprimée de part et d'autre. Dans l'immédiat il s'agit d'examiner comment la C.G.T. peut participer à la semaine d'action organisée du 2 au 7 avril par la C.F.D.T. avec pour objectif la réduction progressive de la durée du travail vers les trente-cinq heures hebdomadaires.

Les syndicalistes ont également évoqué, brièvement semble-t-il, la reprise des contacts au sommet. Elle avait été amorcée au début de cette année pour remettre sur les rails l'accord unitaire conclu il y a quatre ans entre les deux centrales. Mais il s'agit là de négociations de longue haleine, dont on ne paraît vouloir hâter le rythme ni à la C.F.D.T. ni à la C.G.T. En revanche, une action commune la semaine prochaine sur un objectif précis, appelle une décision rapide. La réunion de travail du 27 mars qui n'a donné lieu à aucun communiqué devrait donc être rapidement suivie d'une autre.

## LE CONGRÈS DES « MÉTALLOS » F.O. DOIT SE PRONONCER SUR LA SEMAINE DE TRENTE-CINQ HEURES

Le congrès national de la Fédération de la métallurgie s'est ouvert mercredi 28 mars à Montrouge. Il se tient en présence d'une forte délégation internationale conduite par M. Eugène Loderer, président de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM) et président des métallurgistes allemands. Elle comprend des représentants des « métallos » de Belgique, du Danemark, des Etats-Unis, du Luxembourg, de Norvège, d'Allemagne, de Suède, des Pays-Bas, d'Espagne, de Suisse, ainsi que de la Communauté économique européenne.

A proximité du congrès que la CES (Confédération des syndicats), en mai, à Munich, la réduction progressive de la durée du travail vers trente-cinq heures par semaine est à l'ordre du jour, à Montrouge.

● *Les grèves dans les P.T.T.* — Le mouvement de grèves tournantes, organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour obtenir la réduction à trente-cinq heures en cinq jours de la durée de travail, et la création de cinquante mille emplois, serait suivi seulement par 33 % des receveurs et agents des services financiers selon l'administration. Les syndicats font état de pourcentages supérieurs : 60 % dans le Jura, 80 % en Haute-Corse, 100 % en Corse du Sud. Les arrêts de travail affecteront, le jeudi 29 mars, les bureaux de poste.

# SOCIAL

## Le Valenciennois s'organise pour défendre les emplois menacés

De notre correspondant

Lille. — Le « collectif pour la survie du Valenciennois », qui a réuni six mille signatures de personnes de milieux très différents, poursuit une action qui, pour être moins spectaculaire que d'autres, n'en est pas moins originale. Samedi 24 mars, sur le terrain du hameau de la Bacqueterie, naguère démoli pour l'extension d'Usinor-Denain, M. Gérard Richon, animateur du collectif, a fait le bilan du travail réalisé : six groupes de travail fonctionnent ; un document apportant des éléments très précis pour comprendre la situation de la sidérurgie française a été rédigé et distribué.

« *Ce qui a été accompli est considérable et nouveau*, dit M. Richon. *Nous nous sommes adressés aux maires des quatre-vingt-deux communes de l'arrondissement de Valenciennes pour leur demander d'informer les travailleurs des dossiers que nous établirons. Le collectif refuse d'admettre la décision du démantèlement de la sidérurgie et apporte les preuves de vingt années d'erreurs en prévision et de politique des dirigeants d'Usinor...* » L'objectif est de sensibiliser la population en divulguant le maximum des éléments des dossiers. C'est ainsi que le collectif envisage de publier, sous des formes très simples, type bandes dessinées, les rapports établis par les commissions. Des réunions publiques seront prochainement organisées. Le collectif va s'adresser à M. Etchegaray, P.-D. G. d'Usinor.

Du document qui lui est destiné, on peut lire : « *Nous ne doutons pas que vous disposez de tonnes et de tonnes de chiffres pour démontrer que vraiment il n'y a plus besoin de Denain, que cela coûte trop cher, que cela n'est pas rentable, que ci, que ça... Mais, voyez-vous, après vingt ans de refus de dialogue, de mensonges, d'erreurs, trop c'est trop.* »

» *Que veulent dire les prix de revient de l'acier français s'il faut leur faire supporter les remboursements exorbitants de Fos ? Quels efforts ont été faits pour tirer partie d'une richesse dont vous semblez ignorer la valeur : la main-d'œuvre formée, habituée à la sidérurgie, connaissant à fond son outil de travail ? Ah ! si, pardon, cette richesse vous la connaissez : après les gisements de fer et de charbon, Usinor a ouvert un gisement d'un nouveau genre : le gisement de main-d'œuvre. C'est un gisement qu'on exploite à ciel ouvert. On y puise au fur et à mesure des besoins de la main-d'œuvre pour Dunkerque ou Fos. Comme dans tous les gisements, il y a du déchet : les trop vieux ou trop abîmés, qu'on met en préretraite...* »

Une autre inquiétude se précise et se traduit par cette question : l'usine Peugeot sera-t-elle implantée dans le Valenciennois ? « *L'annonce de la venue de cette société par M. Raymond Barre, le 16 février dernier, n'a encore été suivie d'aucune confirmation officielle par la société Peugeot. Or cette usine est la seule compensation offerte aux emplois perdus... à l'horizon 1984 !* »

Quelques faits inquiètent les responsables. La chambre de commerce de Valenciennes a engagé 1,5 million de francs pour faciliter l'installation de Peugeot à la fin de janvier dernier ; un site de 80 hectares a été libéré de toute urgence entre Denain et Valenciennes sur les bords de l'Escaut. Cette zone est refusée par Peugeot, ainsi que deux autres, toujours proposées par la chambre de commerce. On dégage alors un autre site sur la zone industrielle de Prouvy-Rouvignies, qui se trouve au cœur du bassin sidérurgique... Peugeot hésite toujours.

Il est vrai que la chambre de commerce de Douai et les Houillères ont présenté un autre lieu d'implantation à Somain-Aniche, dans l'arrondissement de Douai. Concurrence regrettable certes, mais les mois passent et rien n'a été décidé. Décidément, en dépit des pressions du gouvernement, la société Peugeot ne semble guère tentée par le Nord. Le « plan de sauvetage » annoncé le 16 février par le premier ministre doit-il être révisé avant d'avoir reçu un commencement d'exécution ?

GEORGES SUEUR.

## Le B.I.T. réclame des précisions à Moscou sur les syndicalistes soviétiques internés

De notre correspondante

Genève. — Les plaintes déposées en mai 1978 devant le conseil d'administration du Bureau international du travail par la Confédération mondiale du travail puis la Confédération internationale des syndicats libres contre le gouvernement soviétique ont été examinées le 28 février par le conseil d'administration du B.I.T. Il a décidé de prier le gouvernement de l'U.R.S.S. « *de fournir des observations ou informations détaillées sur les allégations, selon lesquelles il serait légalement impossible de créer en U.R.S.S. une organisation syndicale indépendante de l'Etat et du parti* ». Des précisions lui sont en outre demandées sur « *l'arrestation ou l'internement des fondateurs et membres de l'association mentionnée dans les plaintes* » — c'est-à-dire de l'Association des syndicats libres des travailleurs d'Union soviétique créée par Vladimir Klebanov, contremaître pendant seize ans dans une mine de charbon (*le Monde* du 13 avril 1978) — ainsi que sur « *les motifs qui en seraient à l'origine et d'autre part la situation actuelle des personnes en cause* (1) ».

Il a paru en effet inacceptable pour le conseil d'administration que le gouvernement soviétique ait rejeté les allégations formulées par deux grandes centrales syndicales, en se contentant, le 9 novembre 1978, d'affirmer qu'elles « *n'ont aucun fondement* », sans donner la moindre précision sur les faits allégués : licenciements, arrestations et internements dans des hôpitaux psychiatriques d'ouvriers qui ont dénoncé des abus ou critiqué des chefs d'entreprise. Vladimir Klebanov, arrêté la nuit du 7 février 1978 dans une station de métro de Moscou, serait actuellement interné dans un hôpital psychiatrique d'Onetsk. D'autres responsables de l'association, Valentin Poplavski, ouvrier d'usine, et Gabriel Yankov, manutentionnaire, seraient emprisonnés, et Eugène Nikolaïev, ingénieur, se trouverait à l'hôpital psychiatrique Katchenko de Moscou.

Le conseil de l'association avait lancé le 1er février 1978, au B.I.T. et aux organisations syndicales internationales, un appel signé des noms des quarante-trois travailleurs qui en avaient établi les statuts. Vladimir Klebanov avait déjà en 1960 tenté de créer un syndicat indépendant de mineurs. Ayant dénoncé le taux élevé d'accidents, dont certains mortels, qui avaient lieu dans sa mine, il fut licencié puis enfermé de 1968 à 1973 dans un hôpital psychiatrique de haute sécurité. En novembre 1977, Klebanov fut de nouveau interné deux semaines dans un hôpital psychiatrique, où l'on aurait diagnostiqué une manie de « *combattre pour la justice* ».

En dépit d'une répression croissante, cent dix travailleurs, dont cinquante-deux femmes, avaient demandé à adhérer à l'association. Dans sa réponse le gouvernement soviétique déclare que ces *personnes ne sont pas des travailleurs* mais des « *parasites* » et des « *dévoyés* ». Selon lui, les plaintes internationales ne servent qu'à « *désorienter l'opinion publique* » et leur examen par le B.I.T. est « *illégal et inadmissible* ». Moscou demande que le B.I.T. ne se laisse pas entraîner « *dans une campagne politique douteuse (...) qui pourrait porter un préjudice sérieux à ses activités dans la défense effective des intérêts et des droits des travailleurs* ».

Pour sa part, M. Kostine, délégué du gouvernement soviétique de BIT, a précisé que les allégations visant son pays étaient fondées sur « *des informations tendancieuses d'Amnesty International, organisation dont l'orientation antisoviétique est bien connue* ». Parmi les personnes impliquées, figureraient, à l'entendre, « *des gens condamnés par les tribunaux pour des crimes tels que* « *parjures, faux documents et tentative de séduction de jeunes étudiantes* ». Ce serait aussi le cas d'« *une femme âgée de quatre-vingts ans et illettrée, qui était entrée, il y a plusieurs années en conflit avec son mari au sujet d'une question d'appartement ; son mari mort, elle dispose maintenant de l'appartement tout entier* ».

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Seuls ont manifesté des réserves les délégués soviétiques, MM. Léonide Kostine (gouvernement) et Piotr Pimenov (travailleurs), et le délégué des travailleurs hongrois, M. Joseph Timmer.

# Élections professionnelles

## La C.G.T. progresse à Usinor-Dunkerque...

Aux élections des délégués du personnel à Usinor-Dunkerque, la C.G.T. accroît son influence (+ 4,6 points) au détriment de la C.F.D.T. et de F.O.

— Collège des ouvriers. — Inscrits : 8 095 (8 326 en 1978). Votants : 5 579 (6 078). Exprimés : 5 401 (5 933). Ont obtenu : C.G.T. : 3 134, soit 58 %, au lieu de 53,40 % en 1978 ; C.F.D.T. : 1 560, soit 28,8 % (33,3 %) ; F.O. : 681 soit 12,60 % (13,15 %).

— Collège des techniciens et maîtrise. — Inscrits : 2 626 (2 563). Votants : 1 939 (1 821). Exprimés : 1 885 (1 850). Ont obtenu : C.G.C. : 619, soit 33.06 % (29,05 % en 1978) ; C.F.D.T. : 511, soit 27,32 % (32,5 %) ; C.G.T. : 415, soit 21,94 % (21,48 %) ; F.O. : 303 soit 15,98 % (16,68 %).

## ... mais recule dans d'autres entreprises

Au cours des élections qui se *sont déroulées depuis le début de* l'année, la C.G.T. a enregistré un recul dans certaines entreprises :

— *Au Groupe Drouot*, à Marly-le-Roi, aux élections du comité d'entreprise, dans le collège des employés et de la maîtrise, sur 1 236 inscrits (1 102 en 1976) et 880 exprimés (778), F.O. a obtenu 599 voix (419 en 1976), soit 68,07 % au lieu de 53,86 %, et la C.G.T. 281 voix (359), soit 31,93 % (46,14 %).

— *Aux H.L.M. de la Ville de Paris*, où F.O. se présentait pour la première fois, la C.G.T. perd 21,7 points et la C.F.D.T. 6,3 points. Sur 1 122 inscrits aux élections de la commission paritaire (982 en 1975) et sur 769 voix exprimées (586), la C.G.T. obtient 299 voix, soit 38,88 % au lieu de 60,58 % ; la C.F.D.T., 254 voix, soit 33,03 % (39,42 %) et F.O., 216 voix, soit 28,09 %.









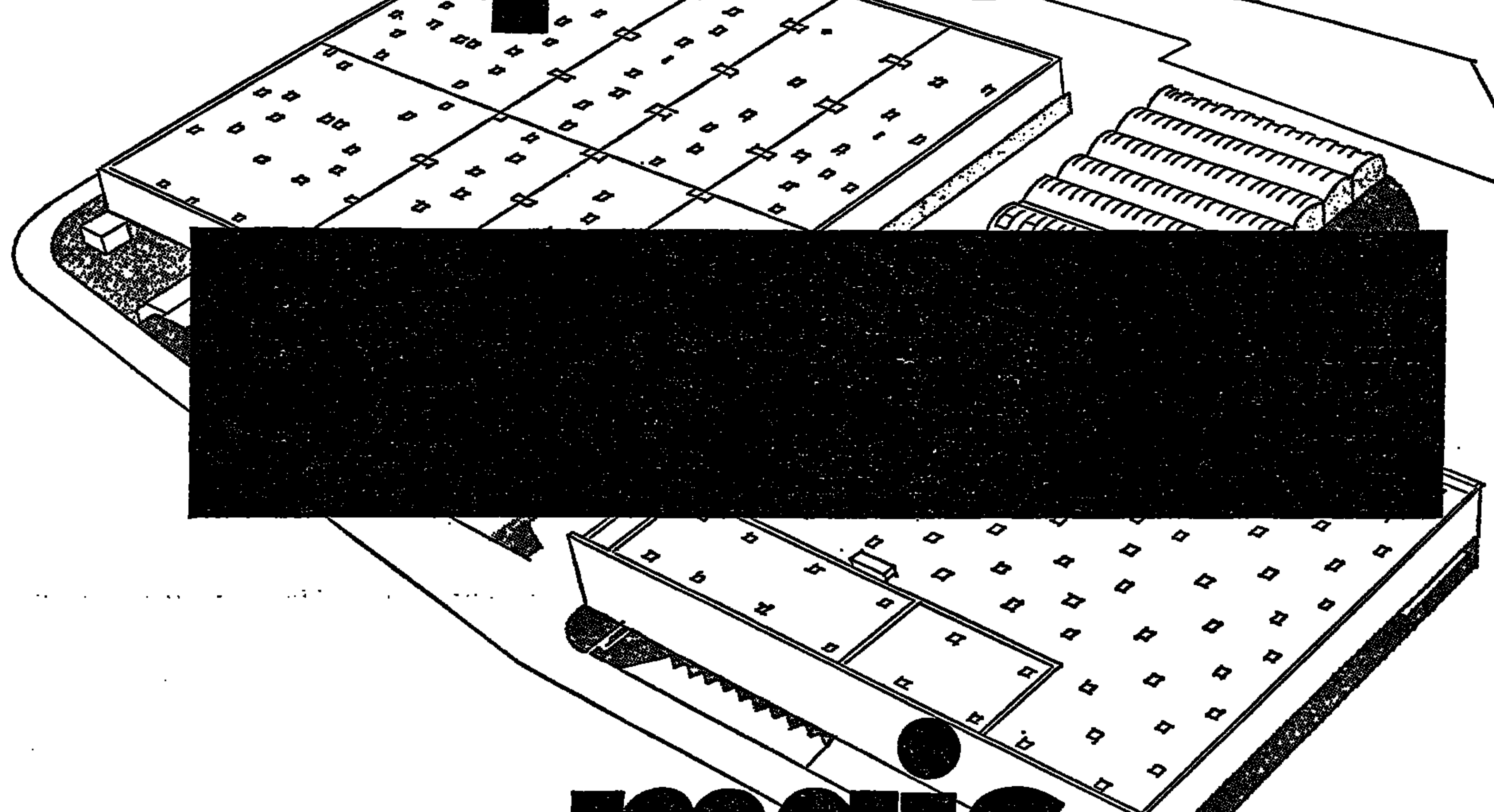




هكذا من الأصل



# Cette affaire est exceptionnelle,



[redacted]

# mais confidentielle*.

*Nous ne pouvons vous dire que ceci :
pour 17,5 millions de francs Hors Taxes
(avec plan de financement modulable et adaptable à tout cas spécifique)
vous serez propriétaire d'une unité de production
de 38.000 m² à l'état neuf d'une valeur de 55 millions de francs
(possibilités de division).




17, rue d'Astorg, 75008 PARIS - Tél. : 265.54.07 - Télex : 660178

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## CONVERTIBLES

### SICAV

372, rue Saint-Honoré, PARIS-1er Tél. : 261-53-44

*Orientation* : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une prédominance de valeurs françaises.

Réunis le 27 mars 1979 en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Pierre Estera, président du conseil de surveillance, les actionnaires de Convertibles ont approuvé les comptes de l'exercice 1978. Le montant du dividende de l'exercice est de 6,20 F par action, augmenté d'un crédit d'impôt de 0,51 F, portant le revenu global de l'action à 6,71 F.

Le directoire a fixé au 30 mars 1979 la date de mise en paiement du dividende et a confirmé aux actionnaires la possibilité qu'ils ont de réinvestir, jusqu'au 30 juin 1979, le montant des dividendes qui leur sont versés, en actions de la société sans frais ni commission.

Souscriptions et rachats à tout moment à la :

— Société séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cédex 01, et dans les agences ;

— Banque française de dépôts et de titres, 4, rue de Téhéran, 75008 Paris ;

— Crédit universel, 152, boulevard Haussmann, 75003 Paris, et dans les agences.

## CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le Crédit agricole vient de fonder l'association Uni-Clubs ; cette association a pour but de coordonner l'ensemble des activités des clubs d'investissements patronnés par le Crédit agricole et de favoriser la création de nouveaux clubs.

## CRÉDITEL

### Société de financement par Crédit-Bail pour les télécommunications

Dans une lettre aux actionnaires, M. Pierre Chatenet, Président-Directeur Général, donne un aperçu de la situation de la société à la fin du dernier exercice qui se caractérise par le renouvellement pour cinq ans de la convention passée avec les P.T.T., l'engagement d'un protocole de 240 millions de francs au titre de 1978 et la mise en place d'un emprunt bancaire à long terme de 280 millions de francs. Il rappelle qu'il sera proposé à la prochaine assemblée générale de fixer le dividende pour 1978 à 12,10 francs contre 11,25 francs pour l'exercice précédent.

Enfin, il indique que les négociations avec les P.T.T. sur les nouveaux engagements à prévoir en 1979 sont très avancées et portent sur un montant de 360 millions de francs, dont 60 millions de francs pourraient être financés par fonds propres de réemploi.

## SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

### Exercice 1978

Dans une déclaraton à l'assemblée générale des actionnaires, tenue le 20 mars 1979, le gouverneur de la Société générale de Belgique a souligné que les résultats de l'exercice sont assez semblables à ceux de 1977, si l'on ne tient pas compte des éléments exceptionnels.

Les dividendes perçus par la société marquent une augmentation de 76,8 millions de francs belges, ou 5,50 %, due essentiellement aux entreprises de services. Les répartitions des sociétés industrielles, par contre, restent marquées par la crise qui a encore sévi dans plusieurs secteurs, en particulier la sidérurgie et les métaux non ferreux.

Les comptes qui enregistrent les produits financiers autres que dividendes et les charges financières accusent par différence un solde négatif légèrement plus élevé que celui de l'exercice précédent, une fraction accrue de l'immobilisé étant financée au moyen de fonds empruntés.

Le bénéfice de l'exercice s'établit à 1 051,5 millions de francs belges, et le dividende proposé à 175 FB — ou 140 FB net de précompte mobilier — par part de réserve. Le report à nouveau serait, d'autre part, augmenté de 10,9 millions de francs belges et porté à 137,4 millions.

NOTE : Les informations reprises ci-dessus sont extraites du rapport annuel de la Société générale de Belgique, qui peut être obtenu en s'adressant au Services des relations extérieures de la Société, 30, rue Royale, 1 000 Bruxelles. Tél. : (02) 513-38-80 ext. 276.

## ASSURANCES - PLACEMENTS

Réunie le 21 mars 1979, sous la présidence de M. Jean D. Turpin, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 1 837 152,23 F auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit 947,89 F. Il a été décidé de répartir sur le total de 1 838 100,12 F la somme de 1 million 837 666,16 F, le solde, soit 43,96 F étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende sera de 6,28 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,66 F, soit un revenu global de 6,94 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 27 mars 1979 est matérialisé par les coupons nos 15 et 16, ainsi qu'il suit :

| | Net (en francs) | Crédit d'impôt (en francs) | Total (en francs) |
|---|---|---|---|
| Coupon n° 15 représentant le produit des obligations non indexées pour ............ | 4,84 | 0,41 | 5,25 |
| Coupon n° 16 représentant les autres revenus revenus pour .... | 1,44 | 0,25 | 1,69 |
| Total général .. | 6,28 | 0,66 | 6,94 |

Rappelons qu'au 31 décembre 1978, l'actif net s'élevait à 39 millions 510 781,95 F et qu'à cette même date, la valeur liquidative atteignait 135,02 F.

Le paiement des coupons s'effectue, sans frais, aux guichets des établissements suivants :

— Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris. Tél. : 247-50-00, poste 33-34.

— Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 266-54-00.

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise du droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent la date de mise en paiement.

## BURROUGHS CORP.

M. William P. Conlin succède à M. Stromback en tant que vice-président et group executive du Groupe international.

## AL SAUDI BANQUE

### ARRÊTÉ DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 1978

**Le conseil d'administration de AL SAUDI BANQUE, réuni à Riyadh (ARABIE SAOUDITE) le 27 février 1979, a approuvé le bilan et le compte des pertes et profits de l'exercice clos le 31 décembre 1978, documents qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire le 22 mai 1979.**

**Au terme de cet exercice, le total du bilan a atteint 1 704 millions de francs contre 693 millions au 31 décembre 1977, soit une augmentation de l'ordre de 146 %, et le total du hors bilan (crédits documentaires et lettres de garantie) a augmenté de 83 %, passant de 356 millions de francs fin 1977 à 652 millions.**

**Le bénéfice de l'exercice, après amortissement et provisions, s'est élevé à 9 millions de francs contre 3,7 millions pour l'exercice précédent, et le bénéfice après impôts s'élève à 3,9 millions contre 1,6 million.**

**Le conseil recommande à l'assemblée d'affecter le bénéfice net aux réserves et en report à nouveau.**

## SOFINER

### (ÉTABLISSEMENT FINANCIER D'UFINER)

Le conseil d'administration de Sofiner, filiale à 99 % d'Ufiner, qui lui a apporté en 1977 l'intégralité de son département financier, vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1978, deuxième exercice social.

Le total du bilan atteint 1 183 millions de francs, en augmentation de 32 % par rapport au bilan au 31 décembre 1977.

Les engagements hors bilan (cautions et avals accordés) sont de 149 millions de francs.

Au cours de l'exercice écoulé, les opérations de la société se sont normalement développées, le montant total des concours passant de 900 millions de francs au début de l'année à environ 1 180 millions de francs au 31 décembre 1978.

Le portefeuille-titres, apporté également en 1977 par Ufiner et composé de valeurs financières ou bancaires, a enregistré pour la première année les dividendes de ses participations pour 1 033 000 F.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'élève à 8 244 000 F contre 5 695 000 F pour 1977.

Après 2 400 000 F de provision pour impôt et 3 200 000 F de provisions diverses, le bénéfice de l'exercice se monte à 2 664 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée la répartition d'un dividende de 5,75 F contre 3 F, au titre de l'exercice 1977 ; Ufiner encaisserait ainsi de Sofiner un dividende dépassant 2 millions de francs.

هكذا من الاصل



# AGRICULTURE

## LA FIXATION DES PRIX AGRICOLES EUROPÉENS

## M. Méhaignerie présentera un projet de compromis le 29 mars

*Les ministres de l'agriculture des Neuf qui ont interrompu leurs travaux, mardi soir, les reprendront jeudi 29 mars. M. Méhaignerie, qui préside les travaux du conseil, présentera alors à ses collègues un projet de compromis qui portera sur l'ensemble des points en suspens : nouvelle grille de prix en unités de compte, mesures agro-monétaires, taxes de coresponsabilité sur le lait...*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Comme le souligne M. Méhaignerie, le refus de M. Silkin, le ministre britannique, d'envisager une augmentation, même minime, des prix en unités de compte (U.C.) ne facilite pas l'élaboration d'un compromis.

Les pays à monnaie forte tiennent à ce relèvement, seul moyen dont ils disposent pour donner une certaine satisfaction à leurs agriculteurs. Les Français le souhaitent également, car une telle augmentation serait, escomptent-ils, en partie utilisée pour réduire les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) « positifs », c'est-à-dire ceux appliqués par l'Allemagne et le Benelux et qui, jouant comme des subventions à l'exportation, gênent nos producteurs.

Jeudi 29 mars, après le vote de confiance aux Communes, la situation politique sera plus claire au Royaume-Uni. Quel qu'en soit le résultat, on peut cependant s'interroger sur les chances de voir M. Silkin assouplir sa position. S'il est clair que des élections auront lieu au Royaume-Uni en juin, le conseil des ministres sera tenté de repousser après cette date la fixation de la nouvelle grille des prix européens, avec l'espoir de se retrouver alors, d'une façon ou d'une autre, en face d'un partenaire anglais moins rigide. Les campagne « produits laitiers » et « viande bovine », qui s'achèvent théoriquement le 31 mars, seraient dans ces conditions, prorogées de quelques mois.

Les Neuf devraient tout de même arrêter rapidement plusieurs décisions, au premier rang desquelles la dévaluation des monnaies vertes française, italienne, anglaise et irlandaise. Ces dévaluation, et les M.C.M. « néga-mêmes conséquences : dans chacun des pays en cause, les prix garantis seront relevés d'un pourcentage très voisin de celui de la dévaluation, et les M.C.M. « *négatifs* » qui y sont appliqués (qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation) seront réduits dans les mêmes proportions.

Quel sera le montant de la dévaluation du franc vert et, par conséquent, quelle sera l'ampleur du relèvement des prix agricoles français ?

La situation a ceci de particulier que le gouvernement français, par le jeu des ajustements des taux verts, est pratiquement libre de la décision. Depuis le conseil des ministres de la C.E.E. de début mars, une dévaluation du franc vert de 3,6 % est acquise, ainsi que des dévaluations de 5 % de la lire et de la livre anglaise.

M. Méhaignerie s'en tiendra-t-il à la dévaluation de 3,6 % décidée, ou bien demandera-t-il que la dévaluation du franc vert atteigne au total 5 %, voire 6 % ? Si le ministre de l'agriculture veut aboutir à un relèvement total des prix français de 7 % — par le jeu continu de la dévaluation du franc vert et du relèvement des prix en unités de compte — il serait logique, puisque la perspective d'un relèvement des prix en unités de compte devient problématique, qu'il se prononce pour un ajustement plus significatif du taux du « *franc vert* ».
taux du franc vert.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Un colloque, organisé par l'Association française d'étude pour l'union européenne,* aura lieu les 30 et 31 mars à l'Assemblée nationale sur le thème : « Mutations industrielles et emploi dans la Communauté européenne », avec la participation de Mme Fabrizia Baduel Glorioso, MM. Bloch-Lainé, Delors et Drancourt.

## LA BASSE-NORMANDIE TOUCHÉE PAR LA FIÈVRE APHTEUSE

*(De notre correspondant.)*

Caen. — La Normandie aux verts pâturages où, à l'ombre de haies vives, paissent tranquillement des vaches respirant la santé, celles qui donnent ce bon lait frais qui sert à fabriquer les fameux caramels d'Isigny, cette Normandie de carte postale est malade. D'un mal sournois qui déjà répand la terreur : la fièvre aphteuse. La « *boucherie bretonne* » du printemps 1974 est encore dans toutes les mémoires. Ce fut la dernière épizootie. Pour l'instant, la situation normande n'est pas aussi dramatique. Mais, déjà, les autorités préfectorales, sanitaires et agricoles prennent la chose très au sérieux.

Un premier cas a été signalé, au milieu de la semaine dernière, à Saint-Germain-du-Pert, petit village du Bessin, près de la pointe du Hoc, à la frontière du Calvados et de la Manche. Immédiatement, une centaine de porcs, de veaux et de vaches ont été abattus. Les marchés d'animaux de la région, puis tous ceux des deux départements furent interdits. Mais, très vite, il y eut trois autres étables contaminées.

La même mesure draconienne fut prise. Les services vétérinaires expliquent, en effet, que la maladie touchant d'abord les jeunes bêtes non encore vaccinées, il faut ensuite abattre mêmes celles qui le sont, car, sans être malades, elles restent fort longtemps porteuses du virus. Un cordon sanitaire a été établi autour du quadrilatère Port-en-Bessin, Bayeux, Saint-Lô, Carentan. Impossible d'en faire sortir des animaux. Hommes et voitures doivent, sous le regard des gendarmes, se soumettre à des mesures d'hygiène dans les zones les plus atteintes.

Tout cela n'a pas empêché une extension du mal. Mercredi, dix exploitations étaient atteintes dans le Calvados. Plus grave : un nouveau foyer était découvert dans la Manche, près de Sainte-Mère-Eglise, à 20 kilomètres du point de départ. Le virus détecté est très rare en Europe occidentale, ce qui peut laisser supposer qu'il a été amené d'Afrique par des oiseaux migrateurs.

Les services officiels se montrent très discrets sur le nombre de bêtes abattues. Probablement moins d'un millier. Le coup est très rude pour une région qui vit essentiellement de l'élevage. Déjà le Bessin souffre particulièrement de la brucellose, une maladie que la Basse-Normandie, contrairement à ses voisines, n'a pas su supprimer. Certes, les éleveurs seront indemnisés de leur perte réelle, grâce à un crédit de 4 millions de francs débloqué par le préfet de région. « *Mais il faut une vie pour reconstituer un cheptel* », explique une des victimes.

Déjà la Bretagne se ferme aux animaux en provenance du Calvados et de la Manche. Les négociants souffrent de la fermeture des marchés. Les éleveurs aussi, qui doivent faire face à des difficultés de trésorerie puisqu'ils ne peuvent plus vendre leurs jeunes veaux. Les industries alimentaires pourraient être aussi touchées, si le mal s'étend. T. B.

# AUTOMOBILE

## UNE JAGUAR RESTE UNE JAGUAR

**Les Jaguar se suivent et se ressemblent. D'ailleurs, à visiter près de Coventry le musée de la prestigieuse firme britannique, qui réunit les modèles fabriqués depuis l'origine de la marque ou presque, on constate qu'il y a eu, au plus, douze modèles en quarante-cinq ans, aussi n'y avait-il aucune raison avec les nouvelles Jaguar de la série Mark-III de s'attendre à de grandes surprises.**

**Extérieurement, il y a des nouveaux pare-chocs, éventuellement un toit ouvrant, des feux arrière de dimensions différentes. Intérieurement, il y a des sièges à position multiples, des commandes électriques pour les rétroviseurs. Sous le capot, il y a l'injection électronique pour la 6 cylindres de 4,2 litres qui sera importée en France en même temps que la V 12 de 5,3 litres. Deux modèles parmi les sept de la nouvelle gamme.**

**A la route, rien de très nouveau non plus. La puissance reste la puissance, et le luxe reste le luxe. Il reste aussi que la direction assistée est bien plus agréable en ville que sur voie à grande vitesse, où une certaine imprécision de la direction se manifeste.**

**Il faudra compter 129 000 F à 140 000 F pour rouler en Jaguar à l'automne prochain, et British Leyland estime que mille cinq cents voitures seront vendues dans l'année en France. Pourquoi pas ?**

**C. L.**

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### Le juge des référés ordonne l'expulsion des grévistes

M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, a communiqué aux parties intéressées, dans la matinée du 28 mars, une ordonnance datée de la veille dans l'instance en référé engagée le 23 par M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, contre les syndicats C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.F.T.C. du personnel, ainsi que contre les responsables de ces syndicats, pour demander l'évacuation des locaux de la Bourse et du siège de la Compagnie, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires, occupés depuis le 14 mars par les grévistes. En fin de matinée, les services centraux étaient toujours occupés par le personnel en grève.

Le magistrat rejette tous les moyens d'irrecevabilité ou de nullité invoqués. Il décide que « les *défenseurs devront libérer ou faire libérer les locaux* » et qu'« *à défaut d'évacuation volontaire, il pourra y être procédé avec l'assistance de la force publique* ».

Au fond, M. Pierre Drai déclare : « *Il résulte des débats que le mouvement d'occupation des locaux incriminés par la Compagnie des agents de change, après un délai de douze jours, même s'il peut se rattacher en totalité ou en partie à l'exercice du droit de grève, est, par l'ampleur de ses conséquences et par le grand nombre de personnes qu'il touche ou gêne, en disproportion flagrante et excessive avec les objectifs poursuivis. Il risque gravement d'empêcher l'ouverture des négociations auxquelles toutes les parties en cause devront finalement se résoudre. Il nous apparaît que seule l'évacuation de l'ensemble des locaux également frappé par un mouvement unitaire est de nature à faciliter l'ouverture de ces mêmes négociations et, à défaut, de permettre à la Compagnie des agents de change d'assurer le service minimum qu'elle doit à sa clientèle dans le cadre du service public obligé dont elle a la charge.* »

Forte de cette ordonnance, qui donne raison à M. Yves Flornoy, la Chambre syndicale a réuni ses membres dans la matinée du 28 mars pour décider quand il convenait de faire appel à la force publique. Mais l'irruption de grévistes dans la salle de réunion a mis prématurément fin au débat.

Une nouvelle assemblée générale du personnel de la Bourse devait d'autre part avoir lieu, à 12 heures, dans les locaux du palais Brongniart.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | |
| $ E.-U. .. | 2,0995 | 2,0960 | − 125 | − 90 | − 260 | − 210 | − 760 | − 690 |
| $ can .. | 3,8798 | 3,6690 | − 155 | − 110 | − 290 | − 230 | − 715 | − 640 |
| Yen (100) | 4,7825 | 4,7845 | + 15 | + 50 | + 40 | + 90 | + 190 | + 255 |
| DM ..... | 2,2985 | 2,3020 | + 30 | + 70 | + 70 | + 120 | + 215 | + 285 |
| Florin .. | 2,1280 | 2,1325 | + 10 | + 25 | + 10 | + 35 | + 10 | + 65 |
| F B (100) | 14,5495 | 14,3650 | − 65 | + 40 | − 165 | + 5 | − 440 | − 95 |
| F.S. .... | 2,5425 | 2,5460 | + 125 | + 170 | + 270 | + 325 | + 805 | + 885 |
| L. (1 000). | 5,1050 | 5,1115 | − 208 | − 140 | − 390 | − 310 | −1170 | −1055 |
| £ ....... | 8,7960 | 8,8035 | − 470 | − 385 | − 860 | − 735 | −2080 | −1920 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 4 | 4 3/8 | 4 1/4 | 4 5/8 | 4 3/8 | 4 3/4 | 4 3/4 | 5 1/4 |
| $ E.-U. .. | 29 3/4 | 30 1/4 | 9 11/16 | 10 1/16 | 10 1/16 | 10 7/16 | 10 11/16 | 11 1/16 |
| Florin .. | 6 3/8 | 7 1/8 | 6 3/8 | 7 3/4 | 6 1/2 | 6 7/8 | 6 11/16 | 7 1/16 |
| F B. (100). | 4 3/4 | 5 3/4 | 6 3/4 | 7 1/2 | 7 1/8 | 7 7/8 | 7 1/2 | 8 1/2 |
| F.S. .. ... | 0 | 3/8 | 1/16 | 7/16 | 1/16 | 7/16 | 1/2 | 7/8 |
| L. (1 000) | 10 3/4 | 13 1/4 | 10 3/4 | 11 1/4 | 10 5/8 | 11 1/2 | 11 1/2 | 12 1/4 |
| £ ....... | 12 1/4 | 13 1/4 | 12 1/2 | 15 1/4 | 12 1/4 | 13 | 11 7/8 | 12 5/8 |
| Fr. franc.. | 6 3/8 | 7 1/8 | 7 1/4 | 7 3/4 | 7 9/16 | 8 5/16 | 8 3/8 | 9 1/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

### NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BAIL-INVESTISSEMENT. — Bénéfice net pour 1978 : 68,7 millions de francs contre 48,5 millions. Le résultat tient compte d'une réduction de 7,8 millions de francs de la charge financière provenant de la conversion d'obligations l'an passé. Dividende : 26 F contre 23 F.

CREDITEL. — Résultat net pour 1978 : 52,3 millions de francs contre 48 millions. Dividende : 12,10 F contre 11,25 F.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE BABCOCK-FIVES. — Le bénéfice courant pour 1978 s'élève après diverses dotations égales au total des opérations exceptionnelles à 28,4 millions de francs (+ 11 %). Dividende global : 13,20 F contre 12 F.

ALSPI. — Bénéfice net pour 1978 : 24,4 millions de francs (+ 15 %). Dividende global : 8,70 F contre 7,95 F.

**Taux du marché monétaire**

Effets privés ........................ 6 % 5 8

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 27 3 | 28 3 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) ... | 207 05 | 207 28 |

## NEW-YORK

### Au plus haut de l'année

La décision des pays de l'OPEP de majorer seulement de 9 % les prix du pétrole brut (voir d'autre part) a rassuré les milieux financiers américains et provoqué mardi une très forte reprise des cours à Wall Street.

L'indice des industrielles a enregistré sa plus forte hausse quotidienne (+ 16,54 points) après celle du 1er novembre 1978 (plus de 35 points), pour s'établir à 871,36, soit son plus haut niveau de l'année.

Cette poussée des cours s'est accompagnée d'une forte accélération de l'activité, et 33,06 millions de titres ont changé de mains contre 23,44 millions précédemment. Les « institutionnels » ont été très actifs, et de gros rachats du découvert ont été observés.

Autour du Big Board, le renchérissement des prix pétroliers faisait l'objet de toutes les conversations, et la majorité des observateurs s'accordaient à dire qu'il ne devrait pas causer de très grosses difficultés aux Etats-Unis. Beaucoup pensaient en plus que le président Carter pourrait être désormais contraint d'ordonner un relèvement des tarifs, jusqu'ici plafonnés, du pétrole produit aux Etats-Unis. Les valeurs pétrolières ont, de ce fait, été très recherchées.

| VALEURS | COURS 26 3 | COURS 27 3 |
|---|---|---|
| Alcoa ........ | 54 1/4 | 54 3 4 |
| A.T.T. ........ | 61 3 8 | 61 1 2 |
| Boeing ........ | 65 1 8 | 67 3 4 |
| Chase Manhattan Bank.. | 31 3 8 | 31 5 8 |
| Du Pont de Nemours .. | 138 1 4 | 144 1 2 |
| Eastman Kodak ...... | 64 1 4 | 66 3 8 |
| Exxon ........ | 52 3 8 | 52 3 4 |
| Ford ........ | 43 5 8 | 44 1 8 |
| General Electric ...... | 48 3 8 | 49 5 8 |
| General Foods ........ | 32 5 8 | 32 3 4 |
| General Motors ........ | 56 1 8 | 58 3 4 |
| Goodyear ........ | 17 1 4 | 17 3 8 |
| I.B.M. ........ | 312 1 4 | 319 1 4 |
| I.T.T. ........ | 28 5 8 | 29 3/8 |
| Kennecott ........ | 24 1 2 | 24 7 8 |
| Mobil Oil ........ | 73 7 8 | 74 3 4 |
| Pfizer ........ | 32 1 8 | 32 3 8 |
| Schlumberger ........ | 103 5/8 | 105 3/4 |
| Texaco ........ | 26 1 8 | 26 3/8 |
| U.A.L. Inc ........ | 26 1 8 | 26 3/4 |
| Union Carbide ........ | 39 5/8 | 40 3/8 |
| U.S. Steel ........ | 24 1 4 | 25 |
| Westinghouse ........ | 20 . | 20 5/8 |
| Xerox ........ | 58 5/8 | 60 1/2 |

## LONDRES

Le mouvement de hausse se ralentit mercredi dans l'attente du résultat du vote devant intervenir dans la soirée aux Communes sur la motion de censure déposée par l'opposition. L'indice des industrielles progresse faiblement de 1,6 point, à 540,8. Seules les valeurs pétrolières, très recherchées après la décision des pays de l'OPEP de relever les prix du brut, sont très fermes, notamment celles des compagnies ayant des intérêts en mer du Nord.

Or ouverture (dollars 243 45 contre 244 35

| VALEURS | CLOTURE 26 3 | COURS 27 3 |
|---|---|---|
| Beecham ........ | 725 | 723 |
| British Petroleum (1) | 11 18 | 10 7/8 |
| Courtaulds ........ | 114 | 113 |
| De Beers ........ | 398 | 400 |
| Imperial Chemical ... | 402 | 401 |
| Rio Tinto Zinc Cor. . | 318 | 316 |
| Shell ........ | 736 | 723 |
| Vickers ........ | 192 | 188 |
| War Loan 3 1/2 % .. | 34 3/8 | 33 7 8 |
| *West Driefontein .. | 35 1/4 | 35 1 4 |
| *Western Holding ... | 28 1/2 | 28 1 4 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres

# MARCHÉ A TERME

Ces renseignements sont donnés par la Chambre syndicale des agents de change, à titre officieux et sous réserves de modifications.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 340 | Tél. Ericsson | 387 . | 325 . | | |
| 220 | Thomson-Br | 210 .. | 208 . | | |
| 280 | — (obl.)... | 253 | 260 . | | |
| 360 | U.I.S....... | 378 | 388 50 | | |
| 220 | U C.B...... | 228 50 | 228 50 | | |
| 130 | Un F. Banes | 310 | 307 | | |
| 198 | U.T.A....... | 205 .. | 204 50 | | |
| 11 50 | Usinor...... | 11 60 | 11 60 | | |
| 123 | — (obl.)... | 122 50 | 122 50 | | |
| 94 | Vallourec... | 94 50 | 94 80 | | |
| 695 | V Clicquot-P | 699 | 705 | | |
| 385 | Vinipriz.... | 402 | 405 | | |
| 580 | Elf-Gabon... | 585 | 598 | | |





Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



## Deux nominations à Lyon

### PIERRE COCHEREAU AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

M. Francisque Collomb, maire de *Lyon, sénateur non inscrit*, a annoncé la nomination prochaine de M. Pierre Cochereau, organiste de Notre-Dame, à la direction du nouveau Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, qui doit ouvrir à la rentrée prochaine. Pierre Cochereau quitterait ses fonctions de directeur du conservatoire régional de Nice.

### JACQUES WEBER AU CENTRE DRAMATIQUE

Jacques Weber vient d'être nommé directeur du Théâtre du Huitième à Lyon, où il prendra, à partir du 1er juillet, les fonctions de directeur du Centre dramatique national, avec un contrat de trois ans. Ce choix a été déterminé par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, en concertation avec les élus locaux. Jacques Weber succède à M. Robert Girones, qui lui-même poursuivait l'action entreprise par Marcel Maréchal.

[Né à Paris en 1949, Jacques Weber, prix d'excellence à l'unanimité au concours du Conservatoire de Paris en 1971, avait alors refusé d'être engagé à la Comédie-Française. Il avait suivi Robert Hossein au Théâtre populaire de Reims, interprétant notamment pour ce metteur en scène le personnage de Raskolnikov dans *Crime et châtiment*. Il devait jouer également dans *les Bas-fonds*, *le Neveu de Rameau*, etc. Plus récemment, il a travaillé avec Guy Rétoré au TEP.

Jacques Weber a aussi signé quatre mises en scène, dont une des *Fourberies de Scapin*. Il a interprété de nombreux rôles au cinéma (*Etat de siège*, *R.A.S.*, *Alouse*, *l'Adolescente...*) et, à la télévision, *Mauprat*.]

A B C D E F G

# L'élection des présidents de conseil général

## Les élus

### ARDECHE

M. Henri Torre (U.D.F.-P.R.), député, ancien secrétaire d'Etat est élu au premier tour avec 17 voix contre 16 à M. Pontal (P.S.).

M. Paul Ribeyre (CNIP), sénateur, président du conseil régional Rhônes-Alpes et président sortant n'a pas été réélu au conseil général lors du dernier renouvellement.

[M. Henri Torre est né le 12 avril 1933 à Casablanca. Elu pour la première fois député de l'Ardèche (2e circonscription Tournon) en juin 1968, il a été successivement secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique, puis auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget, dans les deuxième et troisième cabinets de Pierre Messmer (avril 1973 - mai 1974). Il est réélu à l'Assemblée nationale à l'élection partielle du 6 octobre 1974 et le 12 mars 1978 et s'inscrit au groupe des républicains indépendants, alors qu'il avait siégé au groupe U.D.R. pendant son premier mandat de député. Conseiller général de Serrières depuis 1970. M. Henri Torre ne représentait pas un canton renouvelable en 1979. Il est maire de Bonlieu-lès-Annonay depuis 1969.]

### CALVADOS

M. Michel d'Ornano (U.D.F.-P.R.), ministre de l'environnement et du cadre de vie, ancien député, est élu au premier tour par 18 voix contre 8 à M. Robert Bisson (R.P.R.), président sortant, député, 8 à M. André Paysant (P.S.), et 1 à M. Denoly (mod. maj.). Il y a six bulletins blancs et un absent.

[Né le 12 juillet 1924 à Paris, M. Michel d'Ornano est actuellement ministre de l'environnement et du cadre de vie. Elu au siège de député du Calvados pour la première fois en 1967, il a été réélu à chaque échéance depuis cette date. Il est conseiller général du canton de Trouville depuis 1976 et a été maire de Deauville de 1962 à 1977. Lors des élections municipales de cette année-là, il s'est porté candidat à la mairie de Paris (son épouse briguant et assurant sa succession à Deauville) et a été battu par M. Jacques Chirac. Toutes proportions gardées, sa victoire de mercredi sur M. Robert Bisson, député R.P.R., constitue une revanche sur le parti gaulliste.]

### CHARENTE

M. Henri Mouche (mod. maj.) est élu au premier tour par vingt et une voix, contre douze à M. Poitevin (P.S.). M. Guy Pascaud, président sortant (U.D.F.-rad.), ne s'était pas représenté aux élections cantonales.

### COTE-D'OR

M. Pierre Palau (P.S.) est élu au premier tour avec 24 voix contre 17 à M. Henri Jurien de la Gravière, président sortant (U.D.F.-P.R.). Il y a eu deux bulletins blancs.

[Agé de quarante-quatre ans, M. Pierre Palau, directeur adjoint du Centre régional de documentation pédagogique, est membre de la commission exécutive du P.S. Ancien premier secrétaire de la fédération socialiste de la Côte-d'Or, il est conseiller général du canton de Dijon 8 depuis 1976.]

### DORDOGNE

M. Michel Manet (P.S.), député, maire de Bergerac, a été élu au premier tour par trente-huit voix, contre trois à M. Rouby (P.S.), une à M. Bouneau (M.R.G.), et une à M. Robert Lacoste (P.S.), président sortant, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Il y a six bulletins blancs.

Un siège est vacant depuis le décès de Henri Millet-Lacombe (M.R.G.).

[Né le 24 mars 1924 à La Force (Dordogne), ingénieur divisionnaire de l'équipement, M. Manet est maire de Bergerac depuis 1975, conseiller général de Périgueux 1 depuis 1973, conseiller régional, député de la 2e circonscription de la Dordogne depuis 1978.]

### HERAULT

M. Gérard Saumade (P.S.) est élu au premier tour par trente-six voix et neuf bulletins blancs.

M. Jean Bene (P.S.) président sortant s'était retiré entre les deux tours des élections cantonales après avoir été devancé au premier par le candidat communiste, M. Guiraud.

### INDRE

M. André Laignel (P.S.), maire d'Issoudun, est élu au premier tour par 18 voix contre 7 à M. André Gasnier (rad.), président sortant, qui n'était pas candidat, et 1 abstention.

[Agé de trente-six ans, docteur en droit, M. André Laignel a milité très jeune à la C.G.T. et au P.C.F. avant de rejoindre la Convention des institutions républicaines et d'aider M. François Mitterrand à prendre le contrôle de l'appareil du P.S. Il a été élu en 1976 conseiller général d'Issoudun-Sud puis en 1977 maire de la ville.]

### LOIRE

M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), député, est élu par 19 voix contre 8 à M. Bruno Vennin (P.S.), et 7 à M. Théo Vial-Massat (P.C.), député. M. Armand Bazin (div. g.), non candidat, a obtenu 1 voix. Il y a eu 3 bulletins blancs. M. Antoine Pinay (C.N.I.P.), président sortant, ne s'était pas représenté aux élections cantonales. M. Neuwirth est le seul conseiller général R.P.R. du département. Les formations de la majorité avaient indiqué que, « *compte tenu des positions personnelles* » prises par le député « *ces derniers mois* » (M. Neuwirth s'était désolidarisé de l'attitude de M. Jacques Chirac après l' « appel de Cochin » et s'était mis en « *congé de vote* » au sein du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale), elles avaient décidé de proposer sa candidature à la présidence de l'Assemblée départementale.

[Né le 18 mai 1924, à Saint-Etienne (Loire), M. Lucien Neuwirth, administrateur de sociétés, a siégé au conseil municipal de sa ville natale de 1947 à 1965. Membre du comité de salut public d'Algérie et du Sahara (mai 1958), puis directeur de la Radiodiffusion-télévision française en Algérie et au Sahara, il a été le représentant permanent en Algérie de M. Jacques Soustelle (ministre de l'information du général de Gaulle) de juin à novembre 1958. Député de la Loire depuis 1958, M. Neuwirth, qui a été secrétaire général du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale de 1959 à 1962 et questeur de 1962 à 1975, est l'auteur du projet de loi sur la régulation des naissances. Conseiller général depuis 1967, il a été réélu, dimanche 25 mars, dans le canton de Saint-Etienne sud-ouest 1.]

### LOIRET

M. Klébert Malécot (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Neuville-aux-Bois, est élu par 22 voix contre 11 à M. Michel Joriot (P.S.), maire de Saint-Jean-de-Braye. Il succède à M. Pierre Pagot *(U.D.F.-P.R.), qui ne se représentait pas.*

[Né le 12 février 1915 à Neuville-aux-Bois, industriel, président de l'Association des maires du Loiret, M. Kléber Malécot est conseiller général du canton de Neuville-aux-Bois depuis 1958 et sénateur depuis 1974. Il assumait jusqu'à présent les fonctions de vice-président de l'assemblée départementale.]

### LOZERE

M. Adrien Durand (U.D.F.-C.D.F.), maire de Châteauneuf-de-Randon, est élu au premier tour par dix-huit voix contre quatre à M. Michel Manod (P.S.) et trois abstentions. Le colonel Marceau Crespin (mod. maj.), président sortant, avait été battu au second tour dans le canton de Langogne.

### MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Bodgan Politanski (P.C.F.) est élu président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, par 18 voix contre 17 à M. Guy de Talhouet (U.D.F.). Ce résultat inattendu, puisque la gauche est minoritaire au sein du conseil (18 conseillers sur 37), est dû au fait que deux conseillers de la majorité ont déposé un bulletin blanc. L'article 60 du règlement intérieur prévoit que les bulletins blancs ne sont pas retenus dans le décompte des voix, l'élection se faisant à la majorité des suffrages exprimés. M. Jacques Leclerc (mod. maj.) avait indiqué qu'il voterait blanc ; l'autre conseiller de la majorité, qui a agi de même, ne s'est pas fait connaître. Le président du conseil sortant, M. Roger Boilc~, sénateur U.D.F., avait été battu au second tour dans le canton de Saint-Nicolas-de-Port.

M. René Haby, ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle, élu le 25 mars conseiller général du canton de Lunéville-Nord, avait donné, mardi, sa démision du poste de vice-président de l'U.D.F. u département. Cette décision avait été interprétée comme une protestation contre une déclaration du président départemental de cette formation, M. Richard Pouille, sénateur, maire de Vandœuvre, déclaration dans laquelle le premier responsable de l'U.D.F. estimait que M. de Talhouet avait « *le profil type d'un président de conseil général* ».

[Né le 10 novembre 1926, employé, M. oBgdau Politanski est maire de Longlaville. Elu conseiller général de Longwy en octobre 1967, puis du nouveau canton d'Herserange en septembre 1973, il a été réélu à ce siège *le 18 mars dernier*.]

### HAUTE-SAONE

M. André Girard (div. g.) est élu au second tour avec 15 voix contre 14 à M. Michel Miroudot (U.D.F.-P.R.), président sortant, sénateur. Au premier tour, M. Miroudot avait obtenu 14 voix contre 9 à M. Paul Cheviet (P.S.) et 6 à M. André Masson (M.R.G.).

[Né le 26 mars 1910, M. André Girard, retraité de l'encadrement des usines Peugeot, entreprise au sein de laquelle il avait milité dans les rangs de F.O., est maire socialiste d'Héricourt depuis la Libération. Conseiller général depuis 1973, il avait été le suppléant du candidat de la F.G.D.S. en mars 1973, M. Marc Roussel (M.R.G.). M. Girard avait sollicité le renouvellement de son mandat de conseiller général alors que la fédération départementale du P.S. avait accordé son investiture à M. Jean-Pierre Michel. M. Girard l'a *emporté* le 25 mars contre M. Michel.]

### SAONE-ET-LOIRE

M. André Billardon (P.S.), député, a été élu au premier tour par 31 voix, contre 23 voix à M. Philippe Malaud (C.N.I.P.), président sortant, député, ancien ministre, et une voix à M. Roger Lagrange (P.S.), maire de Chalon-sur-Saône. Il y a eu un bulletin blanc.

## Les réélus

### AIN

M. Roland Ruet (U.D.F.-P.R.), sénateur, est réélu au premier tour par vingt-quatre voix contre treize à M. Paul Combier (P.S.). Il y a un bulletin blanc.

### ALPES-MARITIMES

M. Jacques Médecin (U.D.F.-P.R.), maire de Nice, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, est réélu avec vingt-deux voix, contre onze à M. Louis Fiori (P.C.). MM. Raoul Bosio (mod. maj.), *Pascal Augier (U.D.F.), Pierre* Merli (radical), maire d'Antibes, et Paul Donnet (U.D.F., ex-P.S.), n'étaient pas candidats. Ils recueillent chacun une voix.

### AUBE

— M. Pierre Labonde (U.D.F.-P.R.), sénateur, est réélu au premier tour par vingt et une voix contre huit à M. Bernard Pieds (P.S.) et trois à M. Georges Didier (P.C.).

### AVEYRON

M. Jean Puech (U.D.F.-P.R.) est réélu au premier tour par 33 voix contre 12 à M. Gérard Deruy (P.S.).

### CANTAL

M. Pierre Raynal (R.P.R.), député, est réélu au premier tour par dix-neuf voix. Il y a six *bulletins blancs*.

### CHER

M. Charles Durand (C.N.I.P.), sénateur, est réélu au premier tour avec 20 voix, contre 11 à M. Fernand Micouraud (P.C.), maire de Vierzon, un bulletin blanc et une abstention.

### HAUTE-CORSE

M. François Giacobbi (M.R.G.), sénateur, maire de Venaco, est réélu au premier tour avec 20 voix. Il y a eu 8 bulletins blancs et un absent.

### CORSE DU SUD

— M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.), député, maire de Porto-Vecchio, est réélu au premier tour par douze voix contre huit à M. Nicolas Alfonsi (M.R.G.).

### GIRONDE

— M. Philippe Madrelle (P.S.), député est réélu au premier tour par trente-deux voix contre vingt-cinq à M. Aymar Achille-Fould (U.D.F.).

### ILLE-ET-VILAINE

M. François Le Douarec (R.P.R.), député, est réélu au premier tour avec 37 voix contre 9 à M. Rémy Coudron (P.S.), et 2 à M. Madelin (U.D.F.-C.D.S.), qui n'était pas candidat.

### ISERE

M. Louis Mermaz (P.S.), député, est réélu au premier tour avec 34 voix, contre 1 à M. Perrin (mod. maj.), 1 à M. Bayer (U.D.F.-P.R.), 4 à M. Buisson (U.D.F.-C.D.S.), et 3 à M. Kioulou (P.C.). Il y a cinq bulletins blancs et deux absents.

### JURA

M. Jean Gravier, sénateur (U.D.F.-C.D.S.), est réélu par 18 voix sur 34 contre 15 à M. Marc Migniot (P.S.), un conseiller n'ayant pas pris part au vote.

### LANDES

M. Henri Lavielle (P.S., député, est réélu avec vingt voix. Il y a eu neuf bulletins blancs et un nul.

### HAUTE-LOIRE

M. Jacques Barrot (U.D.F.-C.D.S.), ministre du commerce et de l'artisanat, est réélu avec vingt voix contre neuf à M. Vincendon (P.S.). Il y a eu quatre bulletins blancs.

### PYRENEES-ATLANTIQUES

M. Franz Duboscq (R.P.R.), est réélu au premier tour avec vingt-six voix contre vingt à M. Henri Prat (P.S.). Il y a eu un bulletin blanc et un absent.

### HAUT-RHIN

M. Henri Goetschy (U.D.F.-COS), sénateur, est battu par 22 voix contre 2 au candidat du P.S. Il y a 6 bulletins blancs.

### SAVOIE

M. Louis Besson (P.S.), député, est réélu, au premier tour, par vingt-trois voix contre onze à M. Jean Blanc (U.D.F.), sénateur.

### DEUX-SEVRES

M. Georges Treille (U.D.F.-rad), sénateur, est réélu au premier tour par vingt-quatre voix contre huit à M. Maurice Barret (P.S.). Il y a eu un bulletin blanc.

### TARN

M. Louis Brives, M.R.G., sénateur, maire de Cuq-Toulza, est réélu au premier tour par 23 voix contre 19 à M. André Billoux (P.S.), député.

En 1976, M. Brives avait été élu à la présidence de l'assemblée départementale comme représentant de la gauche unie. Il avait rassemblé les voix du P.C., du P.S. et du M.R.G., et avait battu un socialiste indépendant présenté et soutenu par la majorité. Il est, cette fois, l'élu de la majorité contre un candidat socialiste.

### VIENNE

M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), ministre de l'économie, ancien sénateur, maire de Loudun, est réélu au premier tour par 21 voix, contre 13 à M. Raoul Cartraud (P.S.), maire de Civray. Il y a eu un bulletin blanc.

### VOSGES

M. Christian Poncelet (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, sénateur, est réélu au premier tour avec 15 voix contre 13 à M. Pierre Blanck. Il y a eu deux absents.

### YONNE

M. Jean Chamant (CNIP), sénateur, ancien ministre, est réélu au premier tour par 25 voix contre 9 à M. Michel Bonhery (P.S.) et 6 à M. Jean Cordillot (P.C.).

## Les Neuf se réuniront fin avril en vue d'entamer un dialogue avec les pays producteurs de pétrole

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf chargés de la politique de l'énergie, qui étaient réunis mardi à Bruxelles, au moment même où l'OPEP a annoncé la nouvelle hausse du pétrole, ont confirmé la volonté des gouvernements membres de mettre en œuvre activement la politique d'économie d'énergie, de stabilisation des importations et de développement des ressources nouvelles, en faveur de laquelle s'est prononcé le conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement des 12 et 13 mars derniers. Mais il s'agit d'un simple engagement politique, qui ne s'accompagne, pour l'instant du moins, d'aucune décision opérationnelle.

A Paris, les chefs de gouvernement des Neuf avaient souligné « *la nécessité du dialogue avec les pays producteurs* » et appuyé « *la déclaration dans laquelle le gouvernement d'Arabie Saoudite appelle à une concertation rapide entre les pays consommateurs et les pays producteurs* »... Mardi, à Bruxelles, le conseil des ministres, bien modestement, « *affirme son intention de poursuivre ses réflexions sur les modalités de l'ouverture du dialogue avec les pays producteurs sur ces perspectives...* » (il s'agit de l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché mondial du pétrole).

Les ministres des Neuf reprendront l'examen de cette question lors de leur prochaine session, qui a été fixée fin avril.






Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1979 a été tiré à 611 332 exemplaires.

### Impasse persistante dans les discussions Usinor-syndicats

## LES FÉDÉRATIONS DE LA MÉTALLURGIE DOIVENT SE RENCONTRER LE JEUDI 21 MARS

Les fédérations de la métallurgie doivent se rencontrer, jeudi 29 mars, pour faire le point des discussions en cours, tant dans la sidérurgie que dans les autres secteurs de la métallurgie, et tenter de définir de nouvelles modalités d'action commune.

Dans la sidérurgie, les syndicats font preuve d'un certain pessimisme à l'issue de la sixième réunion, mardi 27 mars, avec la direction d'Usinor. Alors que la direction maintient son plan de licenciement à Longwy, et propose de renforcer la capacité de production de l'aciérie Cockerill à Rehon, les syndicats demandent l'implantation d'une nouvelle aciérie à oxygène sur le site d'Usinor-Longwy. M. Claude Etchegarray, président d'Usinor, a déclaré qu'il « *n'était pas prêt à adopter cette proposition* ». Pour la C.G.T., « *le dialogue de sourds continue. La direction se contente désormais de réaffirmer les mesures annoncées en décembre. Il est désormais urgent d'avoir une réunion tripartite (ministre de l'industrie, direction et syndicats)* ». Pour la C.F.D.T., « *il y a de grandes chances pour que la réunion finale* (le 6 avril) *se termine sur un échec* ».

Les syndicats entendent néanmoins renforcer la pression d'ici là. Diverses initiatives sont programmées.

Les unions départementales F.O., C.G.T., C.F.D.T. et FEN, indique notre correspondant de Charleville, appellent à la « mobilisation » le 30 mars « *pour que vivent les Ardennes* ». Elles comptent sur un large soutien populaire et vont distribuer cette semaine quarante mille exemplaires d'un tract commun.

Les syndicats appellent également ce jour-là à une grève de vingt-quatre heures. Un meeting et une manifestation sont prévus à Charleville-Mézières. L'après-midi, les principales voies d'accès du département (voies ferrées, routes et postes de douane) seront bloquées de 14 à 18 heures.

Parallèlement, les syndicats ont *mis sur pied une montée sur* Paris. Une trentaine d'autocars (mille cinq cents personnes environ) affrétés par des municipalités, des comités d'entreprise et grâce à la vente d'un macaron spécial, convergeront vers Paris. Une lettre datée du 19 mars a été adressée au premier ministre. Les syndicats souhaitent être reçus à Matignon pour rappeler à M. Barre les engagements pris en août 1977 lors de sa venue dans les Ardennes.

Dans le Nord, les syndicats préparent, à Usinor-Denain, de nouvelles opérations portes ouvertes les 31 mars et 1er avril, ainsi qu'une journée d'action le 6 avril au niveau du groupe d'Usinor.

A Longwy, une délégation de maires du bassin sidérurgique a remis, mardi 27 mars, au chef du centre des impôts plus de dix mille déclarations de revenus au terme d'une grève administrative déclenchée par solidarité avec les ouvriers de la sidérurgie. Le matin, des militants cégétistes ont occupé le tribunal d'instance et éparpillé près de deux mille dossiers de saisies-arrêts sur les salaires.

Mgr Elsinger, évêque de Nancy, a d'autre part déclaré lors d'une réunion portant sur « La mission de l'Eglise dans le monde industriel en crise » : « *Il y a un certain mépris de l'homme* », dans la situation créée par la crise de la sidérurgie, « *même si celle-ci a besoin d'être restructurée* ».

## AUGMENTATION DU SMIC DE 2,6 % LE 1er AVRIL

**Après l'augmentation des prix de 0,7 % en février (lire page 39), le SMIC sera revalorisé de 2,62 % le 1er avril. Par rapport à l'indice des prix constaté lors de la dernière majoration du salaire minimum, en décembre 1978, la hausse des prix a, en effet, été supérieure à 2 %, seuil de relèvement automatique du SMIC.**

**L'augmentation de 2,62 % portera le SMIC de 11,31 F l'heure à 11,60 F, soit, en salaire mensuel, de 1 968 F par mois (sur la base d'une moyenne forfaitaire de 174 heures) à 2 018,40 francs.**

